

OEUVRES  
DU MARQUIS  
DE CHAMBRAY,

MARÉCHAL DE CAMP D'ARTILLERIE,

Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse, et de la  
Société royale et centrale d'Agriculture de France.

---

MÉLANGES.

---

*Pœtur pax bello.*

*CORV. NIP., Epaminondas.*

---

TOME CINQUIÈME.

---

*Paris, 1840.*



U  
21  
.C485  
1840  
V.5  
SMRS

OEUVRES  
DU MARQUIS  
DE CHAMBRAY.

TOME V.

Ecole Polytechnique en 1836

Carte d'Ulm (485) et Iéna (498)

Passau = nombreuses remarques  
sur ces Campagnes de Napoléon.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

x Ce tome v complète les OEuvres historiques et militaires du marquis de Chambray. Les trois premiers tomes sont consacrés à l'*Histoire de l'Expédition de Russie*; ils sont ornés de trois vignettes, du portrait de l'auteur, et l'on y a joint un atlas. Le tome iv contient la *Philosophie de la Guerre*; et l'on a réuni dans le tome v dix Opuscules, dont les sujets sont relatifs à l'art militaire en totalité ou en partie. On peut se procurer ces trois ouvrages séparément.

---

PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AINÉ,  
Rue des Grands-Augustins, n. 7.

OEUVRES  
DU MARQUIS  
DE CHAMBRAY,

MARÉCHAL DE CAMP D'ARTILLERIE,  
Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse, et de la  
Société royale et centrale d'Agriculture de France.

---

MÉLANGES.

---

Paritur pax bello.  
CORN. NEP. *Epaminondas.*

TOME CINQUIÈME.



PARIS,  
CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,  
RUE DES GRANDS AUGUSTINS, n° 7;  
ET CHEZ ANSELIN ET GAULTIER-LAGUIONIE,  
Libraires, rue Dauphine, n° 30.

---

1840.

CHAMBERS

DE QUINCY

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

# TABLE

## DES MATIÈRES (a).

	Pages.
AVERTISSEMENT. . . . .	vii
1° Vie de Vauban. (1834). . . . .	3
2° Sur l'Ecole Polytechnique. (1836). . . . .	67
3° Notes et Réflexions sur la Prusse en 1833. (1833). . . . .	153
4° Une Pétition aux Chambres en 1838. (1838). . . . .	198
5° Des Changemens survenus dans l'Art de la guerre depuis 1700 jusqu'en 1815, et du rôle que les places fortes ont joué pendant ce laps de tems. (1830). . . . .	203
6° Mémoire sur le Fusil de guerre et sur le Fusil de chasse. (1834). . . . .	290
7° Quelques réflexions sur l'Infanterie de nos jours, et en particulier sur l'Infanterie française et sur l'Infanterie anglaise. (1824). . . . .	313
8° Sur l'Organisation des légions départementales. (1819). . . . .	391
9° Examen de l'ouvrage intitulé : <i>Essai sur l'Histoire générale et de ses révolutions depuis la première formation des sociétés européennes jusqu'à nos jours ; par le colonel Carrion-Nisas.</i> (1826). . . . .	405

(a) J'ai indiqué entre deux parenthèses la date à laquelle ces écrits ont été publiés pour la première fois.

10' Observations sur quelques parties de l'ouvrage intitulé :  
*Tableau analytique des principales combinaisons de  
 la guerre, et de leurs rapports avec la politique des  
 états, pour servir d'introduction au Traité des gran-  
 des Opérations militaires, par le baron de Jomini.*  
 (1832). . . . . 439

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



---

## AVERTISSEMENT.

---

Ces *Mélanges* contiennent dix Opuscules dont les sujets sont relatifs à l'art militaire, en totalité ou en partie, et qui tous avaient déjà subi l'épreuve de la publicité. J'ai indiqué, à la table des matières, la date à laquelle chacun d'eux avait été publié pour la première fois, afin que l'on pût constater ce que j'avais puisé chez les écrivains qui m'ont précédé, et ce que m'ont emprunté ceux qui m'ont suivi; ainsi, par exemple, je crois être le premier qui aie fait connaître les *méthodes de guerre* suivies par l'infanterie anglaise pendant les guerres de la Péninsule. Ces dates seront d'ailleurs utiles à mes lecteurs, parce que je n'ai guère fait aux opuscules que je réimprime, dans ce tome v, sauf les additions et les retranchemens dont je vais parler, que des corrections de style, et qu'il faut quelquefois se reporter à l'époque où ils ont été publiés la première fois, pour apprécier l'exactitude de ce qui y est rapporté; ainsi mon *Mémoire sur le fusil de guerre et sur le fusil de chasse* constate quel était l'état de cette arme en 1834; ma brochure *Sur l'Ecole Polytechnique* est relative à la situation dans laquelle se trouvait cette école en 1836.

J'ai ajouté à l'opuscule *Sur l'Ecole Polytechnique* une courte réponse à M. Bugnot, inspecteur des études de cette école, qui avait critiqué cet écrit. J'ai retranché

de l'opuscule dans lequel j'examine *les Changemens survenus dans l'art de la guerre depuis 1700 jusqu'en 1815, et le rôle que les places fortes ont joué pendant ce laps de tems*, ce que je disais du système de places fortes qu'il faudrait adopter actuellement, parce que cette question se trouve traitée à fond dans le chapitre vii de ma *Philosophie de la Guerre*; et j'ai retranché des *Notes et réflexions sur la Prusse en 1833*, ce qui était relatif à l'organisation de l'armée prussienne, parce que cela se trouve aussi dans le chapitre ix de l'ouvrage que je viens de citer. Enfin, aux Observations sur quelques parties de l'ouvrage du général Jomini, intitulé : *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre, et de leurs rapports avec la politique des états, pour servir d'introduction au Traité des grandes opérations militaires*, j'ai ajouté de nouveaux développemens sur ce que ce général appelle *le Principe fondamental de la guerre*.

J'ai hésité à reproduire l'examen que j'avais fait, dans le tems, de *l'Organisation des légions départementales*, parce que cette organisation a été abandonnée. Mais j'y parle de l'infanterie légère, pendant les guerres de l'Empire; j'y émets mon opinion sur le mode de recrutement par circonscription fixe; j'y porte un jugement sur l'artillerie et sur la cavalerie régimentaire; questions qui toutes ont de l'importance: ce motif m'a décidé.

---

## VIE DE VAUBAN.

---

O génie ! ô vainqueur des âges !  
.....

L'œil profane qui vit ta source  
Ne se doutait pas que ta course  
Dût franchir la borne du tems.

LEBRUN, *Ode I.*



---

## VIE DE VAUBAN.

---

Avant le règne de Henri IV, des Italiens exerçaient presque tous les emplois d'ingénieurs, en France et dans les autres armées de l'Europe ; ce fut pendant les guerres civiles qui précédèrent l'avènement du grand Henri au trône de France, guerres auxquelles ce prince prit une part si active, que l'on commença à se servir d'ingénieurs français.

Sully, célèbre par ses faits d'armes, plus célèbre encore comme administrateur, acquit aussi beaucoup de réputation comme ingénieur, et fut tout à la fois premier ministre, surintendant des finances, grand-maitre de l'artillerie, et surintendant des fortifications et des bâtimens du roi. Dans le même tems se distinguaient Jean Errard de Bar-le-Duc et Claude de Châtillon. Errard eut un fils et un neveu qui marchèrent sur ses traces ; il fut le premier en France

qui écrivit sur la fortification (a), et presque aucun des principes qu'il a posés n'a vieilli. Châtillon fut père et aïeul de braves et savans ingénieurs. Ce fut à cette même époque que l'on employa pour la première fois les lignes de contre-approche, et ce fut à Villars, qui défendit Rouen pour la Ligue contre Henri IV, que l'on dut ce perfectionnement. L'art d'attaquer et de défendre les places fit, pendant ce règne, des progrès marquans; les ingénieurs commencèrent à former un corps distinct, et, après la guerre civile, ils furent répartis dans les places; on leur donna le nom d'ingénieurs des camps et armées, et des villes ou provinces où ils étaient employés.

Sous le règne de Louis XIII, les charges de grand-maitre de l'artillerie et de surintendant des fortifications furent séparées; de Ville, Pagan et Fabre acquirent de la réputation; chacun d'eux publia un cours de fortification, et l'art de l'ingénieur fit encore quelques progrès. On cite cette réponse du chevalier de Ville à Louis XIII, qui lui demandait ce qu'il en coûterait pour construire une citadelle : *Sire*, lui

(a) *La Fortification démontrée et réduite en art*, par Jean Errard de Bar-le-Duc, 1594; nouvelle édition, par Alexis Errard, son neveu, 1620.

dit-il, *quand il s'agit de fortifier une place, il faut ouvrir la bourse et fermer les yeux.*

Mais ce fut sous le règne de Louis XIV, si fécond en grands hommes et en grands évènements, que le corps des ingénieurs brilla du plus vif éclat. Dès le début de ce règne, beaucoup d'officiers d'infanterie s'appliquèrent aux travaux de l'attaque et de la défense des places; chaque régiment comptait parmi ses officiers des ingénieurs volontaires. Les ouvrages qui avaient été publiés sur la fortification leur servaient de guides dans leurs études; les officiers qui les avaient précédés dans cette carrière les aidaient de leurs conseils et de leurs leçons. On choisissait parmi les plus habiles le nombre d'ingénieurs nécessaires aux besoins du service; ils recevaient des brevets, étaient détachés pour être employés dans les sièges et aux travaux des places, et comptaient pourtant toujours dans leurs régimens.

Cette époque est remarquable dans les fastes de l'art militaire par un changement dans le système de guerre qui se fit particulièrement sentir après la mort de Turenne. Ce fut une conséquence de ce que l'infanterie, par suite de la suppression des piques et de l'adoption du fusil à baïonnette, substitua pour sa formation habi-

tuelle l'ordre mince à l'ordre profond; de ce que l'on augmenta la force numérique des armées, et de ce que l'on augmenta la quantité d'artillerie qu'elles traînaient avec elles dans une proportion plus forte encore. Il devint très-difficile, non-seulement de faire manœuvrer avec précision de si grandes armées, dans lesquelles les soldats n'avaient pas d'uniforme et ne se servaient point encore du pas cadencé, mais de faire des distributions régulières de vivres selon l'usage du tems. On sait d'ailleurs que les troupes couchaient sous des tentes, quand elles n'étaient pas cantonnées chez l'habitant; qu'elles prenaient tous les ans des quartiers d'hiver; que les convois de munitions, de vivres et de tentes occasionaient des embarras très-grands, parce que les routes étaient en petit nombre et mal entretenues (a). Les généraux éprouvaient donc de très-grandes difficultés à alimenter et à faire mouvoir leurs armées; d'où il résulta que la guerre prit un caractère de lenteur extraordinaire.

On faisait beaucoup plus la guerre aux places, aux camps retranchés, aux positions, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'aux forces organisées; dans

(a) Il n'y avait que deux mille lieues de grandes routes à la fin du règne de Louis XIV; on en ouvrit six mille sous le règne de Louis XV.



l'impossibilité de se mouvoir, on faisait des sièges pour faire quelque chose. La seule action de guerre de toute une campagne était quelquefois un siège qu'une partie de l'armée exécutait, tandis que l'autre partie le couvrait. Les ingénieurs étaient alors de tous les officiers de l'armée ceux qui jouaient le principal rôle, qui étaient le plus exposés, et ceux sur lesquels se fixaient le plus les regards.

Il résultait du mode que l'on suivait pour recruter le corps des ingénieurs, qu'il se remplissait d'officiers qui avaient une vocation prononcée et d'heureuses dispositions pour le genre de service auquel ils se destinaient, puisqu'ils s'étaient formés presque seuls. On obtenait ainsi des hommes de ressource et qui étaient doués d'un zèle ardent, qualités les plus nécessaires à l'ingénieur; aussi à aucune autre époque le corps des ingénieurs militaires ne fut-il aussi remarquable, non-seulement par les travaux de la guerre et par ceux qui furent exécutés pendant la paix, mais encore par les progrès que fit l'art de fortifier les places, et surtout de les attaquer, progrès qui furent entièrement dus à Vauban, le plus célèbre ingénieur des tems modernes.

Sébastien Leprestre de Vauban naquit le 15 mai 1633, d'Albin Leprestre, écuyer, et

d'Edmée Cormignolt (*a*), à Saint-Léger-de-Foucheret, paroisse de cette partie de l'ancienne province de Bourgogne que l'on appelait le Morvan; cette paroisse dépendait du bailliage de Saulieu, diocèse d'Autun, et est actuellement une commune du canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avalon, département de l'Yonne.

Albin Leprestre était le cadet d'une famille de noblesse ancienne, mais pauvre; cette famille possédait depuis long-tems le fief de Vauban, qui relevait du duché de Nevers, et qui était situé à environ cinq lieues de Saint-Léger-de-Foucheret, dans la paroisse de Bazoches, dépendante de la province du Nivernais; actuellement commune de Bazoches, canton de Lormes, arrondissement de Clamecy, département de la Nièvre. Ce fut le nom de ce fief que prit par la suite Sébastien Leprestre, selon l'usage du tems, quoique son père ne l'eût point porté, et il n'est connu que sous le nom de *Vauban*, qu'il a rendu célèbre.

La vie publique de Vauban a été reproduite

(*a*) Jusqu'à ce jour, tous les biographes et tous les panégyristes de Vauban se sont trompés sur son âge ou sur les prénoms de son père et de sa mère, et sur le nom de sa mère; ce que j'en dis est extrait de son acte de baptême, que j'ai fait relever sur le registre de la paroisse de Saint-Léger-de-Foucheret.

plusieurs fois ; ses principaux traits appartiennent à l'histoire , dans laquelle on les trouve épars ; on a peu de détails sur sa vie privée , qu'il serait si intéressant de connaître , et les recherches que j'ai faites pour remplir cette lacune ont été en grande partie infructueuses. Il existait pourtant un manuscrit qui m'aurait fourni de précieux matériaux , mais il est égaré ou détruit.

M. Dez , professeur de mathématiques à l'Ecole militaire , avait recueilli dans un cahier un grand nombre d'anecdotes et de faits intéressans que lui avait racontés son ami , le marquis d'Ussé , qui les tenait de sa mère , fille de Vauban , ou de Vauban lui-même. A la mort de M. d'Ussé , ce cahier , confondu avec plusieurs autres manuscrits de Vauban , devint la propriété de mademoiselle d'Ussé , qui eut une douzaine d'héritiers collatéraux , et l'on n'a pu retrouver ces manuscrits.

On trouve ces renseignemens dans une note inédite , concernant les ouvrages et les papiers du maréchal de Vauban , que M. Dez adressa en 1784 à M. de Villelongue , commandant l'Ecole du génie de Mézières ; cette note contient sur la vie privée de Vauban , et particulièrement sur la manière dont s'écoulèrent les premières années

de sa jeunesse, quelques détails dont je ferai usage.

La maison où naquit Vauban ne se distingue en rien des autres maisons du village de Saint-Léger-de-Foucheret; elle se compose d'une seule et grande pièce, d'une petite grange et d'une écurie : le tout sous un même toit, recouvert en chaume. Elle était habitée, en 1776, par un sabotier, et l'est actuellement par un petit propriétaire.

Vauban, n'étant encore âgé que de dix ans, devint orphelin; son père avait perdu au service sa vie et sa fortune; le fief de Vauban était sous le séquestre. Le jeune Vauban se trouva sans ressources; ses parens n'avaient d'ailleurs pu lui donner aucune éducation, et son enfance s'était écoulée au milieu des jeunes enfans de son village. C'est ainsi que fut élevé le grand Henri au milieu des pères des Pyrénées.

Le curé de Saint-Léger-de-Foucheret recueillit le jeune Vauban, lui apprit à lire, à écrire, un peu de mathématiques, et à mesurer grossièrement ses champs. « Il faisait un peu, dit » M. Dez, les fonctions de domestique; il avait » soin du cheval du curé, de son écurie, et se » rendait utile à la cuisine et aux champs. » Le marquis d'Ussé, homme d'esprit, connu par plu-

sieurs écrits, aimait à raconter cette circonstance de la vie de son illustre aïeul, qui avait dû surmonter tant de difficultés , étant parti de si bas , pour atteindre au plus haut degré de l'échelle militaire , sans aucun autre protecteur que son mérite.

Le jeune Vauban gémissait en secret du genre de vie qu'une nécessité cruelle le contraignait à mener. Entraîné par des souvenirs et par des exemples de famille , et sans doute aussi cédant à l'impulsion du génie qu'il avait reçu de la nature, il forme le projet d'embrasser la carrière des armes aussitôt qu'il se sentira la force de porter un mousquet. Il s'échappe donc de la maison du curé de Saint-Léger, au commencement de 1651, lorsqu'il approchait de sa dix-huitième année; et seul, à pied, sans ressources, il traverse la France pour aller s'engager dans le régiment d'infanterie du grand Condé, qui était alors à la tête du parti opposé au cardinal de Mazarin, et qui l'y admit comme cadet.

Condé devinait les hommes ! Vauban, peu de tems après son arrivée au régiment, était employé aux fortifications de Clermont; puis il fut envoyé au siège de Sainte-Menehould, où il servit comme ingénieur. Là, il se fit remarquer des deux camps en traversant la rivière d'Aisne

à la nage , sous le feu de l'ennemi , au moment de l'assaut ( 14 novembre 1652 ).

Cette action d'éclat retentit dans le public , et fit parvenir , pour la première fois , de ses nouvelles à sa famille et dans son pays ; car on ignorait ce qu'il était devenu depuis sa fuite de Saint-Léger.

Après le siège de Sainte-Menehould , il entra dans la cavalerie , où il continua à servir activement ; il y reçut sa première blessure.

Si l'on considère l'origine des guerres civiles à la suite desquelles le prince de Condé prit la résolution coupable de porter les armes contre sa patrie dans les rangs espagnols , que l'on se rappelle quelles étaient les idées féodales du tems , que l'on ait égard à la noblesse de sentimens qui fit prendre à Vauban la résolution si hasardeuse de changer le genre de vie qu'il menait chez le curé de Saint-Léger contre la carrière des armes , on sera plus disposé à l'admirer et à le plaindre qu'à le blâmer.

On manque de détails sur les débuts de la carrière militaire de Vauban ; il est probable qu'il commença d'abord à mener de front l'étude et les armes , ainsi qu'il le fit toujours par la suite. Un ouvrage de fortification tombé par hasard entre ses mains , la vue des places fortes , peut-

être les conseils de quelque ingénieur charmé de sa facilité et de son zèle , auront développé son génie naissant ; quoi qu'il en soit , ces débuts furent très-extraordinaires. Vauban , si jeune encore , sans appui , sans autre instruction que cette faible instruction élémentaire qu'il devait au curé de Saint-Léger , devient tout à coup ingénieur ; et , ce qui ne se trouve presque jamais réuni dans un si jeune homme , il montre tout à la fois une valeur impétueuse et une grande application à l'étude.

Quels que fussent , d'ailleurs , le mérite et la valeur de Vauban , il ne pouvait acquérir autant de gloire et de célébrité dans les rangs espagnols que s'il eût servi la France : un événement imprévu le rendit à sa patrie ; il fut fait prisonnier par les troupes royales ( 1653 ) , et conduit à Mazarin. Ce ministre , qui le connaissait de réputation , désirait l'attacher au service du roi ; il le fit rentrer en grâce , lui offrit , dans le régiment de Bourgogne infanterie , une lieutenance que Vauban accepta , et l'envoya au siège de Sainte-Menehould ( 1653 ) , où il servit sous les ordres du chevalier de Clerville , l'ingénieur le plus renommé de ce tems.

Il coopéra ensuite , mais toujours en sous-ordre , aux travaux des sièges de Stenay et de

Clermont, en 1654; de Landrecies, de Condé et de Saint-Guislain, en 1655; de Valenciennes, en 1656; de Montmédy et de Mardick, en 1657. Il avait été blessé aux sièges de Stenay, de Valenciennes, et quatre fois à celui de Montmédy. Ce fut quelque tems après le siège de Clermont (3 mai 1655) qu'il reçut le brevet d'ingénieur, objet de ses vœux.

Dans tous ces sièges, il se fit remarquer par un zèle qui ne se refroidissait jamais, par une valeur brillante, par une présence d'esprit et un calme extraordinaires au milieu des plus grands dangers, par des talens, enfin, qui le classaient au premier rang des ingénieurs français, et qui faisaient présumer que par la suite il les dépasserait tous; et pourtant, il venait seulement d'atteindre sa vingt-quatrième année. Sa modestie égalait son mérite, et sa subordination à l'égard de ses chefs était telle, qu'il n'envisageait dans ses travaux guerriers que leur gloire, celle du corps auquel il appartenait, et surtout celle de sa patrie; il semblait fuir la célébrité, content du sort qu'il s'était créé : elle vint en quelque sorte le chercher.

Au lieu de consacrer à ses plaisirs les loisirs que lui laissait la suspension des hostilités pendant les quartiers d'hiver, ainsi que le faisaient



presque tous les jeunes officiers de son âge, Vauban les consacrait à l'étude de son art ; il fit pourtant un voyage à Paris, où il resta trois jours, et pendant ce tems, il commit une étourderie, la seule peut-être qu'il ait eu à se reprocher. Un jour qu'il sortait de dîner avec deux de ses camarades, et qu'il était plus gai que de coutume, il rencontra le convoi funèbre d'un riche financier que l'on conduisait à Saint-Roch. Dans ce tems, on se servait de chaises à porteur, et les cercueils étaient transportés à bras. Vauban saute à califourchon sur le cercueil, et s'adressant aux porteurs : *A mon logis*, dit-il. Cette scène fit rire le cortège, et jusqu'au curé, qui était homme d'esprit, et qui ne donna aucune suite à cette affaire.

Quelque brillans qu'eussent été les débuts de Vauban dans la carrière des armes, il eût languis sans doute dans les rangs inférieurs s'il ne se fût trouvé, ce qu'assurément il ne cherchait point, un homme puissant qui lui servit de protecteur : cet homme fut le maréchal de la Ferté.

Condé avait deviné Vauban ; le maréchal de la Ferté, qui le vit servir sous ses ordres dans plusieurs des sièges dont je viens de parler, sut l'apprécier. Peu avant le siège de Valenciennes, il lui donna une compagnie dans son régiment,

et lui prédit que *si la guerre l'épargnait, il monterait aux premiers grades*. Quelques années après, il lui fit obtenir une nouvelle compagnie dans un autre régiment, et le tira ainsi de l'état de gêne où le tenait son défaut de fortune. Mais il fit beaucoup plus encore : il le demanda pour diriger les travaux du siège de Gravelines (août 1658), place très-forte dont il était chargé de faire le siège, et il lui fournit ainsi le moyen de mettre son mérite en évidence.

Vauban justifia par un brillant succès le choix que le maréchal de la Ferté avait fait de lui, et montra, par d'heureuses, mais légères innovations, ce que l'on devait attendre un jour de son génie mûri par l'expérience. Dans la même année, il dirigea les travaux des sièges d'Oudenarde et d'Ypres sous les ordres de Turenne, et avec le même succès ; mais il éprouva un malheur qui aurait pu briser sa carrière, il fut fait prisonnier ; heureusement pour lui, on le renvoya sur parole, et bientôt après il fut échangé.

On remarquera que ce fut un heureux hasard que Vauban ait été employé à des travaux de place et à ceux d'un siège peu de tems après son arrivée au régiment ; que le malheur d'avoir été fait prisonnier, pendant qu'il servait sous les drapeaux de Condé, contribua à sa fortune, puisque

cette circonstance le fit entrer au service de France et lui ouvrit une brillante carrière; qu'il n'est pas commun de trouver des hommes tels que le maréchal de la Ferté, je ne dirai pas qui emploient les hommes de mérite, mais qui les fassent valoir, loin de chercher à s'approprier leurs travaux; si donc Vauban dut principalement son élévation à son mérite, la fortune y eut aussi beaucoup de part.

L'année 1659 fut particulièrement remarquable par la conclusion du traité des Pyrénées (7 novembre 1659), à la suite duquel la France jouit de six années d'une paix interrompue à peine par le siège de Marsal, entrepris à la suite d'un différend avec le duc de Lorraine, et par la malheureuse expédition de Gigeri en Afrique. Vauban, pendant ce laps de tems, développa un nouveau genre de mérite : il se montra aussi habile ingénieur dans les travaux de la paix que dans ceux de la guerre, et non moins remarquable par ses vues et par ses projets que par la manière de les mettre à exécution.

Pendant l'année qui suivit celle où l'on avait conclu la paix des Pyrénées, il épousa, dans le Nivernais, mademoiselle Charlotte d'Aunay, fille de M. d'Aunay, baron d'Epiry, et n'en eut que deux filles,

Louis XIV, fatigué de la tutelle de Mazarin, aussitôt après la mort de ce ministre (9 mars 1661), qui arriva peu après la conclusion du traité des Pyrénées, saisit d'une main ferme les rênes du gouvernement, et montra tout d'abord qu'il possédait le premier talent d'un monarque, celui de connaître et d'employer les hommes. L'administration des forteresses fut partagée en deux grandes directions, qui furent mises dans les attributions de Colbert et de Louvois : le premier, dont le département comprenait les finances, la marine et tous les travaux publics de l'intérieur, avait dans sa direction les places maritimes de l'Océan, depuis Calais jusqu'à Boulogne, celles de la Méditerranée et des anciennes frontières de Picardie, de Champagne, des trois évêchés, de Bourgogne, d'Alsace et de Languedoc ; le second, qui était chargé du département de la guerre, eut dans sa direction les places des nouvelles frontières dans la Flandre, l'Artois et le Roussillon.

Cependant, Louis XIV ayant acheté de Charles II Dunkerque (27 novembre 1662), qu'il avait conquis en 1658 pour les Anglais, la France posséda alors, entre la mer et la Flandre espagnole, une langue de terre où se trouvaient Boulogne, Calais, Gravelines et Dunkerque ;

cette dernière ville, étant située à l'extrémité de la langue de terre et vis-à-vis de l'embouchure de la Tamise, avait, sous ces deux rapports, beaucoup d'importance. Louis résolut de la rendre une des plus fortes places du royaume, et de mettre son port en état de recevoir de gros bâtimens; il chargea Vauban de faire les projets de ces immenses travaux, auxquels se rattachaient des constructions de canaux, de digues et d'écluses; et bientôt après, les projets de cet ingénieur ayant été adoptés, de les mettre lui-même à exécution. Vauban fut alors nommé lieutenant-colonel au régiment de la Ferté.

Dunkerque fut la première place forte que Vauban fit construire, et ce fut son chef-d'œuvre; il est vrai que, pendant l'exécution de travaux si considérables, qui durèrent long-tems, il construisit et répara beaucoup d'autres places, et put revoir ses projets.

Ce fut pendant ces six années de paix que l'on commença le canal du Midi, destiné à unir l'Océan à la Méditerranée, entreprise gigantesque dont on s'était occupé pour la première fois sous le règne de François I<sup>er</sup>, dont on s'occupait encore depuis à plusieurs reprises, et qui ne fut exécutée que sous le règne de Louis-le-Grand. Ce canal, érigé en fief, fut adjugé, ainsi que

l'entreprise des ouvrages, à Riquet, auteur du projet qui fut adopté. Les travaux n'en furent point dirigés par Vauban, ainsi que l'ont dit plusieurs des auteurs qui ont parlé de ce célèbre ingénieur; mais il visita le canal du Midi, six ans après la mort de Riquet, trouva « que c'était » le plus beau et le plus noble ouvrage de cette » espèce qui eût été entrepris de son tems », et rédigea, pour son perfectionnement, un mémoire dont les principales dispositions furent exécutées par la suite.

Les fonctions de Vauban n'étaient d'ailleurs point bornées à celles de son art : Colbert, par exemple, le chargea de visiter les ports, depuis Dunkerque jusqu'à Rouen, pour indiquer les réparations et les améliorations qu'il faudrait y faire, et, en même tems, de recueillir les plaintes et les réclamations du commerce pour les lui transmettre; c'est ainsi que, pendant ce règne remarquable, on savait tirer parti du génie, loin de vouloir l'enfermer dans une spécialité comme dans une prison.

En 1666, la France, ayant la Hollande pour alliée, se trouva engagée contre l'Angleterre dans une guerre maritime qui ne dura qu'un an; et l'année suivante, dans une guerre continentale contre l'Espagne.

L'armée était divisée en trois corps : Louis , ayant Turenne sous ses ordres, vint commander en personne le principal corps qui opérait en Flandre. Le chevalier de Clerville avait l'inspection de tous les travaux du génie ; Vauban était attaché au corps que le roi commandait. Chargé d'abord de fortifier Charleroi , il fut rappelé pour diriger les travaux du siège de Douai , et il y reçut à la joue une blessure dont on a reproduit la cicatrice dans ses portraits. Il était à peine guéri lorsqu'on lui confia la conduite du siège de Lille , et il s'en acquitta avec une telle habileté , que la place fut prise en neuf jours de tranchée ouverte (27 août 1667) ; c'est de cette époque que date la grande célébrité et la faveur dont il ne cessa de jouir jusqu'à la fin de sa carrière.

Louis, témoin et digne appréciateur de son mérite , le combla d'éloges , le nomma lieutenant de ses gardes (2 septembre 1667), ce qui lui donnait le rang de colonel, le gratifia d'une pension de 2,400 fr. et le chargea des travaux à exécuter dans les places de la Flandre. Le plus important de ces travaux , après ceux de Dunkerque , était la construction d'une citadelle à Lille ; Vauban était chargé tout à la fois d'en rédiger les projets et de les mettre à exécution :

désormais , sa vie publique appartient à l'histoire.

La paix d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668) mit fin à cette guerre , qui n'avait duré qu'un an : Louis rendit la Franche-Comté , mais conserva ses conquêtes dans les Pays-Bas ; Vauban continua à diriger les travaux des places dans la Flandre. Il s'appliquait surtout à perfectionner les manœuvres d'eau , à tenir les fossés secs ou pleins à volonté , à y former des chasses ou torrens artificiels et à saisir les moyens de créer des inondations. A Lille , il ménagea , entre la citadelle , l'inondation et la place , de vastes terrains inaccessibles , où la garnison peut camper , faire paître ses bestiaux et cultiver des légumes.

Vauban avait été nommé gouverneur de la citadelle de Lille aussitôt que cette forteresse eut été ébauchée (1668) , et Louis ayant témoigné le désir d'avoir le plan en relief de Lille et de sa citadelle , Vauban le fit exécuter , ainsi que celui de plusieurs autres places. On réunit ces plans dans la galerie du Louvre , où le monarque français se plaisait à les visiter ; telle fut l'origine de cette belle collection de plans en relief des places fortes de France qui se trouve actuellement dans l'hôtel des Invalides.

Sous le règne de Louis XIV , les troupes fu-



rent souvent employées à des travaux d'utilité publique pendant les loisirs de la paix ; mais nulle part elles ne reçurent cette destination sur une aussi grande échelle et avec autant de succès qu'alors à Dunkerque. Trente mille hommes étaient employés aux travaux ; chaque jour, trois corps de dix mille hommes chacun se succédaient sur les ateliers ; ils s'y rendaient en armes à un signal donné par le canon, les quittaient pour remplir leur tâche et les reprenaient pour retourner au camp.

Vauban fut distrait pendant quelque tems de ces travaux par Louvois, qui, chargé d'une mission importante près du duc de Savoie, le prit avec lui (1771) et lui fit faire des plans pour fortifier Verrue, Verceil et Turin, plans qu'il donna au duc ; Vauban retourna ensuite en Flandre. Ce fut au milieu de ces occupations, et à la sollicitation de Louvois, qu'il rédigea, en 1669, pour l'instruction de ce ministre, son premier ouvrage sur l'attaque des places (a).

La guerre qui éclata en 1672 vint l'arracher à ses travaux ; les historiens en ont attribué la principale cause aux blessures que les Hollan-

(a) *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges.* Ce mémoire fut imprimé pour la première fois à Leyde, en 1740.

dais avaient faites à l'amour-propre d'un jeune roi , fier de sa puissance et de ses victoires. Louis , ayant pour alliés l'Angleterre , l'évêque de Munster et l'électeur de Cologne , déclara la guerre aux Hollandais (7 avril 1672) , et les ayant pris au dépourvu , envahit presque tout leur territoire avec une grande rapidité ; il commandait son armée en personne , et avait sous ses ordres Turenne , Condé , Luxembourg et Vauban ; le chevalier de Clerville , vieux et infirme , ne fit point cette campagne.

Depuis cette époque , pendant trente-cinq ans que vécut encore Vauban , on ne compte que dix années de paix. La carrière de ce célèbre ingénieur offre cette particularité remarquable , que la paix ne fut pas moins laborieuse pour lui que la guerre ; sa vie publique a été résumée en peu de mots par les historiens : il a coopéré à cinquante-trois sièges , dans la plupart desquels il a dirigé en chef les travaux ; il s'est trouvé à cent quarante actions de vigueur et a été blessé huit fois ; il a fait construire trente-trois places neuves (a) , et il a réparé , amélioré ou perfectionné

(a) On trouve dans l'*Histoire du Corps du génie* , par Allent , note (10) , la nomenclature des sièges faits par Vauban , et des places neuves qu'il a fait construire , ainsi que la liste de ses ouvrages imprimés et inédits. L'ouvrage de M. Allent , qui jouit d'une réputation méritée , m'a été fort utile.

par de nouveaux ouvrages trois cents places anciennes. On peut ajouter qu'admis dans le conseil du roi et consulté souvent par le monarque et par ses ministres, il eut beaucoup d'influence sur les décisions qui furent prises dans plusieurs circonstances importantes, et qu'il se montra véritablement homme d'état.

Je n'entreprendrai point de raconter tous les faits militaires de la carrière de Vauban, ni de parler de tous les travaux qu'il a fait exécuter; je ne parlerai que de ce qui présentera des circonstances propres à faire ressortir son caractère et son genre de mérite, à faire connaître l'homme enfin; car c'est là principalement ce que je me propose. Je suivrai l'ordre des tems.

Le siège de Maëstricht (1673), place très-forte, fut particulièrement remarquable dans les fastes de l'art militaire par les perfectionnemens que Vauban y apporta aux attaques. Les officiers-généraux de jour ne furent plus chargés de la conduite de la tranchée; on réduisit leurs fonctions au commandement des troupes, à protéger les travailleurs et à repousser les sorties. Vauban fut chargé seul de la direction des travaux, et ne reçut d'ordres que du roi. Jusqu'alors, on n'avait suivi, pour attaquer les places, aucune marche régulière; à Candie, les

Tures avaient couvert le terrain de tranchées , mais conduites et exécutées sans art.

Vauban donna aux travaux une direction nouvelle qui a toujours été imitée depuis ; il imagina les parallèles , élargit les tranchées , substitua aux attaques de vive force des moyens d'art moins meurtriers , et qui conduisaient pourtant plus sûrement et plus promptement au résultat. Maëstricht capitula après avoir soutenu treize jours seulement de tranchée ouverte. Louis XIV s'exprime ainsi qu'il suit en parlant de ce siège (a) : « On allait vers la place quasi en » bataille, avec de grandes lignes parallèles, qui » étaient larges et spacieuses ; de sorte que , par » le moyen des banquettes qu'il y avait, on pou- » vait marcher aux ennemis sur un grand front. » Le gouverneur et les officiers qui étaient de- » dans n'avaient rien vu de semblable, quoique » Fargeaux se fût trouvé en cinq ou six places » assiégées, mais où l'on avait été par des boyaux » si étroits, qu'il n'était pas possible de tenir » dedans à la moindre sortie. » Les succès éclatans qu'avait obtenus Louis excitèrent la jalousie des puissances voisines ; l'empereur d'Alle-

(a) *Mémoires originaux de Louis XIV, écrits de sa main, et recueillis par le maréchal de Noailles, 3 vol. in-folio ; Manuscrits de la Bibliothèque royale.*

magne et le roi d'Espagne se réunirent aux Hollandais (1673), et bientôt après ses alliés l'abandonnèrent (1674); il se trouva réduit à ses propres forces, et contraint sur plusieurs points de garder la défensive. Néanmoins, malgré l'infériorité de ses forces, ses armées, commandées par des hommes tels que Turenne et Condé, que secondait Vauban, conservèrent leur supériorité; jamais la valeur française ne brilla d'un plus vif éclat.

Vauban, à cette époque, se jeta dans Oudenarde, que le prince d'Orange investit et assiégea; mais Condé lui en fit bientôt lever le siège (21 septembre 1674). De toutes les places dans lesquelles Vauban s'est jeté, Oudenarde est la seule qui ait été attaquée. Vauban fut alors nommé brigadier, et deux ans après maréchal-de-camp.

Immédiatement après la levée du siège d'Oudenarde, Condé, pensant que les ennemis projetaient d'assiéger Bergues, y envoya Vauban, qui courut un grand danger en s'y rendant. Un parti l'attaqua dans La Bassée, tua ou prit une partie de son escorte, blessa un neveu de son nom qui lui tenait lieu de fils, cassa le bras à un palefrenier qui lui menait un cheval de main, et fit prisonnier son secrétaire.

Aux sièges de Condé, de Bouchain, et d'Aire (1676), où il reçut une blessure, mais surtout à celui de Valenciennes (1677), il perfectionna sa nouvelle méthode d'attaquer les places. On avait été jusqu'alors dans l'usage de choisir la nuit pour donner les assauts et pour faire des attaques de vive force; au siège de Valenciennes, Vauban proposa d'exécuter en plein jour l'attaque projetée d'un ouvrage à couronne; les maréchaux de Luxembourg, de Schomberg, de Lorge, d'Humières et de la Feuillade, Louvois, Monsieur, le roi même, furent d'un avis contraire; mais Vauban ayant ramené le roi à son opinion, l'attaque en plein jour fut résolue (17 mars 1677). Elle réussit au delà de ses espérances; non-seulement l'ouvrage fut enlevé, mais en poursuivant les défenseurs, on pénétra dans son réduit, puis dans la place, dont on s'empara. Depuis cette époque, les assauts se donnent ordinairement le jour, et il en résulte effectivement des avantages qu'il serait hors de mon sujet de développer ici.

Valenciennes pris, on attaqua aussitôt Cambrai, dont le corps de place ne tint que neuf jours; la citadelle opposa plus de résistance, et le talent de Vauban pour l'attaque des places s'y manifesta avec encore plus d'éclat. A Valen-

ciennes, on avait pris pour témérité ce qui n'était que prudence et connaissance du cœur humain ; on se trouvait donc porté à entreprendre de nouvelles actions de vigueur. Dans cette disposition des esprits , on propose de donner l'assaut à une demi-lune ; Vauban combat cette opinion ; il ne trouvait pas les travaux assez avancés pour que l'on pût tenter cette entreprise avec des chances suffisantes de succès. Néanmoins Louis fit donner l'assaut , et la demi-lune fut enlevée ; mais on ne pouvait y communiquer qu'à découvert : le feu de la place avait encore beaucoup de vivacité ; on fit de grandes pertes, et l'on ne put s'y maintenir. Vauban l'attaqua alors par les procédés de l'art , ne perdit que trois hommes pour s'en emparer, et s'y maintint. « Une autre fois je vous laisserai faire », dit le monarque. Jusqu'alors on avait employé habituellement la mine pour faire brèche, et le canon par exception seulement ; Vauban , au contraire , employa habituellement le canon à cet usage , et n'y employa plus la mine que par exception. Il commença au siège de la citadelle de Cambrai à donner cet exemple.

Cependant Louis, courroucé de la résistance des assiégés, propose de donner l'assaut et de ne point faire de quartier à la garnison ; Vauban

seul ose combattre cette proposition, comme contraire aux lois de la guerre : « J'aimerais » mieux, Sire, ajouta-t-il, avoir conservé cent » soldats à votre majesté que d'en avoir ôté trois » mille aux ennemis. » Louis, naturellement généreux, revint à son caractère, et reçut la citadelle à capituler.

L'année suivante, au siège d'Ypres, où l'on n'était point pressé par le tems, on voulait donner l'assaut avant que d'avoir couronné le chemin couvert : « Vous y gagnerez un jour, dit » Vauban, et peut-être y perdrez mille hommes. » Son avis fut suivi; le lendemain on couronne le chemin couvert et la place se rend.

Les nouvelles méthodes de Vauban accéléreraient la reddition des places, tout en ménageant le sang des soldats; aussi possédait-il au plus haut degré leur confiance et leur attachement. Je ne puis mieux faire connaître à quel point ses talens étaient appréciés qu'en rapportant ce que Louvois écrivait au maréchal d'Humières, qui l'avait demandé et obtenu pour diriger le siège de Saint-Guislain, afin qu'il ne souffrit pas que Vauban s'exposât et conduisît la tranchée. « Sa » Majesté, lui dit-il, vous recommande fort sa » conservation..... Vous savez quel déplaisir le » roi aurait s'il lui arriyait accident. »



La lutte que soutenait la France depuis sept années se termina par les glorieux traités de paix de Nimègue (1678-1679) (a), qui lui firent acquérir la Franche-Comté, et plusieurs places et pays importants, en Flandre, en Lorraine, et sur le Rhin.

Pendant cette guerre, Vauban éprouva un chagrin cuisant : il perdit ce neveu de son nom, qui lui tenait lieu de fils, jeune ingénieur, âgé seulement de vingt-deux ans, auquel il avait servi de père et de mentor, et qui se montrait digne de marcher sur ses traces ; la guerre l'avait épargné ; il se noya dans l'Escaut, où il était allé se baigner. Vauban reporta ses affections sur son cousin Dupuy-Vauban (b), qui

(a) Le premier traité fut conclu avec la Hollande, le 10 août 1678 ; le second avec l'Espagne, le 17 septembre de la même année ; le troisième avec l'empereur et l'Empire, le 5 février 1679 ; le quatrième avec l'électeur de Brandebourg et quelques autres princes, le 29 juin suivant.

(b) Antoine Leprestre, comte de Vauban, neveu, à la mode de Bretagne (c'est-à-dire cousin issu de germain), du maréchal de Vauban, dit Moréri dans son Dictionnaire, connu sous le nom de *Dupuy-Vauban*, naquit en 1654. Il commandait le génie de la place de Lille en 1708, pendant la mémorable défense qui immortalisa Boufflers ; et, en 1710, il soutint dans Béthune, dont il était gouverneur, quarante-deux jours de tranchée ouverte ; ce fut son principal titre de gloire. Il fut fait lieutenant-général en 1704, et mourut en 1731, à Béthune. Son père, deux de ses frères, deux oncles et onze cousins germains ou issus de germains moururent au

suivait aussi la carrière des armes dans le corps du génie.

Le chevalier de Clerville avait terminé son utile carrière deux mois avant les traités de paix de Nimègue ; il passait , sous Mazarin , pour le premier ingénieur de l'Europe , et il aurait obtenu plus de célébrité s'il n'eût eu pour précurseurs de Ville et Pagan , et Vauban pour successeur. La charge de commissaire-général des fortifications , vacante par sa mort , fut donnée à Vauban , qui la refusa d'abord à cause des relations nombreuses qu'elle contraignait d'avoir avec Louvois et Colbert , motif qui l'eût fait rechercher de tant d'autres : mais Louis lui imposa , comme devoir , ces fonctions , qu'il confiait à son mérite ; et Vauban , par sa franchise , sa loyauté , et l'autorité de son caractère , parvint à conquérir l'estime des deux ministres rivaux.

Dès lors , aucun des travaux importans de l'arme du génie ne s'exécuta plus que d'après ses plans , ses tracés sur les lieux mêmes , et que sous sa haute direction ; et jamais ils n'avaient été plus importans qu'ils le furent alors. Les places fortes jouaient un grand rôle , puisque les armées ne s'avançaient qu'après s'en être

champ d'honneur sous le règne de Louis XIV ; il ne resta de cette famille que la postérité de Dupuy-Vauban , qui subsiste encore.

emparé; Louis, dont Colbert avait mis les finances dans un état prospère, faisait donc construire de nouvelles places sur ses frontières, et réparer les anciennes, ou augmenter leur force par l'addition de nouveaux ouvrages.

Les ingénieurs n'étaient point alors chargés des fortifications seulement, ils l'étaient aussi des ports, des canaux, et de divers autres travaux encore. Ainsi, par exemple, Vauban fit construire l'aqueduc de Maintenon, et exécuter de nombreux travaux dans les ports; les plus considérables furent ceux du port de Toulon, qui avaient été commencés par le chevalier de Clerville, et ceux du port de Dunkerque, qui n'avait été jusqu'alors abordable qu'aux bateaux pêcheurs, et qu'il mit en état de recevoir des vaisseaux de quarante canons. On y vit réunis : l'escadre de Jean Bart, si redoutable aux Anglais; des nuées de corsaires, fléau de leur commerce, et ces galiotes à bombes, inventées par Renau, avec lesquelles Duquesne châtia Alger. On emploie encore aujourd'hui les procédés de détail dont Vauban fut l'inventeur dans les constructions importantes, et il introduisit dans l'exécution des travaux, et dans la dépense qu'ils exigeaient, un tel ordre et une telle économie,

que depuis on n'a pu rien faire de mieux que de l'imiter.

Louis ne se contenta pas de récompenser les services de Vauban par un rapide avancement et par les honneurs dont il le combla, il y ajouta de nombreuses gratifications, mais qui ne l'enrichirent point; car il était bienfaisant, et, se rappelant ses débuts dans la carrière des armes, il saisissait avec empressement l'occasion de secourir les jeunes officiers que le défaut de fortune tenait dans la gêne. Néanmoins, avec ses économies, ou avec la fortune de sa femme, il put affranchir le petit fief de Vauban, et acheter dans la commune de Bazoches, où il est situé, une propriété sur laquelle il fit bâtir un château, simple, mais commode, qui prit le nom de Bazoches.

Il semble que les occupations du service auraient dû absorber tout son tems; cependant il s'occupait d'économie politique, particulièrement de projets pour établir de nouvelles communications par un système de canaux, et des moyens de changer le mode de perception des impôts pour soulager la misère du peuple. Il était dévoré du besoin d'être utile; c'était chez lui une passion qui ne se refroidit jamais, et qui le possédait à un tel point que, pendant ses nom-

breux voyages, il prenait des renseignemens sur tous les pays qu'il traversait, considérés dans leurs habitans, leur sol, leur industrie et leurs rapports avec le gouvernement. Il se croyait débiteur de quiconque avait rendu service au public; on cite tel intendant qu'il ne connaissait point, et auquel il avait écrit pour le louer d'avoir créé un établissement utile, qu'il avait visité en traversant sa province. C'était surtout dans sa solitude de Bazoches qu'il méditait et qu'il écrivait sur ces matières; mais on conçoit qu'il pouvait bien rarement l'habiter: l'homme public disparaissait alors pour ne laisser apercevoir que l'homme privé, bon époux, bon père, charitable aux malheureux.

Pendant une apparition que Vauban fit à Bazoches, lorsqu'il était déjà à la tête de l'arme du génie, il voulut revoir Saint-Léger-de-Fouchet, et s'y rendit avec quelques personnes. Il leur montra la chaumière où il était né, s'entre tint familièrement avec plusieurs compagnons de son enfance, rappela à une vieille femme qu'elle avait souvent partagé son *époigne* (a) avec lui lorsqu'il était enfant, et lui donna une bourse pleine d'or: le souvenir de cette visite de Vauban

(a) Petite galette, d'une livre environ, que les femmes faisaient pour leurs enfans.

s'est conservé par tradition, jusqu'à ce jour, chez les habitans du village de Saint-Léger.

Sa haute fortune ne l'avait pas enorgueilli ; son ame ne connaissait pas l'envie, et l'amour de son pays fut sa passion dominante. On rapporte que , pendant la guerre qui venait de se terminer , Cohorn (a) , le plus célèbre ingénieur de ce tems après Vauban , mécontent du prince d'Orange , vint demander du service en France, et que Vauban, ayant été consulté, conseilla de l'accueillir ; mais que le prince d'Orange , instruit que son meilleur ingénieur allait le quitter , fit arrêter sa femme et ses enfans , et , joignant des bienfaits à cette violence , le retint à son service.

Cependant Louis XIV employait activement la paix à se préparer à la guerre, et ayant acquis sur les autres puissances de l'Europe une supériorité telle qu'elles ne pouvaient lui résister qu'en se coalisant , il gardait à leur égard peu de ménagemens , et manifestait par sa conduite que ses projets ambitieux n'avaient point atteint leur terme.

Il décida impérieusement les points que les

(a) Minot, Hongrois d'origine , plus connu sous le nom de baron de Cohorn, s'était exilé, jeune encore , d'une patrie où son père, ayant pris part aux discordes civiles , avait porté sa tête sur l'échafaud.

traités de Nimègue avaient laissés indécis ou remis à l'arbitrage de diverses puissances ; ce fut ainsi qu'il réunit à la France les fiefs et terres démembrés des trois évêchés et de l'Alsace, et qu'il s'empara de Hombourg et de Brinche. La possession de Pignerol et de Casal, dont il fit réparer et augmenter les fortifications, lui permettait de faire pénétrer ses armées en Italie ; celle de Fribourg, sur la rive droite du Rhin, lui facilitait l'entrée en Allemagne. Strasbourg, ville libre, avait livré plusieurs fois le passage du Rhin aux impériaux ; il résolut de s'en emparer, se prépara secrètement à en faire le siège, et l'investit inopinément ; les magistrats, surpris, ouvrirent leurs portes aux Français (30 septembre 1681), et Louis fit ajouter aux fortifications de cette ville une citadelle et le fort de Kehl, sur la rive droite du Rhin, afin de s'assurer un passage pour pénétrer en Allemagne ; Vauban fut chargé de diriger ces travaux. Ces entreprises alarmèrent les puissances voisines de la France ; la Hollande, l'empereur, l'Espagne, la Suède, et les cercles les plus exposés de l'empire, firent pour s'y opposer une ligue qui fut signée le jour même de la prise de Strasbourg ; ils n'osèrent d'ailleurs agir, et se contentèrent de murmurer et de se plaindre.

Peu de tems après l'occupation de Strasbourg, et sur le refus de l'Espagne de lui donner des équivalens pour le duché d'Alost, Louis fit investir Luxembourg (1682), mais ne donna point de suite à cette démonstration ; l'année suivante, et par le même motif, il pénétra en Belgique, et investit de nouveau Luxembourg. L'Espagne, par suite de ces hostilités, lui déclara la guerre (26 octobre 1683), et dès lors le nomarque français ne garda plus aucun ménagement.

Le célèbre Colbert mourut cette année (6 septembre 1683), âgé de soixante-quatre ans seulement ; lui et Vauban furent les principaux instrumens des conquêtes de Louis XIV : le premier en lui procurant de l'argent par l'ordre qu'il mit dans les finances, le second en prenant les places avec une promptitude inconnue jusqu'alors.

Cependant l'Espagne supportait seule tout le poids de cette guerre. L'empereur, accablé alors par les Turcs, qui assiégeaient sa capitale (octobre 1683), ne pouvait la secourir ; ses autres alliés, meurtris encore des coups que leur avait portés Louis dans la dernière guerre, n'osèrent s'y décider. Les maréchaux d'Humières et de Créqui commandaient l'armée française ; Vauban



dirigeait les travaux des sièges. On s'empara rapidement de Courtray et de Dixmude dans le mois de novembre ; et l'année suivante, aussitôt que le retour de la belle saison le permit, on commença le siège de Luxembourg. Créqui commandait devant cette place, qui avait été réputée jusqu'alors imprenable, et dont le seul front accessible était taillé dans le rocher ; Louis, qui s'était rendu à l'armée, en couvrait le siège, ayant sous ses ordres le maréchal de Schomberg.

Vauban s'y surpassa ; il inventa les cavaliers de tranchée et porta sa nouvelle méthode d'attaquer les places à un point de perfection qui n'a pas été dépassé depuis, en ce qui concerne les travaux du génie proprement dits. Dans le courant de ce siège, il courut un grand danger : une nuit que, soutenu par des grenadiers couchés ventre à terre, il s'avancait silencieusement pour reconnaître la place, il fut découvert par les assiégés, et allait essayer une décharge, lorsqu'il fit signe de la main de ne pas tirer, et continua de s'avancer comme s'il eût été un des leurs ; il atteint ainsi les palissades du chemin couvert, qu'il examine, puis il se retire lentement. Sa présence d'esprit le sauva et lui procura le moyen de reconnaître la place mieux qu'il ne pouvait l'espérer. On employa pour la première

fois, à ce siège, une compagnie de mineurs créée sur la proposition de Vauban et par ses soins. Luxembourg capitula après avoir soutenu vingt-quatre jours seulement de tranchée ouverte. L'Espagne, trop faible pour se mesurer seule avec la France, signa à Ratisbonne (10 août 1684) une trêve de vingt ans, à laquelle accédèrent ses alliés. Louis conservait, pendant la durée de cette trêve, Luxembourg, Strasbourg, et les divers pays qu'il avait réunis à ses états depuis les traités de Nimègue : cette époque fut celle de sa plus grande prospérité. La paix ne pouvait d'ailleurs être de longue durée ; ce monarque avait trop humilié plusieurs de ses voisins par ses conquêtes, et les avait tous traités avec trop de fierté, pour qu'ils ne prissent pas les armes contre lui aussitôt qu'ils croiraient pouvoir le faire avec quelques chances de succès.

La guerre terminée, Vauban reprit avec une activité nouvelle les travaux auxquels il s'était livré jusqu'alors pendant la paix ; le plus important de ces travaux fut la construction de la place de Landau, où il apporta au système bastionné, qu'il avait toujours employé jusqu'alors, d'importantes et utiles modifications.

Peu de tems après la trêve de Ratisbonne, Louis, mal conseillé, révoqua l'édit de Nantes,

(22 octobre 1685), mesure funeste qui donna naissance à une émigration et à une guerre civile, excita la haine des nations protestantes contre la France, et fut nuisible à son commerce. Des corps entiers d'émigrés se formèrent chez les étrangers, et parmi eux se trouvèrent quelques ingénieurs, élèves de Vauban (a), qui firent connaître et les places fortes de la France et les méthodes de ce grand ingénieur pour attaquer les places, car jusqu'alors elles n'avaient encore été pratiquées qu'en France. Aussi les Français, depuis qu'ils suivaient ces nouvelles méthodes, prenaient-ils les places en beaucoup moins de tems que leurs adversaires; et ce ne fut, malgré l'émigration d'ingénieurs français, que pendant la guerre de la succession que les méthodes de Vauban leur devinrent familières. Non seulement Vauban était opposé à la révocation de l'édit de Nantes, mais plus tard il osa proposer à Louis de le remettre en vigueur.

Cependant Guillaume prince d'Orange, stathouder de Hollande, l'empereur, le roi d'Espagne, le roi de Suède, le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, les ducs de Brunswick et

(a) Le vieux Schomberg prit du service en Hollande; Goulon, l'un des élèves les plus distingués de Vauban, se réfugia chez l'empereur, qui le fit officier-général et chef de ses ingénieurs.

de Hanovre, et tous les petits princes du Rhin, par les raisons précédemment développées, s'occupèrent à Augsbourg de former contre Louis une confédération qui prit le nom de ligue d'Augsbourg; ce projet, dont Guillaume était l'ame, reçut son exécution à Venise (1687), où se réunirent, sous prétexte des plaisirs du carnaval, les confédérés ou leurs envoyés. Ils se préparèrent dès lors à la guerre, mais lentement, excepté la Hollande, qui pressait ses armemens.

Louis XIV se décide à les prévenir, et la guerre éclate de nouveau; il conservait la supériorité que lui donnaient des armées aguerries et long-tems victorieuses, composées de troupes qui suivaient des méthodes de guerre supérieures à celles des troupes ennemies, et un corps incomparable d'ingénieurs formé dans les sièges mêmes, sous les yeux et par les soins de l'immortel Vauban; mais ses finances étaient délabrées et sa population militaire fort diminuée. Il envoie donc en Allemagne une armée commandée par le Dauphin, qui avait sous ses ordres le maréchal de Duras, Catinat et Vauban, récemment nommé lieutenant-général (24 août 1688); cette armée investit Philisbourg, place environnée de marais qui la rendaient très-forte,

et en commença le siège dans les premiers jours d'octobre. Vauban, indépendamment des difficultés du terrain, fut contrarié par un tems pluvieux et par l'ardeur des officiers et des troupes, qui pensaient que des actions de vigueur abrégeraient le siège; mais lui, convaincu qu'il ferait verser des flots de sang pour n'obtenir que des succès douteux, affligé, mais inébranlable, continua à procéder méthodiquement, consacrant ainsi par ses exemples cette maxime belle et vraie, qu'il inséra depuis dans son *Traité de l'Attaque des places* (a) : que la précipitation dans les sièges ne hâte point la prise des places, la recule souvent, et ensanglante toujours la scène.

Les meilleurs ingénieurs ayant été tués ou blessés, Vauban, contraint de les suppléer, même pour l'exécution de travaux de détail, s'exposait beaucoup. « Dieu nous le conserve, » écrivait à Louvois un des généraux; car il » n'y a que lui capable d'approcher une place » comme celle-ci. » Ce fut à ce siège qu'il inventa une nouvelle manière d'employer l'artillerie, ce qui acheva de donner à l'attaque sur la défense un ascendant qu'elle a toujours con-

(a) *Traité de l'Attaque des places*, par le maréchal de Vauban; nouvelle édition, par M. Augoyat, page 263. Paris, 1829.

servé depuis ; elle consistait à tirer avec des charges plus faibles et sous un angle plus grand, d'où il résultait que le boulet , animé de moins de vitesse , faisait plusieurs bonds après avoir touché la terre une première fois , et que , décrivant une courbe plus élevée au dessus du sol , il franchissait facilement les parapets : ce genre de tir fut appelé *tir à ricochet*. On plaçait les batteries qui l'exécutaient sur le prolongement des faces ; les boulets , par leurs bonds successifs , y causaient alors de grands ravages , en tuant les défenseurs et en brisant le matériel d'artillerie. L'emploi de ce nouveau procédé , malgré les heureux résultats qu'il produisit , ne fut d'ailleurs qu'un essai ; mais Vauban , ainsi que nous le verrons , lui fit bientôt atteindre toute la perfection dont il était susceptible.

Philisbourg capitula après avoir soutenu vingt-deux jours de tranchée ouverte ( 29 octobre 1788 ). L'armée qui en avait fait le siège , sur vingt-cinq mille hommes dont elle était composée , n'eut que six cents hommes tués et douze cents blessés ; mais sur quarante ingénieurs qui assistaient à ce siège , dix y périrent et quatorze furent blessés. Louis , dans une lettre écrite de sa main , témoigna ainsi sa satisfaction à Vauban : « Vous savez il y a long-

» tems, dit-il, ce que je pense de vous et la  
» confiance que j'ai en votre savoir et en votre  
» affection; croyez que je n'oublie pas les ser-  
» vices que vous me rendez, et ce que vous avez  
» fait à Philisbourg m'est fort agréable. Si vous  
» êtes aussi content de mon fils qu'il l'est de  
» vous, je vous crois fort bien ensemble; car il  
» me paraît qu'il vous connaît et vous estime  
» autant que moi. Je ne saurais finir sans vous  
» recommander absolument de vous conserver  
» pour le bien de mon service. »

Philisbourg pris, on assiégea les places de Manheim et de Franckental; au siège de la première, on employa de nouveau, et avec succès, des batteries à ricochet; la seconde résista à peine.

Louis, pour reconnaître les services de Vauban d'une manière plus éclatante encore que par des éloges, lui donna quatre pièces de canon à choisir dans les arsenaux des places dont on venait de s'emparer. Vauban renouvela alors la demande qu'il avait déjà faite pour que l'on formât des compagnies de sapeurs principalement destinées aux travaux des sièges; il adressa même à Louvois un projet de formation, mais qui ne fut mis que plus tard à exécution.

Pendant le cours de cette guerre, Vauban di-

rigea encore quatre sièges, ceux de Mons, de Namur, de Charleroi et d'Ath. Celui de Mons se fit sous les yeux du roi (9 avril 1691) avec succès, et n'offrit d'ailleurs aucune circonstance extraordinaire.

Le siège de Namur, que l'on entreprit l'année suivante (juin 1692), fut un des plus remarquables du règne de Louis XIV; ce monarque y assista, avec une partie de sa cour, ayant Boufflers sous ses ordres: Cohorn, le Vauban des Hollandais, dirigeait la défense. On fit d'abord le siège de la ville, qui ne présenta que des difficultés ordinaires; il n'en fut pas ainsi de la citadelle. Bâtie sur des rochers que baigne la rive droite de la Sambre, elle ne pouvait être attaquée que par les hauteurs situées entre cette rivière et la Meuse, et, de ce côté, en y comprenant le fort Guillaume nouvellement construit par Cohorn, il fallait forcer six enceintes pour s'en rendre maître; le terrain sur lequel on était contraint de conduire les attaques était ou du rocher, recouvert de peu de terre, ou des prairies, marécageuses en quelques endroits. Tous ces obstacles furent surmontés avec une promptitude qui dépassa les espérances; la valeur brillante des troupes, qu'anima plusieurs fois la présence du roi et de son fils, seconda



admirablement les savantes dispositions de Vauban. Une circonstance remarquable donna encore plus d'éclat à ce siège mémorable, et accéléra la reddition de la forteresse. Le fort Guillaume, cerné tout-à-coup pendant que Cohorn s'y trouvait, par une double sape que Vauban conduisit la nuit entre ce fort et la citadelle, succomba bientôt; Cohorn y fut fait prisonnier avec son régiment; Vauban lui offre son logement et sa table, mais Cohorn, sans répondre, détourne les yeux et s'éloigne.

Vauban, comme dans plusieurs des sièges précédens, eut à lutter contre l'opinion des généraux et des troupes, qui pensaient que des actions de vigueur abrégeraient la durée du siège, et même contre les murmures des courtisans, que ce genre de vie fatiguait; mais, soutenu par le roi, il fut inébranlable, et ne conseilla d'actions de vigueur que quand il les jugea utiles. Louis l'admit à sa table pendant le siège, distinction qu'il n'accordait ordinairement qu'à la haute naissance. Tel fut le siège de Namur; il ne coûta que sept jours de tranchée devant la ville, vingt-deux jours devant la citadelle, et les pertes des assiégeans furent beaucoup moindres que celles des assiégés.

Ce fut à la suite de cette campagne que

Louis XIV institua l'ordre de Saint-Louis, « le » premier, dit l'historiographe de cet ordre, « qui ait été uniquement créé pour être la récompense et la marque de la valeur, des services et des talens militaires », et c'est à Vauban que l'on attribue la première idée de cette institution; il fut l'un des sept grands-croix nommés à la création de l'ordre.

A Charleroi (octobre 1693), Vauban déploya le même talent que dans les sièges précédens; ce fut la première fois qu'il attaqua une place qui était son ouvrage.

L'année suivante, il fut envoyé pour commander en Bretagne, afin de mettre en état de défense les ports et les côtes que menaçaient les Anglais; ils osèrent débarquer dans la baie de Camaret (18 juin 1694); Vauban les attaque aussitôt, et tue ou prend tout ce qui était débarqué.

Je ne saurais me dispenser de dire quelques mots du siège de Namur, que fit, en juillet et août 1695, le prince d'Orange ayant Cohorn pour diriger les travaux, et une artillerie beaucoup plus nombreuse que celle dont s'étaient servis les Français au siège de 1692. Au premier siège, la ville avait tenu sept jours de tranchée, la citadelle vingt-deux, les assiégés avaient

perdu près du double des assiégeans ; au second , la ville tint vingt-trois jours , la citadelle trente-trois , et les assiégeans au contraire perdirent plus du double des assiégés. Vauban , avec moins de moyens , et tout en ménageant le sang des hommes , s'empara de la place plus promptement que Cohorn , qui avait consommé beaucoup plus de munitions , multiplié les assauts , et fait verser beaucoup plus de sang. Cette comparaison , sans détruire le mérite de Cohorn , fait ressortir toute la supériorité de Vauban.

Le dernier siège que dirigea Vauban , pendant cette guerre , fut celui d'Ath (mai 1697) , place qu'il avait fait construire dans sa jeunesse ; il y servit sous les ordres de Catinat , dont il fut l'ami. A ce siège , Vauban porta le tir à ricochet à un degré de perfection qui n'a pas été dépassé depuis. Aucun siège n'avait encore coûté aussi peu , et dans aucun la force n'avait eu moins de part , ni l'art davantage ; cinquante soldats seulement furent tués et cent cinquante blessés , quoique la place eût soutenu quatorze jours de tranchée ; un seul ingénieur périt ; sept autres , au nombre desquels se trouvait Vauban , reçurent des blessures. Le nouvel art d'attaquer les places fut dès lors fixé , et n'a éprouvé depuis aucun changement important. Les ingénieurs

citent le siège d'Ath comme un modèle à étudier et à imiter.

La lassitude des puissances belligérantes, qui toutes, et surtout la France, avaient grand besoin de repos, fut la principale cause des traités de paix de Riswick (a), qui rendirent la paix à l'Europe. Louis conserva Strasbourg, mais il perdit ce qu'il possédait sur la rive droite du Rhin, et plusieurs autres places de la Flandre, entre autres Luxembourg.

Vauban, après la paix de Riswick, parcourut les frontières de la France, et indépendamment des travaux qu'il faisait exécuter, rédigea de nombreux projets, non seulement sur des objets relatifs à son art, mais encore sur d'autres matières, lorsqu'il croyait que leur exécution pouvait être utile au commerce, à l'agriculture, au soulagement du peuple ou au développement des richesses de l'état.

En 1699, l'Académie des sciences le nomma l'un de ses membres honoraires, distinction bien due à un homme qui avait fait de si utiles applications des mathématiques à son art.

On commençait à peine à ressentir les bien-

(a) Le traité avec la Hollande fut signé le 20 septembre 1697; celui avec l'Espagne le même jour; celui avec l'Angleterre, le 21 septembre; enfin, celui avec l'empereur, le 30 octobre.

faits de la paix, lorsque la mort de Charles II (1<sup>er</sup> novembre 1700) alluma la guerre de la succession, qui fut longue, sanglante et désastreuse pour la France. Ce fut au commencement de cette guerre que l'on acheva d'abandonner les piques et de leur substituer le fusil à baïonnette, et ce fut Vauban qui décida Louis XIV à prendre cette résolution. Vauban ne fut d'ailleurs pas employé à l'armée pendant les premières années de la guerre, parce que les Français soutinrent plus de sièges qu'ils n'en firent.

Cependant le roi avait fait connaître à Vauban son intention de l'élever à la dignité de maréchal de France, et Vauban l'avait supplié de n'en rien faire, parce qu'il deviendrait alors, disait-il, plus difficile de l'employer, et que ce serait mettre des obstacles à son zèle; le monarque ne fut point arrêté par un si rare désintéressement, et Vauban fut élevé à cette dignité le 2 janvier 1703. Cette même année il fut chargé, sous les ordres du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, de diriger les travaux du siège de Vieux-Brisach, place qu'il avait fortifiée lui-même; ce fut son dernier siège, et malgré son grand âge, on reconnut le Vauban de Luxembourg et de Namur. L'année suivante,

il offrit à ce prince une copie de son traité, encore inédit, de l'attaque des places, ouvrage qui est devenu le guide des ingénieurs.

Le 2 janvier 1705, le roi nomma Vauban chevalier de ses ordres, distinction qu'il n'accordait ordinairement qu'à la haute naissance; ce grand ingénieur se trouva ainsi, après cinquante-quatre ans de glorieux services, avoir obtenu tous les grades, tous les honneurs et toutes les distinctions qui servaient à récompenser le mérite.

Il ne restait alors au duc de Savoie dans le Piémont que Turin et Coni. Louis XIV se décida à faire assiéger Turin, place très-forte, surtout depuis que les fortifications en avaient été perfectionnées par l'exécution des plans de Vauban; elle avait une nombreuse garnison, et sa population était affectionnée au duc de Savoie. Le duc de Vendôme commandait en Italie, et sous ses ordres le duc de La Feuillade, lieutenant-général, commandait en Piémont. Il paraît que la première pensée du roi fut de charger Vauban de ce siège; mais ce n'était plus ce roi jeune, actif, plein de résolution: affaibli par l'âge, cédant à l'influence des personnes qui l'entouraient, il se décida, à la sollicitation de madame de Maintenon et de Chamillard, mi-

nistre de la guerre et des finances , à charger de ce siège La Feuillade, gendre de ce ministre. Le roi désirait d'ailleurs qu'il suivit le plan d'attaque de Vauban ; il demanda donc au maréchal un projet d'attaque, que celui-ci lui remit au commencement de l'été , et que Louis XIV envoya à Vendôme et à La Feuillade ; mais La Feuillade rejeta le projet de Vauban et en proposa un tout différent , ajoutant qu'il prendrait Turin à la Cohorn ; Vendôme partageait son opinion.

On trouve, dans une lettre de Chamillard à La Feuillade, du 26 août 1705, le passage suivant : « M. le maréchal de Vauban avait grande envie » de finir sa carrière par le siège de Turin , si le » roi avait voulu lui donner ce qui est porté » dans son mémoire, et même quelque chose de » moins ; il me l'a dit à moi-même. Il était assez » difficile d'accorder sa proposition avec le per- » sonnage que vous avez à faire et que j'espère » que vous remplirez dignement. » Et dans la réponse de La Feuillade, du 1<sup>er</sup> septembre 1705 : « ..... Ayez confiance en moi ; vous vous en » trouverez mieux, et le roi aussi , que de tous » les ingénieurs du monde. Il y a des gens nés » pour commander , et ces sortes de messieurs- » là sont faits seulement pour exécuter les ordres » qu'on leur donne... » Ces passages mettent au

jour l'intrigue ourdie pour éloigner Vauban, et la présomption de La Feuillade.

Toutefois Chamillard, craignant que son genre n'échouât dans une entreprise si difficile, désirait, et le roi encore plus, qu'il adoptât le plan de Vauban. Il pria donc le maréchal d'écrire directement à La Feuillade pour combattre ses projets; Vauban, qui sacrifiait tout lorsqu'il s'agissait des intérêts de l'état, fit ce que désirait le ministre. « Je vous envoie, mandait Chamillard à La Feuillade, une lettre du maréchal de » Vauban, auquel je communiquai vendredi » celle que vous m'avez écrite du 3 de ce mois, » qui contient votre projet sur la manière dont » vous avez résolu d'attaquer Turin. Vous verrez » qu'il n'est pas d'accord avec vous, et sa lettre » me paraît appuyée de raisons si solides, que » j'ose vous demander par grâce d'y faire de sérieuses réflexions. L'affaire est si importante » pour le roi, que je suis convaincu comme lui » qu'il ne faut rien donner au hasard. » Et en même tems, il écrivait à Vauban : « Je vous » rends mille grâces, monsieur, de la lettre que » vous m'avez envoyée pour M. de La Feuillade. » Je l'ai lue au roi; il m'a paru que votre projet » est entièrement dans son goût. J'ai écrit à » M. de La Feuillade de manière qu'il aura peine



» à ne pas sentir la différence qu'il y a de suivre  
» les règles ou de hasarder des nouveautés qui  
» peuvent être trop dangereuses en pareille oc-  
» casion. Je souhaite qu'il suive vos sages con-  
» seils et que vous ayez tout l'honneur des évé-  
» nemens , qui ne seraient pas moins glorieux  
» pour lui qu'ils seraient utiles pour la France. »

Non-seulement La Feuillade persista dans ses résolutions , mais il combattait le projet de Vauban dans presque toutes les lettres qu'il adressait à Chamillard et au roi ; on trouve la phrase suivante dans celle qu'il écrivit au roi le 30 septembre 1705 : « Enfin , Sire , je prends sur ma » tête la réussite de l'entreprise de Turin... »

Pour donner plus de poids à son opinion , il adressa à Chamillard un mémoire conforme à ses projets, rédigé par le baron de Pallavicini, officier piémontais réfugié , au service de France ; Chamillard l'envoya à Vauban en le priant de lui en dire son sentiment , et Vauban le fit encore. La lettre dans laquelle il combat les opinions de cet officier se termine par des réflexions où il se permet , dit-il , de parler de lui pour la première fois de sa vie, et où il le fait avec tant de simplicité , de noblesse et d'élevation de sentimens, que je me reprocherais de ne pas la citer textuellement.

A Paris, le 16 janvier 1706.

« Après avoir parlé des affaires du roi, par rapport à la lettre de M. Pallavicini et à ce qui est de la portée de mes connaissances, j'ose présumer qu'il me sera permis de parler de moi pour la première fois de ma vie. Je suis présentement dans la soixante-treizième année de mon âge, chargé de cinquante-deux années de service et surchargé de cinquante sièges considérables, et de près de quarante années de voyages et visites continues à l'occasion des places de la frontière, ce qui m'a attiré beaucoup de peines et de fatigues de l'esprit et du corps, car il n'y a eu été ni hiver pour moi. Or, il est impossible que la vie d'un homme qui a soutenu tout cela ne soit fort usée, et c'est ce que je ne sens que trop, notamment depuis que le mauvais rhume qui me tourmente depuis quarante ans s'est accru et devient de jour en jour plus fâcheux par sa continuité; d'ailleurs, la vue me baisse et l'oreille me devient dure; bien que j'aie la tête encore aussi bonne que jamais, je me sens tout bas et fort affaibli par rapport à ce que je me suis vu autrefois. C'est ce qui fait que je n'ose plus me proposer pour des affaires difficiles et de durée qui demandent la présence presque continuelle de ceux qui les conduisent. Je n'ai jamais commandé d'armée en chef, ni comme général, ni comme lieutenant, pas même comme maréchal-de-camp; et hors quelques commandemens particuliers, comme ceux d'Ypres, Dunkerque et la Basse-Bretagne, dont je me suis, Dieu merci, bien tiré, les autres ne valent pas la peine d'être nommés. Tous mes services ont donc roulé sur les sièges et la for-

tification, de quoi, grâces au Seigneur, je suis sorti avec beaucoup d'honneur. Cela étant comme je le dis au pied de la lettre, il faudrait que je fusse insensé si, aussi voisin de l'âge décrépit que je le suis, j'allais encore voler le papillon et rechercher à commander des armées dans des entreprises difficiles et très-épineuses, moi qui n'en ai point d'expérience et qui me sens défaillir au point que je ne pourrais pas souffrir le cheval quatre heures de suite, ni faire une lieue à pied sans me reposer. Il faut donc se contenter de ce que l'on a fait, et du moins ne pas entreprendre choses dans l'exécution desquelles les forces et le savoir-faire, venant à me manquer, pourraient me jeter dans des fautes qui me déshonoreraient, ce qu'à Dieu ne plaise; plutôt la mort cent fois!... Quant à ce qui peut regarder mon ministère touchant la conduite des attaques, je pourrais encore satisfaire bien que mal aux fatigues d'un siège ou deux, si j'étais servi des choses nécessaires et que l'on eût des troupes comme du passé. Mais quand je pense qu'elles ne sont remplies que de jeunes gens sans expérience et de soldats de recrue, presque tous forcés et qui n'ont nulle discipline, je tremble et n'ose me trouver à un siège considérable. D'ailleurs, la dignité dont il a plu au roi de m'honorer m'embarrasse à ne savoir qu'en faire, et en de telles rencontres, je crains le qu'en dira-t-on de mes confrères; de sorte que je ne sais point trop quel parti prendre, ni comment me déterminer. Je dois encore ajouter que je me suis défait de tout mon équipage de guerre il y a quatre ou cinq mois, après l'avoir gardé depuis le commencement de cette guerre jusque-là. Après tout cela, si c'est une nécessité abso-

lue que je marche , je le ferai , au préjudice de tout ce que l'on pourra dire et de tout ce qui pourra en arriver ; le roi me tenant lieu de toutes choses après Dieu , j'exécuterai toujours ce qu'il lui plaira m'ordonner , quand je saurais même y perdre la vie ; et il peut compter que la très-sensible reconnaissance que j'ai de toutes ses bontés ne s'épuisera jamais ; la seule grâce que j'aie à lui demander , est de ménager un peu mon honneur. Je suis bien fâché , monsieur , de vous fatiguer d'une si longue lettre ; mais je n'ai pu la faire plus courte. Je vous l'aurais été porter moi-même si le rhume qui m'accable ne me contraignait à garder la chambre.

» Je suis, etc. »

Les circonstances de la guerre engagèrent le roi à différer encore le siège de Turin , et ce ne fut que le 13 mai 1706 que l'armée française commença à travailler aux lignes de contrevallation et de circonvallation. Le 26 mai on ouvrit la tranchée ; mais les travaux n'avancant que lentement , et Louis XIV concevant des craintes sur le résultat du siège , il manda le maréchal de Vauban , qui était alors en Flandre , pour en conférer avec lui. Le maréchal , après avoir indiqué les vices des attaques , offrit d'aller servir sous La Feuillade comme simple volontaire. « Mais vous » ne pensez pas , dit le roi , combien vos fonctions seraient au dessous de votre dignité ? » — Sire , reprit-il , ma dignité est de servir l'é-

» tat ; je laisserai le bâton de maréchal à la porte,  
» et j'aiderai peut-être La Feuillade à prendre  
» Turin. » Les offres de Vauban ne furent point  
acceptées.

Cependant, après cent cinq jours de tranchée, les Français, par suite de la perte de la bataille que leur livra le prince Eugène (7 septembre 1706) sous les murs de Turin, levèrent précipitamment le siège, abandonnant tout leur matériel, à l'exception de quelques pièces de campagne : ce revers leur fit perdre l'Italie. Il est présumable que si Vauban eût conduit ce siège, que si même on eût suivi ses conseils, on aurait pris Turin ; et jamais l'événement ne fit ressortir avec tant d'éclat un grand mérite que l'on voulait abaisser : mais ce grand homme, qui ne connaissait point l'envie, n'éprouva d'autres sentimens qu'une cruelle affliction.

Peu de tems avant le désastre de Turin, la France avait éprouvé en Flandre le désastre de Ramillies (23 mai 1706), qui aurait pu avoir des conséquences plus funestes encore. Louis XIV, craignant que l'ennemi n'envahît la Flandre maritime, avait envoyé Vauban y commander (12 juin 1706), en lui enjoignant de se jeter dans celle des places de son commandement qui serait assiégée. Vauban rallia les premiers débris de

l'armée que l'on put rassembler , mit les places en état de soutenir un siège, se retrancha derrière l'Yper, et, dans le même tems, fit construire, par douze mille pionniers, un camp retranché sous Dunkerque. Les difficultés que présentaient les places de cette frontière, le nom de Vauban, peut-être, décidèrent sans doute alors Marlborough à changer sa ligne d'opération. Après avoir pris Ostende , il quitta le bassin de l'Yper pour agir dans celui de la Lys. Ce furent le dernier commandement et les derniers travaux qu'exerça et que fit exécuter Vauban ; il fut rappelé à Paris, où le roi voulait le consulter, ainsi que je l'ai dit, sur la marche des travaux du siège de Turin.

L'année suivante, le 13 mars 1707, il mourut d'une fluxion de poitrine, avant que d'avoir atteint sa soixante-quatorzième année. Il n'eut pas la douleur de voir Dunkerque, son chef-d'œuvre, démoli par des mains françaises, sous l'inspection de commissaires anglais.

Le caractère de Vauban se trouve peint dans cet écrit par ses actions, par ses discours, par ses lettres, et je n'ai point négligé d'en faire ressortir les traits lorsqu'ils se présentaient d'une manière saillante et incontestable. J'ajouterai les réflexions suivantes.

La haute fortune de Vauban, la faveur du roi, rien ne put altérer les traits que la simple nature avait gravés en lui. Aucun homme d'état n'eut plus à cœur l'accomplissement de ses devoirs et la prospérité de la France ; sa haute vertu et son rare désintéressement désarmèrent l'envie, et lui conquièrent l'estime, même des hommes les plus disposés à médire ; il fut l'ami de Catinat et de Fénelon. Le duc de Saint-Simon, si avare de louanges, en parle avec un grand éloge, et en a tracé un portrait (a) que je crois devoir reproduire : « Vauban s'appelait Lepres- » tre, petit gentilhomme de Bourgogne, tout » au plus, mais peut-être le plus honnête homme » et le plus vertueux de son siècle, et avec la ré- » putation du plus savant homme dans l'art des » sièges et de la fortification, le plus simple, le » plus vrai, et le plus modeste. C'était un homme » de médiocre taille, assez trapu, qui avait fort » l'air de guerre, mais en même tems un exté- » rieur rustre et grossier, pour ne pas dire bru- » tal et féroce. Il n'était rien moins. Jamais » homme plus doux, plus compatissant, plus

(a) *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon, sur le siècle de Louis XIV et la régence.* Paris, 1829, tome III, page 434. Ce fut en 1703 que le duc de Saint-Simon traça ce portrait, ainsi Vauban avait alors soixante-dix ans.

» obligeant, mais respectueux sans nulle politesse, et le plus avare ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur soi, et donnait tout aux autres. »

Vauban est, jusqu'à ce jour, le plus grand ingénieur des tems modernes; il n'a point inventé un nouveau système de fortification, il a employé, comme ses devanciers, le système bastionné; mais il y a apporté d'utiles et d'importantes modifications, et les ingénieurs le louent de l'art avec lequel il a su, dans les différentes places qu'il a fortifiées, disposer les ouvrages de la manière la plus favorable, en ayant égard aux circonstances du terrain. Son principal titre de gloire, comme ingénieur, est d'avoir donné un grand ascendant à l'attaque sur la défense, en inventant une nouvelle manière d'attaquer les places et d'employer l'artillerie pour cet usage. Il montra aussi dans la direction des travaux des sièges, c'est-à-dire dans l'application de sa méthode, selon les diverses circonstances de la fortification et du terrain, un talent qu'aucun ingénieur n'a égalé depuis. Ses efforts pour rendre à la défense ce qu'il lui avait fait perdre, ont été infructueux, et malgré le mérite de son *Traité de la Défense des places*, auquel il travaillait encore lorsque la mort vint le frapper,



l'attaque a conservé l'ascendant qu'il lui avait fait prendre. Ce changement me paraît d'ailleurs avoir été funeste aux peuples, puisqu'il favorise les invasions.

Je ne louerai pas Vauban, ainsi qu'on l'a fait, de la manière dont sont disposées toutes ces places fortes accumulées sur la frontière du nord de la France; elles ont sans doute été construites sur des points importans, mais la plupart à différentes époques, par différens souverains, et elles n'ont été réunies que successivement à la France; ainsi, aucune pensée d'ensemble n'a présidé à leur construction. Sous Louis XIV, un général d'armée ne s'avancant qu'après s'être emparé des places, on pouvait dire qu'elles couvraient le pays, et l'on n'en pouvait trop avoir sur la frontière; depuis, le système de guerre a éprouvé de tels changemens, que les places n'arrêtent plus l'ennemi : elles ne couvrent que ce qui se trouve sous leur canon. Et comme on ne peut les approvisionner toutes, il en résulte qu'en cas d'invasion, une partie de ces places tombe au pouvoir de l'ennemi, que les autres deviennent inutiles, et que le théâtre de la guerre se trouvant transporté dans l'intérieur du pays, où il n'y en a point, l'accumulation des places fortes sur la frontière devient très-nuisible. Vau-

ban adopterait donc aujourd'hui une tout autre disposition.

Trois grandes pensées occupèrent les loisirs que laissaient à Vauban son service et ses méditations sur son art : la réforme de la constitution militaire de son tems, la navigation intérieure, et la répartition équitable des impôts. Il laissa de nombreux manuscrits, dont aucun, à l'exception de la *Dîme royale*, n'avait été imprimé de son vivant ; on y reconnaît l'homme d'expérience, si différent de celui que les livres seuls ont instruit. Les manuscrits qui se trouvaient dans son hôtel, à Paris, ou dans la citadelle de Lille, furent envoyés au dépôt des plans et papiers du roi, et sont actuellement au dépôt des fortifications ; tout ce qui se trouvait à Bazoches devint le partage de sa famille. Les manuscrits qui échurent à M. le marquis de Mesgrigny d'Aunay, l'un de ses gendres, se trouvent dans la bibliothèque de M. le marquis Le Pelletier de Rosambo, son arrière-petit-fils ; ceux qui échurent à M. le marquis d'Ussé, son autre gendre, sont perdus. Le *Traité de l'Attaque des places*, et celui de la *Défense des places*, ont été publiés depuis sa mort.

---

SUR  
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

---

*Quorum pars fui.*  
ENÉIDE, lib. II.

## SOMMAIRE.

Renommée de l'Ecole Polytechnique. — Création de l'Ecole centrale des Travaux publics , en 1794. — Transformation de l'Ecole des Travaux publics en Ecole Polytechnique. — Organisation , administration et instruction de l'école jusqu'en 1799. — Changemens survenus dans l'enseignement depuis cette époque jusqu'à ce jour. — Esprit de l'enseignement. — Deux années de ma vie (1801 et 1802) passées à l'école. — Quelle utilité j'ai retiré de l'instruction que j'y ai reçue. — Changemens survenus dans l'organisation et dans l'administration de l'école depuis 1799 jusqu'à ce jour. — L'école considérée sous le point de vue politique. — L'école est-elle le moyen le plus efficace de procurer à l'état les sujets les plus distingués et les plus capables , tant pour les services publics qu'elle alimente , que pour le perfectionnement des sciences exactes ?

SUR

## L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

---

L'Ecole Polytechnique jouit d'une renommée si imposante, qu'il est en quelque sorte admis comme article de foi, en France et dans la plupart des pays étrangers, qu'elle est le moyen le plus efficace de procurer à l'état les sujets les plus distingués et les plus capables, tant pour les services publics qu'elle alimente que pour le perfectionnement des sciences exactes.

Je n'ai jamais partagé cette opinion, et souvent j'ai eu occasion de la combattre; souvent aussi on m'a engagé à donner de la publicité à mes raisons; je m'y décide enfin, le croyant utile: ce sera la première fois, je pense, que l'on aura porté l'examen de cette question au tribunal de l'opinion publique.

Je reproduis dans cet écrit des opinions que l'on m'a entendu constamment professer depuis trente-trois ans que je suis sorti de l'Ecole Polytechnique, et pourtant je ne le fais pas sans appréhension, ne me dissimulant pas que beaucoup de personnes les jugeront paradoxales,

Aussi les aurais-je données dans le doute, s'il était possible, quand on discute et que l'on est convaincu, de ne pas prendre le ton affirmatif.

Il faut d'abord que je fasse connaître par quels motifs et comment a été fondée l'Ecole Polytechnique, ainsi que les changemens qui ont été successivement apportés dans son organisation, dans son administration et dans son enseignement ; tout cela sommairement et réduit à ce qu'il est nécessaire d'en savoir pour que l'on puisse assaier son jugement avec connaissance de cause (a).

Avant la révolution française, pour devenir ingénieur des ponts-et-chaussées, ingénieur militaire, ingénieur des mines, ingénieur-géographe, ingénieur-constructeur pour la marine, officier d'artillerie et officier de la marine, il fallait passer par des écoles spéciales (b) où l'on n'était admis que par voie d'examen ; on subissait aussi des examens pour passer de ces écoles dans les divers services publics qu'elles alimentaient. Les écoles spéciales furent plus ou moins désorganisées par suite de la révolution française,

(a) Je puiserai en grande partie ces renseignemens dans l'excellente *Histoire de l'Ecole Polytechnique*, par A. Fourcy.

(b) Il y avait, pour chacun de ces services, une école spéciale ou d'application dans chacune desquelles on recevait l'instruction nécessaire pour remplir les fonctions auxquelles on se destinait.

et, au commencement de 1794, les membres du comité de salut public sentirent vivement combien il pouvait devenir nuisible à l'état et à la cause qu'ils avaient embrassée, de manquer de sujets capables dans ces différentes carrières.

Le comité de salut public s'était entouré d'hommes distingués dans les sciences exactes, la plupart par leurs écrits, et il comptait dans son sein des hommes célèbres aux mêmes titres; ces savans, qui étaient aussi des hommes politiques et qui avaient embrassé avec ardeur les principes de la révolution française, se proposèrent, pour satisfaire aux besoins urgens du moment, de créer à Paris une école destinée tout à la fois à remplacer une partie des anciennes écoles spéciales, à propager les principes démocratiques et à donner une extension extraordinaire à l'étude des sciences auxquelles ils devaient leur célébrité. Ils étaient sans doute stimulés par leurs sentimens patriotiques; mais il est permis de croire qu'ils l'étaient aussi, peut-être même à leur insu, par le désir d'accroître leur influence politique et leur célébrité, car tel est le cœur humain.

Fourcroy, célèbre chimiste, l'un des membres du comité de salut public, fut choisi par ce comité pour présenter à la Convention le pro-

jet de loi relatif à la création de cette nouvelle école que l'on désignait sous le nom d'*Ecole centrale des Travaux publics*. Ce fut peu de jours après la chute de Robespierre qu'il soumit ce projet de loi à la Convention, et indépendamment des considérations tirées de la nature même de son sujet, il sut, avec beaucoup d'adresse, intéresser cette assemblée à la propagation et aux progrès des sciences et des arts en les présentant comme de puissans auxiliaires dans les opérations de la guerre et en prétendant que les *derniers conspirateurs* (les vaincus du 9 thermidor) avaient formé le projet non-seulement « d'anéantir les sciences et les arts pour marcher » à la domination à travers les débris des con- » naissances humaines, et précédés par l'igno- » rance et la superstition, mais encore d'anéan- » tir toutes les choses et tous les hommes utiles » à l'instruction. »

L'Ecole centrale des Travaux publics devait alimenter le corps des ingénieurs militaires, celui des ingénieurs-géographes, celui des ingénieurs des ponts-et-chaussées, celui des ingénieurs des mines, et celui des ingénieurs-constructeurs pour la marine; on se proposait de supprimer entièrement les écoles spéciales de ces différens services, aussitôt « que la nouvelle école aurait pris une



» marche assurée. » L'École des Travaux publics était destinée enfin « à rétablir l'enseignement » des sciences exactes qui avait été suspendu par » les crises de la révolution, » et à en répandre le goût au moyen des élèves qui retourneraient dans leurs foyers, lorsqu'ils n'auraient pu être employés dans les travaux publics. Elle devait être composée de quatre cents élèves, ayant depuis seize jusqu'à vingt ans, admis à cette école à la suite d'examens que l'on pouvait subir dans vingt-deux villes de France, et qui ne roulaient absolument que sur les mathématiques ; on exigeait des candidats la connaissance de l'arithmétique et des élémens d'algèbre et de géométrie.

Les élèves devaient porter une redingote bleue uniforme ; ils ne devaient point être casernés, mais ils devaient passer dans le local de l'école une partie des journées pour s'y livrer à l'étude dans des salles préparées exprès et pour suivre les cours des professeurs ; ils devaient être partagés en trois divisions et leurs études devaient durer pendant trois années. Indépendamment de l'examen d'admission, ils devaient subir trois autres examens, le premier pour passer de la première à la seconde division, le second pour passer de la seconde division à la

troisième, et le dernier pour être admis dans les différens services publics auxquels ils se destinaient : on devait renvoyer dans leurs foyers ceux qui subiraient de mauvais examens.

Dans la première division (première année d'études), on devait enseigner aux élèves la géométrie descriptive, les principes généraux de l'analyse, l'application de l'analyse à la géométrie descriptive, et l'on commençait la physique, la chimie et le dessin ; dans la seconde division, l'application de l'analyse à la mécanique des solides et des fluides, les travaux publics civils, l'architecture, la physique, la chimie et le dessin ; dans la troisième, enfin, l'application de l'analyse au calcul de l'effet des machines, la fortification, la physique, la chimie et le dessin.

Les élèves devaient recevoir des appointemens « parce que, dit le rapporteur, la plupart » des citoyens n'auraient pas les facultés nécessaires pour entretenir leurs enfans à Paris » pendant trois ans, et parce que les élèves » auront obtenu, d'après leur examen, un premier grade dans les travaux publics. »

Les examens d'admission à l'Ecole des Travaux publics ne pouvaient procurer que des élèves ayant seulement les connaissances nécessaires pour suivre les cours de la première division,

et en se conformant rigoureusement aux dispositions proposées, l'école ne pouvait être complètement organisée qu'au bout de deux ans, et n'aurait pu fournir de sujets pour les travaux publics qu'au bout de trois ans. Les auteurs du projet voulaient au contraire qu'elle fût tout d'abord complètement organisée, parce que, disaient-ils, les besoins du service l'exigeaient impérieusement; mais il me paraît probable qu'ils avaient d'autres motifs encore qu'ils ne pouvaient faire valoir, du moins devant une assemblée souveraine : ils voulaient faire jouir immédiatement les hommes qui enseignaient les sciences exactes, des avantages que cette école devait leur procurer, en répandant extraordinairement l'étude de ces sciences et en procurant, aux plus célèbres d'entre eux, des emplois de professeurs dans la capitale (a).

Pour parvenir donc à mettre promptement l'école en activité dans toutes ses parties, « il » a fallu, dit le rapporteur, trouver le moyen » de fonder à la fois toutes les parties de l'ins-

(a) « L'ouverture simultanée des trois degrés de l'enseignement » présentait en outre l'avantage, alors considérable, de procurer » sur-le-champ de l'emploi, et par suite un traitement, à des savans » qui n'auraient pu autrement commencer leur service à l'école que » la seconde et la troisième année. » (A. Fourey, *Histoire de l'École Polytechnique*, page 59.)

» truction , et l'enseignement révolutionnaire a  
» fourni au comité le moyen d'atteindre ce but.  
» Des cours concentrés en quelque sorte , de la  
» durée de trois mois , et donnés en même tems ,  
» renfermeront l'enseignement total de l'école ,  
» formeront une instruction complète , quoique  
» accélérée , et permettront à la fin de ces pre-  
» miers cours de partager les élèves en trois  
» classes , dont chacune suivra sur-le-champ  
» l'étude affectée à chacune des trois années. »

Prétendre qu'on pourrait faire apprendre en trois mois ce qui exigeait trois années d'études opiniâtres , c'était une absurdité ; mais , en traduisant en langage vulgaire le passage que je viens de citer , on voit qu'on se proposait de consacrer trois mois à classer les élèves sous le rapport de l'intelligence , et à reconnaître ceux d'entre eux qui possédaient dans les sciences exactes des connaissances plus étendues que celles qui étaient exigées pour entrer à l'école , afin de les répartir ensuite dans les trois divisions. Il était assurément impossible de se procurer ainsi des sujets ayant assez de connaissances pour suivre tous les cours de la seconde et de la troisième division ; mais , par ce moyen , on parvenait pourtant à les classer par ordre de capacité.

Fourcroy terminait son rapport ainsi qu'il suit : « Le comité doit vous dire que la grandeur de cette école est digne du peuple auquel elle est consacrée; qu'elle sera sans modèle en Europe, qu'elle satisfera doublement, et aux besoins de la république, et à l'instruction générale que le peuple réclame depuis cinq ans; qu'elle répandra de proche en proche, et dans toute la république, le goût si avantageux des sciences exactes, et que c'est enfin un des plus puissans moyens de faire marcher d'un pas égal le perfectionnement des arts utiles et celui de la raison humaine. »

Quel moyen plus puissant de flatter l'amour-propre des membres de la majorité de la Convention, que de ranger les sciences, les arts et les hommes qui les cultivaient au nombre des proscrits qui devaient leur salut à la chute de Robespierre, et de lui présenter l'école projetée sous un aspect si grand et si utile; aussi cette assemblée accepta-t-elle, pour ainsi dire sans discussion, le 28 septembre 1794, la loi qui lui était proposée : mais l'expérience apprit bientôt que l'Ecole des Travaux publics ne pourrait jamais procurer les résultats qu'on en attendait.

La nouvelle école fut établie dans cette partie du Palais-Bourbon où se trouvaient les re-

mises, les écuries, la salle de spectacle et l'orangerie.

Les examens s'ouvrirent le 22 octobre 1794, et quoique les connaissances que l'on exigeait pour être admis à l'Ecole des Travaux publics fussent faciles à acquérir, et que la carrière des travaux publics exemptât de la conscription, avantage immense, puisque, alors, tous les citoyens étaient obligés de servir en personne, on ne parvint à réunir dans la France entière que trois cent soixante-quatorze sujets dont se composa d'abord l'Ecole des Travaux publics; encore ne fut-ce qu'en autorisant les élèves des écoles spéciales à se présenter à cette école (a) et qu'en enjoignant pour un grand nombre de sujets les conditions d'admission imposées par la loi.

Ainsi les examinateurs eurent pour instructions d'admettre, au défaut de candidats ayant les connaissances requises, ceux qui, par leur intelligence, donnaient le plus d'espérances; on reçut des jeunes gens qui avaient moins de seize ans, d'autres qui en avaient plus de vingt, et parmi ces derniers il se trouvait des militaires; on dérogea, en faveur des élèves qui apparte-

(a) Il ne paraît pas singulier que des élèves des écoles spéciales se soient présentés aux examens d'admission de l'Ecole des Travaux publics, si l'on réfléchit que cette dernière école était destinée à remplacer les premières, que l'on s'attendait à voir supprimer.

naient à des familles nobles, à la loi du 16 avril 1794, qui interdisait l'entrée de Paris aux membres de la noblesse ; il paraît enfin que les municipalités ne furent pas très-difficiles pour donner aux candidats des certificats attestant « qu'ils » avaient constamment manifesté l'amour de la » liberté et de l'égalité, et la haine des tyrans. »

Les candidats admis reçurent une indemnité de route pour se rendre à Paris, et il leur fut alloué par an 1,200 francs d'appointemens en assignats, somme équivalente alors à environ 340 francs en numéraire.

Un arrêté des trois comités (a), du 26 novembre 1774, acheva de poser les bases de l'organisation de l'école ; cette organisation fut bientôt terminée, et le 21 décembre 1694 s'ouvrirent les cours révolutionnaires. Je n'hésiterai pas à rapporter quelques dispositions de l'arrêté des comités, car nous assistons à la création de l'*Ecole Polytechnique*, puisque l'Ecole des Travaux publics prit bientôt ce nom sans éprouver d'abord de changemens notables dans ce qui a rapport à l'instruction.

L'école devait être dirigée, tant pour l'instruction que pour l'administration, par un

(a) Le comité de salut public, le comité de surveillance, et le comité d'instruction publique.

conseil composé des professeurs et de leurs adjoints, du directeur, de deux sous-directeurs et d'un secrétaire. Le conseil devait s'occuper non-seulement du mode de l'enseignement, mais encore du perfectionnement des sciences et des arts qui en étaient l'objet ; on sentira combien ces dernières attributions étaient importantes, si l'on considère que les académies avaient été supprimées.

Chacune des divisions devait être partagée en brigades, et chaque brigade devait avoir un chef, choisi parmi les élèves qui avaient terminé leurs trois années d'études. Les chefs de brigades devaient se trouver constamment avec les élèves de leurs brigades, pour lever les difficultés qu'ils ne pourraient surmonter seuls dans le cours de leurs études. On devait désigner pour chefs de brigade, par mesure transitoire, ceux des élèves qui, pendant les cours révolutionnaires, se seraient montrés les plus capables d'en remplir les fonctions.

Aussitôt, donc, que les cours révolutionnaires furent terminés, on répartit les élèves dans les trois divisions; on forma les brigades; les chefs de brigades furent désignés, et l'Ecole des Travaux publics étant entièrement constituée, les cours commencèrent (24 mai 1795).



L'Ecole des Travaux publics ne fut pas plutôt en pleine activité, que l'on reconnut non-seulement son insuffisance pour remplacer les écoles spéciales, ainsi qu'on se l'était proposé, mais l'impossibilité d'atteindre ce résultat, tant que les élèves seraient livrés à des études théoriques qui absorbaient tout le tems que la jeunesse la plus studieuse peut consacrer à l'étude. Lors même qu'il en eût été autrement, il n'aurait pas été possible de loger avec succès dans les mêmes têtes, et d'une manière durable, tout ce qui avait fait jusqu'alors la matière de l'enseignement dans les diverses écoles spéciales.

La destination de l'Ecole des Travaux publics fut donc changée; elle devint une école préparatoire, destinée à alimenter les écoles spéciales que l'on s'empessa de réorganiser ou de perfectionner, loin de songer davantage à les supprimer. Deux lois rendues par la Convention le 1<sup>er</sup> septembre et le 22 octobre 1795, lois sollicitées et préparées par ces mêmes savans qui avaient obtenu la création de l'Ecole des Travaux publics, consacrèrent ces changemens.

La première impose à l'Ecole des Travaux publics le nom d'*Ecole Polytechnique*, augmente le nombre des connaissances mathématiques exigées pour être admis à cette école, complète ou

modifie les dispositions de la loi du 28 septembre 1794, et de l'arrêté des trois comités du 26 novembre 1794.

La seconde contient des dispositions relatives aux écoles spéciales, et règle les rapports entre ces écoles et l'École Polytechnique; elle place cette dernière école dans les attributions du ministre de l'intérieur, et réduit le nombre des élèves à 360; elle réunit le service de l'artillerie, pour les deux tiers des emplois d'officiers seulement (a), aux services que l'école alimentait déjà; elle ajoute, enfin, que l'école est destinée aussi à former des sujets « pour l'exercice libre » des fonctions qui nécessitent des connaissances mathématiques et physiques; elle conserve le système général de l'enseignement, mais elle modifie l'instruction des élèves selon les différens services auxquels ils se destinent.

Tous doivent suivre les cours de la première division, mais ceux qui se destinent au service d'ingénieurs-constructeurs pour la marine ou d'ingénieurs-géographes, doivent se présenter aux examens pour l'école spéciale de ces servi-

(a) Un tiers des emplois d'officiers d'artillerie fut réservé pour les sous-officiers de cette arme; cette répartition des emplois d'officiers entre les élèves de l'École spéciale d'artillerie et les sous-officiers de l'artillerie subsiste toujours, et je la crois utile, parce qu'il en résulte, en tems de guerre, une très-grande émulation entre ces deux classes d'officiers.

ces, après avoir suivi les cours de la première division seulement; ceux qui se destinent au service de l'artillerie et des mines, après avoir suivi les cours des deux premières divisions, et ceux qui se destinent au service du génie militaire et des ponts-et-chaussées, après avoir suivi les cours de la première et de la troisième division. Les élèves qui échouent dans leurs examens peuvent se présenter une seconde fois l'année suivante; aucun ne peut d'ailleurs rester plus de quatre ans à l'école.

Enfin, « à l'avenir, est-il dit dans cette loi, » il ne sera plus admis aux écoles particulières » du génie militaire, des ponts-et-chaussées, » des mines, des géographes, ainsi que de l'ar- » tillerie et des ingénieurs de vaisseaux, que » des jeunes gens ayant passé à l'Ecole Poly- » technique et ayant rempli toutes les condi- » tions prescrites.

» Néanmoins, jusqu'à ce qu'il se trouve assez » d'élèves qui aient satisfait à ces conditions, le » directoire exécutif entretiendra ces différens » services par des élèves, ou choisis suivant » l'ancien mode, ou tirés de l'Ecole Polytechni- » que; à cet effet, il pourra prendre dans cette » école ceux dont il jugerait les services utiles à » la patrie, suivant les circonstances. »

Quelques mois après la promulgation de cette loi, le directoire arrêta que « les examens, suivant l'ancien mode, n'auraient plus lieu, et que les jeunes gens qui se destineraient aux services publics devraient passer par l'Ecole Polytechnique, » et à peu près à la même époque; que l'Ecole Polytechnique fournirait des élèves à l'Ecole des Poudres et Salpêtres et à l'Ecole Aérostatique; mais l'aérostation, branche des services publics d'une nouvelle création, n'eut qu'une existence éphémère.

Il est digne de remarque que, malgré la transformation de l'Ecole des Travaux publics en école préparatoire, sous le nom d'Ecole Polytechnique, l'enseignement resta le même, et que les connaissances en mathématiques, exigées pour être reçu dans la nouvelle école, furent augmentées au point qu'il était plus difficile d'y être admis, qu'auparavant dans les écoles spéciales.

Les élèves de l'Ecole Polytechnique, avant que d'être admis dans les écoles spéciales, subissaient des examens pour constater leurs connaissances dans les sciences qu'on leur avait enseignées, et au nombre de ces sciences se trouvaient les mathématiques transcendantes, à l'étude desquelles ils avaient consacré le plus de

tems. Il semblait ainsi que l'on eût rendu vulgaires ces parties élevées des mathématiques, qui n'avaient été jusqu'alors le partage que d'un bien petit nombre de savans en Europe, et pour l'étude desquelles on avait cru jusqu'alors, et je partage cette opinion, qu'il fallait être doué d'un génie particulier : on chargeait la mémoire des élèves, beaucoup plus qu'on n'enrichissait leur intelligence.

Ainsi, l'instruction que l'on donnait aux élèves était une instruction supplémentaire, intercalée entre celle qui était exigée avant la création de l'Ecole Polytechnique, pour être admis dans les écoles spéciales, et l'instruction que l'on recevait dans ces dernières écoles.

Pendant les premières années qui suivirent la création de l'Ecole Polytechnique, cette école éprouva quelques changemens importans relatifs à son organisation, à son administration et à l'instruction qu'y recevaient les élèves.

Les fonctions attribuées au directeur devinrent plus nombreuses et plus importantes, les deux sous-directeurs furent remplacés par des administrateurs.

Le nombre des élèves, réduit d'abord à 200, reporté à 250, fut définitivement fixé à 300 ; il fut alloué à chaque élève 360 francs d'appointe-

mens par an , et l'on donnait un supplément à ceux qui déclaraient en avoir absolument besoin.

Le cours d'études des élèves fut réduit à deux années , et par une conséquence nécessaire , il n'y eut plus que deux divisions entre lesquelles on répartit tous les cours qui étaient répartis auparavant entre les trois divisions.

Les élèves qui avaient manqué leurs examens à la fin des cours de chaque division pouvaient concourir une seconde fois l'année suivante , mais jamais rester plus de trois ans à l'école.

Pendant les premières années de l'école , les élèves ne déclaraient le service auquel ils se destinaient , que lorsqu'ils subissaient l'examen pour passer dans les écoles spéciales , et ceux d'entre eux qui le désiraient rentraient dans leurs foyers ; on considérait ces derniers comme destinés à répandre le goût de l'étude des sciences exactes. Depuis , ces dispositions furent changées (1798) : chaque candidat qui se présentait pour être admis à l'école dut déclarer à l'examineur le service public pour lequel il se destinait , et l'ordre dans lequel il préférerait s'attacher aux divers services qu'alimentait l'école , s'il n'y avait pas de places dans celui qu'il demandait ; on distribuait les emplois à donner selon les rangs d'admission.

Le célèbre Lagrange fit quelques leçons d'analyse, destinées au perfectionnement des sciences mathématiques ; elles n'étaient point obligatoires. On commença des cours de zootechnie (connaissance de la structure et de la force des animaux), de salubrité publique, d'anatomie comparée, d'histoire naturelle, et l'on projetait des cours de botanique et de bibliographie, les professeurs furent même nommés ; il fallut bientôt abandonner ces cours et renoncer à accroître l'instruction que l'on donnait aux élèves : le tems manquait, et l'organisation humaine ne permet pas d'enseigner à la jeunesse, en aussi peu de tems, une aussi grande masse de connaissances ; on peut même affirmer qu'à cet égard on avait dépassé les bornes, puisque la santé de beaucoup d'élèves en était altérée, ainsi que le témoignait assez la pâleur de leur teint.

Les hommes qui président à la création d'un établissement tel que l'Ecole Polytechnique, doivent examiner avec le soin le plus consciencieux si les cours que l'on propose d'établir sont réellement utiles aux élèves, pour les carrières auxquelles ils se destinent, et si l'on n'a pas plutôt pour but l'intérêt des professeurs que celui des élèves.

Je rapporterai, à l'appui de ces réflexions,

les représentations adressées par le conseil de l'école au ministre de l'intérieur, qui avait créé, sans le consulter, un cours de bibliographie et nommé le professeur chargé de faire ce cours. Le conseil déclara qu'un cours de bibliographie ne pouvait s'établir sans renverser le plan d'enseignement, et qu'il fallait au contraire tâcher « d'alléger les études des élèves, dont tous les » momens étaient tellement remplis, que c'était » avec la plus grande difficulté que l'on parvient » draît à leur donner quelques leçons d'histoire » naturelle. » Ces représentations étaient fondées, sans doute, mais on pouvait repousser par le même motif le projet de donner aux élèves des leçons d'histoire naturelle.

En opposition avec la loi et avec l'arrêté qui investissait l'Ecole Polytechnique du droit de fournir exclusivement des élèves aux écoles spéciales, on continua à en recevoir encore directement pour l'Ecole spéciale d'artillerie de Châlons, et cela malgré les plaintes du conseil de l'Ecole Polytechnique et des hommes influens qui s'intéressaient à la prospérité de cet établissement. C'était effectivement une question d'existence pour cette école, car elle se serait bientôt trouvée sans élèves, si les écoles spéciales avaient pu en recevoir directement, en se contentant



d'exiger des candidats , ainsi que cela se pratiquait pour l'Ecole spéciale d'artillerie, des connaissances que l'on jugeait suffisantes , quoique moins étendues que celles qu'il fallait posséder pour être admis à l'Ecole Polytechnique.

L'Ecole spéciale d'artillerie reçut encore directement des élèves en avril 1799 (a), mais ce fut pour la dernière fois; quelques-uns d'entre eux s'étaient présentés auparavant à l'Ecole Polytechnique et n'avaient pu y être admis, ce qui leur fut très-avantageux puisqu'il en résulta qu'ils entrèrent dans l'artillerie au moins deux années plus tôt que s'ils étaient passés d'abord par l'Ecole Polytechnique. Ils furent successivement dans l'arme de l'artillerie les anciens et les supérieurs des élèves de cette époque qui , plus instruits qu'eux , avaient été admis à l'Ecole Polytechnique , et l'on n'a pas remarqué qu'ils leur aient été inférieurs dans le cours de leur carrière militaire.

La nouvelle loi d'organisation de l'Ecole Polytechnique , qui fut publiée le 16 décembre 1799, peu après le 18 brumaire , Laplace étant minis-

(a) On n'exigea d'algèbre des candidats qui furent admis alors , que jusqu'aux équations du second degré , d'où il résulta que l'on donna dans l'artillerie le nom de *promotion du second degré* à cette promotion.

tre de l'intérieur, créa un *conseil de perfectionnement* (a) qui se réunissait tous les ans pendant un mois, et qui était chargé de proposer les modifications qu'il lui semblerait utile d'apporter, non-seulement au système des études, mais même à l'organisation et à l'administration de l'école. On enleva ainsi au conseil de l'école ses principales attributions; ce conseil avait d'ailleurs cessé d'être un corps académique, par suite de la création de l'Institut national (25 octobre 1795), où ses membres les plus célèbres furent les premiers admis dans la classe des sciences physiques et mathématiques.

Les connaissances que l'on exigeait des candidats qui se présentaient pour être admis à l'École Polytechnique, et l'instruction que l'on donnait aux élèves de cette école (b), semblaient être

(a) Le conseil de perfectionnement fut d'abord composé du directeur de l'école, de quatre membres du conseil de l'école, des deux examinateurs de mathématiques, des deux examinateurs pour la géométrie descriptive, la physique et la chimie, de trois membres de l'Institut national, pris dans la classe des sciences mathématiques et physiques, et des officiers généraux ou agens supérieurs des services publics, qui devaient être présens aux examens de sortie. Le conseil de perfectionnement éprouva plusieurs fois depuis de légères modifications dans sa composition et dans ses attributions.

(b) On enseignait alors aux élèves de la première division (première année d'études) l'analyse, la géométrie descriptive, l'application de l'analyse à la géométrie descriptive, les élémens des machines, la physique, la chimie, le dessin topographique et le dessin

alors (1799) fixées d'une manière définitive ; néanmoins, excepté en ce qui concerne les mathématiques, on fit encore depuis cette époque jusqu'à ce jour des changemens qui ne furent pas sans importance, et l'on ajouta de nouveaux services publics à ceux auxquels elle fournissait déjà des sujets ; enfin, la constitution de l'Ecole Polytechnique subit des changemens très-importans pendant le même laps de tems : je me réserve d'en parler lorsque j'examinerai cette institution sous le rapport politique. Presque tous ces divers changemens furent effectués sous le consulat et pendant les premières années de l'empire. Commençons par énumérer ceux qui étaient relatifs à l'instruction.

Peu après l'avènement de Buonaparte au consulat (1801), on astreignit les candidats à écrire sous la dictée de l'examineur quelques phrases pour constater qu'ils savaient écrire lisiblement et correctement leur langue ; puis (1804) on exigea qu'ils fissent l'analyse de ces phrases, et enfin, à dater de 1807, qu'ils pussent traduire un auteur latin en prose de la force de ceux que

de la figure ; à ceux de la seconde division : l'analyse, la mécanique, la fortification, les travaux publics civils, les travaux des mines, l'architecture, la physique, la chimie, le dessin de la figure et le dessin du paysage.

l'on explique en seconde et en troisième; on ajouta aussi au programme d'admission quelques notions de dessin.

Les professeurs d'analyse donnèrent, sur quelques parties des mathématiques transcendentes, des leçons qui n'étaient pas obligatoires, et sur lesquelles les examinateurs questionnaient pourtant ceux des élèves qui leur déclaraient avoir suivi ces leçons.

Le cours de *Statique chimique*, ou *Chimie transcendante*, que faisait Bertholet, disparut de l'enseignement en 1806.

Les cours de fortification, de travaux publics civils et des mines, que l'on considérait comme des applications de la géométrie descriptive, et qui empiétaient évidemment sur les travaux des Ecoles spéciales de l'artillerie, du génie, des ponts-et-chaussées et des mines; ces trois cours, dont chacun n'était d'ailleurs utile qu'à une partie des élèves, après avoir subi d'abord des retranchemens, furent enfin successivement supprimés, à l'exception, toutefois, du cours d'architecture, qui subsiste encore : en 1814, il n'en restait plus de traces.

Les lacunes laissées par ces suppressions étaient aussitôt remplies; on donna plus d'extension à l'étude des mathématiques transcendentes et à

celle de la géométrie descriptive pure ; on établit successivement des cours de grammaire et de belles-lettres , de dessin topographique , d'art militaire , de machines , de géodésie et d'arithmétique sociale.

Le cours d'art militaire fut supprimé au bout de quelques années d'existence , et celui de grammaire et belles-lettres fut remplacé par un cours d'histoire et belles-lettres. Enfin , la dernière ordonnance , relative à l'organisation de l'Ecole Polytechnique (30 octobre 1832) , règle ainsi qu'il suit l'enseignement donné aux élèves par vingt-huit professeurs et répétiteurs :

Cours d'analyse ;

Cours de mécanique ;

Cours d'analyse appliquée à la géométrie descriptive ;

Cours de géométrie descriptive et ses applications ;

Cours de géodésie , topographie et machines ;

Cours d'arithmétique sociale ;

Cours de physique ;

Cours de chimie et manipulations ;

Cours d'architecture ;

Cours de composition française ;

Cours de langues allemande et anglaise ;

Exercices sur le dessin géométrique , le lavis ,

le dessin topographique, le dessin de la figure et du paysage au crayon et au lavis.

Aujourd'hui, d'après les programmes de l'enseignement de l'École, arrêtés par le conseil de perfectionnement pour l'année scolaire 1834-1835, les cours que doivent suivre les élèves sont les suivans :

- Cours d'analyse (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années);
- Cours de mécanique (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années);
- Cours de géométrie descriptive et ses applications (1<sup>re</sup> année);
- Cours d'analyse appliquée à la géométrie des trois dimensions (1<sup>re</sup> année);
- Cours de machines (2<sup>e</sup> année);
- Cours de géodésie (2<sup>e</sup> année);
- Cours élémentaire de calcul des probabilités (2<sup>e</sup> année);
- Cours de physique (1<sup>re</sup> année);
- Cours de chimie et de manipulations (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années);
- Cours d'architecture (2<sup>e</sup> année);
- Cours de composition française (1<sup>re</sup> année);
- Cours de langue allemande (2<sup>e</sup> année);
- Dessin topographique (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années);
- Dessin de la figure et du paysage (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années).

A quoi il faut ajouter douze ou quinze leçons

d'anatomie et de physiologie données aux heures des récréations, et qui ne sont point obligatoires.

Le nombre des services publics qu'alimentait l'Ecole Polytechnique s'accrut encore successivement, ainsi que je l'ai dit ; elle fournit des sujets pour la marine, l'artillerie de marine, l'état-major et l'infanterie, mais pas exclusivement et par exception seulement pour ce dernier service.

L'ordonnance citée précédemment s'explique ainsi qu'il suit sur le but de cette école :

« L'Ecole Polytechnique est spécialement destinée à former des élèves pour les services :

» De l'artillerie de terre et de mer,

» Du génie militaire et du génie maritime,

» De la marine royale et des ingénieurs hydrographes,

» Des ponts-et-chaussées et des mines,

» Des poudres et salpêtres,

» Du corps royal d'état-major (partie de géométrie) (a),

» Enfin pour les autres services publics qui exigeraient des connaissances étendues dans les sciences physiques et mathématiques, telles que l'enseignement même de ces sciences. »

Je reproduirai, pour compléter ce qu'il y a

(a) Ce sont les ingénieurs-géographes.

à dire sur ce sujet, un tableau qui se trouve dans l'*Annuaire de l'École Polytechnique pour l'année 1835*; il fait connaître combien de sujets cette école a fournis, depuis sa fondation, pour les différens services publics qu'elle alimente en totalité ou en partie.

TABLEAU présentant le nombre d'élèves de l'École Polytechnique admis dans les services publics depuis la création de cette école jusqu'en 1834 inclusivement.

DÉSIGNATION DES SERVICES.	Antérieure- ment à 1834.	En 1834.	TOTAL.
Artillerie de mer. . . . .	38	3	41
Artillerie de terre. . . . .	1,148	71	1,219
Etat-major. . . . .	11	3	14
Génie maritime. . . . .	86	2	88
Génie militaire. . . . .	563	40	603
Ingénieurs géographes. . . . .	95	»	95
Ingénieurs hydrographes. . . . .	3	»	3
Marine royale. . . . .	49	4	53
Mines. . . . .	76	2	78
Ponts-et-chaussées. . . . .	402	20	422
Poudres et salpêtres. . . . .	13	1	14
Administration des tabacs. . . . .	1	1	2
Troupe de ligne. . . . .	112	»	112
TOTAUX. . . . .	2,597	147	2,744

Je dois ajouter que l'enseignement, dans les diverses écoles spéciales, subit aussi quelques changemens lorsque ceux qui avaient été faits dans l'enseignement de l'École Polytechnique le rendaient nécessaire.

Après avoir examiné l'École Polytechnique depuis sa fondation jusqu'à ce jour, en ce qui



concerne son organisation , son administration , l'instruction exigée pour y être admis , et celle que recevaient ses élèves , il me paraît indispensable d'ajouter quelques détails sur la manière dont on y exécutait ce qui était relatif à l'instruction , car c'est particulièrement sur de telles matières qu'on peut , selon l'esprit dans lequel sont exécutés les réglemens , obtenir des résultats très-différens les uns des autres.

Ayant été élève de l'Ecole Polytechnique pendant les années 1801 et 1802 , je n'aurai guère besoin que de rappeler mes souvenirs.

On a vu qu'on exigeait plus de connaissances mathématiques pour être admis à l'Ecole Polytechnique , qu'on n'en exigeait auparavant pour l'être dans les écoles spéciales ; cette plus grande difficulté d'admission était encore augmentée par la proscription de fait d'un auteur si généralement suivi jusqu'alors , qu'on se contentait d'indiquer aux candidats le nombre de ses livres sur lesquels ils devaient répondre , auteur d'une clarté et d'une pureté de style qui n'a pu être égalée et qui l'a rendu le meilleur modèle à imiter pour ceux qui veulent écrire sur les mathématiques. Un tel éloge désigne suffisamment Bezout ; il n'était pas proscrit par les programmes , mais il l'était de fait par les examinateurs ,

puisqu'un nul candidat n'aurait été admis s'il eût donné les méthodes de Bezout.

On prétendait que ses démonstrations, particulièrement en géométrie, n'étaient pas assez rigoureuses ; on le blâmait, autant qu'il puisse m'en souvenir, d'employer les *infinitement petits*, et dans le calcul différentiel on peut difficilement s'en passer. En définitive, les nouvelles méthodes, plus rigoureuses peut-être, ce qui pouvait causer une satisfaction stérile, conduisaient plus longuement et plus difficilement aux mêmes résultats. Si donc on n'eût pas proscrit Bezout, ces nouvelles méthodes et les ouvrages où elles étaient consignées n'auraient guère été connus que de quelques savans ; cet état de choses, comme on le pense bien, subsiste encore ; Bezout est toujours à l'index.

Ce n'en est pas moins l'auteur que je conseillerais aux jeunes gens qui ne se destinent point à l'Ecole Polytechnique, mais qui veulent pourtant apprendre ce qu'il est nécessaire de savoir de mathématiques pour compléter leurs études.

Je note en passant que les candidats admis à l'Ecole Polytechnique l'ont toujours été par suite d'un seul examen oral d'environ une heure ; on conçoit combien un procédé aussi expéditif doit

entraîner d'erreurs dans leur classement par ordre de mérite.

J'ai fait connaître successivement les changemens survenus dans l'enseignement de l'école, en ce qui concerne les cours que suivaient les élèves, mais je n'ai parlé ni du nombre de leçons consacré à chaque cours, ni de la manière dont le tems était distribué entre les diverses parties de l'enseignement.

Il y eut beaucoup de variations à cet égard dans les premières années de l'école; chaque professeur voulait donner de l'extension à son cours et obtenir que l'on augmentât le tems que les élèves consacraient à l'étude de ce qu'il enseignait; la création du conseil de perfectionnement atténua ces abus, dont les élèves, surchargés de travaux, étaient les victimes. Ce fut d'ailleurs à l'étude des mathématiques transcendantes que les élèves durent toujours consacrer le plus de tems, et ensuite à cette partie de la géométrie descriptive, qui est purement spéculative.

Fourcroy, professeur de chimie à l'Ecole Polytechnique, adressa, en 1802, une réclamation au conseil de perfectionnement, relativement à cette faveur accordée à l'enseignement des mathématiques, et quoiqu'il fût alors direc-

teur de l'instruction publique, on n'y fit pas droit. « Les mathématiques, écrivait-il à ce » conseil, ne devraient pas, malgré leur impor- » tance, occuper les élèves pendant les deux » tiers de leur tems. Le tiers qui leur reste pour » les autres sciences, et surtout pour la physique » et la chimie, est insuffisant pour leur en ap- » prendre même les élémens..... Le but de l'an- » cienne école, ajoute-t-il plus loin, n'est plus » rempli, on sacrifie trop de choses aux mathé- » matiques, et il est à craindre que l'opinion ne » continue à regarder celles-ci comme le véri- » table objet des études de l'école. » Il termine sa lettre par en demander l'insertion dans les registres du conseil, « afin, dit-il, qu'elle puisse » me servir quelque jour à prouver que j'ai » réclamé contre cet arrangement, qui ne me » paraît pas aussi avantageux qu'il aurait pu » l'être à l'avancement des élèves et aux notions » qu'ils doivent acquérir de l'utilité respective » des sciences qu'on leur enseigne. »

De mon tems (1801 et 1802), les élèves déclaraient, avant de subir leur examen d'admission (*a*), à quelle partie des services publics ils se

(*a*) On exigeait alors, pour être admis à l'Ecole Polytechnique : 1° l'arithmétique ; 2° l'algèbre, y compris la composition des équations et le binôme de Newton ; 3° la géométrie élémentaire, y compris

destinaient, et l'ordre dans lequel ils préféraient s'attacher à l'un de ces services, s'il n'y avait pas de places dans celui qu'ils demandaient. Mais comme la plupart des candidats demandaient les services civils, pour lesquels il y avait beaucoup moins d'emplois que pour l'artillerie et le génie militaire, il en résultait que la plupart des élèves désignés pour suivre ces deux carrières ne les prenaient que comme un pis-aller. Quant à moi, des exemples de famille me faisant préférer la carrière des armes, je demandai l'artillerie.

Les élèves étaient astreints à porter une redingote uniforme bleue, garnie de boutons en cuivre, autour desquels était écrit : *Ecole Polytechnique* ; ils se procuraient les autres parties de l'habillement à leur choix. Ils entraient à l'école à huit heures du matin, en sortaient à deux heures, et y rentraient à cinq heures, pour en sortir à huit heures du soir. On faisait deux appels par jour, l'un à huit heures du matin, l'autre à cinq heures du soir.

A la fin de chaque année scolaire, les élèves subissaient des examens à la suite desquels ils étaient classés par ordre de mérite; plus tard on

pris la trigonométrie et l'usage des tables de logarithmes; 4° les propriétés principales des sections coniques; 5° la mécanique statique.

fit entrer dans la balance, pour faire ce classement, les notes que l'on avait prises dans le courant de l'année sur les travaux de chacun d'eux.

C'était l'examen sur les mathématiques (a) qui décidait seul de leur sort; s'il était bon, ils avaient la certitude de sortir de la division dont ils venaient de suivre les cours, quels que fussent leurs autres examens; s'il était décidément mauvais, ils échouaient, lors même que tous leurs autres examens eussent été bons, et ils devaient ou rester encore une année dans la division dont ils venaient de suivre les cours, ou quitter l'école s'ils avaient déjà suivi pendant deux années les cours de l'une des deux divisions. Les examens sur les autres parties de l'enseignement entraient seulement dans la balance pour leur faire obtenir un rang plus ou moins

(a) On faisait alors à l'École Polytechnique les cours suivans : 1° en mathématiques transcendantes des cours d'analyse, comprenant le calcul différentiel et le calcul intégral, de mécanique et d'hydrodynamique, d'application de l'analyse à la géométrie descriptive; 2° des cours de géométrie descriptive avec ses applications à la coupe des pierres, à la charpente, aux ombres, à la perspective, à la géométrie, au lavis, à la géographie et à la gnomonique; 3° des cours de fortification, des travaux publics, d'architecture et des mines, considérés tous les quatre comme des applications de la géométrie descriptive; 4° des cours d'éléments de chimie, de chimie appliquée aux arts, de chimie expérimentale et de manipulations, et enfin des cours de physique.

favorable , et c'était l'examen sur la géométrie descriptive dont on tenait le plus de compte.

Il résultait de cet état de choses que la plupart des élèves consacraient la plus grande partie de leur tems à l'étude des mathématiques , se tenaient au courant de la géométrie descriptive et en faisaient exactement les épures , et qu'ils négligeaient tout le reste. Ce fut aussi ce que je fis , malgré l'ennui et la fatigue que me causait cette étude opiniâtre des mathématiques ; mais il y avait nécessité , ma capacité pour le travail ne me permettant pas de consacrer une partie de mes nuits à l'étude , ainsi que le faisaient beaucoup d'élèves ; je suivis même des leçons du *calcul des variations* et du *calcul aux différences finies* , qui n'étaient point obligatoires.

Les résultats furent tels que je pouvais le désirer : je ne restai qu'une année dans chacune des divisions , et mes examens me procurèrent un fort bon rang pour passer de la première division à la seconde , et de la seconde à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie. Depuis cette époque , l'examen des mathématiques a perdu un peu de l'influence décisive qu'il exerçait alors sur le sort des élèves ; néanmoins , c'est encore le plus important de beaucoup.

Quoique les élèves demeurassent en ville , ils

se rendaient dans les salles de l'école aux heures indiquées , avec une grande exactitude , et s'y livraient à l'étude avec beaucoup de zèle ; la plupart travaillaient aussi chez eux le matin , pendant une partie de la soirée et souvent de la nuit : il y avait sans doute quelques exceptions , mais elles étaient rares.

Un mois avant que de commencer les examens , l'enseignement cessait , et les élèves employaient ce tems à repasser tout ce qui leur avait été enseigné. On les autorisait alors à quitter leurs salles d'études pour se placer dans des lieux isolés , où ils éprouvaient moins de distraction : ils s'établissaient dans les amphithéâtres destinés aux cours , dans les salles de manipulation ; dans les greniers , sous les escaliers , etc. , et quelques-uns restaient dans les salles d'étude.

C'était alors qu'ils se livraient le plus opiniâtrément à l'étude ; aussi , à cette époque des examens , avaient-ils un aspect tout-à-fait maladif , et plusieurs d'entre eux , par raison de santé , se trouvaient hors d'état de les subir. Ce fait se trouve constaté dans un rapport du directeur de l'Ecole , adressé en 1801 au conseil de perfectionnement : « Les maladies , dit-il , se sont multipliées sur la fin de l'année , et l'excès du travail , aux approches des examens , a ôté à un



» très-grand nombre la faculté de les subir à  
» leur avantage. »

Pour que ces jeunes élèves, libres dans une capitale qui offre tant de sujets de distraction, se livrassent à l'étude avec cette opiniâtreté et cette persévérance, il fallait qu'ils fussent excités par de puissans motifs.

Tous se proposaient d'éviter de servir comme soldats, ainsi que tous les Français y étaient alors contraints, et presque tous voulaient se créer une carrière. On conçoit avec quelle ardeur des jeunes gens dont les familles n'avaient aucune fortune, ou n'en avaient qu'une médiocre, et c'était alors le plus grand nombre, dont quelques-uns même appartenaient aux dernières classes de la société; on conçoit, dis-je, avec quelle ardeur ils embrassaient cet avenir qui leur promettait une existence assurée avec des chances d'accroissement de fortune et un rang honorable dans la société. A ces puissans motifs il faut ajouter la crainte de prolonger ce supplice inoui, auquel les condamnait la nécessité de se livrer à des travaux au dessus de leurs forces.

J'ose le dire, les deux années que j'ai passées à l'Ecole Polytechnique m'ont laissé, sous ce rapport, de pénibles souvenirs.

Je me rappelle à ce sujet qu'ayant été le seul élève de l'Ecole qui ne voulût pas signer une

adresse des élèves au premier consul, adresse sollicitée par les chefs de l'Ecole, il en résulta pour moi de vifs désagréments.

Le premier consul menaçait alors l'Angleterre d'une descente, et n'ayant pas assez d'ingénieurs-constructeurs de vaisseaux pour diriger la construction de cette grande quantité de péniches et de bateaux plats qui lui étaient nécessaires pour exécuter cette entreprise, il ordonna d'employer à cette construction trente élèves de l'école choisis parmi ceux qui se trouvaient dans la seconde division, en les prenant par la tête de chacune des listes que l'on établissait par ordre de mérite pour chaque service. Ces trente élèves non-seulement furent dispensés, après ce service extraordinaire, de subir leurs examens pour être admis dans les écoles spéciales des services publics auxquels ils se destinaient, mais il fut décidé qu'ils seraient placés dans ces écoles à la tête des promotions de leurs services respectifs. Quinze de ces trente élèves furent pris parmi ceux qui se destinaient à l'artillerie, et quoique je fusse le quatrième, on passa mon tour parce que j'avais refusé de signer l'adresse dont j'ai parlé plus haut; il en fut de même pour le tour du premier de la promotion, auquel on reprochait d'avoir négligé de se tenir au courant de ses travaux.

Par suite du chagrin que me causa ce passe-

droit, de la fatigue des travaux de la fin de l'année, et de la crainte d'être renvoyé de l'école, ma santé se trouva altérée, peu avant mes examens, de manière à me faire craindre de ne pouvoir les subir. J'éprouvais particulièrement des étourdissemens et des maux de tête; on me conseilla de combattre ce malaise en essayant de me distraire. J'errai donc à pied dans les environs de Paris, et je pus ensuite subir mes examens; le résultat en fut heureux, puisque je fus classé le troisième d'une promotion qui était encore de plus de cinquante élèves.

Il est sans doute dans l'esprit de la loi que de jeunes élèves qui n'ont pas encore atteint leur majorité ne puissent se permettre aucune manifestation qui ait rapport à la politique; mais il serait à désirer qu'elle s'expliquât formellement à cet égard, afin que leurs chefs, par intérêt ou par crainte, ne se permissent jamais de solliciter d'eux de telles démarches.

J'ai raconté ce que j'ai vu et éprouvé pendant les deux années que j'ai passées à l'Ecole Polytechnique pour faire connaître dans quel esprit étaient exécutés les réglemens relatifs à l'instruction; j'ajouterai quelques détails et quelques réflexions sur les causes des progrès, réels ou fictifs, des élèves dans les mathématiques trans-

cendantes et sur l'utilité qu'ils devaient tirer de cet enseignement dans l'exercice des fonctions auxquelles ils se destinaient, toujours en m'appuyant sur ce que j'ai vu, sur ce que j'ai éprouvé et sur ce que j'ai recueilli dans mes conversations avec plusieurs de mes anciens camarades : je le crois utile pour motiver une partie des réflexions par lesquelles je terminerai cet écrit.

Nous avons vu qu'à la formation de l'Ecole des Travaux publics, qui fut bientôt transformée en Ecole Polytechnique, on avait choisi pour remplir les emplois de professeurs les hommes qui avaient le plus de célébrité dans les diverses sciences qui étaient l'objet des cours ; on a constamment suivi la même marche jusqu'à ce jour, du moins en ce qui concerne les sciences exactes, et l'usage s'est établi que le plus célèbre a en quelque sorte droit à un emploi de professeur à l'Ecole Polytechnique. Cela est sans doute dans l'intérêt de la célébrité de l'école et dans l'intérêt des sciences, mais cela n'est pas toujours dans l'intérêt des élèves, car on peut être et le plus célèbre dans une science et un très-mauvais professeur ; on en pourrait citer beaucoup d'exemples, il n'en manquait pas pendant que j'étais à l'école.

Je dois pourtant ajouter qu'en ce qui concer-

nait les mathématiques, il n'y avait pour ainsi dire aucun inconvénient à avoir de mauvais professeurs, mais qu'il n'en était pas ainsi relativement aux autres sciences, et la raison, c'est que les leçons orales de mathématiques ne profitaient à presque personne; il suffisait, en effet, sur des matières aussi ardues, où tout se tenait comme les anneaux d'une chaîne, qu'on cessât un instant de comprendre le professeur pour que tout ce qui suivait devînt inintelligible. Pour mon compte, les leçons de mathématiques de l'école m'ont toujours été complètement inutiles; il était pourtant possible que quelques esprits plus pénétrants profitassent de ces leçons, mais c'était, assurément, le plus petit nombre.

On n'apprenait les mathématiques qu'en palissant sur les livres, et lorsqu'enfin on ne pouvait parvenir à comprendre un passage, on avait recours au chef de brigade, ou à ceux des élèves de la brigade qui redoublaient l'année, s'il s'en trouvait; ces derniers étaient généralement moins capables que ceux qui les consultaient, mais ils avaient la tradition des passages difficiles. Quelquefois, aussi, l'on se consultait les uns les autres, car vous aviez compris un passage sur lequel votre camarade venait vous consulter, et lui en comprenait un autre que vous n'a-

viez pu comprendre : c'était une sorte d'enseignement mutuel volontaire. En définitive , on finissait par comprendre ou par croire que l'on comprenait , et par apprendre jusqu'aux réponses aux objections.

Toutefois , c'était avec mesure que l'on demandait des éclaircissemens aux chefs de brigade et à ses camarades , dans la crainte d'être importun ; l'amour-propre aurait d'ailleurs été blessé de recourir trop souvent à de tels secours , et ce n'était ordinairement , ainsi que je l'ai dit , qu'après avoir pâli sur ses livres qu'on s'y décidait.

La géométrie descriptive présentait moins de difficultés , aussi ai-je souvent profité aux leçons de géométrie descriptive de Monge , qui , d'ailleurs , n'était pas un professeur ordinaire. Je me souviens qu'après avoir expliqué sur le tableau le point le plus difficile d'une épure , il se retournait ordinairement , et fixait sur son auditoire ses yeux perçans recouverts d'un sourcil épais , pour tâcher de deviner si on l'avait compris ; s'il s'apercevait que non , « je vois , disait-il , que je n'ai pas été compris , » et il recommençait son explication avec de nouveaux développemens : je l'ai vu répéter ainsi jusqu'à trois fois la même explication. Voilà comment on

professe ces sortes de sciences, au lieu de débiter sa leçon tout d'une haleine pour avoir plus tôt fini, comme un écolier une leçon de catéchisme.

Quoique les leçons de géométrie descriptive fussent plus fructueuses que celles de mathématiques transcendantes, c'était pourtant encore au moyen de cette sorte d'enseignement mutuel dont j'ai parlé, que l'on faisait le plus de progrès ; il m'est arrivé plusieurs fois d'expliquer ainsi des épures à mes camarades ou de leur en demander l'explication.

La géométrie descriptive est l'art de représenter les objets en les projetant sur des plans, que pour plus de simplicité et de clarté l'on choisit ordinairement horizontaux et verticaux, et au moyen de coupes de ces objets par des plans verticaux. Les dessins que l'on obtient ainsi s'appellent *épures*, et ce genre de dessin s'appelle *dessin géométrique*. La connaissance des premières notions de la géométrie élémentaire suffit pour se livrer à cette étude ; aussi exige-t-on actuellement des candidats qui se présentent pour l'Ecole Polytechnique, aussi bien que de ceux qui se présentent pour l'Ecole de Saint-Cyr, qu'ils expliquent quelques-unes des épures les plus faciles, et l'on donne aux sous-officiers, dans les régimens de l'artillerie et du génie, quelques notions de géométrie descriptive.

L'expression *géométrie descriptive* a été employée pour la première fois à l'Ecole Polytechnique; mais, si elle était nouvelle, ce qu'elle exprime n'était pas nouveau; en effet, la perspective, la détermination des ombres, la coupe des pierres, l'architecture, etc., que l'on considère comme des parties ou comme des applications de la géométrie descriptive, ne datent pas d'hier. Ainsi, par exemple, les architectes font depuis un tems immémorial les plans des différens étages des bâtimens qu'on les charge de construire: cela s'appelle, en géométrie descriptive, des projections sur un plan horizontal; ils font des élévations pour représenter les façades de ces bâtimens: cela s'appelle une projection sur un plan vertical; ils font, enfin, des coupes dans le sens de la longueur et dans le sens de la largeur, suivant des plans verticaux.

Monge, qui était un homme de génie, eut le mérite de réunir en corps de doctrine ce qui était éparé.

Mais enfin, dira-t-on, de quelle utilité vous a été ce que vous avez appris à l'Ecole Polytechnique? c'est une question à laquelle il me sera facile de répondre; commençons par les mathématiques transcendantes (a).

(a) M. Saint-Marc-Girardin, dans un ouvrage intitulé : *De l'Instruction intermédiaire et de son état dans le midi de l'Alle-*



Dans ma carrière d'officier d'artillerie, je n'ai jamais trouvé une seule occasion de m'en servir, et l'on pense bien que je ne m'en suis jamais occupé comme délassement ; aussi les ai-je si complètement oubliées que j'ai été obligé de consulter un de mes anciens camarades, livré à l'enseignement, pour qu'il me rappelât le nom de ces parties des mathématiques qu'on nous avait enseignées. Ce que j'ai éprouvé, ceux de mes camarades qui ont suivi la même carrière que moi, l'ont éprouvé aussi et, si j'en juge par les renseignemens que j'ai recueillis, je présume qu'il en a été de même dans les autres carrières

*magne*, s'exprime ainsi qu'il suit dans le chapitre où il parle de l'Ecole Polytechnique de Carlsruhe :

« Dans notre Ecole Polytechnique, la science doit prévaloir ; » dans les écoles allemandes, c'est l'application et l'utilité ; chez » nous la théorie ; en Allemagne la pratique ; fort heureusement, » nos écoles d'application viennent corriger ce que les études de » l'Ecole Polytechnique offrent de trop abstrait. » A l'appui de cette opinion, M. Saint-Marc-Girardin cite le passage de l'écrit que je reproduis dans ce volume, qui commence par ces mots : « Mais, » dira-t-on de quelle utilité vous a été ce que vous avez appris de » l'Ecole Polytechnique, etc. », et ce que dit M. Bugnot, inspecteur des études de l'Ecole Polytechnique, dans la réfutation qu'il a faite de cet écrit : « Nous concevons que, malgré quelques réductions déjà opérées, les hautes mathématiques occupent trop de » place dans les programmes de l'Ecole Polytechnique, et qu'un » certain nombre d'élèves ont pu concevoir de l'éloignement pour » cette science. » Je crois donc pouvoir me flatter que M. Saint-Marc-Girardin partage, du moins en grande partie, mon opinion sur l'Ecole Polytechnique.

qu'alimente l'Ecole Polytechnique; c'est une conséquence de ce que ces parties élevées des mathématiques ne reposent que sur des abstractions et que sur des hypothèses, et ne présentent aucune application dans la pratique, excepté peut-être en astronomie, science qui repose elle-même en partie sur des hypothèses.

Je rapporterai à ce sujet une discussion qui s'éleva dans l'une des séances d'un conseil de perfectionnement, sous la restauration.

*Laplace*, qui en était membre, émit l'opinion que l'on enseignait trop de mathématiques aux élèves, et il développa les motifs de cette opinion, mais il ne soutint pas la discussion; il se borna en définitive à demander, ainsi qu'il disait l'avoir déjà fait plusieurs fois, que le programme des cours de mathématiques transcendentes que l'on devait faire aux élèves, fût enfin arrêté d'une manière positive, afin que ces cours ne subissent plus de variations, et cela fut décidé.

On traita ensuite d'autres questions, et la séance paraissait terminée, lorsque le lieutenant-général du génie Valazé, qui siégeait à ce conseil, déclara qu'il partageait l'opinion de M. De Laplace, et il ajouta qu'il n'avait jamais trouvé l'occasion de faire l'application de ces parties

élevées des mathématiques que l'on enseignait à l'Ecole Polytechnique ; puis s'adressant successivement aux officiers-généraux et aux chefs de service qui siégeaient avec lui, il leur demanda si dans le cours de leur carrière ils avaient trouvé à faire de telles applications, et chacun d'eux fit une déclaration semblable à la sienne. Il semblerait qu'une unanimité si importante aurait dû avoir quelques résultats, mais il n'en fut rien ; on continua à bourrer les élèves de mathématiques transcendantes comme par le passé.

Il fallait, pourtant, justifier l'enseignement des mathématiques transcendantes et l'accroissement que l'on donna successivement à cet enseignement ; on en donna toujours pour motif, *que cette étude exerçait l'esprit et la sagacité des élèves, et les rendait capables de saisir toutes les applications dont ils pourraient être chargés par la suite* : nous examinerons plus tard cette assertion.

La dernière fois que je me livrai à ce genre d'études, ce fut à l'Ecole d'application de Metz où l'on faisait un cours d'analyse appliqué aux machines ; je me rappelle seulement qu'aucun des résultats obtenus n'était d'accord avec ceux de l'expérience. Ainsi l'on trouva que le canon

qui porterait le plus loin devrait avoir plusieurs lieues de long ; ce qui , ainsi que le professeur le faisait très-bien observer , n'était pas d'accord avec l'expérience. Depuis cette époque, un mur d'airain s'est élevé entre moi et les mathématiques transcendantes.

Puisque j'ai prononcé le nom de l'Ecole de Metz (a), je consacrerai quelques lignes à en faire l'éloge ; l'instruction théorique et pratique que l'on donne aux élèves y est très-bien entendue ; c'est là que commencent à se former ces officiers qui jouissent dans l'armée française , et je ne craindrai pas de le dire , en Europe , d'une réputation méritée ; les traditions entretenues dans les armes du génie et de l'artillerie , comme le feu sacré , font le reste.

On s'est d'ailleurs fixé en France à ce qu'il y avait de mieux : la réunion des écoles , la séparation des armes ; toutefois mon opinion sur la séparation de ces armes n'est point absolue , mais relative à leur organisation actuelle.

De toutes les sciences que l'on m'a enseignées à l'Ecole Polytechnique , la géométrie descriptive est celle dont il m'est resté le plus , et j'ai

(a) Les Ecoles spéciales de l'artillerie et du génie , séparées d'abord , étaient à Châlons et à Mézières ; on réunit ces deux écoles le 4 octobre 1802 , en une seule , que l'on établit à Metz.

trouvé plusieurs fois à en faire des applications ; cela se conçoit , puisque les résultats de l'étude de cette science sont d'apprendre à représenter les objets au moyen de projections , et de vous faire contracter l'habitude de comprendre les dessins au moyen desquels les ingénieurs, les architectes, etc., font connaître leurs projets avec assez de détails pour que l'on puisse les faire exécuter ; ce genre de connaissances peut être utile dans toutes les situations sociales. On conclura de ce que je viens de dire de la géométrie descriptive , que j'ai conservé quelque habitude du dessin géométrique , quoique j'aie rarement eu l'occasion de l'employer.

Le dessin de la figure et de la bosse, qui n'aurait pu me servir que de délassement , ne m'a pas été plus utile que les mathématiques transcendantes ; j'ai totalement oublié le peu que l'on m'en avait appris.

Je ne parle pas des dessins au lavis dont on se sert pour les levés sur le terrain , les levés de bâtimens , d'usines ou de machines ; c'était à l'Ecole de Metz qu'on se livrait à ces travaux , tous utiles à toutes les espèces d'ingénieurs , et l'on en exécute d'analogues dans les écoles spéciales des autres services publics.

Je ne me suis pas occupé une seule fois de

physique depuis que je suis sorti de l'école ; il m'en est pourtant resté à peu près autant que les gens du monde doivent en savoir quand ils ont fait des études complètes ; c'est-à-dire que j'ai encore quelques notions vagues ou générales , si l'on veut , des principaux phénomènes , tels , par exemple , que ceux de l'électricité.

Quant à la chimie , je l'ai , pour ainsi dire , complètement oubliée , et lors même qu'il en serait autrement , je n'en serais guère plus avancé , car on m'assure que les chimistes sont parvenus à décomposer beaucoup de substances que l'on croyait simples de mon tems , et qu'ils ont fait de tels changemens dans les noms , que leur langage serait inintelligible même pour une personne qui aurait mieux profité que moi des leçons de Fourcroy , de Bertholet et de Guyton de Morveau , ou qui ne les aurait pas oubliées.

Toutefois , les élèves distingués de l'Ecole Polytechnique retiraient un avantage particulier de ce travail excessif , auquel ils s'étaient livrés en étudiant les mathématiques transcendantes , c'était d'avoir acquis la persuasion qu'ils pouvaient apprendre presque tout sans maître , avec le seul secours des livres ; mais les moins capables en étaient accablés. Cette observation ne s'applique d'ailleurs point aux élèves qui manquaient de

capacité, et il y en avait ; car on trouvait sur les bancs de l'école des ânes chargés de mathématiques, comme on trouve sur d'autres bancs des ânes chargés de latin.

Il me reste à parler des changemens survenus dans l'organisation et dans l'administration de l'Ecole Polytechnique, depuis la fin de l'année 1799 jusqu'à ce jour.

L'école Polytechnique, considérée sous le point de vue politique, fut d'abord une institution démocratique, puisque tous les jeunes gens, sans exception, pouvaient se présenter aux examens d'admission, que l'on n'exigeait d'eux que la connaissance d'une partie des mathématiques élémentaires, que l'on enseignait gratuitement les mathématiques dans les écoles centrales (a), et que les élèves de l'Ecole Polytechnique recevaient des appointemens.

(a) Les écoles centrales furent fondées par une loi du 25 octobre 1795; on payait 20 francs par an pour en suivre les cours; mais en se déclarant indigent on ne payait rien. Je le sais pour avoir été contraint de réclamer ce privilège en l'an VIII (1799), à l'école centrale de Rouen, par suite des malheurs qui pesaient alors sur ma famille. J'y remportai le premier prix d'histoire ancienne, et comme mes habits n'étaient guère en meilleur état que ma bourse, on me prêta ceux de l'un de mes camarades pour que je pusse paraître décemment à la distribution des prix. On me donna en prix une *Histoire de l'Amérique*, par Robertson, que j'ai encore.

Il n'y avait pourtant encore qu'un bien petit nombre de parens , appartenant tout-à-fait aux dernières classes de la société , qui pussent faire suivre à leurs enfans les cours des écoles centrales : et d'abord cela n'était évidemment possible qu'à ceux qui habitaient le chef-lieu du département ; encore , aurait-il fallu qu'ils pussent entretenir leurs enfans sans les employer à des travaux lucratifs , et la plupart ne l'auraient pu ; mais c'était le seul obstacle qui pût les empêcher d'entreprendre de les lancer dans les carrières qui exigeaient de l'instruction.

On remarquera, d'ailleurs, que c'est toujours l'habitant des campagnes qui profite le moins des dépenses que font les gouvernemens pour mettre l'instruction à la portée de toutes les classes de la société , quoiqu'il contribue le plus aux charges publiques. La nécessité fixe irrévocablement le sort du journalier, qui est adonné à la culture de la terre , soit qu'il possède une chaumière et quelques morceaux de terre , soit qu'il ne possède rien ; il est destiné, lui et sa postérité, à mener le même genre de vie; les exceptions sont si rares, qu'elles confirment la règle.

On ne peut, en définitive, dans un grand pays tel que la France , donner aux dernières classes de la société d'autre instruction d'une manière



générale que l'instruction primaire ; c'est à quoi l'on est parvenu dans quelques états de l'Europe. Mais je m'aperçois que je m'écarte de mon sujet, je me hâte d'y revenir.

L'administration de l'école fit dresser , en 1799 , un tableau de la situation de fortune des élèves, qui fit connaître que 160 étaient sans fortune , 35 présumés dans l'aisance , et 39 présumés riches ; sur les 160 qui étaient sans fortune, il y en avait plusieurs qui appartenaient tout-à-fait aux dernières classes de la société.

Une très-grande partie des élèves était alors animée de sentimens démocratiques très-prononcés , ce qui était une conséquence des réglemens constitutifs de l'école et de l'influence qu'exerçaient sur les élèves leurs chefs et leurs professeurs.

Le guerrier qui s'empara alors des rênes du gouvernement de la France était trop éclairé pour ne pas modifier ces réglemens , afin de les mettre, autant qu'il se pourrait, en harmonie avec le genre de gouvernement qu'il voulait établir ; aussi, peu de tems après s'être fait proclamer empereur, changea-t-il entièrement l'organisation de l'Ecole Polytechnique, en ce qui concernait l'administration et la police de cet établissement.

Il substitua le régime militaire au régime pour ainsi dire paternel qui régissait les élèves. La direction de l'école fut confiée à un gouverneur qui eut sous ses ordres , pour le seconder et pour le suppléer , un commandant en second , directeur des études.

Les élèves portèrent un uniforme et furent casernés (a). Ils formèrent un bataillon de quatre compagnies, armées comme l'infanterie ; un chef de bataillon commandait ce bataillon, deux capitaines et deux lieutenans commandaient les compagnies ; un quartier-maître tenait la comptabilité. Une partie des heures consacrées au repos le fut dorénavant à des exercices militaires, particulièrement à ceux de l'infanterie.

Les élèves conservèrent d'abord leurs appointemens, mais ces appointemens furent bientôt supprimés, et ils durent, au contraire, payer une pension de 800 fr. et se procurer un trousseau, ainsi que les livres et les instrumens qui leur étaient nécessaires ; quelques bourses furent accordées pour les élèves sans fortune.

Le gouverneur fut seul chargé de ce qui con-

(a) Le décret qui ordonne ces changemens est du 16 juillet 1804. Dès le mois d'août, le gouverneur entra en fonctions, mais les élèves ne furent casernés que le 11 novembre 1805, parce que le collège de Navarre, où on les installa, ne fut prêt à les recevoir qu'à cette époque.

cernait la police, la discipline et les exercices militaires ; il avait pour le seconder les officiers dont je viens de parler ; il accordait les permissions et les congés, mais ne pouvait faire renvoyer un élève qu'en sollicitant une décision du ministre de la guerre ; il présidait les conseils et les jurys, et sa voix était prépondérante ; il proposait les officiers destinés à commander les élèves ; il nommait et révoquait les instituteurs, les examinateurs et les agens de l'Ecole, en se conformant au mode prescrit par la loi de 1799.

Le conseil de perfectionnement fut maintenu ; il ne fut rien changé à sa composition ni à ses attributions.

Ces divers changemens, envisagés dans leur ensemble, étaient, en quelque sorte, une conséquence de ceux que Napoléon avait précédemment apportés au mode d'instruction de la jeunesse. Il avait supprimé les écoles centrales, où l'on recevait une instruction gratuite, et créé des lycées où l'on payait pension. En ce qui concerne l'armée, il avait permis le remplacement et avait créé une Ecole militaire pour l'infanterie et la cavalerie, d'où l'on sortait sous-lieutenant, tandis que sous la république on ne devenait officier qu'en commençant à servir comme soldat.

A la fin de 1806 , le conseil de perfectionnement décida que les élèves entrant , après avoir déclaré le service auquel ils se destinaient , désigneraient subsidiairement tous les autres services dans l'ordre suivant lequel ils désiraient y être placés , s'ils ne pouvaient obtenir celui qu'ils avaient demandé ; qu'à la fin de la seconde année d'études , ils seraient classés dans une liste générale , par ordre de mérite , résultant des examens de sortie , et qu'ils n'obtiendraient le service auquel ils se destinaient que si leur rang permettait de le leur donner. Mais comme les services civils furent toujours les plus recherchés , il en résultait que l'on plaçait , faute d'emplois , une partie de ceux qui les avaient demandés dans l'artillerie et dans le génie : cet état de choses subsiste encore.

On se souvient que jusqu'alors les élèves avaient été classés définitivement dans les services auxquels ils se destinaient , dès leur entrée à l'Ecole Polytechnique. Si quelques-uns d'entre eux avaient été désignés contre leur gré pour les armes de l'artillerie et du génie , ils n'en fixaient pas moins leurs regards sur l'école spéciale de ces deux armes , où devait s'ouvrir pour eux la carrière à laquelle ils étaient destinés. Aujourd'hui , il y a concours pour ne pas entrer dans

l'artillerie et dans le génie, et c'est le cœur navré de douleur de n'avoir pu obtenir le service civil qu'ils désiraient, qu'une partie des élèves se rend à l'Ecole spéciale de l'artillerie et du génie.

On a adopté et maintenu une mesure aussi nuisible, parce qu'elle est le moyen le plus puissant de contraindre les élèves à travailler encore plus qu'ils ne le faisaient auparavant. Ils sauront donc un peu mieux ces mathématiques transcendantes, qu'ils doivent bientôt oublier complètement, qui sont d'une entière inutilité dans la carrière qu'ils vont embrasser, et ils auront peut-être altéré une santé qui devrait être très-robuste, pour qu'ils pussent supporter les fatigues de la guerre, telle qu'on l'a faite dans ces derniers tems.

Appelez dans la noble carrière de Vauban et de Gribauval des hommes de vocation, ce seront toujours les meilleurs officiers.

Pendant le cours de son règne, Napoléon donna, à plusieurs reprises, des emplois de sous-lieutenant dans l'infanterie à des élèves de l'Ecole Polytechnique, et il fit envoyer à l'Ecole spéciale de l'artillerie et du génie plusieurs promotions dont les élèves n'étaient pas restés deux ans à l'Ecole Polytechnique, et n'avaient pas, par conséquent, achevé d'en suivre les cours.

Il décida, par décret du 30 août 1811, qu'à l'avenir l'Ecole Polytechnique ne fournirait plus de sujets pour l'artillerie, qu'on les tirerait tous de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, du prytanée de La Flèche et de tous les lycées de l'empire. Je crois devoir rapporter les principales dispositions de ce décret, que dicta Napoléon lui-même, et dans lequel il prescrit les parties du cours de Bezout que l'on exigeait lorsqu'il entra dans l'artillerie (a).

Désormais, y est-il dit, l'artillerie ne tirera ses élèves que de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, du prytanée de La Flèche et de tous les lycées de l'empire. — Les élèves de Saint-Cyr qui pourront répondre sur le premier volume du cours de mathématiques de Bezout seront notés pour le service de l'artillerie; on les appliquera alors plus particulièrement à l'étude des mathématiques et au service de l'artillerie; la seconde année, ils seront examinés sur le deuxième volume du même cours, et ils entreront sur-le-champ

(a) Lorsque Napoléon entra dans l'artillerie, en 1785, il n'y avait plus d'école spéciale pour cette arme. Celle de Bapaume avait été supprimée en 1772, et avait été remplacée par six places d'élèves dans chacune des sept écoles régimentaires; l'assemblée nationale rétablit l'Ecole spéciale d'artillerie par décret du 14 décembre 1790. Ainsi Napoléon a été à l'Ecole militaire de Paris, mais n'est passé par aucune école spéciale d'artillerie.

dans les régimens d'artillerie avec le grade de lieutenant en second. — Les élèves du prytanée de La Flèche et des lycées seront examinés par l'examineur de l'artillerie, et, s'ils sont suffisamment instruits (a), ils recevront l'ordre de se rendre à l'Ecole de Metz, où ils resteront un an ou deux ans pour compléter leur instruction et de là entrer dans les régimens d'artillerie. — Le corps du génie continuera de prendre à l'Ecole Polytechnique tous les sujets nécessaires à tous ses besoins, et les choisira parmi les jeunes gens les plus instruits, le plus en état de résister à la fatigue et qui annonceront le plus de dispositions morales. — Après que le corps du génie aura pris tous les sujets qui lui seront nécessaires, les autres élèves de l'école seront donnés aux ponts-et-chaussées, aux mines, aux poudres et salpêtres et aux autres services civils. Ce qui se pratiquait alors était presque tout le contraire de ce qui était prescrit par cette dernière mesure.

Plus tard, le 27 septembre 1812, Napoléon ordonna qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1813, il ne serait plus admis à l'Ecole Polytechnique que des sujets bien constitués et capables de supporter les fatigues de la guerre.

(a) On les examina sur le premier volume du cours du Bezout.

Si ces dispositions, particulièrement celles qui sont relatives à l'artillerie, eussent reçu une exécution rigoureuse, l'avenir de l'Ecole Polytechnique en eût été ébranlé ; car près de la moitié de ses élèves avaient été jusqu'alors destinés à l'artillerie, mais il en fut tout autrement. Les guerres dans lesquelles Napoléon se trouva engagé rendant les besoins très-pressans, on alimenta le corps des officiers de l'artillerie, ainsi qu'il l'avait prescrit par le décret du 30 août 1811, et néanmoins on continua à envoyer des élèves de l'Ecole Polytechnique à l'Ecole spéciale d'artillerie.

Au bout de deux ans, le décret et l'ordonnance furent abrogés ; non-seulement l'Ecole Polytechnique rentra en possession de fournir à l'Ecole spéciale d'artillerie tous les sujets destinés à cette arme ; mais en 1816, Napoléon n'étant plus sur le trône, on astreignit les officiers d'artillerie qui étaient sortis de l'Ecole de Saint-Cyr et du Prytanée de La Flèche à subir des examens ; ceux qui ne le purent ou qui subirent de mauvais examens se virent contraints de quitter le service, s'ils ne voulaient point passer dans d'autres armes. Il est permis de douter que cette mesure inique fût prise dans l'intérêt de l'arme de l'artillerie ; car alors il aurait fallu



aussi assujettir à subir des examens tous les officiers d'artillerie qui n'avaient point passé par l'Ecole Polytechnique, c'est-à-dire toute la tête du corps d'officiers ; presque tous les officiers qui avaient passé par l'Ecole de Châlons , et enfin tous ceux qui, étant sortis de la classe des sous-officiers, n'avaient subi aucun examen. J'ajouterai que si l'on astreignait ainsi les officiers d'artillerie sortis de l'Ecole Polytechnique à subir des examens, au bout de quelques années de service, ils se trouveraient également fort embarrassés ; car aussitôt qu'ils ont endossé l'uniforme, ils ne s'occupent plus, sauf quelques très-rares exceptions, de ce qu'ils y avaient appris.

Cette mesure semblait donc être une menace adressée aux jeunes gens qui oseraient entrer dans les services publics, autrement qu'en passant par l'Ecole Polytechnique, si jamais un gouvernement prenait des dispositions semblables à celles qui venaient d'être abrogées ; c'était enfin une réaction contre le décret du 30 août 1811.

Le régime introduit par Napoléon subsista jusqu'au 13 avril 1816, époque à laquelle l'école fut licenciée par suite d'un acte d'insubordination collectif, auquel presque tous les élèves prirent part. Elle fut réorganisée le 4 septem-

bre 1816, et l'on adopta l'organisation qu'elle avait avant le licenciement, en y apportant les modifications suivantes.

Le régime et l'appareil militaire furent supprimés, mais le casernement fut maintenu et la pension portée à 1,000 fr. Le chef de l'école reprit le nom de directeur, et eut sous ses ordres, pour le seconder, un inspecteur des études et six sous-inspecteurs nommés par le ministre de l'intérieur, et choisis parmi les fonctionnaires en activité dans les services publics qu'alimentait l'école. Un conseil d'inspection, présidé par un pair de France, fut créé pour s'occuper, une fois par trimestre, de l'Ecole Polytechnique sous le point de vue de l'ordre public.

Le 17 septembre 1822, l'Ecole Polytechnique, à la suite d'une nouvelle insubordination collective des élèves, fut replacée sous le régime militaire; elle eut un gouverneur et un sous-gouverneur, mais on ne fit point reprendre aux élèves le fusil et la giberne, et l'école continua à être placée sous les attributions du ministre de l'intérieur. Enfin, depuis la révolution de 1830, une ordonnance, sous la date du 30 octobre 1832, place l'école dans les attributions du ministre de la guerre, rend aux élèves le fusil et la giberne, et les astreint à s'exercer aux manœuvres de

l'infanterie pendant les heures de récréation ; cette ordonnance apporte encore quelques changemens à la constitution de l'école, mais ils sont peu importans, et je ne crois pas utile d'en parler.

Nous avons vu que l'Ecole Polytechnique fut d'abord constituée de manière à ce que les élèves fussent animés de sentimens démocratiques, ce qui était conséquent sous la république.

Napoléon, en supprimant les écoles centrales, en exigeant que les candidats qui se présentaient pour être admis à l'Ecole Polytechnique eussent fait des études françaises et latines, en faisant payer une pension aux élèves, rendait l'école inaccessible aux jeunes gens qui n'appartenaient pas à des familles aisées, sauf les exceptions qu'il lui convenait de faire en accordant des bourses à quelques candidats dont les parens étaient ordinairement au service de l'état. Ces changemens tendaient à substituer aux sentimens démocratiques des élèves des sentimens monarchiques ; mais l'esprit dans lequel ils furent exécutés, la rigueur du régime militaire auquel on soumit les élèves, et l'influence qu'exerçaient sur eux les hommes qui les commandaient, tendaient à les façonner pour le despotisme.

Le gouvernement de Napoléon était en effet

un despotisme pur , ce dont on ne saurait lui faire un reproche , car aucun autre genre de gouvernement n'aurait été praticable dans les circonstances où il s'empara du pouvoir. Il est permis de croire qu'il désirait qu'un gouvernement monarchique tempéré succédât au gouvernement despotique qu'il avait établi , du moins quelques-unes des institutions qu'il substitua à celles de la république tendaient à amener ce résultat.

Sous la restauration , on ne parut suivre aucun plan , puisque l'on supprima d'abord le régime militaire , par suite d'une insubordination collective , et que , plus tard , on le rétablit en partie , également par suite d'une nouvelle insubordination.

Depuis la révolution de 1830, on rentra dans les errements de l'empire.

On a vu dans quelles circonstances et comment l'Ecole Polytechnique fut fondée ; j'ai fait connaître , non-seulement les changemens et les modifications apportés successivement à sa constitution et à l'instruction que l'on y donnait aux élèves , mais encore l'esprit qui présida à l'exécution des réglemens relatifs à cette instruction et le degré d'utilité que présentait ce vaste enseignement théorique. J'ai envisagé enfin l'Ecole

Polytechnique sous le point de vue politique,

Nous pouvons donc actuellement, avec connaissance de cause, examiner si cette école atteint le but pour lequel elle a été instituée, c'est-à-dire si elle est le moyen le plus efficace de procurer à l'état les sujets les plus distingués et les plus capables, tant pour les services publics qu'elle alimente, que pour le perfectionnement des sciences exactes. J'ai dit que mon opinion sur cette question différerait de celle qui était généralement adoptée, pour ainsi dire, sans examen; aussi je la donne seulement comme mienne; il me suffira d'ailleurs, pour l'appuyer, de réunir en un faisceau les réflexions éparses dans cet écrit, et de tirer les conséquences des faits qui y sont rapportés.

Relativement aux services publics, il s'agit d'examiner, d'abord, lequel serait préférable d'admettre directement les élèves dans les diverses écoles spéciales, ainsi que cela se pratiquait avant la création de l'Ecole Polytechnique, ou de les faire tous passer auparavant par une même école préparatoire; puis, en supposant qu'il soit reconnu avantageux d'avoir une école préparatoire, il faudrait examiner si cette école doit être constituée telle que l'est l'Ecole Polytechnique; et, enfin, il faut distinguer les services militaires

et les services civils, qui se trouvent, sous plusieurs rapports, dans des conditions différentes.

Supposons pour un instant que l'Ecole Polytechnique n'existe point, que chacune des écoles spéciales reçoive directement les élèves qui lui sont nécessaires, que les connaissances exigées pour être admis dans ces écoles soient les mêmes que celles que l'on exige actuellement des candidats qui se présentent pour entrer à l'Ecole Polytechnique, et l'on sait qu'elles sont suffisantes pour suivre les travaux des différentes écoles spéciales : on se procurerait ainsi des sujets très-bien préparés, sous le rapport des connaissances théoriques, pour entrer dans les divers services publics qu'alimentent ces écoles ; la pratique de leur art, que rien ne peut suppléer, achèverait de les former.

Examinons pourtant s'il ne serait pas possible et s'il serait avantageux de créer une école préparatoire commune à tous les services publics, école par laquelle il faudrait passer avant d'être admis dans les écoles spéciales, et où l'on acquerrait des connaissances théoriques également utiles dans ces divers services. Je suppose d'ailleurs que l'enseignement donné dans cette école préparatoire serait un surcroît d'enseignement ; ainsi les mêmes examens qui conduisaient au-

paravant les élèves aux écoles spéciales les conduiraient à l'école préparatoire, et il leur faudrait en outre subir de nouveaux examens pour passer de l'école préparatoire aux écoles spéciales.

Puisque les connaissances exigées des élèves pour être admis dans l'école préparatoire sont suffisantes pour suivre les cours des écoles spéciales, on ne voit pas quelle instruction réellement utile on pourrait leur donner dans la première de ces écoles qu'ils n'eussent déjà reçue avant que d'y être admis, ou qu'ils ne dussent recevoir dans les secondes, et ce qui surabonde est rarement utile. Eh bien, une telle école existe en France : c'est l'Ecole Polytechnique.

J'ai fait voir comment les savans qui avaient fondé l'Ecole des Travaux publics, destinée d'abord à remplacer toutes les écoles spéciales, reconnaissant bientôt que leur projet était inexécutable, avaient transformé cette école en école préparatoire sous le nom d'*Ecole Polytechnique*; on a vu également que, malgré cette transformation, l'enseignement fut d'abord à peine changé; puis qu'il éprouva des variations, dont le résultat fut, en définitive, d'éliminer les sciences et les arts que l'on devait enseigner plus tard aux élèves dans les écoles spéciales, et de donner de l'accroissement à l'enseignement des

mathématiques transcendantes et de cette partie de la géométrie descriptive qui est purement spéculative. Il semblait que, en opposition avec ce qu'exigent les besoins de la société, l'on voulût réunir des élèves pour occuper des professeurs.

Il est probable que les hommes qui obtinrent la transformation de l'Ecole des Travaux publics en Ecole Polytechnique n'étaient pas tous également convaincus de l'utilité de la nouvelle école, ou qu'ils voyaient cette institution à travers le prisme de leurs intérêts. La plupart étant en même tems des savans célèbres et des hommes politiques mêlés aux affaires du tems, cette création leur était on ne peut plus utile; elle les fixait à Paris avec de bons appointemens, et elle augmentait leur célébrité : le savant pouvait pousser l'homme d'état, et réciproquement. J'ai dit que cela était probable, parce que tel est le cœur humain.

Quoi qu'il en soit, il n'y a de tout ce que l'on enseigne à l'Ecole Polytechnique que la géométrie descriptive et le dessin, en ce qui concerne son application aux travaux graphiques, qui soient réellement utiles à toutes les espèces d'ingénieurs; mais, je le répète, ce que les élèves en ont appris pour entrer à l'Ecole Polytechnique, et ce qu'ils en apprennent dans les écoles



spéciales leur suffirait ; qui empêcherait d'ailleurs de donner de l'extension à cet enseignement dans ces dernières écoles , s'il était prouvé que celui qu'on y reçoit fût insuffisant , quoique plus étendu qu'il ne l'était avant la création de l'Ecole Polytechnique ?

A quoi peut servir aux ingénieurs le dessin de la figure et de la bosse ?

Tous les hommes qui ont fait des études complètes doivent avoir des notions générales de physique , et plusieurs même ont quelques notions de chimie ; si les ingénieurs des mines doivent avoir des connaissances plus étendues sur ces matières , en est-il de même des ingénieurs-constructeurs de vaisseaux , des artilleurs et des ingénieurs pour les autres services ? aussi leur arrive-t-il, comme à moi, d'oublier presque entièrement ce qu'ils en ont appris.

On ne prétendra pas que les mathématiques transcendantes présentent des applications dans les différens services auxquels on destine les élèves de l'Ecole Polytechnique ; mais on prétend *que cette étude exerce l'esprit et la sagacité des élèves et les rend capables de saisir toutes les applications dont ils peuvent être chargés un jour*. On ne saurait apporter aucune bonne raison à l'appui de cette opinion , qui a motivé

l'accroissement successif donné à l'enseignement des mathématiques transcendantes, et je n'hésite pas à déclarer qu'elle me paraît erronée. Comment concevoir, en effet, qu'une science purement spéculative puisse rendre ceux qui la possèdent capables de saisir toutes les applications dont ils peuvent être chargés un jour? Je penserais plutôt que ce serait tout le contraire.

Les élèves de l'Ecole Polytechnique, aussitôt après avoir subi leur examen pour entrer dans les écoles spéciales, rejettent comme un inutile fardeau ces mathématiques transcendantes dont on avait surchargé leur mémoire, et les travaux auxquels ils se livrent ensuite, dans les écoles spéciales, en font de bons ingénieurs, non pas *parce que* ils avaient été bourrés de mathématiques transcendantes, mais *quoique...*

Deux années d'études théoriques, qui n'ont, pour ainsi dire, aucun rapport avec les occupations auxquelles on veut consacrer sa vie, loin d'être utiles, peuvent étouffer une vocation. Eh quoi! pour faire un habile ingénieur, vous commencez par lui remplir la tête d'une foule de connaissances étrangères aux travaux auxquels il doit consacrer sa vie! Le gros bon sens et l'expérience indiquent au contraire qu'après avoir acquis les connaissances théoriques nécessaires,

il doit consacrer son tems presque exclusivement à l'étude de son art , s'il veut devenir réellement habile.

Il n'est même pas prouvé que ces deux ou trois années d'études opiniâtres à l'Ecole Polytechnique rendent plus aptes à suivre les cours des écoles spéciales ; à l'Ecole d'état-major , les élèves qui sortent de l'Ecole Polytechnique ne paraissent pas supérieurs , sous ce rapport , à ceux qui sortent de l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

Lorsque les candidats étaient reçus directement dans les écoles spéciales , ils entraient dans celui des services publics qu'ils avaient choisi ; au contraire , depuis la création de l'Ecole Polytechnique , un très-grand nombre d'entre eux se trouve lancé dans une autre carrière que celle à laquelle ils s'étaient destinés d'abord. Cela se remarque particulièrement pour le génie et pour l'artillerie , inconvénient grave , car c'est surtout dans la carrière des armes qu'il est avantageux d'avoir des hommes de vocation ; il faudrait , d'ailleurs , qu'ils fussent d'un tempérament robuste , et l'on admet souvent dans l'Ecole d'artillerie et du génie des jeunes gens qui , par défaut de santé autant que par défaut de vocation , avaient désiré entrer dans une carrière civile et qui ne l'ont pu.

Il n'y a aucun rapport entre les qualités nécessaires pour réussir dans l'étude des mathématiques transcendantes , et celles qui rendent un homme propre à suivre avec succès la carrière des armes. Aussi, tel élève, remarquable par son aptitude pour cette étude, deviendra peut-être un mauvais officier , et tel autre , qui lui était très-inférieur sous ce rapport, deviendra, au contraire, un excellent officier.

Bien plus ! ce que l'on enseigne aux élèves dans l'Ecole de l'artillerie et du génie leur est sans doute nécessaire pour devenir de bons officiers ; mais on se tromperait étrangement si l'on croyait que le rang qu'ils occupent à leur sortie de cette école est une présomption d'une supériorité de mérite dans les services de guerre : c'est seulement la grande épreuve de la guerre qui permet de les classer sous ce rapport.

La balle d'un lazaronne frappa à mort Boisgérard (1799), qui était déjà officier-général du génie, quoique âgé seulement de trente-deux ans, et lorsqu'il termina ainsi sa glorieuse carrière, il était dans l'opinion de ses camarades le premier ingénieur de guerre français; Boisgérard n'était pourtant sorti de l'Ecole du génie de Mézières que le dernier de sa promotion.

Enfin, la pension que doivent payer les élè-

ves de l'Ecole Polytechnique ne permettant plus qu'aux jeunes gens qui appartiennent à des familles aisées, d'entrer dans les services publics, restreint la concurrence, et repousse des hommes de mérite par cela seul qu'ils manquent de fortune. Il en était autrement lorsque les élèves de l'Ecole Polytechnique recevaient une solde, et surtout lorsque l'on entraît directement dans les écoles spéciales, puisque les élèves de ces dernières écoles touchent des appointemens qui leur permettent d'exister sans le secours de leurs familles. Je conviens, d'ailleurs, qu'en ce qui concerne l'artillerie et le génie, des motifs politiques peuvent justifier cette mesure (a), mais il n'en est pas ainsi pour les services civils.

Que si actuellement j'interroge les faits, ils ne me paraissent point hostiles à l'opinion que je viens d'émettre; la France possède de bons ingénieurs, et cela ne saurait être autrement, puisqu'ils se sont formés dans d'excellentes écoles spéciales; mais depuis quarante et un ans que l'Ecole Polytechnique existe, la France a-t-elle produit autant de ces ingénieurs remarquables qui forment époque et deviennent

(a) Voir le chap. X de ma *Philosophie de la Guerre*, dans lequel je traite des *Institutions militaires dans leurs rapports avec les institutions politiques et avec les institutions civiles*.

une autorité , qu'auparavant pendant le même laps de tems? Il est permis d'en douter.

Pour que mes lecteurs puissent mieux asseoir leur jugement , je rapporterai , comme point de comparaison , la manière dont on devenait ingénieur sous le règne de Louis XIV , si fécond en grands événemens et en grands hommes ; époque mémorable où la guerre se réduisait en grande partie en attaques et en défenses de places.

Les ingénieurs étaient alors de tous les officiers de l'armée ceux qui jouaient le principal rôle , qui étaient le plus exposés , et ceux sur lesquels se fixaient le plus les regards. On les recrutait dans le corps des officiers d'infanterie ; chaque régiment d'infanterie comptait parmi ses officiers des ingénieurs volontaires ; les ouvrages qui avaient été publiés sur la fortification leur servaient de guide dans leurs études ; les officiers qui les avaient précédés dans cette carrière les aidaient de leurs conseils et de leurs leçons. On choisissait , parmi les plus habiles , le nombre d'ingénieurs nécessaires aux besoins du service ; ils recevaient des brevets , étaient détachés pour être employés dans les travaux des sièges ou des places , et comptaient pourtant toujours dans leurs régimens.

On obtenait ainsi des ingénieurs , qui avaient

une vocation prononcée, et d'heureuses dispositions pour le genre de service auquel ils se destinaient; c'étaient des hommes de ressource, et qui étaient doués d'un zèle ardent, qualités les plus nécessaires à l'ingénieur. Indépendamment de la construction, et de l'entretien des fortifications, ils étaient aussi chargés des travaux des ports, des canaux et de divers autres travaux encore. A aucune autre époque, et dans aucun pays, le corps des ingénieurs militaires n'acquit une telle célébrité. Ce fut alors aussi que parut l'immortel Vauban, le plus célèbre ingénieur des tems modernes.

L'Angleterre nous offre aujourd'hui un exemple non moins remarquable; elle possède des ingénieurs civils (*civil engineers*) auxquels l'état, les comtés, et les communes, confient la direction des travaux dont sont chargés en France les ingénieurs des ponts-et-chaussées, les ingénieurs hydrauliques, les architectes et les ingénieurs-constructeurs de vaisseaux; les particuliers les emploient pour la direction de semblables travaux, et pour diriger la construction de fabriques, d'usines et de machines.

Ces ingénieurs n'ont été contraints de passer par aucune école, ne forment point une corporation, et ne reçoivent du gouvernement ni

brevets, ni appointemens; ce sont des hommes de vocation, ils ont été formés par des ingénieurs qui les ont précédés dans cette carrière, et beaucoup moins par des études théoriques, que par des travaux pratiques. Ils sont payés par ceux qui les emploient; ils sont plus ou moins recherchés selon leur habileté, et la réputation dont ils jouissent, c'est assez dire que celui qui serait sans mérite ne trouverait pas d'occupation: ils sont enfin les fils de leurs œuvres. Tous ces remarquables travaux, qui font l'orgueil de l'Angleterre et l'admiration des étrangers, sont leur ouvrage.

C'est ainsi que l'on obtient des hommes de génie, de vocation et d'expérience; le mode suivi en France les repousse; aucune exception n'y a été autorisée en faveur de ces génies extraordinaires, dont la nature est si avare; il paraîtrait un Vauban, qu'il ne pourrait être admis dans le corps du génie, et le célèbre Brunel (a) n'obtiendrait pas d'entrer dans le corps des ponts-et-chaussées.

Je conviens d'ailleurs que, dans les pays dont

(a) Brunel est né dans le département de l'Eure, qui faisait partie de l'ancienne province de Normandie; il a, entre autres travaux, dirigé ceux du Tunnel de la Tamise, et on lui doit la célèbre poulie de Portsmouth, le chef-d'œuvre de la mécanique moderne.



la civilisation est peu avancée, il faut nécessairement des écoles pour former des ingénieurs ; ce fut ainsi que Pierre-le-Grand, et que ses successeurs s'en procurèrent, et s'en procurent encore ; ils n'auraient pu imiter l'Angleterre, mais assurément la France le pourrait.

Il me reste actuellement à examiner si l'Ecole Polytechnique est le moyen le plus efficace de procurer à l'état les sujets les plus capables de perfectionner les sciences exactes : on serait disposé à le croire, au premier aperçu ; mais un examen plus approfondi vous convainc bientôt que c'est précisément tout le contraire ; occupons-nous d'abord des mathématiques.

On a vu qu'un très-petit nombre de personnes en Europe était initié aux parties élevées de cette science avant la création de l'Ecole Polytechnique ; mais il est prouvé aussi, depuis cette création, que tous les jeunes gens doués d'une intelligence ordinaire parviennent non-seulement à s'y faire admettre, mais encore à y suivre l'enseignement des mathématiques transcendantes : ils y emploient à la vérité plus ou moins de tems, ils travaillent avec plus ou moins d'opiniâtreté, leur mémoire supplée plus ou moins leur intelligence ; mais, en définitive, presque tous, s'ils en ont la volonté, atteignent

le même but. Et s'ils peuvent échouer, ce n'est qu'à cause de la concurrence, et parce que le hasard joue un grand rôle dans les admissions prononcées par suite d'un examen oral d'une heure au plus.

On ne saurait trouver que bien rarement des hommes ayant tout à la fois le génie et la vocation des mathématiques parmi ces jeunes gens recrutés dans les classes aisées, qui n'apprennent les mathématiques transcendantes que par nécessité, pour atteindre un but, et cessent de s'en occuper aussitôt qu'il est atteint; parmi ces jeunes gens dans la tête desquels on enfonce ces mathématiques à coups de marteau, pour ainsi dire, et qui ont tous une autre destination que celle de l'enseignement.

Il résulte au contraire de cet enseignement, aujourd'hui si étendu, des mathématiques transcendantes, que s'il se trouve un homme qui ait le génie de cette science, on doit craindre qu'il ne s'ignore lui-même et qu'il ne soit, en quelque sorte, impossible de reconnaître son mérite; mais lors même qu'on le pourrait, s'il appartient à des parens pauvres, il n'est pas probable qu'on lui tende une main secourable et qu'il puisse percer.

En effet, lorsqu'un petit nombre de person-

nes seulement était initié aux mathématiques transcendantes, et que l'on était convaincu qu'il n'y avait que des hommes doués d'un génie particulier qui pussent se livrer avec succès à l'étude de cette science, ceux qui l'enseignaient recherchaient les sujets qui montraient des dispositions extraordinaires; on s'empressait de les leur faire connaître, et presque toujours ils obtenaient pour eux l'appui du gouvernement ou d'un Mécène. Actuellement, ils ont un bataillon d'élèves auxquels ils enseignent les mathématiques transcendantes, et le nombre des jeunes gens qui se présentent pour entrer à l'Ecole Polytechnique est plus grand qu'on ne le voudrait; c'est même par ce motif que l'on a augmenté successivement la masse des connaissances exigées pour y être admis, ce qui ôte aux hommes de génie qui sont pauvres, jusqu'à la pensée de tenter de s'y faire admettre.

Supposons, par exemple, qu'un jeune homme appartenant à des parens pauvres ait montré des dispositions extraordinaires pour les mathématiques en apprenant seul une partie des élémens de cette science: s'il a suivi Bezout, auteur le plus clair et le plus facile, c'est un titre de réprobation; mais lors même qu'il serait parvenu à suivre les méthodes plus difficiles des auteurs

qui ont écrit depuis , par quels motifs chercherait-on à lui procurer les moyens de pousser plus loin l'étude des mathématiques ? n'y a-t-il pas une foule de jeunes gens qui étudient cette science pour se présenter à l'Ecole Polytechnique et qui en savent plus que lui ? ne se présente-t-il pas tous les ans des flots de mathématiciens aux examens d'admission pour cette école ? Que si enfin notre pauvre jeune homme est parvenu à apprendre seul ce que l'on exige de mathématiques ; il possède mal sa langue , il ne sait pas un mot de latin , il n'a aucune notion de dessin : il ne saurait donc être admis.

D'Alembert , enfant naturel recueilli par une fruitière ; Laplace , fils d'un cultivateur des vallées d'Auge , en Normandie ; Monge , dont le père était marchand forain à Beaune , et dont , lorsqu'il était appareilleur à l'Ecole de Mézières , Bossut devina le génie , auraient probablement été inconnus , s'il y eût eu de leur tems une Ecole Polytechnique , telle que celle de nos jours.

Je dois ajouter que , s'il se trouve à cette école un élève qui ait le génie des mathématiques , il est distrait de sa vocation par la diversité des études auxquelles il doit se livrer ; il peut arriver aussi que l'on ne distingue pas son mérite , surtout si sa santé ou son aptitude au travail l'o-

bligent à ne travailler qu'avec mesure, et que, n'acquérant pas le sentiment de ses forces, il abandonne l'étude des mathématiques aussitôt qu'il ne sera plus contraint de s'y livrer.

Les faits viennent à l'appui des opinions que je viens d'émettre : si l'on compare les savans mathématiciens qu'a produits la France pendant les quarante et une années qui ont précédé la création de l'Ecole Polytechnique, avec ceux qu'elle a produits depuis la création de cette école, on trouve à ces deux époques des savans qui sont également bien au courant de la science; mais à la première, malgré le petit nombre de personnes qui cultivaient alors les mathématiques transcendantes, il apparaît, en outre, des hommes de génie du premier ordre; tels sont Lagrange, Monge et Laplace.

On remarque, d'ailleurs, que presque tous les savans mathématiciens, sortis de l'Ecole Polytechnique, y étaient entrés dans les dix premières années de l'existence de l'école, époque où les élèves n'étaient point casernés, où, loin de payer pension, ils recevaient des appointemens, où l'on n'exigeait aux examens d'admission que des mathématiques, et en moindre quantité qu'actuellement; époque, enfin, où les jeunes gens qui avaient la vocation des mathématiques

pouvaient , quoique pauvres , parvenir à y être admis.

Ce que je dirai de la physique et de la chimie sera court : si je compare les hommes célèbres dans ces deux sciences, ainsi que je l'ai fait pour les mathématiques et aux mêmes époques, je trouve que ceux qui ont paru pendant les quarante et une années qui ont précédé la fondation de l'Ecole Polytechnique, l'emportent; du moins, Haüy pour la physique, et pour la chimie, Lavoisier, Fourcroy, Bertholet et Vauquelin n'ont pas été égalés.

Plus de la moitié des membres de la classe de l'Institut, pour les sciences physiques et mathématiques, sont d'anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, et l'on cite ce fait comme une preuve des services que cette école rend aux sciences : comment pourrait-il en être autrement, lorsque tous les hommes qui consacrent leur vie à l'étude des sciences physiques et mathématiques passent par cette école, et qu'elle a le monopole des services publics!

Mais, dira-t-on, après avoir lu cet écrit, à quoi bon cet examen, et qu'en résultera-t-il? Rien pour le moment : Sisyphe continuera encore à rouler son rocher. Toutefois, sous le rè-

gne de la liberté de la presse, la vérité ne tardera pas à se faire jour.

---

SUR LA RÉFUTATION QUE M. BUGNOT A FAITE  
DE CE QU'ON VIENT DE LIRE.

M. Bugnot, inspecteur des études de l'Ecole Polytechnique, a publié, ainsi que je l'ai dit page 110, une réfutation (a) de l'écrit que je viens de reproduire; cette réfutation est grave ainsi qu'il convient quand on traite de telles questions. L'auteur a une profonde connaissance de la matière; il fait ressortir avec soin l'utilité des diverses sciences que l'on professe à l'Ecole Polytechnique et leurs diverses applications, contrairement à plusieurs des opinions que j'ai émises, particulièrement en ce qui concerne les mathématiques transcendantes.

Je ne possède plus qu'une partie des connaissances qui seraient nécessaires pour bien apprécier le mérite de toutes les observations et de tous les faits rapportés par M. Bugnot; mais je ne crois point qu'il soit indispensable de possé-

(a) *De l'Ecole Polytechnique*, par Y. D. E. Bugnot, capitaine du génie, inspecteur des études à cette école.

der toutes ces connaissances pour se former une opinion sur l'école célèbre dont nous nous sommes occupés.

J'ai examiné cette école d'un point de vue élevé, ne considérant que l'ensemble de l'instruction exigée pour y être admis ; je l'ai jugée par les résultats ; je lui ai reproché surtout d'éloigner les hommes de vocation, et c'est là mon principal reproche, et M. Bugnot n'en conteste point l'exactitude ; mais il prétend qu'il n'en résulte aucun inconvénient.

La réfutation de M. Bugnot n'a point ébranlé mes convictions ; je pourrais en réfuter les parties les plus importantes, mais à quoi bon ? L'opuscule et la réfutation me paraissent suffisans pour éclairer les hommes qui peuvent et qui veulent consacrer quelques loisirs à l'examen de la question qui y est traitée.

---



NOTES ET RÉFLEXIONS

**SUR LA PRUSSE EN 1853.**

## SOMMAIRE.

Grandes routes. — Postes. — Diligences. — Agriculture et industrie. — Amélioration du sort des paysans. — Monumens. — Places fortes. — Nouveau système de fortification ; réflexions sur ce système. — Considérations stratégiques. — Armée. — Finances. — Institutions militaires. — Religion. — Sciences, belles-lettres, enseignement. — Gouvernement. — Administration. — Organisation municipale des communes et des villes. — Etats provinciaux. — Droit de pétition. — Considérations générales sur la nature du gouvernement prussien.

**SUR LA PRUSSE EN 1833 .<sup>(a)</sup>**

---

Avant la paix de Paris (30 mai 1814), il n'existait en Prusse qu'une seule grande route de trente lieues qui conduisait de Magdebourg à Berlin ; les autres routes , à peine entretenues , étaient ordinairement très-mauvaises ; quelques-unes devenaient impraticables, en plusieurs endroits, pendant une partie de l'année. Actuellement , le pays est percé de nombreuses grandes routes, toutes parfaitement entretenues, et qui

(a) Ce petit écrit n'est autre chose que la mise au net de notes prises à la hâte pendant un séjour de vingt jours à Berlin , et pendant un voyage de vingt-six jours pour m'y rendre et pour en revenir, depuis le 11 février 1833 jusqu'au 26 mars 1833 inclus.

J'ai voyagé en poste et de jour seulement. J'ai passé, en allant, par Metz, Mayence, Francfort, Fulde, Erfurt, Halle, Wittemberg et Postdam; et, en revenant, par Magdebourg, Brunswick, Seesen, Paderborn, Schwelm, Cologne, Coblantz, Trèves, Thionville et Metz. Enfin, je dois ajouter que, dans le cours de ma carrière militaire, j'avais habité la Prusse pendant plusieurs années, lorsque l'armée française occupait ce pays, mais que je n'y étais pas retourné depuis.

J'aurais pu parler des hommes que leur haut rang ou leur célébrité exposent aux regards du public; mais il est délicat de faire l'éloge ou la critique des contemporains : j'ai préféré m'abstenir.

presque toutes viennent aboutir à Berlin. Elles ont environ un tiers de largeur de moins que les grandes routes de première classe de France, et pourtant elles sont suffisamment larges. La chaussée n'en occupe que la moitié ; l'autre moitié est fréquentée, dans la belle saison, lorsque le terrain n'est pas sablonneux ; elles sont bordées d'arbres plantés sur la route même, et non dans les champs qui y touchent, comme en France : ce sont ordinairement des arbres fruitiers. On comptait, à la fin de 1827, 877 milles (a) et demi de grandes routes, dont 768 milles entretenus par le gouvernement et 109 milles par les arrondissemens (b) ; j'ignore ce qu'il en a été construit depuis.

Si les routes sont excellentes, le pavé des villes, des bourgs et des villages qu'elles traversent est ordinairement détestable ; cela résulte de ce que les communes, qui sont chargées de l'entretien de leur pavé, ne le réparent que quand il leur convient ; l'administration communale jouissant en Prusse d'une grande indépendance.

Il y a sur toutes les grandes routes des relais

(a) Le mille allemand est un peu plus grand que les postes de France.

(b) Zedlitz, *Staatskräfte der Preussischen monarchie* (Force de la monarchie prussienne.)

de poste, et l'on a établi des *schnellpost* (diligences accélérées) sur celles qui sont le plus fréquentées; le gouvernement a été obligé de se charger de ces deux entreprises, parce qu'elles ne présentaient pas l'appât du gain à l'industrie particulière. La poste est bien servie; on n'attend jamais pour être attelé, même sur les routes les moins fréquentées; indépendamment du prix des chevaux, il est dû un droit de chaussée et un pour-boire au *wagen meister* (maître des voitures); tout ce compte est remis au voyageur sur un petit imprimé et se paie d'avance; on ne paie au contraire le postillon qu'en arrivant au relais suivant. En totalité, les frais de poste sont moins élevés en Prusse qu'en France. Les postillons ne montent pas à cheval, ils s'assoient sur le siège du cocher; cet inconvénient est légèrement compensé par l'avantage qu'ils ont de pouvoir mieux choisir leur chemin que s'ils étaient à cheval.

Les diligences accélérées marchent jour et nuit; elles sont conduites par des chevaux de poste et avec la même rapidité que les voitures particulières, parce que chaque voyageur ne peut emporter avec lui qu'un porte-manteau; elles sont suivies par une autre voiture qui porte des bagages, qui prend aussi des voyageurs,

mais qui va moins vite. Les routes sont très-sûres, les voyageurs ne sont tracassés par aucune surveillance de police : on ne m'a demandé mon passeport qu'une seule fois (à Erfurt) pendant tout mon voyage, quoique j'aie traversé cinq places fortes.

La création de ces nombreuses et faciles communications a puissamment contribué à la prospérité de l'agriculture et de l'industrie ; le roi en a d'ailleurs protégé et encouragé les progrès, aussi ont-elles pris l'une et l'autre un rapide essor.

Les progrès, en ce qui concerne l'agriculture, se manifestent par l'amélioration de la race des animaux, particulièrement des chevaux et des moutons ; par l'emploi judicieux des engrais et de divers assolemens, selon les localités et la qualité des terres ; par l'usage d'instrumens aratoires perfectionnés.

Les progrès de l'industrie n'ont pas été moindres ; il y a eu perfectionnement de ce qui se fabriquait déjà, création de nouveaux produits pour lesquels on avait été jusqu'alors tributaire de l'étranger ; accroissement dans le mouvement des affaires commerciales. Ainsi, par exemple, on fabrique actuellement en Prusse, à Elberfeld, des étoffes de soie, et l'on s'occupe d'y

naturaliser le mûrier , car cet arbre peut être cultivé dans des climats où, pendant long-tems, on n'avait pas cru que cela fût possible. Pour parler de ce que j'ai vu de mes yeux, les produits de la manufacture de porcelaine de Berlin , si communs dans l'origine , sont devenus remarquables par la beauté des formes, la dimension des pièces, la vivacité des couleurs, l'exécution des tableaux; les fleurs artificielles qu'on faisait venir de France se fabriquent actuellement à Berlin avec autant de perfection qu'à Paris.

L'accroissement de prospérité des fabriques et des manufactures a surtout été extraordinaire dans une petite contrée de la Westphalie, livrée à l'industrie la plus active et la plus éclairée; on y fabrique tous les objets de l'industrie de l'Europe et des Indes; on y imite parfaitement les produits de l'industrie anglaise et française, et l'on parvient à les livrer à un prix moins élevé. Cette contrée, qui dépendait autrefois du comté de la Marck, et qui fait actuellement partie de la province du Rhin, est située sur la rive droite du Rhin, et a la forme d'un triangle irrégulier, dont les côtés sont le cours du Rhin, depuis Cologne jusqu'à l'embouchure de la Ruhr, le cours de la Ruhr depuis Hagen jusqu'à son embouchure, et la route de Hagen à Cologne, qui

fait partie de celle de Paderborn à cette seconde ville ; elle est traversée par la Wupper , petite rivière qui fait marcher de nombreuses usines et qui a son embouchure dans le Rhin , trois lieues au dessous de Cologne.

Les vallées de la Wupper et des petits ruisseaux qui s'y rendent , sont le théâtre le plus actif de cette industrie ; elles sont couvertes d'habitations qui s'étendent quelquefois jusqu'au sommet des montagnes qui les bordent. Des mines de houille abondantes et de bonne qualité , situées entre les petites villes d'Unna et de Hagen , le long de la route qui conduit de Paderborn à Schwelm , et de là à Cologne ou à Dusseldorf , procurent aux habitans un combustible économique pour le chauffage , et nécessaire pour un grand nombre de fabrications. Elberfeld et Solingen , situées sur la Wupper , sont les deux principales villes de cette petite contrée. Dans la première , on fabrique particulièrement tous les tissus qui peuvent se fabriquer avec la soie , le coton et le fil ; on y comptait , en 1829 , plus de 25,000 habitans , et l'on évaluait son commerce à 80 millions de francs par an ; dans la seconde on s'occupe surtout à fabriquer de la coutellerie et des armes blanches. On fabrique des armes à feu à Saarn.



La révolution de Belgique a accru encore la prospérité de la petite contrée dont je viens de parler , parce que les Hollandais s'y sont procuré de la houille , et beaucoup de produits de fabriques qu'ils tiraient auparavant de la Belgique.

Au nombre des causes qui ont contribué aux progrès de l'industrie , je crois que l'on peut compter la suppression des maîtrises ; et , au nombre de celles qui ont contribué aux progrès de l'agriculture , il faut placer l'amélioration du sort des paysans , qui sont presque tous devenus propriétaires , même dans les pays où ils étaient serfs avant que de devenir Prussiens. Je donnerai , à ce sujet , quelques renseignemens qui , je l'espère , ne seront pas sans intérêt.

Lors de la paix de Paris , il n'y avait plus , depuis plusieurs années , de paysans serfs dans les états prussiens , mais il y en avait encore , quoiqu'en très-petit nombre , que la nécessité attachait à la glèbe ; ainsi , quoique le servage n'existât plus légalement , il existait de fait : la réunion du duché de Posen à la Prusse , par suite du congrès de Vienne , augmenta le nombre des paysans qui se trouvaient dans cette situation. Le roi , afin de changer cet état de choses , engagea et les propriétaires des terres où il existait

encore , et les paysans qui les cultivaient , à faire à l'amiable un partage de terres , qui pouvait évidemment être favorable aux deux parties , s'il était bien fait. Par suite de ce partage , les paysans serfs acquéraient la propriété d'une partie de la terre , et se trouvaient immédiatement dans une position plus favorable que celle des autres paysans prussiens qui ne possédaient point ou presque point de terres ; le propriétaire se trouvait affranchi de l'obligation de pourvoir à leur subsistance et à leur entretien ; l'autorité administrative devait donner son adhésion , les paysans étaient exemptés de l'impôt foncier pendant plusieurs années. Les frais d'arpentage étaient un obstacle ; néanmoins un très-grand nombre de transactions a déjà été effectué , et si le nombre n'en a pas été plus grand encore , cela est résulté beaucoup plus de l'opposition des paysans que de celle des propriétaires.

Actuellement , il n'existe d'autres droits féodaux en Prusse que le droit inhérent à la propriété de quelques terres seigneuriales , de nommer le ministre du culte et le maître d'école du village , nominations qui doivent être approuvées par l'autorité administrative ; mais quelques familles et les possesseurs de certaines terres ont le droit de siéger dans les assemblées

provinciales, ainsi qu'on le verra plus tard.

Le roi a exécuté une opération beaucoup plus importante encore parce qu'elle intéresse une plus grande partie de la population du royaume, c'est le partage des biens communaux qui étaient nombreux et très-étendus en Prusse; ce partage, que les habitans des communes exécutent à l'amiable, mais avec l'approbation de l'autorité administrative, a déjà été effectué dans un très-grand nombre de communes, quoique contrarié aussi par les frais d'arpentage : il est favorisé par une exemption de l'impôt foncier pendant plusieurs années.

Enfin, les résultats des progrès de l'agriculture et de l'industrie se manifestent ostensiblement par l'augmentation du bien-être des classes populaires et par l'accroissement de la population; ainsi, par exemple, à Berlin, un nouveau quartier s'est élevé depuis quelques années; et ce n'est pas le roi, comme au tems de Frédéric II, qui l'a fait construire; un spéculateur a formé cette entreprise, et la spéculation s'est trouvée bonne.

Depuis le règne du grand Frédéric jusqu'en 1814, il n'avait été construit dans la capitale aucun nouveau monument. On doit au roi régnant une nouvelle salle de spectacle, un bel

édifice, qui sert de musée de peinture et de sculpture, et, à peu de distance de la ville, il a fait élever une pyramide en fonte, destinée à consacrer le souvenir de la guerre de l'indépendance.

Quoique la Prusse ait dépensé des sommes énormes pour l'établissement de ses grandes routes, elle n'en a pas moins consacré de très-considérables aussi à la création de nouvelles places fortes, à l'entretien et au perfectionnement des anciennes, à la construction et à la réparation de casernes et de bâtimens militaires, à la création d'un port à Swinemünde.

Les nouvelles places fortes sont : Cologne, Coblentz, Minden et Posen ; Stralsund et Sweidnitz, qui avaient été démantelées ; Thorn, tellement changée et augmentée, qu'elle peut être considérée comme une place de nouvelle création. Des réparations majeures et des augmentations ont été faites aux places de Witttemberg, d'Erfurt, de Torgau, de Neisse, de Glatz, de Custring, de Juillers et de Sarrelouis ; les autres places ont été bien entretenues.

Les ingénieurs prussiens ont suivi, pour fortifier les places de nouvelle création et pour les augmentations faites aux anciennes, un système nouveau que l'on attribue au lieutenant-géné-

ral du génie prussien Aster, et dont l'idée-mère est empruntée au système de Montalembert. Ils enveloppent la place proprement dite d'une muraille dans laquelle se trouvent pratiqués des créneaux et des embrasures, ou d'une chemise quelconque à l'abri d'un coup de main; et ils construisent, autour de cette enveloppe, des forts, ou de simples tours, de manière à occuper un espace de terrain assez considérable pour que l'on puisse y réunir des troupes destinées à une opération offensive ou à faire des sorties. La maçonnerie domine dans toutes ces constructions; il y a profusion de batteries casematées, blindées, souterraines, et de murs crénelés.

Ce système paraît avoir reçu une application complète dans la construction du fort Alexandre, qui occupa la hauteur de la Chartreuse, d'où l'on domine Coblenz; hauteur qui est située entre la rive droite de la Moselle et la rive gauche du Rhin. Le polygone sur lequel est construit ce fort est un carré; il y a deux bastions du côté de la campagne, et deux demi-bastions du côté de la ville. Il n'y a que trois courtines, et, dans l'emplacement de la quatrième, celle qui aurait appartenu au front tourné du côté de la ville, se trouve une caserne

défensive et un mur crénelé, qui aboutit aux deux demi-bastions, et qui achève de fermer le fort; on a construit des batteries casematées dans les bastions, et des batteries souterraines sous les flancs. Devant chaque courtine, dans l'emplacement qu'occupe la demi-lune, dans le système de Vauban, l'on a élevé une tour à la Montalembert; ces tours ont une grande élévation au dessus du terrain environnant; elles ont plusieurs étages de batteries; celle du sommet est à ciel ouvert, et destinée à recevoir des canons de petit calibre. Ces ouvrages n'ont point, à proprement parler, de fossés; le terrain a été disposé en pentes régulières, depuis la crête du glacis jusqu'aux pieds des murailles. Les murailles sont flanquées par les feux des flancs des bastions, et par des batteries casematées, construites à la gorge, à l'extrémité de chaque face des tours à la Montalembert, et perpendiculairement à ces faces; on ne peut communiquer avec ces batteries que par l'intérieur des tours. Les communications avec les batteries souterraines des bastions et avec les tours sont souterraines.

Les tours à la Montalembert peuvent être placées dans trois positions très-différentes : elles occupent l'emplacement des anciennes demi-

lunes, comme dans le fort que je viens de décrire, ou elles sont placées comme réduit dans l'intérieur d'un bastion (il m'a semblé qu'elles l'étaient ainsi dans un petit fort à côté duquel j'ai passé en entrant à Erfurt), ou enfin elles sont isolées. Dans le premier cas, elles n'ont que deux faces, comme les anciennes demi-lunes, et leurs murailles sont flanquées, ainsi que je l'ai dit plus haut. Si elles sont isolées, elles ont deux, trois, et même quatre faces, sont fermées à la gorge par un mur crénelé, au milieu duquel se trouve quelquefois une caserne défensive, si elles sont assez grandes; et leurs murailles sont flanquées, lorsqu'elles ont plus de deux faces, par des batteries casematées, construites sur le milieu de leurs faces, perpendiculairement à ces faces, et avec lesquelles on ne communique que par l'intérieur de la tour. Si, enfin, elles servent de réduit à un bastion, elles sont circulaires. J'ajouterai que les glacis de toutes les places fortes de la Prusse sont plantés de bois taillis, ce qui me paraît être une excellente mesure, parce que l'on a ainsi une réserve de bois et que les racines rendraient les cheminemens très-longs.

Je n'oserais me prononcer sur la valeur du système de places fortes prussien, surtout com-

parativement à celui de Vauban, mais je me permettrai les observations suivantes :

Les effets destructeurs du canon, sur une maçonnerie épaisse et solide, telle que celle des tours prussiennes à la Montalembert, ne sont prompts et décisifs que lorsqu'on tire par salves, et à très-petite portée, comme, par exemple, lorsque l'on bat en brèche, dans le système de Vauban, avec les batteries établies sur la crête du chemin couvert. Ainsi, quoiqu'une grande partie de la maçonnerie de ces tours soit vue de la campagne, on ne pourrait, je pense, y faire brèche qu'après être parvenu à établir des batteries à une très-petite distance de ces tours. L'auteur du système prussien paraît avoir compté principalement sur l'emploi de l'artillerie, pour retarder ce moment, si l'on en juge par le nombre des embrasures; j'en ai remarqué, par exemple, sur le sommet des tours, qui étaient tellement rapprochées les unes des autres, que les merlons n'avaient plus une largeur suffisante.

La sape et le canon jouent le principal rôle dans l'attaque des places; elles doivent être attaquées par des procédés méthodiques que l'art enseigne; dans la défense, au contraire, le canon n'est qu'un accessoire, et c'est seulement avec des



baïonnettes qu'elles peuvent être bien défendues. Je pense donc que si, par la suite, l'expérience prouve la bonté du système prussien, ce sera moins parce qu'il permet l'emploi d'une nombreuse artillerie, que parce qu'il est très-favorable à l'exécution des sorties.

Si l'on considère les grandes routes et les places fortes que la Prusse a fait construire, dans leurs rapports avec les grandes opérations militaires qui pourraient résulter d'une guerre contre la France, la Russie ou l'Autriche, on voit que c'est dans l'hypothèse d'une guerre contre la première de ces puissances, que les plus importans de ces travaux ont été exécutés. En effet, trois des nouvelles places, Cologne et Coblantz, sur le Rhin, Minden, sur le Wésér, ont été construites dans les provinces rhénanes et dans la Westphalie; Juliers, sur la Roër, et Sarrelouis, sur la Sarre, ont reçu de notables accroissemens; deux ponts de bateaux permanens sont entretenus, sur le Rhin, à Cologne et à Coblantz; de nombreuses grandes routes ont été faites dans la Westphalie et dans les provinces rhénanes: l'intérêt commercial, en ce qui concerne ces derniers travaux, s'est trouvé d'accord avec l'intérêt militaire.

Les principales de ces grandes routes sont :

celle de Berlin à Luxembourg , par Halle , Cassel , Coblenz et Trèves ; celle de Berlin à Aix-la-Chapelle , par Brunswick , Seesen , Paderborn et Cologne , ou par Dusseldorf ; la route de Berlin à Venloo , par Brunswick , Minden , Munster et Wesel ; enfin une route qui conduit d'Aix-la-Chapelle à Sarrelouis , par Trèves , en longeant les frontières de la Belgique , du duché de Luxembourg et de la France : cette dernière route paraît avoir été construite beaucoup plus dans un but militaire que dans un but commercial. La route qui conduit de Berlin à Luxembourg , traverse la Hesse et le duché de Nassau ; celles qui conduisent de Berlin à Aix-la-Chapelle , et à Venloo , traversent le duché de Brunswick et le Hanovre : ces routes sont aussi bien entretenues sur ces territoires que sur le territoire prussien.

On voit que la Prusse a , sur le Rhin , trois places fortes : Wesel , Cologne et Coblenz ; un peu plus haut , sur le même fleuve , se trouve Mayence , dont la garnison est fournie par la diète germanique , ainsi que celle de Luxembourg , qui touche presque à la frontière prussienne ; et elle possède en outre Juliers , près de la frontière de la Belgique , et Sarrelouis , près de celle de la France. Les places de Coblenz et

de Cologne sont très-importantes , parce qu'elles donnent deux passages sur le Rhin ; parce qu'elles peuvent servir de refuge à un nombre considérable de troupes ; parce qu'une triple communication par eau et par d'excellentes routes , sur les deux rives du Rhin , permettraient de concentrer rapidement toutes les troupes qui se trouveraient à proximité du fleuve , dans l'une de ces deux places , pour reprendre l'offensive.

On peut évaluer à 300,000 hommes les forces que la Prusse pourrait mobiliser , en supposant que ses finances lui permissent un tel développement de forces , savoir : Armée de ligne , 100,000 hommes ; *kriegs réserve* (réserve de guerre) , 50,000 ; *landwehr* (défense du pays) du premier ban , 150,000.

Le revenu annuel de ce royaume est de 189,761,900 fr. , dont il faut retrancher , pour la dette publique et pour l'amortissement , 40,293,000 fr. ; pour pensions perpétuelles , indemnités , etc. , etc. , 12,099,000 fr. , ce qui réduit la somme disponible pour les services publics à 137,369,900 fr. Le ministère de la guerre de Prusse dépense annuellement 84,352,600 fr. , somme modique pour l'entretien d'une armée de 300,000 hommes , de nombreuses places fortes ,

et d'un matériel de guerre considérable ; avec les 53,017,300 fr. qui restent, non-seulement on satisfait largement à toutes les dépenses qu'exigent les autres services, mais on fait annuellement, à moins de circonstances extraordinaires, une économie de plus de 5,000,000 de francs.

Tels sont les miracles qu'ont enfantés l'ordre et l'économie dans un pays que la guerre avait accablé de tant de maux, et qui avait tant de blessures à cicatriser.

Les institutions militaires de la Prusse sont particulières à cette puissance, ce qui en rend l'étude intéressante et instructive. Je ne pourrais que répéter à ce sujet ce que j'en ai dit dans le chapitre IX de ma *Philosophie de la Guerre* ; je me contenterai donc d'y renvoyer le lecteur.

Le roi est calviniste ; une partie des Prussiens professent la même religion, d'autres sont luthériens et d'autres enfin sont catholiques. Ces trois communions vivent entre elles dans la meilleure harmonie : on a d'ailleurs tenté la réunion des deux premières, sous le nom d'*église évangélique* ; le roi et sa famille ont donné l'exemple, un grand nombre de communes les ont imités.

La Prusse est, sans contredit, la partie de

l'Allemagne où les sciences et les lettres sont cultivées avec le plus d'éclat ; Berlin est le centre intellectuel de l'Allemagne. C'est le résultat de la perfection et de l'extension de l'enseignement en Prusse , et du soin avec lequel le roi s'efforce d'attirer à Berlin les hommes célèbres de l'Allemagne qui ne sont pas prussiens.

Je n'ai point eu le tems de m'occuper de l'enseignement : je me permettrai pourtant une observation sur l'enseignement primaire , c'est qu'il est tellement répandu en Prusse , depuis 1814 , que presque toute la génération qui s'élève actuellement sait lire et écrire : cet enseignement est , dans chaque commune , sous la surveillance des ministres du culte.

Le roi est censé absolu ; mais , en réalité , son pouvoir est limité par les lois , la religion , les mœurs , les usages , les prérogatives ou les privilèges du clergé , de la noblesse de l'armée , de la magistrature ; par les chartes , les droits , les coutumes , les franchises des provinces et des communes , et peut-être par d'autres circonstances encore qui m'échappent , toutes choses qu'il a intérêt à respecter , qu'il respecte effectivement ; qu'il ne pourrait pas tenter de détruire sans exposer l'état à des orages.

Le gouvernement du roi est composé de deux

secrétaires du cabinet , de dix ministres pour sept ministères , et d'un conseil-d'état.

Les deux secrétaires du cabinet sont : un aide-camp militaire qui travaille avec le roi pour les affaires militaires , et un conseiller qui remplit des fonctions analogues pour les affaires civiles. Les dix ministres sont : un ministre des finances ; un ministre de la guerre ; deux ministres de l'intérieur , un pour le commerce et les travaux publics , l'autre pour l'intérieur et la police ; deux ministres de la justice , un pour les provinces rhénanes , où le code Napoléon est en vigueur ; l'autre pour le reste de la monarchie , où l'on suit le code prussien : dans les attributions du premier se trouve une commission chargée de la révision de ce second code ; un ministre des affaires étrangères ; un ministre des cultes et de l'instruction publique , qui a , dans ses attributions , tout ce qui se rapporte à la science , par exemple , les académies , les bibliothèques , les musées , etc. , etc. ; un ministre de la liste civile ; un ministre du trésor , qui est contrôleur-général des finances , et qui a , dans ses attributions , la cour des comptes , les monnaies , etc.

Lorsque les ministres se réunissent en conseil , ils sont présidés par le prince royal.

Le conseil-d'état est composé des princes ,

lorsqu'ils ont atteint un certain âge , des ministres à portefeuilles, des principaux fonctionnaires , de ministres d'état et autres personnes, qui y sont appelés par le roi. Il est présidé par le duc Charles de Meklembourg. Ce conseil traite les questions qui lui sont soumises par le roi , et lui adresse des rapports à ce sujet ; il a le droit de demander aux ministres des renseignemens , et même des rapports écrits : le roi décide presque toujours conformément à l'avis du conseil-d'état.

La presse est censurée , en Prusse , en ce qui concerne les matières politiques ; elle est libre sur tous les autres sujets. Cette censure est une conséquence de la nature du gouvernement prussien ; mais, lors même que la Prusse aurait une assemblée de députés, investis d'un pouvoir politique , et que la presse y serait entièrement libre, il serait indispensable de restreindre cette liberté en ce qui concerne la guerre et l'armée : ce que j'ai dit des institutions militaires de cette puissance suffit pour convaincre de cette nécessité.

Je ne me propose point d'entrer dans le détail de l'administration du royaume de Prusse , mais seulement d'en tracer l'ensemble ; je ferai pourtant une exception , relativement aux assem-

blées provinciales, et surtout relativement à l'organisation municipale, qui m'a semblé digne d'être méditée.

La Prusse, tant sous le rapport de l'administration civile, que sous celui de l'administration et de l'organisation militaire, est divisée en huit provinces (a); ces deux divisions diffèrent : dans la première, on a fait entrer les anciennes provinces, sans rien changer à leurs limites; dans la seconde, il a fallu répartir la population en huit parties à peu près égales, puisque chaque province militaire, ainsi qu'on le verra, fournit au recrutement d'un corps d'armée. Néanmoins, ces deux espèces de provinces, quelles que soient leur étendue et leur population, ont toujours le même chef-lieu et en commun une très-grande partie de leur territoire.

En considérant d'abord la division en provinces, sous le rapport de l'administration civile, on trouve, dans chaque province : des *provinzial stände* (états provinciaux), qui ne se réunissent que quand ils sont convoqués par le roi, et dont je ferai connaître plus tard la composition et les attributions; un chef de l'administration civile ayant le titre de *ober président* (président

(a) Non compris la principauté de Neuchâtel, qui a une organisation à part.



supérieur), et qui est, en même tems, président de l'un des *regierungen rathe* (conseils de régence), dont il sera parlé tout à l'heure; un *ober landes gericht* (tribunal supérieur de justice); un *provinzial steuer-director* (directeur provincial des impôts); un *provinzial consistorium* (consistoire provincial).

Les provinces sont subdivisées en vingt-cinq régences (*a*); chaque régence est administrée par un conseil de régence, composé d'un nombre variable de conseillers, dont un président; le président de celui de ces conseils de régence, qui est installé dans le chef-lieu de la province, est, en même tems, président supérieur. Les conseils de régence correspondent directement avec les ministres; mais ils doivent communication au président supérieur de celles des affaires qui seraient d'un intérêt purement spécial pour leurs provinces; ils décident sur toutes les affaires à la majorité des voix.

Les régences sont subdivisées en *kreise* (arrondissemens), dont le nombre varie depuis quatre jusqu'à vingt-deux; chaque arrondissement est administré par un *landrath* (conseiller du pays); mais toutes les villes d'une certaine

(a) Je donne ci-après le tableau des provinces prussiennes, de

population ont une administration à part, qui correspond directement avec la régence. Enfin,

leur division en régence, et de leur population, d'après un recensement fait en 1831.

PROVINCES.	RÉGENCES.	Milles carrés à 15 au degré.	Population, compris les militaires.	Milles carrés par provinces.	Population par province.	Nombre d'habitans par mille carré.
Prusse { orient. { occid..	1 Königsberg.....	405,70	705,158	1168,73	2,008,361	1,783
	2 Gumbinnen.....	297,07	510,996	480,32		
	3 Dantzic.....	150,90	329,938	480,32		
	4 Marienwerder...	315,06	462,269	480,32		
Posen.....	5 Posen.....	327,43	730,864	533,44	1,064,506	1,098
	6 Bromberg.....	211,01	333,644	533,44		
Brandebourg..	7 Potsdam.....	370,64	874,766	723,21	1,539,592	2,129
	8 Francfort.....	352,57	664,896	723,21		
Pomeranie.....	9 Stettin.....	233,13	416,987	567,10	877,555	1,615
	10 Costin.....	258,40	311,620	567,10		
Silésie.....	11 Stralsund.....	75,48	148,948	23,64 en lacs.	2,396,551	3,211
	12 Breslau.....	244,43	942,307	743,30		
	13 Oppeln.....	247,63	694,251	743,30		
Saxe.....	14 Liegnitz.....	231,24	759,993	455,33	1,409,338	3,095
	15 Magdebourg.....	204,78	549,132	455,33		
	16 Mersebourg.....	186,29	585,327	455,33		
Westphalie....	17 Erfurt.....	64,26	274,929	364,30	1,228,518	3,372
	18 Münster.....	132,16	392,824	364,30		
	19 Minden.....	93,41	387,870	364,30		
Rhin.....	20 Arnsherg.....	438,73	447,854	480,32	2,202,322	4,585
	21 Cologne.....	74,59	382,993	480,32		
	22 Dusseldorf.....	98,90	692,032	480,32		
Neufchâtel.....	23 Coblentz.....	109,43	442,210	13,95	54,000	3,856
	24 Treves.....	120,99	366,458	13,95		
	25 Aix-la-Chapelle.	75,41	348,629			
	26 .....	.....	.....			
	TOTAL.	5,054,68	12,780,473			

les arrondissemens sont divisés en *gemeinde* (communes). Un peu plus loin je ferai connaître, avec détail, l'organisation municipale des villes et des communes.

Les tribunaux supérieurs de justice jugent, en seconde instance, les affaires qui sont soumises à leur décision, après qu'elles ont été jugées dans les tribunaux de première instance. Ces derniers tribunaux sont les *stadt-gerichte* (cours de justice urbaine), et les *land gerichte* (cours de justice du pays). On peut appeler des tribunaux supérieurs de justice au *kammer gericht* (cour de justice), qui juge en troisième instance. Enfin on peut en appeler en quatrième instance au *tribunal* (tribunal), qui ne décide que sur la forme, et qui a, à peu près, dans le code prussien, les attributions de la cour de cassation dans le code Napoléon : ces deux derniers tribunaux siègent à Berlin. L'on ne plaide que par écrit.

Peu de tems après que la première édition de cet écrit eut paru, on fit l'essai d'une nouvelle magistrature et cet essai a été heureux. Un magistrat seul compose le tribunal ; on l'appelle *schiedsmann* (homme arbitre) ; il est élu par l'assemblée des mandataires de la ville, dont il sera parlé plus loin. Ses fonctions consistent à tâcher de concilier toutes les personnes qui,

ayant de récents ou d'anciens procès, s'adressent à lui; cette conciliation, une fois terminée, est sans appel. Le schiedsmann peut d'ailleurs se refuser à concilier une affaire qui lui paraîtrait trop compliquée.

Le directeur provincial des impôts a, dans ses attributions, la levée de tous les impôts, de quelque nature qu'ils soient : il correspond directement avec le ministre des finances. Le consistoire provincial est divisé en trois sections : la première pour les affaires ecclésiastiques, qui n'est composée que d'ecclésiastiques ; la seconde, pour l'instruction publique ; la troisième, pour les affaires relatives à la salubrité publique. La seconde section n'a, dans ses attributions, que l'instruction primaire et l'instruction secondaire ; les universités, où l'on donne l'instruction supérieure, ne dépendent que du ministre de l'instruction publique, et correspondent directement avec lui. Le consistoire est présidé par le président supérieur ; chaque section délibère séparément, et décide sur toutes les affaires, à la majorité des voix

Pour embrasser chacune des carrières publiques, dont je viens de parler, il faut subir des examens, et quelquefois même il faut en subir encore pour franchir certains degrés de l'avan-

cement. Les fonctions de landrath forment une exception, parce que ce fonctionnaire est considéré autant comme l'homme de l'arrondissement, que comme celui du gouvernement. Lors donc qu'un emploi de landrath devient vacant, l'assemblée des notables de l'arrondissement présente un candidat, qui doit être propriétaire dans cet arrondissement : la régence donne son opinion et le roi nomme.

Par chaque province, considérée sous le rapport de l'administration et de l'organisation militaire, il y a un chef militaire, ayant au moins le grade de lieutenant-général (*a*) et portant le titre de commandant-général, qui réunit entre ses mains le commandement de la province et celui du corps d'armée que doit recruter cette province. Cet officier-général se concerte avec le président supérieur pour toutes les affaires où leur intervention commune est nécessaire ; telles que recrutement, mouvement de troupes, logemens militaires, etc.

Le corps d'armée que doit recruter chaque province est composé de deux brigades d'infanterie de l'armée active, deux d'infanterie de la

(*a*) En Prusse il y a encore, au dessus du grade de lieutenant-général, les grades de général d'infanterie ou de cavalerie, et celui de feld-marschall.

landwehr, deux de cavalerie, de l'artillerie nécessaire, tant de l'armée active que de la landwehr, et de la cavalerie de la landwehr.

La province est divisée en arrondissemens qui fournissent chacun un bataillon de landwehr; ces arrondissemens sont subdivisés en sous-arrondissemens qui fournissent chacun une compagnie. Le recrutement de la cavalerie de la landwehr ne peut se faire avec la même régularité, parce que les hommes propres à ce service ne se trouvent pas toujours dans le rapport de la population, et que toutes les localités ne fournissent pas de chevaux propres au service de la cavalerie; cependant, autant que cela se peut, on organise aussi un escadron, plus ou moins fort, par arrondissement. Les canonniers de la landwehr sont incorporés dans les compagnies d'infanterie, ils se réunissent tous les ans en compagnies et sont exercés par des officiers d'artillerie.

Il y a, dans chaque régence, un officier-général ou un officier supérieur, inspecteur de la landwehr, qui se concerta avec les autorités civiles pour tout ce qui concerne leur organisation, leur instruction, etc.

Le recrutement de l'armée active est exécuté par une commission composée du landrath ou

du *bürgermeister* (a) (bourgmestre) des grandes villes, du chef de bataillon de la landwehr et de deux notables par arrondissement.

Avant que de parler de l'organisation municipale des communes et des villes, il est nécessaire que je fasse connaître comment sont classés les habitans des communes et quelles sont les conditions pour être bourgeois d'une ville.

Les habitans des campagnes sont divisés en quatre classes : 1° les *bauern* (paysans) (b), ceux qui jouissent d'un certain revenu foncier ; 2° les *halb-bauern* (deni-paysans), ceux qui ne jouissent que de la moitié de ce revenu ; 3° les *büdner* ou *kossahen* (habitans de chaumière), ceux qui ne possèdent qu'une chaumière avec un petit coin de terre ; 4° ceux qui n'ont rien et que la commune doit secourir s'ils ne peuvent vivre du travail de leurs mains.

Les *bürger* (bourgeois) des villes sont ceux des habitans dont les impôts dépassent une somme déterminée ; cette somme varie selon la population et la richesse des villes.

(a) La traduction littérale du mot *bürgermeister* est *chef des bourgeois* ; mais le mot *bourgmestre*, qui est une imitation du mot allemand, a prévalu.

(b) Le mot *paysan* n'a pas la même signification que le mot *bauer* ; je m'en sers faute d'autre. J'ai défini le mot *bauer* : le lecteur appliquera la signification au mot *paysan*.

Les communes sont administrées par des *schulzen*, dont les fonctions peuvent être assimilées à celles de nos maires, et qui sont secondés par un conseil de *gerichts-maenner* (hommes de justice), qui réunissent à peu près les attributions de nos conseillers municipaux et de nos juges de paix. Les *schulzen* et les *gerichts-maenner* sont nommés par les paysans et par les demi-paysans; mais ils ne peuvent être choisis que parmi les premiers; ces nominations doivent être confirmées par le landrath.

L'organisation municipale des villes est plus compliquée. Dans les villes les moins considérables, il y a : un *bürgermeister* (bourgmestre); trois *stadt-raethe* (conseillers de ville); un *syndicus* (syndic); un *kaemmerer* (trésorier); une *stadt-verordneten-versammlung* (assemblée des mandataires de la ville). On augmente le nombre des conseillers de ville en raison de la population et des richesses des villes; il en est de même du nombre des membres de l'assemblée des mandataires de la ville; et dans toutes les grandes villes il y a deux bourgmestres, dont le premier porte le titre de *ober bürgermeister* (bourgmestre supérieur.)

L'organisation de la ville de Berlin nous donnera le maximum auquel on peut porter le nom-



bre des conseillers de ville et celui des mandataires de la ville; elle est la suivante : deux bourgmestres , un syndic , un trésorier , trente et un conseillers de ville , cent deux mandataires de la ville.

Indiquons actuellement comment et par qui sont nommés ces fonctionnaires , quelles sont leurs fonctions et leurs attributions. Les bourgeois nomment , à la majorité des voix , l'assemblée des mandataires de la ville , et cette assemblée nomme , également à la majorité des voix , le bourgmestre , le syndic , le trésorier et les conseillers de ville. Le roi confirme les nominations des bourgmestres dans les grandes villes , la régence dans les petites , et c'est aussi la régence qui confirme les autres nominations. Pour la nomination d'un bourgmestre supérieur , les mandataires de la ville présentent au roi trois candidats parmi lesquels il choisit.

Les bourgmestres sont salariés , ainsi que les syndics , les trésoriers et une partie des conseillers de ville. Il ne peut y avoir que douze de ces derniers de salariés ; ainsi , tous ceux qui dépassent ce nombre exercent leurs fonctions gratuitement ; mais ils ne sont pas toujours tous salariés , lors même qu'ils seraient moins de douze. Les membres de l'assemblée des mandataires de

la ville exercent leurs fonctions gratuitement. Les mandataires de la ville sont nommés pour trois ans et peuvent être réélus. Le bourgmestre, le syndic, le trésorier et les conseillers de ville le sont pour douze ans s'ils ont des appointemens, pour six seulement, dans le cas contraire.

Le bourgmestre est le chef de l'administration et le président du *magistrat* (conseil municipal), qui est composé de tous les conseillers de ville. Le conseil municipal et les conseillers de ville sont chargés des fonctions qui sont remplies, en France, par les adjoints des maires, par le conseil municipal et par les conseillers municipaux; mais l'administration des villes est plus indépendante qu'en France de l'autorité administrative.

Dans les villes d'une certaine population, les bourgmestres correspondent directement avec la régence, et réunissent à leurs fonctions administratives municipales, les fonctions dont sont chargés les landrath pour les petites villes et les campagnes; ils sont secondés dans l'exercice de cet accroissement de fonctions par les conseillers de ville.

L'assemblée des mandataires de la ville s'occupe seulement des affaires qui sont d'un intérêt spécial pour la ville; elle a le droit de s'opposer à l'exécution des résolutions qu'aurait

prises le conseil municipal , et elle a le droit de lui adresser des propositions : si ces deux assemblées tombent d'accord , le bourgmestre exécute ; dans le cas contraire, la régence décide.

Il serait superflu d'entrer dans le détail de tout ce qui est relatif aux états provinciaux ; je me bornerai à ce qu'il me paraît nécessaire de faire connaître pour pouvoir porter un jugement sur cette institution ; mais le droit d'élire et d'être élu étant attaché à la possession de la propriété foncière , j'ajouterai quelques détails à ceux que j'avais déjà donnés sur cette propriété en parlant de l'amélioration du sort des paysans.

Le partage des biens communaux, et celui qui s'est effectué entre les seigneurs et les serfs , ont rendu un grand nombre de paysans propriétaires , et ont augmenté la division des propriétés , qui était déjà grande en Prusse. L'on trouve dans ce pays beaucoup de petites et de médiocres fortunes , fort peu de grandes ; il y existe pourtant des majorats, mais en très-petite quantité, et il paraît qu'il entre dans les vues du roi de ne pas en augmenter le nombre.

La loi relative à la création d'états provinciaux fut publiée le 5 juin 1823, et les lois constitutives pour l'établissement de ces états dans

chacune des huit provinces de la monarchie , le 1<sup>er</sup> juillet 1823 , pour les provinces de Prusse , de Brandebourg et de Poméranie ; le 27 mars 1824 , pour celles de Posen , de Silésie , de Saxe , de Westphalie et du Rhin. Je rapporterai la loi relative à la création des états provinciaux , parce qu'elle fait bien connaître leurs attributions.

*Loi générale concernant l'organisation des états provinciaux,  
du 5 juin 1823.*

« Nous , Frédéric-Guillaume , par la grâce de Dieu , roi de Prusse ,

» Afin de donner à nos fidèles sujets un nouveau gage permanent de notre bienveillance paternelle et de notre confiance , nous avons résolu de fixer une base pour nos relations avec les divers ordres d'habitans de notre monarchie , et dans cette intention , de créer des états provinciaux , d'après l'esprit des anciennes constitutions germaniques , et selon que les localités et les besoins du tems l'exigeront Nous avons chargé une commission , sous la présidence de notre fils , son altesse royale le prince héréditaire , d'un travail préparatoire , et de soumettre ce travail à la discussion de personnes expérimentées prises dans chaque province. Sur le rapport qui nous a été fait à ce sujet , nous ordonnons :

» I. Il sera créé des états provinciaux dans notre monarchie.

» II. La propriété foncière est la condition exigée pour en faire partie.

» III. Les états provinciaux sont, dans chaque province, l'organe légal des différens états de nos sujets.

» Conformément à ces déterminations ,

» 1° Il appartiendra aux états provinciaux de délibérer sur les projets de lois seulement qui intéressent chacune des provinces respectivement.

» 2° Tant qu'il n'y aura point d'états-généraux, nous leur ferons également présenter les projets de lois générales ayant pour objet des changemens dans les droits personnels et de propriété, et dans les impositions, en tant que ces objets se rapporteront à la province.

» 3° Les pétitions et plaintes qui se rapportent au bien-être et aux intérêts spéciaux de la totalité ou d'une partie de chaque province, pourront nous être adressées par les états provinciaux; nous les examinerons, et nous les prendrons en considération.

» 4° Les droits et intérêts communaux, dans chaque province, sont laissés à la décision et à la surveillance des états provinciaux, sous la réserve de notre approbation.

» La présente loi générale, qui ne sera pourtant point applicable à la principauté de Neuchâtel et de Valangin, sera suivie d'une loi spéciale pour chaque province, laquelle déterminera la forme et les limites de leur organisation comme états.

» Si, à l'avenir, nous jugeons indispensable ou avantageux d'apporter quelques changemens à chacune de ces diverses lois spéciales, nous ne le ferons qu'après avoir pris l'avis des états provinciaux.

» Si une convocation des états-généraux devient nécessaire , nous prendrons , dans notre sollicitude pour le pays , les décisions que nous jugerons convenables , et nous fixerons également le mode d'après lequel ces états-généraux ressortiront des états provinciaux.

» Donné à Berlin , le 5 juin 1823.

» Signé FRÉDÉRIC-GUILLAUME ,

» Et DE SCHUCKMANN. »

Les états provinciaux sont composés de quatre états dans les provinces de Silésie , de Saxe , de Westphalie et du Rhin , et de trois seulement dans celles de Prusse , de Posen , de Brandebourg et de Poméranie. Cette différence résulte de ce que le premier état n'existe point dans ces quatre dernières provinces , ou de ce qu'il n'aurait qu'une ou deux voix , et que , par cette raison , on l'a réuni au second état , qui est alors devenu le premier.

Dans les provinces où les états provinciaux sont composés de quatre états , le premier état se compose de membres tirés de la haute noblesse. Les princes médiatisés en sont membres ; les nobles qui possédaient des seigneuries libres , c'est-à-dire qui ne relevaient que de l'empire , ont un nombre de voix déterminé ; ainsi , par exemple , neuf familles nobles de la Silésie , qui sont dans ce cas , envoient trois membres au

premier état ; le chapitre de Mersebourg envoie un membre, etc., etc. On a donné, aux voix de ces membres du premier état, le nom de *voix viriles*, parce qu'elles appartiennent héréditairement aux mêmes familles ou aux mêmes corporations.

Le second état est composé de membres nommés par les propriétaires de terres d'un revenu déterminé ; ce droit est indépendant de la naissance du propriétaire ; il doit être propriétaire de la terre qui lui donne le droit d'élection depuis dix ans, à moins que la propriété ne provienne d'un héritage. Les terres érigées en majorats donnent à ceux qui les possèdent le droit d'élire et d'être élus ; mais le nombre, ainsi que je l'ai dit, en est petit.

Le troisième état est composé de membres nommés par les mêmes mandataires des villes, qui en nomment les magistrats.

Le quatrième état est composé de membres élus par les propriétaires fonciers qui ne sont pas comptés parmi les électeurs qui élisent les membres du second état, par les paysans et par les fermiers héréditaires ; mais il y a deux degrés dans l'élection : ces premiers électeurs nomment par chaque village un électeur, et ces seconds électeurs nomment les députés.

Ce que je viens de dire, relativement à la composition des états provinciaux, dans les provinces où ces états provinciaux sont composés de quatre états, s'applique de tout point aux états provinciaux, dans les provinces où ils ne sont composés que de trois états; il y a cette seule différence, que ce que j'ai dit du second, du troisième et du quatrième état, dans les premières provinces, s'applique aux premier, second et troisième, dans les secondes; et qu'il y a, dans le premier état de la province de Posen, deux membres, dans celui de la province de Brandebourg, deux également, et dans celui de la province de Poméranie, un, qui siègent comme possesseurs de voix viriles.

Les deux tableaux ci-dessous feront connaître le nombre de membres, par chacun des états, qui composent les états provinciaux des huit provinces de la Prusse.

*Provinces dont les états provinciaux se composent de quatre états.*

PROVINCES.	1 <sup>er</sup> état.	2 <sup>e</sup> état.	3 <sup>e</sup> état.	4 <sup>e</sup> état.	Total.
Silésie.....	6	36	28	14	84
Saxe.....	6	29	24	13	72
Westphalie....	11	20	20	20	71
Rhin.....	4	25	25	25	79
<b>TOTAUX...</b>	<b>27</b>	<b>110</b>	<b>97</b>	<b>72</b>	<b>306</b>



*Provinces dont les états provinciaux se composent de trois états.*

PROVINCES.	1 <sup>er</sup> état.	2 <sup>e</sup> état.	3 <sup>e</sup> état.	Total.
Prusse.....	45	28	22	95
Posen.....	24	16	8	48
Brandebourg.....	34	22	12	68
Poméranie.....	24	16	8	48
TOTAUX.....	127	82	50	259

Nul ne peut être député s'il ne jouit d'une fortune déterminée ; s'il n'appartient à l'une des communions chrétiennes, s'il ne jouit d'une réputation intacte, et s'il n'est âgé de trente ans, excepté toutefois les princes médiatisés, qui siègent à leur majorité. On commence à exercer les fonctions électorales à vingt-quatre ans ; les mêmes électeurs, qui nomment les députés ; nomment aussi des députés suppléans, à raison d'un par chaque député.

Les députés sont élus pour six ans ; tous les trois ans, la moitié des membres sort, et l'on procède à de nouvelles élections ; les députés sortans peuvent être réélus. Les députés reçoivent une indemnité pour frais de route et de séjour.

Le roi nomme le président et le vice-président des états provinciaux ; ils doivent être choisis parmi les membres des deux premiers

états , dans les provinces qui ont quatre états ; et , parmi les membres du premier , dans les provinces qui n'ont que trois états ; ils sont nommés pour tout le tems de la session : le président porte le titre de maréchal des états. Le roi fixe le tems de la durée de la session.

Le roi nomme un commissaire, qui convoque les membres pour l'assemblée des états provinciaux ; il fait l'ouverture des états , immédiatement après que l'on a assisté au service divin ; il sert d'intermédiaire entre le roi et les états , et il ferme la session. Ce commissaire n'assiste point aux délibérations , mais il peut se présenter dans l'assemblée pour y faire des communications , ou demander qu'il lui soit envoyé une députation.

Les décisions ne sont valables que quand les trois quarts des membres sont présents.

Les membres des états provinciaux se placent par états , et dans l'ordre de numéro de ces états.

Les membres des états provinciaux forment une unité indivisible ; ils traitent collectivement les matières mises en discussion ; néanmoins , s'il arrivait , dans des circonstances particulières , que l'un des états dont ils sont composés se trouvât lésé par les décisions de la majorité , la séparation aurait lieu , si les deux tiers des

membres de cet état le demandaient , et chacun des états , qui composent les états provinciaux , délibérerait à part : toutes les décisions de ces états seraient alors soumises à l'approbation du roi.

Pour qu'une décision des états provinciaux soit valable , sur les objets qui sont adressés par le roi à leur délibération , ou sur ceux laissés à leur décision, avec réserve de la sanction royale, il faut une majorité des deux tiers de voix : pour toutes les autres décisions des états, la simple majorité suffit. Le résultat des délibérations des états provinciaux est publié par la presse.

En Prusse, l'usage, souvent plus puissant que les lois, a consacré, depuis Frédéric II, le droit, qu'a tout sujet prussien, de s'adresser directement au roi, par voie de pétition non collective ; l'on n'a pas d'exemple que, sous le roi régnant, une pétition, quelque insignifiante qu'elle fût, soit restée sans réponse. Les pétitions ne doivent être signées que d'une seule personne ; mais elles peuvent exprimer les vœux ou les demandes de plusieurs : on doit mettre son nom et son adresse sur l'enveloppe ; le maître de poste (*a*) doit s'assurer que cette adresse est bien celle du signataire.

(a) En Prusse, les maîtres de poste sont d'anciens officiers qui

Je terminerai par des considérations générales sur la nature du gouvernement prussien.

Le gouvernement de la Prusse peut s'appeler, je crois, un *despotisme populaire*, si je puis m'exprimer ainsi, car il n'y existe qu'une lueur d'aristocratie. Dans un tel état, le roi peut faire des concessions démocratiques ; mais quand la nation aurait joui d'une concession, utile ou nuisible, il ne pourrait plus retirer ce qu'il aurait concédé sans exposer l'état à des orages : on défendrait par la violence ce qui aurait été consacré par une loi, par l'usage, ou par la coutume. Frédéric-Guillaume III a donc agi sagement en n'instituant pas une assemblée générale des mandataires des provinces ; elle eût changé la nature du gouvernement prussien, et eût nécessairement amené une lutte entre cette assemblée générale et le pouvoir royal. On ne saurait prévoir ce qui fût advenu ; mais il serait difficile de croire que le pays y eût gagné en prospérité, et l'on n'oserait penser que la liberté civile et individuelle, qui est la plus précieuse, eût acquis plus d'extension qu'elle n'en a actuellement.

Le roi me paraît, au contraire, avoir fait une

cumulent les fonctions de maître de poste avec celles de directeur de la poste aux lettres.

concession fort sage en établissant des assemblées provinciales, qui sont évidemment très-propres à éclairer le gouvernement sur tout ce qui concerne les intérêts de leurs provinces respectives, si différens dans la monarchie prussienne. On a d'ailleurs eu égard, dans la formation de ces assemblées, à l'état de la société, et l'on s'aperçoit que le monarque prussien a pensé, comme Montesquieu (a), « qu'il y a toujours, » dans un état, des gens distingués par la naissance, les richesses ou les honneurs; mais » que s'ils étaient confondus parmi le peuple, » et que s'ils n'avaient qu'une voix comme les » autres, la liberté commune serait leur esclavage. » Je n'hésite pas à ajouter qu'alors aussi, lorsque le pouvoir politique est exercé en totalité ou en partie par un corps élu, on ne constitue ni l'ordre ni la liberté, mais une anarchie à laquelle doit nécessairement succéder le despotisme.

On donne souvent au roi de Prusse l'épithète d'*absolu*; cependant ce monarque est, en réalité, moins absolu que le roi et le ministère de France, et pourrait, moins qu'eux, se permettre des mesures arbitraires. En France, il est vrai, depuis 1814, le roi et le ministère ne

(a) Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XI, chap. 6.

peuvent gouverner que s'ils ont une majorité dans les chambres ; mais s'ils se la procurent par des concessions et par des moyens de corruption , ce qu'ils peuvent se permettre alors , au mépris de l'opinion et des véritables intérêts du pays , est incroyable ; soit que les ministres aient osé enfreindre la loi , certains d'obtenir un bill d'indemnité ; soit qu'ils aient demandé et obtenu des lois qui constituent l'arbitraire ou qui leur délèguent des pouvoirs despotiques.

En Prusse , le roi n'est pas obligé d'obtenir l'approbation des chambres , puisqu'il n'en existe point ; mais il en est d'autant plus obligé d'obtenir l'approbation tacite de la nation prussienne et de tous les fonctionnaires civils et militaires occupant des fonctions rétribuées ou gratuites , qu'ils doivent à leur mérite manifesté dans des examens ou aux suffrages de leurs concitoyens. Ainsi les principales conditions , pour parvenir aux emplois , sont d'être propriétaire et d'avoir l'instruction requise , réunie à la capacité ; et comme , généralement parlant , les parens seuls qui jouissent d'une certaine fortune peuvent donner de l'éducation à leurs enfans , les conditions d'instruction sont tacitement des conditions de fortune.

La liberté excite de fait dans un pays qui a une

milice constituée telle que l'est la landwehr prussienne.

Si le roi de Prusse voulait entreprendre une guerre sérieuse , décidément réprouvée par la nation prussienne , il ne le pourrait point ; s'il voulait se permettre de donner dans l'armée autant d'avancemens illégaux, que nous en avons vu donner dans l'armée française , il ne le pourrait point non plus ; s'il voulait donner les principaux emplois de l'administration au premier venu , selon l'exigence des coteries , ainsi que cela s'est pratiqué souvent en France depuis 1814 , il ne le pourrait pas davantage.

---

UNE  
PÉTITION AUX CHAMBRES

EN 1838.

---

Je me décide à reproduire ici la pétition que j'adressai aux chambres en 1838, comme preuve à l'appui de ce que j'ai dit du gouvernement de France, lorsque j'ai examiné les institutions militaires de ce pays dans leur rapport avec ses institutions politiques et avec ses institutions civiles, dans le chapitre x de ma *Philosophie de la Guerre*.

Cette pétition, relative à une proposition si grave, dont l'adoption pouvait avoir une si grande influence sur l'avenir de la France, fut repoussée par l'ordre du jour à la chambre des pairs, où l'on comptait tant d'anciens militaires, dont un bon nombre avaient débuté par être soldats, et cela sans qu'aucun des membres de cette chambre prit la parole pour l'appuyer. Elle éprouva le même sort à la chambre des députés, où il s'élève de si grandes discussions quand les intérêts des chefs de coteries se trouvent engagés, ou que l'existence des monopoles est



menacée. De tels faits disparaissent bientôt noyés dans ce torrent de paroles oiseuses et d'écrits verbeux dont nous sommes inondés. Celui-ci, consigné dans ce volume, survivra.

« Un décret impérial, du 8 mars 1811, affecte divers emplois civils aux militaires admis à la retraite ou réformés pour cause d'infirmités ou de blessures. Ce décret ne fut exécuté qu'incomplètement au milieu de ces guerres terribles qui précédèrent la chute de l'empire; et depuis, quoiqu'il n'ait été abrogé par aucune loi, il n'en a pas été plus question que s'il n'existait point.

» Il serait sans doute juste et utile de mettre ce décret à exécution; mais il me semble que la situation et l'intérêt de la France réclament une mesure plus large.

» J'exprimerai donc le vœu qu'il soit proposé une loi qui dispose d'une partie des emplois civils que les militaires sont aptes à remplir, en faveur de ceux qui auront servi un nombre d'années déterminé; ainsi, par exemple, que cela se pratique en Prusse. Je me permettrai d'énoncer rapidement les avantages qui résulteraient d'une telle loi.

» On fixerait sous les drapeaux quelques soldats et bon nombre de sous-officiers, tandis que tous, pour ainsi dire, les quittent, après avoir fait leur tems, pour rentrer dans leurs foyers: on obtiendrait donc un corps respectable de sous-officiers, résultat immense, car les sous-officiers sont l'ame des régimens.

» On augmenterait le nombre des sujets parmi lesquels on peut choisir pour des emplois d'officiers, et l'on diminuerait pourtant la concurrence.

» On ouvrirait un débouché aux hommes qui ne se sentent point la vocation des armes, et qui restent pourtant au service, parce que c'est leur seul moyen d'existence.

» On donnerait de l'activité à l'avancement si lent en tems de paix, et l'on pourrait alors espérer de conserver sous les drapeaux quelques officiers jouissant d'une fortune indépendante; résultat insignifiant sous le rapport militaire, mais fort important sous le point de vue politique.

» On rajeunirait le corps d'officiers, et l'on donnerait de la maturité au corps des sous-officiers.

» On augmenterait la considération attachée à la carrière des armes.

» On rattacherait l'armée à la chose publique par de nouveaux liens.

» On établirait une sorte de confraternité entre les services militaires et les services civils, au lieu d'un esprit de jalousie et de rivalité.

» On diminuerait les dépenses de l'état pour le paiement des retraites, ce qui serait fort important, puisque les questions de finances dominent actuellement toutes les autres questions.

» Que si l'on prétendait que je sollicite un privilège en faveur des militaires, je répondrais que tous les Français sont astreints au service militaire, et qu'une préférence en faveur de ceux qui n'ont pu se faire remplacer ou qui se sont consacrés à la carrière des armes, quand elle ne présenterait point les avantages incontestables que j'ai énumérés, me paraîtrait un acte de justice. »

DES CHANGEMENS

SURVENUS

**DANS L'ART DE LA GUERRE,**

DEPUIS 1700 JUSQU'EN 1815,

ET DU ROLE QUE LES PLACES FORTES ONT JOUÉ PENDANT  
CE LAPS DE TEMS.

**CHAPITRE I<sup>er</sup>. — Des Changemens survenus dans l'art de la guerre depuis 1700 jusqu'en 1815.**

**CHAPITRE II. — Du Rôle que les places fortes ont joué depuis 1700 jusqu'en 1815.**

---

## CHAPITRE PREMIER.

Des Changemens survenus dans l'art de la guerre depuis 1700  
jusqu'en 1815.

---

M. le général Valazé a fait insérer , dans la xxxix<sup>e</sup> livraison du *Spectateur militaire*, un article intitulé *des Places fortes et du Système de guerre actuel*. Dans cet article, il a développé l'opinion que « depuis 1792, on n'avait » point fait la guerre autrement qu'en 1700 et » 1740, et que , par conséquent, le système de » guerre actuel n'était pas différent de celui qu'on » suivait au commencement du siècle dernier. » Il en a conclu qu'il ne fallait adopter aucune modification au système de places fortes de la France.

Cette opinion est diamétralement opposée à celle que j'ai émise dans ma *Philosophie de la guerre*, où l'on ne trouve d'ailleurs point à ce sujet tous les détails et tous les renseignemens que l'on pourrait désirer, le plan de cet ouvrage ne le comportant point ; mais on y trouve sommairement l'indication du système de places fortes qu'il faudrait adopter actuellement. En

réfutant les opinions du général Valazé, je serai conduit tout naturellement aux développemens nécessaires pour justifier les miennes.

Non-seulement je pense qu'il est survenu des changemens importans dans l'art de la guerre, depuis 1700 jusqu'en 1815; mais je pense aussi qu'on ne saurait donner le nom de *système* à la disposition incohérente des places fortes sur les frontières de la France, et que cette disposition était mauvaise, considérée dans ses rapports avec le système de guerre que l'on suivait pendant la guerre de la succession d'Espagne (a), qui fut la seule guerre importante de 1700 à 1740. Si cette disposition était mauvaise alors, elle l'est devenue beaucoup plus encore actuellement, et il est exact de dire de ces places fortes, considérées dans leur ensemble, qu'aujourd'hui elles sont plus nuisibles qu'utiles.

Je ferai voir d'abord que le système de guerre suivi pendant les guerres de la révolution française a été très-différent de celui que l'on suivait pendant la guerre de la succession d'Espagne. J'examinerai ensuite ce que dit le général Valazé du rôle que les places fortes ont joué pendant les campagnes de ces deux époques.

(a) Cette guerre commença en 1701 et finit en 1713.

Commençons par ce qui a rapport à l'armement , au maniement des armes et aux manœuvres des troupes.

Pendant la guerre de la succession d'Espagne, le maniement des armes de l'infanterie était d'une complication extrême. Jusqu'en 1701 on se servit d'une baïonnette à manche qui se fixait au bout du fusil et qu'il fallait retirer pour faire feu ; la baïonnette à douille, inventée en France, ne fut généralement adoptée qu'en 1704. L'on se servait encore de baguettes de bois.

Le bataillon était l'unité tactique dans l'infanterie comme de nos jours ; cette infanterie se formait et marchait à rangs ouverts ; sur quatre rangs au commencement de la campagne, sur trois lorsque les bataillons étaient trop réduits.

On ne connaissait point le feu à volonté, ou de deux rangs, qui est presque le seul que l'on emploie maintenant. Les feux ne s'exécutaient que par rangs ; ils étaient lents et peu meurtriers.

Le pas cadencé était inconnu ; l'adoption de ce pas a donné naissance à plusieurs manœuvres très-utiles et a permis d'apporter aux anciennes d'importantes améliorations. Auparavant, l'infanterie ne savait que rompre en colonne en avant de sa ligne de bataille ; elle perdait un

tems infini dans les changemens de direction en colonne, et ces changemens ne s'exécutaient presque jamais sans désordre; les rangs se confondaient au pivot, on perdait les distances.

L'escadron était l'unité tactique dans la cavalerie comme de nos jours; cette cavalerie lourde et peu maniable se formait sur trois rangs; les escadrons laissaient entre eux des intervalles ordinairement égaux à leur front. La principale action de la cavalerie consistait dans son feu; elle ne chargeait jamais en ligne qu'au trot, mais elle chargeait quelquefois au galop en fourrageurs. Elle ignorait qu'elle pût produire ces ouragans décisifs (*procella equestris*) dont Frédéric II a le premier donné l'exemple.

Le matériel de l'artillerie était lourd et mal entendu; il n'y avait qu'un petit nombre de bouches à feu en comparaison de ce qu'on en a eu depuis; leur feu était lent et mal dirigé; on ne trainait point, ou presque point d'obusiers (*a*), arme si nécessaire contre la cavalerie et pour l'attaque des villages et des retranchemens. L'artillerie à cheval, compagne indispensable de la

(a) Les Hollandais employèrent pour la première fois des obusiers à la bataille de Nerwinde, en 1693; les Allemands les imitèrent. Les Français en employèrent, pour la première fois, pendant la guerre de Sept ans; le premier obusier français fut coulé à Douai, en 1749.



cavalerie, et si utile pour diriger rapidement de l'artillerie sur les points où elle devient nécessaire, n'existait pas.

L'organisation des armées, leurs marches, leurs manœuvres ; les méthodes de guerre suivies par les troupes ; le système de guerre suivi par les généraux, présentent aussi de très-grandes différences à ces deux époques.

Pendant la première époque, l'infanterie ainsi que la cavalerie étaient divisées en brigades ; c'était la seule subdivision.

Les lieutenans-généraux et les maréchaux de camp roulaient entre eux pour le service journalier : d'où il résultait qu'ils ne connaissaient point les troupes dont on leur confiait le commandement et n'en étaient point connus ; qu'ils n'étaient point au courant du service, et que rarement ils avaient le tems d'étudier le terrain qu'occupaient leurs troupes. On conçoit quelle lenteur, quels embarras et quel désordre résultaient de cet état de choses pour la transmission des ordres et pour le commandement des troupes.

L'artillerie de ligne était divisée en brigades de dix bouches à feu chacune ; elle marchait et campait toujours réunie ; on envoyait de l'artillerie aux lieux où elle était nécessaire, et lors-

qu'on devait en venir aux mains , on désignait à chaque chef de brigade les troupes près desquelles il devait se porter et dont il devait suivre les mouvemens pendant la bataille : il en résultait que ces troupes s'engageaient ordinairement long-tems avant l'arrivée de l'artillerie , et que le sort d'une affaire était souvent décidé sans que l'artillerie y eût pris part.

L'armée était appesantie par un grand nombre de chevaux de bât qui transportaient les tentes dont se servaient les troupes , par les chevaux des officiers d'infanterie , par une grande quantité de voitures de vivres , par un grand nombre de voitures de luxe , de bagages , etc. , et par une foule de non-combattans.

Les mouvemens des troupes et les opérations militaires étaient subordonnés aux approvisionnemens de vivres et à la possibilité d'en faire des distributions régulières , il en résultait des obstacles continuels à l'exécution des projets des généraux.

Les déploiemens n'étant point connus, l'armée marchait toujours réunie , par lignes ou par portion de lignes , dans la crainte de trop s'écarter de *l'ordre de bataille* : cet ordre de bataille était une espèce de patron qu'on appliquait indifféremment dans tous les cas ; on était dans la

nécessité de s'ouvrir des chemins; on faisait *une lieue en quatorze heures*, et l'ennemi était toujours averti.

Aux difficultés que l'on éprouvait pour alimenter l'armée, se joignaient donc les difficultés non moins grandes que l'on éprouvait d'ailleurs pour la faire mouvoir. Ainsi s'expliquent ces faits rapportés par les historiens de cette époque, que tel général a présenté la bataille, mais que son adversaire l'a refusée, et cela sans que cet adversaire se fût retiré; et ce qu'ils racontent de plusieurs batailles (Hochstædt, Ramillies, Malplaquet, etc.), où un tiers de l'armée seulement fut mis en action, tandis que le reste attendait des ordres les bras croisés; et cette inertie du vainqueur après le gain des batailles, au lieu de poursuivre à outrance l'ennemi vaincu. Dans l'impossibilité de se mouvoir, on faisait des sièges pour faire quelque chose (a).

On faisait beaucoup plus la guerre aux places, aux camps retranchés, aux positions, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'aux forces organisées.

Dans l'examen auquel je vais me livrer, rela-

(a) L'ouvrage de M. J. Rocquancourt, intitulé : *Cours d'histoire et d'art militaire, à l'usage des élèves de l'École royale militaire de Saint-Cyr*, m'a été fort utile. Cet auteur a publié, sous un titre modeste, une véritable histoire générale de l'art militaire.

tivement aux changemens survenus dans l'art de la guerre, depuis la guerre de la succession d'Espagne jusqu'en 1815, je m'étendrai plus que je ne viens de le faire, surtout lorsqu'il sera question des guerres de la révolution française : l'intérêt qui s'attache à ce qui est plus rapproché de nous, un sujet neuf encore sous quelques rapports, m'imposent ce devoir.

L'infanterie de ligne européenne ne se formait plus depuis long-tems que sur trois rangs, lorsque dans l'armée prussienne, plusieurs années avant la guerre de Silésie, qui commença le 23 décembre 1740, on remplaça la baguette de bois par la baguette de fer, et peu après on adopta le pas cadencé (a) : il résulta de ces changemens que le feu de l'infanterie devint plus meurtrier, que l'on perfectionna les anciennes manœuvres et qu'on en adopta de nouvelles. Parmi ces manœuvres, les plus importantes furent le ploïement de l'infanterie en colonnes serrées, et le déploïement de ces mêmes colonnes (b).

(a) Ces changemens, qui furent dus au prince Léopold de Dessau, datent de 1730. Bulow : *Esprit du système de guerre moderne*; troisième partie, sect. 1<sup>re</sup>.

(b) On trouve dans l'ordonnance du roi pour régler l'exercice de l'infanterie, du 1<sup>er</sup> janvier 1766, une manœuvre pour déployer une colonne d'attaque, composée d'un ou de deux bataillons;

Il n'y a point d'exagération à dire que l'adoption du pas cadencé ayant permis de faire occuper à l'infanterie le moins d'espace possible, ayant donné naissance à de nouvelles manœuvres et fourni les moyens d'apporter à l'exécu-

cette manœuvre est celle qui se pratique encore aujourd'hui pour déployer un bataillon ployé en colonnes serrées par pelotons ou par divisions. Mais aucun ouvrage de tactique, dit Guibert, dans son *Essai général de tactique*, publié en 1772 (1), n'avait encore donné, avant le sien, le moyen de ployer un bataillon en colonne serrée autrement que par des conversions.

Je ne saurais indiquer l'époque précise à laquelle ces manœuvres avaient été introduites dans l'armée prussienne; mais on sait qu'elles ne furent employées à la guerre, pour la première fois, d'une manière méthodique, que pendant les guerres de la révolution française. Guibert se trompe lorsqu'il dit que le grand Frédéric employait habituellement ces manœuvres pendant la guerre de Sept ans. Voici comment Jomini s'exprime à ce sujet dans son *Traité des grandes opérations militaires* (2). « Guibert a prouvé, » dans l'éloge du roi de Prusse, que sa tactique était ignorée en » Europe; mais la connaît-il mieux lui-même lorsqu'il consacre » une plume, digne d'un plus grand sujet, à nous enseigner des » déploiemens que ce grand capitaine ne fit jamais à la guerre..... » En jetant un coup-d'œil sur les ordres de marche de l'armée prussienne aux batailles de Kollin, de Rosbach et de Leuthen, on » verra qu'elle marchait en colonne par le flanc, chaque ligne formant une colonne; qu'elle passait à cet ordre en rompant à droite ou à gauche par pelotons, et qu'elle reprenait l'ordre de bataille au moyen de la même conversion par pelotons, sans déploiemens. » Des marches d'armées telles que celles que vient de citer Jomini ne peuvent, d'ailleurs, s'exécuter avec succès, c'est-à-dire avec ordre, précision, et une promptitude suffisante, que sur un terrain facile et découvert.

(1) Tome I, *Tactique de l'infanterie*, chap. 5.

(2) Tome I, chap. 5.

tion de la plupart des anciennes un ordre , une précision et une promptitude à laquelle on ne pouvait atteindre auparavant , a causé une révolution dans l'art de la guerre.

Peu de tems après les perfectionnemens à la tactique de l'infanterie , dont je viens de parler , et pendant la guerre de Sept ans , Frédéric perfectionna aussi la tactique de la cavalerie ; et reconnaissant que sa principale force consistait dans l'emploi de l'arme blanche et dans la rapidité de ses charges , il ne lui fit plus employer son feu. Quelques années après cette guerre , en 1766 , on supprima le troisième rang de la cavalerie ; les Français furent les premiers à donner cet exemple , que les autres puissances de l'Europe imitèrent bientôt.

L'année précédente , on avait adopté le matériel d'artillerie que Gribeauval proposait depuis plus de dix ans , matériel le meilleur sans contredit qui fût alors en Europe (a) ; aussi fut-il bientôt imité généralement , à de légères différences près.

Pendant la longue paix dont avait joui la

(a) Les premières épreuves du matériel Gribeauval furent faites en 1754 , et constatèrent ses avantages sur celui de Valière , qui était alors en service ; mais ce ne fut qu'en 1765 que Gribeauval put enfin l'emporter sur l'esprit de routine et de coterie.

France, avant que les guerres de la révolution française éclatassent, on s'était beaucoup occupé de l'art de la guerre ; les discussions sur l'ordre mince et sur l'ordre profond, les épreuves même qui avaient été faites à Metz et au camp de Bayeux ne semblaient pas devoir donner de résultats positifs, lorsque parut, en 1779, l'ouvrage de Guibert, intitulé : *Défense du système de guerre moderne*. Cet ouvrage fixa les doutes des militaires éclairés.

On reconnut que le feu de l'infanterie était son principal moyen pour combattre ; qu'ainsi un ordre de bataille de peu de profondeur, qui lui permit de faire usage de son feu, devait être son ordre habituel de combat ; que l'ordre en colonnes serrées était indispensable dans beaucoup de cas pour résister à la cavalerie ; qu'il était même avantageux de le prendre quelquefois pour attaquer l'infanterie dans des circonstances particulières. On reconnut que généralement la formation des bataillons en colonnes serrées par divisions était la meilleure pour faire manœuvrer de grandes masses d'infanterie, dans le voisinage ou en présence de l'ennemi, parce qu'avec cette formation, l'infanterie occupait beaucoup moins de terrain et exécutait les grands mouvemens avec beaucoup

plus d'ordre et de facilité, surtout lorsque le terrain était inégal et présentait des obstacles ; parce qu'alors elle était toujours en mesure de résister à une charge inopinée de cavalerie , et parce qu'enfin, lorsqu'elle voulait faire usage de son feu , elle pouvait passer rapidement de l'ordre en colonnes serrées à l'ordre en bataille, au moyen des déploiemens. On reconnut enfin que le feu de deux rangs était le seul que l'on pût employer habituellement à la guerre (a). Je suis d'ailleurs loin de me faire l'apologiste de tout ce que propose Guibert dans ses deux ouvrages ; par exemple , de ses ordres de marches d'armées. Comment cet homme de génie ne se serait-il pas trompé quelquefois, n'ayant pu être éclairé par l'expérience ?

Les innovations et les perfectionnemens dont je viens de parler furent enfin consacrés par le *règlement concernant l'exercice et les manœuvres de l'infanterie du 1<sup>er</sup> août 1791* ; règlement bien fait, quoique toutes les manœuvres de l'infanterie n'y soient pas portées à leur perfection, qu'il en contienne quelques-unes d'inutiles à la

(a) Le feu de deux rangs , tel qu'il s'exécute aujourd'hui , fut prescrit pour la première fois dans l'ordonnance de 1766 , et Guibert , dans son *Essai général de tactique* , tome 1 , page 51 , dit que ce feu est le seul qui doit avoir lieu dans un combat de mousqueterie.



guerre , et qu'il en laisse à désirer quelques autres ; mais qui ne fut pas moins on ne peut plus utile pour l'instruction de ces nombreux bataillons , levés par la France pendant cette longue guerre qui s'alluma l'année suivante (20 avril 1792). Ce fut quelques mois avant cette époque que l'on commença à organiser de l'artillerie à cheval , à l'imitation des Prussiens.

Dans le mouvement qui portait les esprits des militaires vers le perfectionnement de leur art , la cavalerie n'était pas restée stationnaire. Le règlement de 1788 consacra les améliorations successives apportées à l'exercice et aux manœuvres de cette arme ; l'expérience a prouvé qu'il avait un vrai mérite relativement à l'instruction de détail , mais aussi qu'il laissait beaucoup à désirer en ce qui concerne les évolutions de ligne ; c'est d'après les principes de ce règlement que la cavalerie française a combattu pendant les guerres de la révolution.

L'art de l'ingénieur n'avait , pour ainsi dire , fait aucun progrès depuis Vauban ; si ce n'est que , dans la fortification de campagne , on employa presque toujours un système de redoutes ou de lunettes , au lieu des lignes continues qui étaient en usage sous Louis XIV.

Tel était , lorsque les guerres de la révolution-

française éclatèrent, l'état de perfectionnement qu'avaient atteint en Europe les trois armes dont se composent les armées; elles y avaient alors, pour ainsi dire, les mêmes armes, la même formation et les mêmes manœuvres (a), excepté toutefois chez les Turcs et chez les Polonais.

Depuis cette époque jusqu'à la paix de Paris en 1814, on ne remarque d'innovation importante dans les manœuvres que la formation de l'infanterie sur deux rangs. Les Anglais donnèrent les premiers l'exemple de cette formation dans une partie de leurs régimens, pendant la guerre d'Espagne qui éclata en 1808, et toute leur infanterie la prit en 1810, par suite d'un ordre du duc d'York.

Napoléon fit former son infanterie sur deux rangs avant la bataille de Leipsick, et elle continua à combattre ainsi jusqu'à la fin de la guerre. On trouvera tous les développemens relatifs à cette formation dans le mémoire sur *l'infanterie de nos jours*, qui est réimprimé dans ce tome v.

Quelque importans que fussent les changemens survenus dans l'armement, le maniement

(a) On remarquait pourtant les petites différences suivantes : les Français n'avaient point de lanciers, ils n'en ont eu qu'en 1808; la cavalerie autrichienne se formait encore sur trois rangs, elle n'a adopté la formation sur deux rangs qu'en 1806.

des armes et les manœuvres des troupes , ainsi que dans leurs méthodes de guerre ; ceux qu'éprouvèrent l'organisation, les marches et les manœuvres des armées , le furent beaucoup plus encore.

De tels changemens se préparent ou se méditent pendant la paix ; mais c'est la guerre qui les sanctionne. Les premiers de ces changemens, ayant quelque importance, furent exécutés par le grand Frédéric pendant la guerre de Sept ans ; son armée , par suite du perfectionnement des manœuvres , exécuta ses marches avec plus d'ordre et de rapidité ; il la fit bivouaquer plusieurs fois pour s'affranchir de l'embarras des tentes ; et plusieurs fois aussi il fit nourrir ses troupes par l'habitant , pour que la nécessité de leur distribuer des vivres n'arrêtât point leurs marches. Ce fut en employant ce moyen qu'il put, aussitôt après avoir vaincu à Rosbach , se rendre en Silésie avec une rapidité qui étonna ses adversaires , et vaincre de nouveau à Leuthen. Pendant cette guerre, le feu de l'infanterie , ainsi que je l'ai déjà dit , acquit plus d'importance, et la cavalerie, cessant de faire usage du sien , exécuta des charges plus rapides.

Ces perfectionnemens donnèrent quelque supériorité aux troupes prussiennes sur les trou-

pes contre lesquelles elles combattaient ; mais cet avantage aurait été insuffisant pour que Frédéric , dont l'armée ne se recrutait que sur environ cinq millions d'habitans , pût lutter , avec le seul secours de l'Angleterre , contre la France , la Russie , la Suède , l'Autriche et l'Allemagne. Il fallut qu'il appliquât à la guerre toutes les ressources de son pays en hommes , en chevaux et en argent. Aussi lorsque la Russie , après la mort d'Elisabeth , se détacha de la coalition , la Prusse était-elle entièrement épuisée , et ses finances étaient tombées dans une telle détresse , malgré les subsides de l'Angleterre , que Frédéric avait été réduit à altérer les monnaies. La mort inopinée d'Elisabeth le sauva ; mais il eût succombé nécessairement , et bien avant cet événement , si un défaut absolu d'ensemble n'eût pas régné presque toujours dans la conduite des généraux qui lui furent opposés , et s'ils n'eussent pas été pour la plupart ineptes ou très-médiocres.

Si ce grand roi ne continua pas à faire bivouaquer son armée , et à la faire vivre chez l'habitant ; s'il ne fit point de campagnes d'hiver , ainsi que cela s'est pratiqué depuis (a) ,

(a) Jomini lui a adressé ces reproches dans son *Traité des grandes opérations militaires* , particulièrement tome III , p. 121.

quoiqu'il dût être convaincu qu'il se serait d'abord procuré ainsi de grands avantages, il est probable que ce fut parce qu'il pensait qu'en définitive ces innovations lui deviendraient funestes. En effet, il en serait résulté que celles de ses provinces, qui étaient ordinairement le théâtre de la guerre, auraient été horriblement dévastées, et ne lui auraient plus offert les mêmes ressources; que pourtant ses pertes en hommes, en chevaux, en matériel de guerre, auraient été singulièrement augmentées; que la guerre aurait pris une grande activité et que les évènements se seraient précipités; que ses ennemis auraient enfin adopté le même système de guerre, et tout serait alors devenu égal de part et d'autre. Mais ce n'était qu'avec une peine infinie, que ce monarque, épuisé à la fin de chaque campagne, se remettait en mesure de soutenir une nouvelle lutte la campagne suivante, lutte tellement inégale, que peu de jours après avoir obtenu les succès les plus éclatans, il se trouvait dans une situation aussi critique qu'au paravant. Aucun succès ne pouvait lui être plus favorable et lui donner plus de chances de salut que la suspension des hostilités, pour prendre des quartiers d'hiver.

Il serait d'ailleurs injuste de juger le guerrier,

dans de telles conjonctures , sans examiner quels étaient les intérêts politiques du monarque ; et son plus grand intérêt était de gagner du tems , puisqu'il devait espérer qu'une coalition aussi absurde , sous le rapport politique , que celle contre laquelle il combattait , se dissoudrait enfin. C'est ce qui serait indubitablement arrivé bien avant la mort d'Elisabeth , s'il n'eût , en quelque sorte , cimenté , par ses sarcasmes et par ses satires , l'union tacite de ces *trois méchantes femmes* (a) qui le poursuivaient de leur haine.

Depuis la guerre de Sept ans , qui fut terminée en 1763 , jusqu'aux guerres de la révolution française qui commencèrent en 1792 , il n'y eut d'autres guerres continentales , entre les grandes puissances de l'Europe , que celle de la succession de Bavière qui se réduisit à des démonstrations ; et celles de la Russie et de l'Autriche contre la Turquie , qui n'étaient pas de nature à faire faire des progrès à l'art.

Pendant les guerres de la révolution française , l'art militaire éprouva de notables changemens ; ils furent introduits d'abord dans les armées françaises et adoptés successivement

(a) Plaisanterie du grand Frédéric en parlant des deux impératrices et de madame de Pompadour ,

dans celles des autres puissances de l'Europe (a).

La France se trouva alors dans une position favorable à l'introduction de ces changemens ; elle venait d'éprouver , dans son gouvernement et dans son organisation sociale , une révolution telle que l'histoire ne nous a transmis le souvenir de rien de pareil. Non-seulement toutes les supériorités sociales furent détruites , et la société fut nivelée , mais les hommes qui s'emparèrent du pouvoir entreprirent de détruire aussi la religion , les mœurs et les usages de la nation française. On conçoit qu'ils ne l'auraient pu s'ils ne l'eussent frappée de terreur , et s'ils n'eussent exercé un pouvoir violent , et plus absolu peut-être que ne l'avait jamais été celui d'aucun despote ; car le pouvoir d'un despote est ordinairement limité , de fait , par la religion , les mœurs , les usages et les prérogatives de quelques grands corps.

Le gouvernement révolutionnaire de France pouvait donc briser , changer , innover , sans craindre d'éprouver ces sortes de résistances ; et sans craindre que personne n'élevât la voix pour défendre ce qui s'était pratiqué jusqu'alors. A l'exemple du grand Frédéric , ils appliquèrent à la guerre toutes les ressources de la France ,

(a) Toujours la Turquie exceptée.

et ils s'en procurèrent d'immenses par l'émission d'un papier-monnaie ; par les réquisitions, les confiscations et les spoliations ; par la vente des biens des émigrés, du clergé et des condamnés ; mais les dilapidations et le désordre de l'administration anéantirent une partie de ces ressources.

Le recrutement s'exerça sur tous les Français indistinctement, et ils furent obligés de servir en personne ; il fallut dès-lors, pour embrasser la carrière militaire, débiter par être soldat (a), excepté pourtant dans les corps de l'artillerie et du génie, où des élèves sortis d'écoles militaires partageaient les emplois avec les sous-officiers.

Napoléon, lorsqu'il se fut emparé du pouvoir, permit les remplacemens ; il en serait résulté qu'il n'y aurait plus eu qu'un petit nombre de personnes aisées, ou appartenant aux classes élevées de la société, qui auraient embrassé la carrière des armes, s'il n'eût créé, pour l'infanterie et pour la cavalerie, des écoles militaires, desquelles les élèves sortaient sous-lieutenans. Il se proposait sans doute aussi, en introduisant dans l'armée des hommes intéressés par leur for-

(a) Il y eut une exception lors de l'organisation des bataillons de volontaires, puisque de simples citoyens y obtinrent alors presque tous les emplois d'officiers ; mais cela n'arriva plus depuis.



tune et par leur situation sociale à la chose publique, de rattacher les intérêts de l'armée à ceux des citoyens.

Ce ne fut pas, ainsi qu'on l'a tant écrit et répété, par suite de l'anarchie à laquelle la France fut en proie en 1793, que la république française put déployer ces forces militaires avec lesquelles elle triompha de ses ennemis ; ce fut en investissant d'un pouvoir immense des comités dont l'action fut constante et ferme. Ainsi, elle triompha malgré l'anarchie, et non pas avec le secours de l'anarchie ; elle triompha malgré l'influence désastreuse des terroristes, qui introduisaient le désordre et l'indiscipline dans les troupes, et non pas avec le secours de cette influence (a) : ceux qui ont énoncé une opinion contraire ont confondu l'effet du mal avec celui du remède.

Il est d'ailleurs incontestable qu'en 1793, depuis la fuite de Dumourier jusqu'à l'époque où les Anglais marchèrent sur Dunkerque et principalement après la prise de Valenciennes, les armées des coalisés pouvaient marcher sur Paris, s'en emparer, et terminer la guerre, car la ré-

(a) On trouve dans les *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin et Moselle*, par Gouvion Saint-Cyr, particulièrement tome 1, page 84 et suivantes, et pages 110, 137, 207 et 208, des détails qui viennent à l'appui de cette opinion.

publique était hors d'état de les en empêcher. Le défaut d'un chef unique, la différence des intérêts et l'incapacité des généraux de la coalition, sauvèrent la république. Après avoir résisté à ses ennemis, et repris partout l'offensive, elle les chassa de son territoire, envahit le leur et les vainquit dans de nombreux combats. Napoléon, qui renversa la république et s'empara du pouvoir, obtint des succès plus brillans encore, fit des conquêtes beaucoup plus étendues.

On a vu comment la république se procura de nombreuses armées et y excita l'émulation : ce fut tout à la fois une des causes de ses succès et une condition sans laquelle elle ne pouvait en obtenir. Il serait sans doute fort intéressant de faire connaître la part qu'eut sa politique aux résultats de ces mémorables guerres ; mais je ne le pourrais sans sortir de mon sujet, et je crains de m'en être déjà trop écarté.

Les principales causes des succès de la république furent, sans contredit, les changemens qu'éprouvèrent alors les manœuvres et les méthodes de guerre de ses troupes, ainsi que l'organisation, les marches et les manœuvres des armées françaises. Une partie de ces changemens ne commença à s'effectuer et leur influence ne se fit bien sentir qu'au commencement de l'an-

née 1794 ; auparavant , le désordre et l'indiscipline qui s'étaient introduits dans les corps, par suite de l'état d'anarchie de la France, l'usage de faire combattre beaucoup trop souvent l'infanterie en tirailleurs, donnèrent aux troupes françaises de l'infériorité dans les combats importans et dans les batailles ; mais à dater de 1794 , ce fut tout le contraire. Je citerai à ce sujet plusieurs passages de l'ouvrage de Gouvion Saint-Cyr , intitulé : *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle*.

Tome II, page 155 : « On avait fait avec succès, en 1793, une guerre de tirailleurs (a) ; la nouveauté de cette manière d'opérer, la surprise qu'elle causa d'abord, la firent réussir au delà de ce qu'on avait dû en attendre : mais nos ennemis s'apercevant bientôt de la faiblesse et des vices de ce système, il fallut y remédier en diminuant beaucoup son emploi et en le combinant avec des masses plus solides prises dans les différentes armes, et en les employant, soit dans l'ordre profond ou l'ordre déployé, selon les circonstances. »

Tome I, page 38 : « Il eût été de la dernière impru-

(a) L'instruction dont les troupes ont besoin pour combattre en lignes déployées ou en colonnes n'étant pas nécessaire pour combattre en tirailleurs, ce dernier genre de combat était très-favorable à l'infanterie républicaine, qui était alors peu exercée. C'est ainsi qu'a combattu jusqu'en 1828 l'infanterie turque contre l'infanterie russe, et les tirailleurs tures se montraient fort supérieurs à ceux des Russes,

dence d'engager les armées de la république dans ce qu'on appelle une bataille rangée (au commencement de 1793), à moins d'avoir, comme à Jemmapes, une grande supériorité numérique, et encore moins dans une retraite, pour peu qu'elle eût dû se prolonger.

» Les troupes de la république, à l'époque dont nous parlons, étaient très-propres, quand elles étaient bien conduites, à la défense des places, des rivières, des défilés, des postes et des pays très-accidentés, à ce qu'on appelle enfin la petite guerre. Mais, pour longtemps encore, les invasions qui exigent toujours la réunion des masses, amènent des batailles et souvent des retraites en pays ennemi (opération la plus difficile et la plus dangereuse de la guerre avec des troupes de nouvelle formation); enfin, ce qu'on peut appeler la grande guerre, celle des pays ouverts, leur était interdite. »

Tome I, page 53 : « Elle (l'armée du Rhin) n'était pas en état de vaincre les armées prussienne ou autrichienne réunies, en bataille rangée (en mai 1793), dans un pays aussi ouvert que le Palatinat, et cela par les raisons que j'ai données; mais on pouvait arriver au même but par des combats partiels et répétés sur le terrain qui lui était propre, c'est-à-dire dans les montagnes, les bois, les vignes, les défilés, etc. Les troupes ne désiraient que combattre, elles ne manquaient ni de bravoure ni de dévouement, mais seulement de l'instruction nécessaire pour exécuter ce qu'on appelle les grandes manœuvres. A cette époque, nos soldats étaient individuellement supérieurs aux Allemands, et un bataillon ou un escadron, un régiment même, en

auraient toujours battu un de nos ennemis de même force; une brigade eût encore conservé l'égalité sur toute espèce de terrain; mais avec des corps plus nombreux, de plus grandes fractions d'armées, les ennemis avaient un avantage incontestable sur nous en plaine, par la célérité et la précision qu'ils pouvaient mettre dans leurs manœuvres. »

Tome II, page 4 : « Malgré les progrès que les armées avaient faits pendant la dernière campagne, on pouvait encore hésiter à livrer des batailles à forces égales, dans un pays de plaines et découvert, eu égard à ce qu'on avait affaire aux troupes les plus manœuvrières de l'Europe; en revanche, la supériorité de notre artillerie paraissait décidée dans un pays montueux et coupé, et dans toutes les actions qui tiennent de ce qu'on appelle la guerre de postes, ou la petite guerre. »

Les changemens à l'art de la guerre, dont je viens de parler, avaient été préparés pendant cette longue paix dont la France avait joui depuis la guerre de Sept ans, ou furent l'ouvrage des circonstances. Ainsi l'on manquait de tentes, on prit l'habitude de bivouaquer; l'imprévoyance ou le défaut de moyens s'opposait à ce qu'on fit des distributions de vivres, ou à ce qu'on en fit de régulières et de suffisantes, on y suppléa par la maraude ou en faisant nourrir les troupes par l'habitant; l'argent manquait pour se procurer les chevaux, l'habillement et les équipages nécessaires aux troupes, on y

pourvut par des réquisitions. Les généraux en chef des armées de la république se trouvèrent dès-lors affranchis de ces entraves qui avaient formé jusqu'alors la partie la plus embarrassante du commandement.

En ce qui concerne les grandes opérations de la guerre, ce fut le comité de salut public, dirigé par Carnot, qui donna la première impulsion ; il fit abandonner aux généraux de la république ce système absurde de cordons qu'ils avaient d'abord à l'imitation des généraux de la coalition, pour y substituer l'emploi des masses dirigées sur les points importans. Barère, c'est-à-dire Carnot, dont il reproduisait les opinions, s'exprima ainsi dans la séance de la Convention du 25 septembre 1793. « Depuis long-  
» tems, le premier principe pour tirer parti du  
» courage du soldat, le principe établi par Frédéric et celui de tous les grands généraux,  
» est d'avoir de grandes armées en masse, plutôt  
» que de partager ses forces. Au contraire, vous  
» n'avez eu que des armées disséminées, mor-  
» celées ; même lorsqu'on les rassemblait en  
» masse, des généraux, ignorans ou perfides,  
» les divisaient et les faisaient battre en détail,  
» en les opposant toujours à un ennemi supé-  
» rieur. Le comité a aperçu le mal ; il a écrit aux

» généraux de se battre en masse. Ils ne l'ont  
» pas fait , vous avez eu des revers. »

Ce fut pendant cette guerre que l'infanterie fit , pour la première fois , un emploi habituel de la formation du bataillon en colonne serrée et du déploiement de cette colonne.

A la fin de l'année 1793 , on divisa les armées françaises en corps composés de douze bataillons , douze escadrons et vingt-deux bouches à feu ; cette réunion de troupes reçut le nom de *division* (a). La division se composait de deux

(a) Le conseil de la guerre créé en 1787, M. de Brienne étant ministre de la guerre , et dans lequel Guibert était rapporteur , avait préparé plusieurs ordonnances qui furent la plupart promulguées avec le titre d'ordonnance provisoire , parce qu'on se réservait d'y apporter les changemens que l'expérience démontrerait utiles. L'ordonnance du 17 mars 1788 prescrit la formation des régimens , tant d'infanterie que de cavalerie , en brigades , composées de deux régimens chacune et commandées par un maréchal-de-camp : elle déclare cette formation invariable , « tant à la paix qu'à la guerre. » La même ordonnance prescrit la formation des troupes en vingt-et-une divisions qui devaient être « emplacements dans les différentes » provinces du royaume et composées de troupes des deux armes » ou d'une seule arme , suivant les circonstances locales , ou suivant les vues militaires ou d'administration qui détermineront » leur emplacement. » Le nombre des bataillons et des escadrons qui devaient composer les divisions était différent ; il était déterminé par un tableau. Je ne sache pas que cette ordonnance ait été mise à exécution.

Dans le projet de règlement du 18 août 1788 , on prescrivait la formation de l'armée en divisions d'infanterie et en divisions de cavalerie ; ces divisions devaient être commandées par des officiers-généraux qui avaient servi dans ces armes respectives.

brigades de six bataillons chacune ; des généraux de division ( aujourd'hui lieutenans-généraux ) commandaient les divisions ; des généraux de brigade ( aujourd'hui maréchaux-de-camp ) commandaient les brigades. Ces généraux conservaient leurs commandemens pendant tout le tems de la guerre, à moins qu'il ne leur fût ôté pour cause de mécontentement , ou qu'ils ne fussent déplacés , parce qu'ils avaient obtenu de l'avancement , ou enfin pour remplir quelque mission importante. Il résultait de cette fixité dans le commandement , qu'une confiance réciproque s'établissait ordinairement entre les généraux et les troupes.

Les armées furent alors composées d'un certain nombre de divisions , d'une réserve de cavalerie et d'une réserve d'artillerie, ce qui simplifia singulièrement les fonctions du commandement. Les généraux en chef n'avaient plus qu'à transmettre des ordres aux généraux des divisions et à ceux qui commandaient les réserves d'artillerie et de cavalerie.

Sous l'empire, les armées étant devenues encore plus nombreuses, Napoléon les divisa en corps d'armée ; chaque corps d'armée était composé de deux divisions au moins ; on n'attachait plus de cavalerie aux divisions, mais seu-



lement aux corps d'armée, et on leur donna une réserve d'artillerie.

Les campemens et les distributions de vivres n'apportant plus d'obstacles aux mouvemens des troupes, elles se mettaient en marche aussitôt qu'elles en recevaient l'ordre, et atteignaient leur destination le jour désigné, à moins d'événemens extraordinaires : par les mêmes raisons, on leur faisait facilement exécuter des marches forcées quand on le jugeait nécessaire. Les trois armes, dans chaque division, se secondaient et se soutenaient réciproquement sans que le général en chef eût à s'en occuper. L'usage de ployer l'infanterie en colonnes serrées et de déployer ces colonnes, facilita singulièrement l'exécution des grandes manœuvres.

Loin de s'astreindre à suivre toujours le même ordre de bataille, on le variait selon les localités et les circonstances. On n'ouvrait plus de chemins que lorsqu'il y avait urgence pour prendre position ou pour se déployer en présence de l'ennemi. Jusqu'à ce moment, on suivait les grandes routes et les chemins qui étaient d'ailleurs mieux entretenus et beaucoup plus nombreux (a) qu'autrefois.

(a) Il y avait deux mille lieues de grandes routes à la fin du

Aucun obstacle, autre que ceux créés par l'ennemi, ne s'opposant plus aux marches des troupes, on ne craignait point d'occuper plusieurs routes avec les différens corps d'une même armée; pourvu qu'il fût possible de les réunir en un ou deux jours, ne fût-ce qu'au moyen de marches forcées. Lorsque cette concentration devenait nécessaire, la marche des troupes ne discontinuait pas plus la nuit que le jour pour éviter les encombrements et les retards.

Par toutes ces causes, les déploiemens d'armée s'exécutaient avec beaucoup plus d'ordre, de précision et de promptitude que dans les précédentes guerres. « On a vu des armées de cent vingt mille hommes, dit Napoléon dans ses *Mémoires* (a), marchant sur une seule colonne, prendre leur ordre de bataille en six heures de tems. »

On avait augmenté successivement la quantité d'artillerie que les armées traînaient avec elles (b), sans doute pour soutenir l'infanterie,

règne de Louis XIV; on en ouvrit six mille sous le règne de Louis XV: il y en a actuellement dix-huit mille.

(a) *Mémoires de Napoléon*, tome II, page 173.

(b) Pour donner tout à la fois une idée de l'augmentation de l'artillerie et du perfectionnement de son matériel et de ses manœuvres, il suffira de faire remarquer qu'à Malplaquet, la bataille la plus sanglante de la guerre de la Succession, les Français ne tirè-

parce que , pendant les dernières années de ces guerres longues et meurtrières , elle contenait beaucoup de recrues et n'avait plus la même solidité ; on eut un beaucoup plus grand nombre d'obusiers proportionnellement au nombre des bouches à feu (a). On put traîner , avec les troupes , une aussi grande quantité d'artillerie , moins encore parce que le matériel de cette arme avait éprouvé des perfectionnemens , que parce que les troupes , ainsi que je l'ai dit , suivaient les grandes routes et les chemins jusqu'à ce qu'on se déployât pour en venir aux mains.

Après une bataille décisive , le vainqueur , au lieu de suivre le vaincu à pas de tortue , pouvait le poursuivre à outrance , se contentant de bloquer les places fortes , ordinairement avec moins de troupes qu'elles n'en contenaient. On conçoit quelles pertes devait essayer le vaincu , surtout

rent que 11,000 coups de canon , tandis qu'à Wagram ils en tirèrent 71,000 , et à Leipsick 175,000.

La France eut sous Henri IV 400 bouches à feu d'artillerie de terre ; à la mort de Louis XIV , 7,192 ; sous Louis XV , 8,683 ; sous Louis XVI , 10,007 ; sous Napoléon , en 1813 , 27,976.

(a) Depuis 1793 , les obusiers formèrent , dans l'armée française , presque le tiers du nombre total des bouches à feu de campagne. Les Autrichiens et les Prussiens avaient donné les premiers cet exemple. Auparavant , les obusiers n'entraient que pour un seizième dans la composition des équipages d'artillerie de campagne , et formaient des batteries séparées.

lorsque sous l'empire les armées furent devenues si nombreuses, et qu'elles traînèrent avec elles une si grande quantité d'artillerie ; mais c'étaient surtout les suites de la bataille qui lui devenaient funestes.

Tout ce qui traînait, personnel ou matériel, tombait au pouvoir du vainqueur. Si la retraite s'exécutait sur plusieurs routes, des corps ou des portions de corps pouvaient être coupés et contraints à mettre bas les armes ; si elle s'exécutait en pays ennemi, l'habitant prenait quelquefois les armes pour attaquer les traîneurs et les maraudeurs ; dans le cas contraire, la désertion à l'intérieur occasionait souvent de grandes pertes : si enfin cette retraite se prolongeait, le découragement s'emparait des troupes ; souvent aussi le désordre et la désorganisation s'introduisaient dans l'armée et faisaient dégénérer la retraite en déroute.

Dans l'armée du vainqueur, au contraire, tout ce qui traînait était soigné dans les hôpitaux ou réuni dans des dépôts ; les troupes étaient remplies de ce zèle et de cette ardeur que donne la victoire ; il n'y avait, pour ainsi dire, point de désertion à l'ennemi ; la désertion à l'intérieur devenait presque impossible.

La guerre, par suite de ce nouvel ordre de

choses, prit un caractère d'activité, de résolution et d'audace, qu'elle n'avait point eu depuis l'adoption des armes à feu; elle devint accablante pour le vaincu; elle enrichit le vainqueur : une bataille décida souvent du sort d'un empire (a).

On voit, qu'en opposition avec ce qui s'était pratiqué au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, on faisait la guerre aux forces organisées beaucoup plus qu'aux places, aux camps retranchés, et aux positions.

Que si l'on m'opposait la campagne de Russie, en 1812, pendant laquelle les pertes des armées de Napoléon, même pendant cette période où il fut victorieux, furent plus fortes que celles

(a) Le fragment suivant de la lettre du général Buonaparte, au directoire, peint en peu de mots le caractère nouveau qu'avait pris la guerre.

AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Au quartier-général, à Vérone, 1<sup>er</sup> pluviôse an V (20 janvier 1797).

«..... Quant à des généraux de division, à moins que ce ne  
 » soient des officiers distingués, je vous prie de ne point m'en en-  
 » voyer; car notre manière de faire la guerre est si différente des  
 » autres, que je ne veux pas confier une division sans avoir  
 » éprouvé, par deux ou trois affaires, le général qui doit la com-  
 » mander..... Il est essentiel, pour l'armée et pour la république,  
 » de m'envoyer ici des jeunes gens qui apprennent à faire la  
 » guerre de mouvement et de manœuvres : c'est celle qui nous a  
 » fait obtenir de grands succès dans cette armée.

» *Signé* BUONAPARTE. »

des Russes, je répondrais que cela tint à des circonstances extraordinaires, et que ce sont de ces exceptions qui confirment la règle. En effet, l'immensité de l'empire, qu'attaquait ce conquérant, permettait à son adversaire d'éviter une bataille; aussi l'armée russe avait-elle déjà exécuté plus de deux cents lieues de retraite, lorsque Koutousof combattit volontairement à Borodino, non pas pour le salut de la Russie qu'il compromettait, mais pour celui de Moskou; par les mêmes raisons, il était difficile de couper les corps détachés.

Les troupes russes étaient d'ailleurs alors celles sur le moral desquelles les succès et les revers exerçaient le moins d'influence; la désertion à l'intérieur leur était en quelque sorte inconnue, parce que les soldats servant vingt-cinq ans, ne revoyant presque jamais leurs foyers, ne connaissaient que leurs drapeaux. Néanmoins, l'armée russe fit des pertes sensibles, par la désertion qui se manifesta parmi les soldats d'origine polonaise, lorsqu'une partie des provinces polonaises que possédait la Russie, eurent été envahies.

Napoléon ne pouvait pas, sans faire des pertes énormes, parcourir rapidement ces pays peu peuplés et dénués de ressources, comme il avait

fait l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Aussi ce ne fut pas le fer ennemi qui détruisit son armée, mais les fatigues qu'occasionaient aux troupes des bivouacs continuels et des marches rapides et prolongées, les privations excessives qu'elles éprouvèrent, l'insuffisance et le mauvais état des hôpitaux. Napoléon outra le nouveau système de guerre dans un pays où il n'aurait dû l'appliquer qu'en y apportant de nombreuses modifications. Toutefois, l'on doit convenir que les forces dont il disposait, et l'étendue de ses ressources pécuniaires, lui permettaient de faire d'énormes sacrifices; et que, si la bataille de la Moskwa eût été décisive, il contraignait la Russie à subir sa loi.

Gouvion Saint-Cyr exprime, tome iv, page 46 des *Mémoires* précédemment cités, son opinion sur *le genre de guerre nouveau* que Buonaparte avait introduit pendant la campagne de 1796. Je le citerai textuellement.

« On peut dire que Buonaparte introduisit un genre de guerre nouveau bien adapté à son caractère et qui consistait à tirer des hommes tout le parti possible, soit dans les marches ou dans les combats. En moins de deux mois, il faisait exécuter à son armée autant de travaux que d'autres dans une campagne entière : aussi chaque série d'opérations qu'il tentait et qui se composait de marches forcées, de combats ou

de batailles sanglantes, il la proclamait une campagne. En doublant les marches des soldats pour les faire combattre le matin sur un point, à midi ou le soir sur un autre, il réussissait à se donner partout la supériorité du nombre, avec des forces en général inférieures à celles de ses adversaires. Mais aussi la perte que le feu de l'ennemi faisait éprouver à ses troupes, était en raison de la quantité d'affaires où il les avait prodiguées; elle devait être aussi grande pour son armée, en deux mois, que pour d'autres en six. Quant à la consommation d'hommes, résultant des privations et des fatigues, elle devait croître dans une proportion beaucoup plus grande; car la fatigue extraordinaire est ce qui détruit, avec le plus de rapidité, les hommes, les chevaux et le matériel des armées. Aussi un pareil système, quelques avantages qu'on voulût lui supposer, ne conviendrait qu'à un état qui pourrait renouveler ses armées tous les trois mois, comme Buonaparte renouvelait les siennes lorsqu'il disposait de toutes les forces de la France et d'une partie de celles de l'Europe (a).

» La campagne de 1796 fut encore celle où il le mit en pratique avec plus de modération (b); et je lui ai

(a) Les réflexions du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, sur le système de guerre qu'employait Buonaparte, ne me paraissent justes que dans le cas particulier où les pertes du général qui emploierait ce système seraient beaucoup plus fortes que celles de ses adversaires, ainsi par exemple qu'il arriva à Napoléon en 1812, pendant l'expédition de Russie. Qu'important, en effet, les pertes, si l'on obtient des succès, et que celles de vos adversaires soient encore plus fortes?

(b) « Il parvint bien à attirer successivement sur ses champs de



ouï dire, long-tems après , qu'il la regardait comme sa plus belle. Ce serait donc celle qu'il faudrait choisir de préférence pour apprécier convenablement les avantages et les inconvéniens de ce système. La manière si différente de faire la guerre aux armées d'Allemagne et d'Italie fournirait une ample matière aux comparaisons ; elle ferait connaître les bonnes ou les mauvaises méthodes qui s'étaient introduites dans nos armées , et qui agissaient sur elles autant que le caractère des généraux qui les commandaient. Bien entendu que , pour prononcer définitivement sur la valeur de tel ou tel système de guerre, il faudrait avoir égard aux circonstances et au degré d'habileté des chefs. Ce travail demanderait un militaire éclairé, impartial, étranger même aux opérations des armées qu'il s'agirait de comparer. »

Tome iv, page 162 : « Mais il (Bonaparte) ne pouvait se plaindre du Directoire qui n'imposait pas tout le fardeau de la guerre à son armée, qui aurait eu plus de garanties du succès dans le concours des autres , et qui lui fournissait des troupes , non pas autant peut-être qu'il l'aurait désiré , mais certainement autant qu'il le pouvait : car ce gouvernement n'avait pas à sa disposition le nombre de soldats que Buonaparte a pu se procurer dans la suite , et qui cependant n'a jamais

» bataille , en Italie , pour réparer ses pertes , l'armée des Alpes ,  
» ensuite celle de l'Ouest et presque tout ce qui était resté dans l'in-  
» térieur , plus une partie de celles de Rhin-et-Moselle et de Sam-  
» bre-et-Meuse , mais toutes ces ressources étaient bien faibles pour  
» lui en comparaison de celles que lui fournissait plus tard un sé-  
» natus-consulte. »

suffi à l'immense consommation qu'entraînait son système de guerre. »

Le baron de Muffling, dans la préface de l'ouvrage intitulé : *Betrachtungen über die grossen operationen und schlachten der feldzügen von 1813 und 1814, von C. von W.* (a), parle aussi d'un nouveau système de guerre substitué à l'ancien.

« Les généraux, dit-il, qui commandaient les armées en 1813 et en 1814 n'eurent point ces facilités, (la facilité de tout voir par eux-mêmes avant que de prendre une détermination), le tems et la nécessité entraînaient tout. Les entreprises gigantesques de Napoléon avaient réduit les peuples à la terrible alternative de subir son joug ou de se présenter au combat avec des moyens qui exigeaient des sacrifices au dessus de leurs forces. Ces efforts ne pouvant être de longue durée d'après leur nature, on substitua à l'ancien système de guerre, trop lent et trop méthodique pour la circonstance, un système plus rapide et plus décisif. »

En mettant sous les yeux de mes lecteurs les divers changemens survenus dans l'art de la guerre, depuis 1700 jusqu'en 1815, je me suis surtout attaché à faire ressortir la différence

(a) *Considérations sur les grandes opérations et les batailles des campagnes de 1813 et 1814, par C. de W.* Quoique ces initiales *C. de W.* ne soient pas celles du nom du général Muffling, on sait que cet ouvrage est de lui; c'est ainsi qu'il a signé tous les ouvrages qu'il a publiés.

entre la manière dont se faisait la guerre au commencement du dix-septième siècle, c'est-à-dire pendant la guerre de la succession d'Espagne, et pendant les guerres de la révolution française, particulièrement sous l'empire. On a vu combien l'art de la guerre était différent à ces deux époques, et l'on a dû se convaincre qu'à la seconde, on suivait un système de guerre nouveau comparativement à celui que l'on suivait à la première.

C'est d'une comparaison entre les campagnes de la guerre de la succession d'Espagne et celles des guerres de la révolution française, mais incomplète et superficielle, que M. le général Valazé a conclu que le système de guerre n'était pas changé depuis 1700; il s'exprime ainsi à ce sujet :

« Cependant, depuis 1700, nos soldats sont armés de fusils à baïonnette, de sabres et de pistolets, qui n'ont changé ni de forme ni de portée; les canons ne sont ni plus gros ni plus forts, et ce qui étonnera peut-être, aucune de nos armées n'a été plus nombreuse dans les guerres de la révolution et de l'empire qu'elles ne l'étaient dans les tems antérieurs.

» Après nos désastres de Hochstædt et de Ramillies, le duc de Bourgogne essaya, en 1708, à la tête de cent vingt mille combattans, de faire lever le siège de Lille que Marlborough et Eugène avaient entrepris. Après

la perte de cette place et de Tournai, la victoire fut disputée dans les plaines de Malplaquet par trois cent mille combattans; c'est ce que disent les relations allemandes. Les bulletins officiels autrichiens et français prouvent qu'il n'y avait pas trois cent mille combattans dans les plaines de Wagram. Il s'en faut que l'on en comptât deux cent mille à Fleurus, à Watignies, à Rivoli, à Marengo, à Hohenlinden, à Austerlitz, à Léna, à Friedland, et même à la Moskwa, où nous étions moins nombreux qu'à Fontenoi.

» Comment donc, en y réfléchissant, admettre que depuis 1792 on a fait la guerre autrement qu'en 1700 et 1740, et que par conséquent le système de guerre actuel soit différent de celui qu'on suivait au commencement du siècle dernier? »

M. le général Valazé évalue la force des armées, pendant la guerre de la Succession et pendant celles de la révolution française, par le nombre des combattans réunis sur les champs de bataille; il tombe dans une étrange erreur: et d'abord ce ne fut pas avec cent vingt mille combattans, mais avec quatre-vingt-seize mille seulement, que le duc de Bourgogne tenta de faire lever le siège de Lille; les armées qui combattirent à Malplaquet ne comptaient pas trois cent mille hommes, mais environ deux cent mille; et l'armée française de Fontenoi était beaucoup moins nombreuse que celle de la

Moskwa (a). En supposant même que les citations de M. le général Valazé fussent exactes, la conclusion qu'il en tire relativement à la force des armées n'en serait pas moins fautive, puisque les armées de ces derniers tems, faisant des pertes énormes autrement que par le fer de l'ennemi, avaient déjà éprouvé de grandes diminutions (b), avant que de livrer une bataille, à moins que ce ne fût au début d'une campagne.

Ce fut particulièrement sous l'empire que les armées devinrent très-nombreuses; mais on commettrait une grande erreur si on les évaluait par le nombre des combattans qui parurent sur les champs de bataille. Ainsi, par exemple, Napoléon attaqua la Russie, le 24 juin 1812, avec quatre cent soixante-dix-sept mille combattans; pendant six mois que ce conquérant occupa une partie des provinces russes, il pénétra dans ces provinces six cent dix mille combattans, et si

(a) A Malplaquet, l'armée française comptait environ 80,000 hommes, et l'armée ennemie 120,000. A Fontenoi, l'armée française était d'environ 70,000 hommes, dont 46,000 qui furent engagés et 24,000 qui étaient échelonnés depuis la place de Tournai, située à une lieue et demie de Fontenoi, jusqu'au champ de bataille.

(b) Le lieutenant-général Rogniat, dans l'ouvrage intitulé : *Réponse aux notes critiques de Napoléon*, pag. 145, prétend que « les soldats de Louis XIV lui duraient dix ans, terme moyen, même au sein de la guerre; au lieu que ceux de Napoléon, dans ses dernières campagnes, lui duraient à peine deux ans. »

l'on évalue à trente-sept mille le nombre des absens, déduction faite de ceux qui rejoignirent, on voit que l'effectif des corps qui pénétrèrent sur le territoire russe fut de six cent quarante-sept mille combattans.

L'armée française de la Moskwa comptait environ cent vingt mille combattans, et quoiqu'il ne se fût écoulé que deux mois et demi depuis le commencement des hostilités, quoiqu'une partie des corps qui la composaient n'eussent point encore été engagés, cette même armée avait compté plus du double de ce nombre de combattans au commencement des hostilités (a).

Il y avait d'ailleurs à cette époque, indépendamment de cette armée principale, qui combattit à la Moskwa, un corps d'armée sur la Dwina, un autre en Wolhinie, un autre corps d'armée de réserve qui pénétrait en Russie, un second corps d'armée de réserve en Allemagne, et enfin, on organisait en France une armée de réserve. Dans le même tems, Napoléon entretenait en Espagne une nombreuse armée (b), qui faisait dans ce pays une guerre très-animée.

(a) Ces renseignemens sont tirés de mon *Histoire de l'expédition de Russie*.

(b) Il y avait alors en Espagne cinq corps d'armée, dont un seul comptait 40,000 hommes.

Ainsi , lors même que les Français auraient été plus nombreux sur le champ de bataille de Fontenoi que sur celui de la Moskwa , on n'en pourrait rien conclure sur la force respective des armées françaises à ces deux époques. Mais c'est surtout de ce que « depuis 1700 nos soldats sont armés de fusils à baïonnette , de sabres et de pistolets , qui n'ont changé ni de forme ni de portée , et de ce que les canons ne sont ni plus gros ni plus forts actuellement qu'alors » , que M. le général Valazé conclut que le système de guerre n'est pas changé.

Depuis 1700, il est vrai, les troupes sont armées de sabres, de pistolets, et depuis 1703, de fusils à baïonnette, et les canons n'ont pas augmenté de calibre ; mais on a vu que l'armement avait éprouvé depuis cette époque quelques modifications importantes : le remplacement de la baguette de bois par la baguette de fer, l'emploi des obusiers en campagne, l'augmentation de l'artillerie et le perfectionnement de son matériel. Je citerai l'invention du tir à ricochet, quoiqu'elle date du siège de Philisbourg en 1688, invention qui donna une si grande supériorité à l'attaque sur la défense, pour faire voir que la même arme peut produire des effets bien différens selon la manière de s'en servir.

En supposant même que l'armement fût tel actuellement qu'il était pendant la guerre de la Succession, comment pourrait-on en conclure que le système de guerre n'est pas changé, lorsque l'emploi des armes, la formation, l'organisation, les manœuvres et les méthodes de guerre des troupes; lorsque l'organisation, les marches et les manœuvres des armées; lorsque toutes ces choses ont éprouvé, ainsi qu'on l'a vu, de si grands changemens.

---

## CHAPITRE II.

Du Rôle que les places fortes ont joué depuis 1700 jusqu'en 1815.

---

Après les batailles de Ramillies (23 mai 1706), d'Oudenarde (11 juin 1708), de Malplaquet (11 septembre 1709), les généraux Marlborough et Eugène ne poursuivirent, pour ainsi dire, point les Français, et se bornèrent à faire des sièges (a). M. le général Valazé en conclut, sans

(a) A Ramillies, l'armée de Villeroy était un peu plus nombreuse que celle de Marlborough; après cette bataille, le général français reçut des renforts, et s'il avait réuni à son armée une partie des garnisons des places voisines, elle serait devenue beaucoup plus nombreuse que celle de son adversaire. Il fit tout le con-



en donner d'autres preuves, que ce furent les places fortes qui les arrêtaient. Mais après Hochstædt (13 août 1704), bataille beaucoup plus désastreuse pour les armes françaises, que celles que je viens de citer, ces généraux n'avaient pas même suivi l'armée française; ils restèrent campés six jours sur le champ de bataille, et ils n'atteignirent le Rhin à Philisbourg que le 6 septembre; cependant aucune place forte ne leur opposait d'obstacle.

Non, ce ne furent point les places fortes qui empêchèrent des généraux, tels que Eugène et Marlborough, de profiter du gain des batailles; ce furent, avant tout, les causes que j'ai développées précédemment; aussi ces causes ayant cessé d'exister pendant les guerres de la révolution française, une partie des batailles eurent d'immenses résultats.

Villars lui-même, auquel on ne contestera point d'avoir été entreprenant et plein de résolution; Villars, qui disait *qu'on périt par la défensive*, était lié par les mêmes entraves. Quels résultats n'aurait-il pas obtenus, sans cela, de

traire; il dissémina ses troupes en postes et en garnisons, et renonça ainsi à tenir la campagne. Marlborough n'en profita que pour faire des sièges; il prit treize places qui ne lui coûtèrent que cinquante jours de tranchée et ne lui firent essayer que de faibles pertes.

cette affaire de Denain, qui, dit le maréchal de Saxe (a), « fit une différence de plus de cent bataillons sur les deux armées ; car le prince Eugène fut obligé de jeter du monde dans toutes les places voisines. Le maréchal de Villars, voyant que les alliés ne pouvaient plus faire de siège, tous leurs magasins étant pris, tira des garnisons voisines plus de cinquante bataillons, qui grossirent tellement son armée, que le prince Eugène, n'osant plus tenir la campagne, fut obligé de jeter tout son canon dans le Quesnoy, qui y fut pris. »

Je ferai observer, à cette occasion, qu'on ne devrait jamais comparer les généraux de deux époques différentes, sans tenir compte de l'état de l'art de la guerre à chacune de ces deux époques. Il serait absurde de reprocher à des généraux qui n'avaient à leur disposition que des moyens si différens de ceux dont disposaient les généraux de ces derniers tems, de n'avoir pas obtenu d'aussi grands résultats.

Mais puisque M. le général Valazé cite des faits historiques à l'appui de son opinion sur les places fortes, qu'il fasse donc connaître à quoi servirent trente-trois places fortes que les Fran-

(a) Maurice, comte de Saxe, *Réveries*, liv. II, chap. 4.

çais possédaient en Italie avant la mémorable campagne de 1706.

Eugène, très-inférieur en forces aux Français, mais secouant en partie les routines du tems, part du Véronnais, passe l'Adige et le Pô, malgré l'armée de Vendôme, remonte le Pô par sa rive droite, sans s'inquiéter des places fortes qu'occupaient les Français (a), et vient opérer sa jonction avec Victor Amédée II à Villa-Stellon. Il repasse ensuite le Pô, franchit la Doire, en quelque sorte sous les yeux des Français, et, malgré l'infériorité de ses forces, les attaque et les bat dans leurs lignes devant Turin.

Cette victoire eut des résultats immenses : l'armée battue rentra en France, une partie des places fortes tomba au pouvoir d'Eugène; et Louis XIV s'estima heureux de conclure un arrangement par suite duquel il rendait toutes les autres, à cette seule condition, que les garnisons rentreraient en France.

Si l'on examine quelle fut l'influence des places fortes considérées dans leur ensemble, aux époques mémorables de la guerre de la Succession,

(a) Eugène passa entre Tortone et Alexandrie, places fortes occupées par les Français et situées à une petite journée l'une de l'autre; il se trouvait alors aussi à quelques lieues seulement de Valence.

dont je viens de parler, on voit que peu de jours avant la bataille d'Hochstädt, l'électeur de Bavière, effrayé de l'arrivée des armées d'Eugène et de Marlborough sur son territoire, dispersa aussitôt dans ses places plus de soixante mille hommes, presque tous Bavaois ; il ne resta avec l'armée française que cinq bataillons et trente-trois escadrons de cette nation. Le sort de la Bavière n'en fut pas moins décidé dans les champs d'Hochstädt, les places tombèrent successivement au pouvoir du vainqueur ; l'électeur fut dépouillé de ses états pendant dix ans.

Si, au contraire, l'armée bavaroise se fût réunie à l'armée française, au lieu de se disperser dans les places ; ces deux armées auraient acquis, par leur réunion, une telle supériorité de forces sur celles des ennemis, qu'Eugène et Marlborough auraient été réduits à rester sur la défensive ; et que s'ils avaient osé en venir aux mains, toutes les chances de succès que l'on peut souhaiter à la guerre, auraient été en faveur de l'armée française.

A l'époque des batailles de Ramillies, d'Oudenarde, de Malplaquet, l'armée française était sur la défensive, et elle avait des garnisons dans un grand nombre de places ; mais, si une partie seulement de ces garnisons eût été réunie aux

armées qui livrèrent ces batailles, toutes les probabilités portent à croire que les Français auraient été vainqueurs, et que le sort de la guerre eût été changé.

En Italie, si les Français, au lieu de conserver trente-trois places fortes, dans lesquelles ils avaient des garnisons, n'avaient conservé de ces places que celles qui leur étaient d'une utilité incontestable pour leur servir de dépôts, pour occuper des points importans, pour maintenir ou intercepter des communications essentielles, pour s'assurer des passages sur les principales rivières, et qu'ils eussent fait raser toutes les autres; l'armée de Vendôme eût été tellement supérieure en force à celle d'Eugène, que ce dernier n'aurait pu entreprendre cette marche audacieuse, qu'il exécuta avec tant de talent et de bonheur, sans s'exposer, pour ainsi dire, à une perte certaine (a).

Toutefois il faut bien se garder d'attribuer aux places fortes les désastres occasionés par les sottises que les généraux auraient faites à leur

(a) Les troupes françaises qui étaient alors en Italie étaient excellentes, et elles le prouvèrent bien à Crémone (1<sup>er</sup> février 1702), à Castiglione (8 septembre 1706) : toutes les fois enfin qu'elles ne furent point accablées par le nombre, ainsi que cela arriva à la bataille de Turin, où toute l'armée d'Eugène attaqua la gauche des Français, qui ne put être secourue.

occasion. Je n'hésite pourtant point à affirmer qu'il est nuisible à un grand état d'en avoir un trop grand nombre sur ses frontières, surtout lorsque ces places sont trop rapprochées les unes des autres ; et celles du nord de la France présentaient alors cet inconvénient. Elles avaient d'ailleurs été construites à différentes époques et par diverses puissances, aussi aucune pensée d'ensemble n'avait présidé au choix de leur emplacement ; et c'est ternir la mémoire de Vauban que de donner à leur assemblage incohérent le nom de *système de Vauban*.

On sait que ce fut Louvois qui engagea Louis XIV à faire construire un aussi grand nombre de places fortes ; et que Vauban ne craignit point de dire qu'on lui faisait fortifier beaucoup de points inutiles. Il écrivait à Catinat en avril 1687.

« Vous avez raison de dire que ce trop de places, en France, est un inconvénient dont on ne s'apercevra point tant qu'on sera autant en état d'attaquer que de se défendre ; j'en conviens fort avec vous. Mais, s'il arrivait une grosse guerre, il serait fort à craindre qu'il ne parût dès la première campagne. Je pars encore de chez moi dans sept ou huit jours, pour aller faire le projet d'une nouvelle place, chose qui n'est point encore de mon invention ni de mon goût, quoique la situation en soit assez considérable. »

Vauban composa depuis deux Mémoires , l'un en novembre 1705, l'autre en février 1706, dans lesquels il émet une opinion entièrement opposée à celle que je viens de rapporter. Je conviens que cette dernière opinion a plus de poids , puisque Vauban avait plus d'expérience à la deuxième époque qu'à la première; mais indépendamment de ce que chaque profession est animée d'un esprit particulier et a des préjugés dont il est bien difficile , même aux hommes les plus remarquables , de se dépouiller entièrement , l'art de la guerre a éprouvé de tels changemens depuis Vauban , qu'il est probable qu'actuellement ce grand homme penserait tout différemment sur ces matières.

M. le général Valazé passe de la guerre de la succession d'Espagne aux guerres de la révolution française , sans s'occuper de la guerre de Sept ans qui fut si intéressante par les progrès qu'elle fit faire à l'art. Cette guerre est d'ailleurs celle de l'époque qu'il a examinée , pendant laquelle les places fortes ont joué le rôle le plus important ; ce fut avec leur appui que le grand Frédéric , réduit à un si petit territoire et entouré d'ennemis , parvint à leur résister. Son matériel de guerre et ses approvisionnemens de vivres étaient disséminés dans ses places qui ,

pour la plupart , pouvaient fournir son armée de matériel de guerre et de vivres pendant un tems suffisant : il pouvait ainsi changer de base et de ligne d'opération lorsqu'il le jugeait utile. Mais les armées qui lui furent opposées se montrèrent encore plus lentes , plus lourdes et moins manœuvrières que ne l'avaient été les armées du tems de la guerre de la Succession. Il n'eût pu de nos jours tirer le même parti de ces places ; il aurait été contraint , après avoir perdu une bataille , de les abandonner à leurs propres forces , ou d'y renfermer son armée , et elles seraient tombées successivement au pouvoir du vainqueur.

« Au début de notre guerre de la révolution, dit M. le général Valazé , nos revers furent presque constants. Si cependant nos ennemis se sont attachés à faire des sièges , c'est que , malgré leurs succès , ils nous trouvaient toujours autour d'eux avec des armées respectables par leur force , à tel point qu'elles ont pu les battre , et que , grâce à nos places , Dumourier , Kellerman , Houchard , Jourdan , etc. , se trouvaient vis-à-vis des confédérés dans la même situation que Vendôme , Boufflers et Villars devant Eugène et Marlborough.

» Du rôle que les places ont joué dans tant de guerres , on est en droit de conclure , je pense , que rien n'étant changé dans les armes ni dans la force des armées , nos places doivent nous rendre les mêmes services qu'autrefois.



« Mals poursuivons , car c'est dans nos conquêtes depuis 1792, que l'on puise surtout des argumens pour soutenir qu'il existe actuellement un système de guerre contre lequel la multiplicité des places ne présente plus les mêmes avantages. »

M. le général Valazé cite ensuite plusieurs des campagnes de la révolution française , à l'appui de son opinion sur les places fortes et sur ce que le système de guerre n'est pas changé.

Si un général victorieux s'arrête, et que celui qui a éprouvé des revers possède des places fortes sur le théâtre de la guerre , M. le général Valazé attribue aussitôt à l'influence de ces places fortes cette inaction du vainqueur. Si , au contraire , se contentant de masquer ou de bloquer les places , il continue à pousser l'armée vaincue , M. le général Valazé prétend que c'est parce que cette dernière armée , au lieu de se retirer , aurait dû prendre position au milieu de ces places fortes ; et enfin , si le vainqueur envahit un pays dénué de places , il prétend qu'il ne l'aurait pu s'il y en avait eu. Il se résume ainsi qu'il suit :

« En résumé , nos armes n'ont pas changé de nature et de forme depuis 1700 , et jamais , dans les guerres dernières , nous n'avons eu sur les champs de bataille plus de combattans que dans la guerre de la Succession et celles qui l'ont suivie.

» Toutes les fois que les armées vaincues ont pris position auprès des places qui leur appartenaient, les armées victorieuses ont été obligées de faire des sièges.

» Si, dans les dernières guerres, des conquêtes ont été faites sans entreprendre de sièges, ce n'est point par l'effet d'un système de guerre nouveau, c'est tout simplement parce que les armées victorieuses devaient retrouver leurs ennemis sur un théâtre où il n'y avait point de places fortes; ou bien, s'il y en avait, elles n'étaient point au pouvoir des vaincus.

» Il n'y a point de raisons pour que nos généraux soient moins habiles et nos soldats moins bons qu'ils n'ont été dans d'autres tems; d'où il résulte que les armées qui attaqueraient actuellement la France trouveraient les nôtres sur les frontières, au milieu de nos places, et seraient obligées, quels que fussent leurs succès, à faire autant de sièges qu'autrefois.

» Par conséquent, si on réduisait le nombre de nos forteresses, et que nous fussions malheureux dans une guerre, nos ennemis auraient moins de sièges à faire qu'autrefois, avant que de pénétrer au cœur du royaume, et moins de difficultés pour arriver à nous dicter des lois. D'après cette conclusion, il me paraît impossible de regarder comme amis de leur pays, les Français qui proposeraient de réduire le nombre de nos forteresses. »

En ce qui concerne le système de guerre suivi pendant la guerre de la Succession, et pendant les guerres de la révolution française, je ne pourrais rien ajouter aux détails que j'ai déjà

donnés à cet égard, et l'on se convaincra de leur exactitude si l'on veut étudier à fond ces guerres. Relativement au rôle que M. le général Valazé prétend que les places fortes ont joué, j'avouerai que je suis presque toujours d'une opinion opposée à la sienne. Néanmoins, ne voulant point entamer une polémique trop étendue à cet égard, et la croyant peu utile, après ce qui a été dit précédemment, je me contenterai d'une réfutation succincte.

Quant à ce que dit M. le général Valazé, « qu'il lui paraît impossible de regarder comme » amis de leur pays, les Français qui proposent de réduire le nombre de nos forteresses », cela ne peut être considéré, pour ainsi dire, que comme un *lapsus calami*, car ce sont ces mêmes sentimens d'attachement à la patrie, qui lui font désirer que l'on conserve le système actuel de places fortes et que l'on entretienne toutes les places fortes existantes, qui portent d'autres militaires à désirer tout le contraire.

Si les armées des coalisés n'envahirent point la France au commencement des guerres de la révolution française, on ne saurait en attribuer le principal mérite aux places fortes. Elles n'empêchèrent point, en 1792, les Prussiens de pénétrer en France, et il ne paraît point qu'el-

les aient exercé de l'influence sur les motifs de leur retraite.

En 1793, après la prise de Valenciennes et de Condé, l'armée des coalisés avait une telle supériorité sur l'armée presque désorganisée de la république, que si les généraux de la coalition l'eussent concentrée pour marcher sur Paris, rien ne pouvait empêcher cette capitale de tomber en leur pouvoir, et par conséquent ils auraient renversé la république. Mais les généraux de l'armée coalisée suivaient alors un système de cordon qui consistait à étaler leur armée sur la frontière pour tout couvrir; système absurde, car, en voulant tout couvrir, on ne couvre rien, et l'on ne peut se livrer ou donner de la suite à aucune entreprise vigoureuse. Néanmoins leur grande supériorité leur avait permis de réunir une masse bien supérieure à celle des républicains sur cette partie du théâtre de la guerre; ils les chassèrent du camp de César, poussèrent des partis jusqu'aux portes de Cambrai et de Saint-Quentin, et firent trembler la convention et la société des Jacobins. Mais, par des motifs politiques, ils se divisèrent encore davantage pour entreprendre les sièges de Dunkerque et du Quesnoy.

La république, faisant alors des efforts inouis,

augmenta extraordinairement ses armées, acquit bientôt la supériorité du nombre, et ses opérations étant d'ailleurs mieux dirigées, dans leur ensemble, que celles de ses adversaires, elle obtint de grands succès.

Jomini porte le jugement suivant sur la conduite des généraux des armées de la coalition, à cette époque (a) :

« Après la prise de Valenciennes, de Condé et de Mayence, on était autorisé à croire que, possédant une base d'opérations convenable, les vainqueurs poursuivraient sans relâche les restes de l'armée française. Les alliés ne comptaient pas moins de deux cent quatre-vingt mille combattans de Bâle à Lille, forces respectables, qui, bien employées, leur donnaient droit d'attendre les plus grands succès. L'emploi le plus heureux qu'ils semblassent pouvoir en faire, dans la position où elles se trouvaient alors placées, était de s'avancer rapidement en deux grosses masses, de Valenciennes sur Soissons d'un côté, et de Mayence par Luxembourg, sur Rheims, de l'autre. En laissant même sur chaque flanc une réserve de quarante à cinquante mille hommes, pour couvrir les communications et masquer les places, on pouvait conduire, en quinze marches, cent quatre-vingt mille hommes sous Paris, afin d'en chasser la convention. Ce but essentiel de la guerre une fois atteint, il importait alors de traiter

(a) Jomini, *Histoire des guerres de la révolution*, tom. IV, pag. 24.

avec la nation, sur des principes convenables à son repos, à sa dignité, et à l'intérêt général de l'Europe; non dans l'intérêt de l'Angleterre, sa seule ennemie constante et irréconciliable. Mais, pour obtenir de semblables résultats, il fallait d'autres ministres que les Thugut et les Bischofswerder, d'autres généraux que ceux de la coalition.

» Aux motifs politiques qui commandaient d'en agir ainsi, se réunissaient toutes les convenances militaires. Quand on combat une nation belliqueuse comme les Français, il importe surtout de mettre le tems à profit dans les succès : leur laisser le loisir de se reconnaître, c'était oublier totalement le but de la guerre. Les quatre mois les plus décisifs venaient de s'écouler dans une inaction blâmable; cependant, il était peut-être encore tems d'y remédier. La ligne immense de ces frontières était gardée par des camps défensifs isolés, dont les troupes découragées n'avaient d'ailleurs, pour l'instant, aucune direction centrale qui pût combiner leur emploi d'une manière avantageuse et conforme aux principes de l'art. Si tout se préparait en France pour leur donner bientôt cette direction, il n'en est pas moins vrai que rien n'était encore disposé à la fin de juillet. »

M. le général Valazé dit « que, après la victoire de Fleurus, en 1794, les Français, poursuivant le cours de leurs succès sans que leurs ennemis s'arrêtassent pour combattre, firent, dans les mois de janvier et de février 1795, et sans entreprendre un siège, la conquête de toute la Hollande, que ses places avaient toujours préservée d'un envahissement; mais que c'é-

tait au tems où l'on prenait des vaisseaux de guerre avec des charges de cavalerie ; et que les glaces rendaient les remparts en terre de la Hollande au moins aussi abordables que les coques des vaisseaux. »

M. le général Valazé a oublié de dire que les Français , avant de porter leurs armes victorieuses en Hollande , avaient repris cette partie de la France qui avait été envahie , et avaient conquis les Pays-Bas autrichiens ; cela malgré les places fortes qui ne les arrêtrèrent point et qui tombèrent bientôt en leur pouvoir.

Je conviendrai que la congélation des eaux était nuisible à la défense de plusieurs des places de la Hollande , et a pu contribuer à les faire tomber plus promptement au pouvoir des Français. Mais en 1672 , pendant l'été , Louis XIV s'empara aussi promptement de toutes ces places. Les Hollandais y avaient enfoui les trois quarts de leur armée , ce qui rendit Louis maître de la campagne ; ce monarque aurait achevé la conquête de la Hollande , s'il n'eût mis dans sa marche sur Amsterdam une lenteur qui donna le tems aux Hollandais de couvrir leur capitale par une inondation.

Louis ayant rendu aux Hollandais vingt-cinq mille prisonniers , en échange d'une modique rançon , malgré l'avis de Turenne et de Condé ;

ayant conservé toutes les places fortes dont il venait de s'emparer , quoique les mêmes généraux l'eussent engagé à les démanteler à l'exception de celles que l'on jugeait indispensable de conserver pour servir de dépôts et assurer les communications ; l'armée hollandaise s'accrut tandis que l'armée française éprouva une grande diminution , à cause des nombreuses garnisons qu'elle dut fournir. Aussi dès l'année suivante (1673) les Hollandais prirent-ils l'offensive , et Louis, devant faire face à de nouveaux ennemis, ne voulant pas s'exposer à perdre un matériel considérable et de nombreuses garnisons, prit le sage parti de ne conserver de toutes ces places que Grave et Maëstricht. Il ne resta que le souvenir de cette conquête et l'inscription fastueuse qu'on lit encore sur la porte Saint-Denis. On voit que les places fortes de la Hollande ne jouèrent pas un beaucoup plus beau rôle en 1672 et 1673, qu'en 1795 ; il en fut encore de même en 1814.

\* Le traité conclu avec le roi de Sardaigne en 1796 , dit M. le général Valazé, permit au général français de serrer de près les Autrichiens, qu'il mena battant jusque derrière l'Adige , où ils s'arrêtèrent ; mais , comme ils avaient laissé une garnison dans Mantoue , le vainqueur de Lodi se vit forcé d'entreprendre le siège de cette place , et l'empereur d'Autriche ayant envoyé des



armées pour empêcher le siège, le général Buonaparte fit comme Marlborough et Eugène devant Lille et Douai, il marcha sur ses ennemis ; moins heureux que ses devanciers, il fut obligé de livrer les batailles de Castiglione, de Roveredo, d'Arcole, de Rivoli, etc., etc., et de rester huit mois autour de Mantoue avant que d'y entrer.

» Après la reddition de cette place, l'armée française, fière de ses succès et confiante dans les talens de son chef, arriva tout d'un trait jusqu'à Léoben pour y imposer la paix à l'empire d'Allemagne, etc., etc. »

Ainsi donc, selon M. le général Valazé, ce fut Mantoue qui arrêta le cours des succès du général Buonaparte ! Et moi, je ne crains pas de dire qu'il aurait été heureux alors pour l'Autriche que cette place n'existât pas, surtout parce qu'elle fut l'occasion de fautes énormes de la part de ses généraux.

Mantoue avait de l'importance parce qu'elle était le dépôt du matériel de guerre de l'Autriche pour porter la guerre dans le midi ou dans le nord de l'Italie ; elle donnait un passage sur le Mincio, mais à quelques journées de la direction que suivait naturellement une armée qui marchait contre l'Autriche par le nord de l'Italie. Elle était en mauvais état, beaucoup moins forte d'ailleurs qu'on ne le croyait alors, et point susceptible d'une longue défense contre une at-

taque régulière entreprise avec des moyens suffisans. Cette place n'était accessible que sur peu de points , ce qui permettait de la bloquer avec des forces bien inférieures à celles de sa garnison, en établissant quelques redoutes sur ces points ; sa situation au milieu des eaux et des marais en rendait le séjour très-malsain.

Beaulieu aurait dû ne composer la garnison de Mantoue que de ses plus mauvaises troupes ; il y entassa ses meilleures. L'essentiel n'est pas la qualité des troupes qui composent la garnison d'une place ; mais le choix d'un bon commandant : un mauvais commandant se défendra mal avec de bonnes troupes ; un bon commandant se défendra bien avec de mauvaises ; il les rendra bonnes.

Mantoue était en dehors des communications de l'armée française ; elle fut toujours bloquée par moins de monde qu'elle n'en contenait ; elle ne contribua donc absolument en rien à arrêter Buonaparte. Il s'arrêta parce qu'il n'avait pas assez de forces pour pousser au delà de l'Adige , et qu'il aurait compromis le sort de son armée , ainsi que la suite des événemens le prouva , s'il eût entrepris une telle opération tant qu'il pouvait craindre de voir déboucher une armée autrichienne en Italie, par le Tyrol.

Il était alors si peu en mesure de prendre l'offensive, que ce furent les Autrichiens, sous Wurmser et Alvinzi, qui l'attaquèrent avec une grande supériorité de forces, une vigueur extraordinaire, et que le plus beau titre de gloire de toute la carrière militaire de Napoléon est peut-être de les avoir battus dans ces conjonctures. On conviendra toutefois que le général français fut admirablement secondé par les entreprises des généraux autrichiens pour débloquenter et ravitailler Mantoue : ces généraux commirent des fautes incroyables et perdirent des batailles d'où dépendait le sort de l'Italie, pour avoir voulu atteindre ce but.

Wurmser, ayant consommé ses vivres, capitula enfin; treize mille hommes valides, un grand nombre de malades, cinq cents bouches à feu, de siège et de bataille, un équipage de ponts, furent les trophées du vainqueur.

Buonaparte, renforcé par les troupes qui avaient été employées au blocus de Mantoue, ne crut pas encore pouvoir entreprendre une offensive vigoureuse et prolongée; ce ne fut qu'après avoir été joint par trente-deux mille hommes (a)

(a) Cette évaluation est celle de Gouvion Saint-Cyr dans les Mémoires précédemment cités, tom. iv, pag. 139 et 147. Napoléon dit dans ses Mémoires, tom. iv, pag. 29, « que ce détachement

d'excellentes troupes tirées des armées de Rhin-et-Moselle, et de Sambre-et-Meuse, qu'il se décida à pénétrer dans les états héréditaires de l'empereur, et qu'il porta les armes victorieuses des Français jusqu'à Léoben, où le monarque autrichien effrayé signa les préliminaires de la paix.

Mantoue ne fut pas plus utile aux Français pendant la campagne de 1799, qu'elle ne l'avait été aux Autrichiens pendant celle de 1796; ou, pour m'exprimer d'une manière plus précise, ne leur fut guère moins nuisible. Les Français ayant perdu la bataille de Vérone (5 avril 1799), et s'étant retirés sur le Piémont, Mantoue fut d'abord bloquée, puis assiégée, et elle capitula après avoir essuyé quatorze jours de tranchée. Le corps d'armée qui en avait fait le siège, rejoignit l'armée des alliés avant la bataille de Novi, qui fut si vivement disputée; il coopéra si activement au gain de cette bataille, qu'on ne saurait contester que les alliés l'auraient perdue, s'il n'y eût pas pris part. Les Français, par suite de la possession de Mantoue, perdirent donc un matériel de guerre considérable qui fut très-utile aux Austro-Russes; et une garnison qui,

» était évalué à 30,000 hommes, mais qu'il n'était effectivement  
» que de 19,000. »

si elle eût combattu dans leurs rangs à Novi, leur eût probablement procuré la victoire.

Mais que parlé-je de Mantoue ! les Français ne perdirent-ils pas, pendant cette seule campagne, l'Italie entière, où ils possédaient une si grande quantité de places fortes, qui toutes tombèrent successivement entre les mains de leurs ennemis ?

« Lorsqu'en 1805, dit M. le général Valazé, Napoléon fit partir ses armées du camp de Boulogne et de Hanovre pour aller dicter des lois au bivouac d'Austerlitz, il ne rencontra pas une garnison ennemie; comment aurait-il fait pour entreprendre un siège ?

» Un an après, il quitta les bords de la Saale pour aller attaquer les Prussiens dans les champs d'Iéna. Si, après la victoire, les gouverneurs des places de l'Elbe et de l'Oder abaissèrent leurs ponts-levis sans brûler une amorce, la flétrissure de leurs noms prouve assez que les Français n'ont pas eu besoin d'un système de guerre particulier pour ne pas faire de sièges en 1806.

» Napoléon n'ayant pas imposé la paix à ses ennemis, après la bataille d'Eylau, rencontra une autre Mantoue à l'embouchure de la Vistule, il lui fallut trois mois pour la réduire, etc. »

Napoléon ne rencontra pas une garnison ennemie en 1805 ! Qu'était-ce donc que cette armée entière qu'il fit prisonnière dans les places d'Ulm et de Memmingen ? Mack qui commandait l'armée autrichienne avait voulu, ainsi que le

conseille M. le général Valazé, prendre position *au milieu de ces places* ; il éprouva le sort qui est réservé actuellement à un général qui, ayant été vaincu ou qui, commandant une armée trop faible, voudra tenir au milieu de ses places , au lieu de battre en retraite. Mack aurait dû se retirer jusqu'à ce qu'il eût été joint par l'armée Russe.

Napoléon s'exprime ainsi qu'il suit, relativement au peu de protection que les places peuvent procurer à un général qui a été vaincu (a) : « Donnez-vous toutes les chances de succès lorsque vous projetez de livrer une grande bataille, » surtout si vous avez affaire à un grand capitaine ; car si vous êtes battu , fussiez-vous au milieu de vos magasins , près de vos places , » malheur au vaincu. »

Depuis Ulm et Memmingen jusqu'à Austerlitz , Napoléon ne trouva que Braunau , Vienne et Brünn , places que les Autrichiens abandonnèrent parce qu'ils n'avaient pas eu le tems de les armer et approvisionner. S'il se fût trouvé d'autres places en état de se défendre , sur la

(a) *Mémoires de Napoléon* , tom. II , pag. 197. Il est évident qu'il est question dans ce passage des batailles de ces derniers tems , puisque Napoléon cite immédiatement auparavant les avantages qu'il retira du gain des batailles de Marengo et d'Iéna.

route de l'armée française, sa marche victorieuse n'en eût pas été ralentie un seul instant, parce que des places n'arrêtent point une armée qui vient de remporter une victoire décisive; il en fût seulement résulté une diminution dans la force des deux armées; dans l'armée autrichienne, parce qu'elle aurait dû laisser des garnisons dans ces places; dans l'armée française, parce qu'elle aurait détaché des troupes pour les bloquer. Selon les probabilités, l'armée française aurait éprouvé la diminution la moins forte, et au bout de quelques mois, les places fortes ayant capitulé, les troupes de blocus seraient venues les renforcer.

Passons actuellement à la campagne de Prusse en 1806 et en 1807. Comment peut-on attribuer l'envahissement de la Prusse à la reddition prématurée de quelques places fortes? Ce royaume fut envahi parce que les batailles d'Iéna et d'Auerstædt, livrées le même jour, furent décisives, et qu'actuellement, entre une bataille perdue et une bataille gagnée, il y a des empires. Après ces deux batailles, Napoléon poursuivit l'armée prussienne à outrance et acheva ainsi sa destruction.

Les places fortes de l'Elbe, de l'Oder, et de la Vistule, ne l'arrêtèrent pas un instant, parce

qu'il faut une armée pour arrêter une armée, et que la Prusse n'en avait plus.

Les succès de Napoléon furent plus éclatans encore que ceux qu'il venait d'obtenir contre l'Autriche, parce que le revers d'Iéna et d'Auerstædt fut plus grand pour la Prusse que ne l'avait été celui d'Ulm pour l'Autriche.

La guerre avait éclaté si brusquement, que la Prusse n'avait pas eu le tems de faire approvisionner et armer ses places fortes. Cette circonstance ne saurait pourtant excuser la conduite de plusieurs des commandans de ces places, puisqu'il y en eut qui se rendirent à des généraux qui commandaient des forces bien inférieures à celles de leurs garnisons, et quelques-uns à la première sommation. Mais lors même qu'il en aurait été autrement, la plus grande partie de la Prusse n'en aurait pas moins été envahie, puisque le jour où les Français entrèrent à Berlin, il n'y avait encore que la seule place d'Erfurt qui eût capitulé.

Spandau capitula le jour où les Français entrèrent à Berlin; Stettin et Custrin, places situées sur l'Oder, quelques jours après; Magdebourg, la plus importante de ces places lorsque les Français avaient déjà dépassé Posen; et enfin Hameln et Nienbourg, places du Ha-



novre , lorsqu'ils avaient déjà passé la Vistule.

Les commandans de Colberg et de Dantzick, places situées sur la Baltique; de Graudenz, sur la Vistule; de Glogaw et de Breslaw, sur l'Oder, et de toutes les places de la Silésie firent leur devoir. Napoléon destina un corps à faire les sièges des places de Silésie, en commençant par Glogaw; elles tombèrent toutes successivement en son pouvoir en peu de tems, et lui procurèrent un matériel fort considérable.

Napoléon avait d'ailleurs manifesté la résolution de marcher à la rencontre des Russes, lorsqu'il n'y avait encore que la seule place d'Erfurt qui fût tombée en son pouvoir; puisqu'il dit, dans sa proclamation datée de Potsdam, le 26 octobre 1806, c'est-à-dire le lendemain de l'entrée des Français à Berlin: « Soldats, les » Russes se vantaient de venir à nous. Nous » marcherons à leur rencontre; nous leur épar- » gnerons la moitié du chemin: ils trouveront » Austerlitz au milieu de la Prusse. »

Le désastre de l'armée prussienne avait été tel, que les corps français qui pénétrèrent en Pologne marchèrent depuis la Saale jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré les Russes au delà de la Vistule, sans éprouver d'obstacles, comme s'ils avaient fait ce trajet en pays ami.

Les places d'Erfurt , de Spandau , de Stettin , de Custring , de Magdebourg , de Hameln et de Nienbourg auraient pu sans doute tenir plus long-tems , quoiqu'elles n'eussent été ni armées ni approvisionnées. Napoléon se serait probablement alors arrêté à la Vistule , au lieu de porter de suite ses armes victorieuses au delà de ce fleuve , ainsi qu'il le fit ; mais la rigueur de la saison l'ayant contraint de prendre des quartiers d'hiver , une plus longue résistance de ces places aurait été peu avantageuse pour la Prusse , parce qu'elles auraient probablement capitulé avant la reprise des hostilités. Les faits authentiques que je viens de rapporter prouvent que la reddition prématurée de quelques places , loin d'être la cause des revers inouis qui accablèrent la Prusse , y contribua fort peu , et que ces revers furent la conséquence de la perte des batailles d'Iéna et d'Auerstædt.

Quant à la comparaison de Dantzick avec Mantoue , je ne la trouve juste sous aucun rapport. Dantzick était une place d'une grande dimension , susceptible d'être secourue par mer , et les ennemis de Napoléon étaient maîtres de la mer ; ces circonstances donnaient une grande importance à cette place. Il fallait employer pour la bloquer des forces beaucoup plus consi-

dérables que celles de sa garnison. Ces forces étaient assez nombreuses pour qu'on pût en entreprendre le siège ; celles qui restaient à Napoléon étaient insuffisantes pour qu'il pût prendre l'offensive avec vigueur ; il assiégea donc et prit Dantzick, avant que de reprendre l'offensive, et fit bien.

M. le général Valazé porte le jugement suivant sur l'influence des places fortes pendant les campagnes de 1812, 1813, 1814 et 1815.

« En 1812, les aigles françaises furent plantées sur le palais du Kremlin sans l'avoir été sur les remparts d'aucune place : cela n'est pas étonnant, il n'y en avait point dans les vastes plaines qui séparent le Niémen de Moskou, et si, après les malheurs par lesquels se termina cette campagne, nos armées refoulées sur l'Elbe et sur le Rhin, n'ont eu que deux batailles à livrer pour arriver au cœur de la Silésie et dans les sables de Potsdam, c'est que toutes les places de Saxe étaient à notre disposition, et que nous avions garnison dans toutes celles du Weser, de l'Elbe et de l'Oder.

» Voyons actuellement ce qui s'est passé dans les invasions de 1814 et de 1815.

» Après les funestes journées de Leipsick, les armées françaises ne furent ni réunies ni reformées sur les frontières de la France ; cependant, par instinct autant que par raisonnement, c'était là qu'il fallait rassembler les forces destinées à défendre le sol de la patrie. C'était ainsi qu'en avaient agi, dans d'autres tems malheu-

reux , Villeroi lui-même , Berwic , Vendôme , Villars , Dumouriez , Houchard , Jourdan , etc.

» Ce fut derrière la Marne qu'en 1814 on rassembla les forces de l'empire français ; car on ne pouvait pas dire qu'il y eût des armées sur les frontières, parce qu'on y avait laissé des maréchaux de France et des généraux en chef. Le maréchal Macdonald, par exemple, qui commandait sur le Rhin, depuis l'embouchure de la Moselle jusqu'à l'île de Bommel , c'est-à-dire sur une étendue de plus de cinquante lieues, n'avait à sa droite que quatre mille cinq cents combattans sous les ordres du général Sébastiani, et sur sa gauche son corps d'armée qui ne lui aurait pas fourni trois mille hommes pour tenir la campagne.

» Aussi, les corps de Saint-Priest et de Winzingerode s'aperçurent-ils à peine, en passant le Rhin, qu'il y eût des Français devant eux. Ce fut près de Brienne, au delà du pays où sont nos forteresses, que les alliés rencontrèrent l'armée française ; et nos places ne pouvaient évidemment nous procurer aucune route de secours, puisqu'on ne devait en attendre aucun du pays occupé par l'ennemi ; elles ne pouvaient non plus nous assurer une retraite en cas de malheurs, puisqu'une victoire seule nous aurait ramenés de leur côté.

» Si donc nos places n'ont pas fourni à nos armées, lorsqu'elles ont été jointes par l'ennemi, les secours et l'appui que nous y avons trouvés dans les tems antérieurs, c'est que, par des motifs qu'il est inutile d'examiner ici, nous avons agi contrairement à ce que prescrivent la raison et l'expérience, en plaçant nos forces de manière à ne pouvoir tirer de nos forteresses le même parti qu'autrefois.

» Les alliés , arrivés sur la Marne , se sont trouvés devant notre armée qui , comme la leur , n'avait que ses propres forces pour protéger ses routes de secours et de retraite ; ils étaient trois fois plus forts que nous , pourquoi donc auraient-ils , avant de nous attaquer , assiégé des places qui n'amélioreraient en rien la position où nous devons combattre ?

» Villars livra la bataille de Höchstædt sans avoir assiégé les places du Brisgaw qui étaient entre lui et la France , et il comptait arriver jusqu'à Vienne sans avoir attaqué les places de Franconie .

» Moreau , arrivé sur l'Inn , n'assiégea point non plus les places d'Ingolstadt , d'Ulm et de Philisbourg , avec lesquelles ses ennemis n'avaient plus de relations .

» Les alliés , en nous combattant sans s'être occupés de nos places qu'ils avaient derrière eux , n'ont donc point suivi un système de guerre nouveau .

» Après la bataille de la Rothière ( près de Brienne ) qui ne fut pas heureuse pour nos armes , Napoléon , par des manœuvres qu'on a justement admirées , battit l'un après l'autre les corps qu'il attaqua ; mais celui qui avait été obligé de reculer , regagnait , et bien au delà , pendant que nous battions un autre corps , le terrain qu'il avait perdu . C'est ainsi que Paris finit par tomber aux mains de nos ennemis .

» Certainement , en reculant quand ils étaient battus et en se retournant quand ils n'étaient pas suivis en forces , ils n'ont pas employé un système de guerre nouveau , et nos places sont bien innocentes de ce qui nous est arrivé de malheureux dans une autre contrée que celle où elles se trouvent .

« L'invasion de 1815 n'offre pas plus d'argumens que celle de 1814 en faveur de l'opinion que je combats. En effet, elles présentent toutes deux des circonstances analogues dans la conduite des Français et de leurs ennemis.

« Après la bataille de Waterloo, les armées reçurent l'ordre de se réunir et de s'arrêter dans les environs de Soissons, au lieu de fixer le rendez-vous sur la droite ou sur la gauche du champ de bataille, comme on avait fait dans toutes les guerres de Flandres, et particulièrement en 1706, malgré la déroute et la désertion qui furent les suites de la bataille de Ramillies. En 1815, notre armée, arrivant en désordre dans un pays ouvert, ne put s'y reformer avant d'être jointe par l'ennemi, et elle fut rejetée sous Paris, où tout se termina par des négociations. »

Ce fut un grand bonheur pour la Russie de n'avoir point eu de places fortes sur la frontière par laquelle Napoléon l'attaqua en 1812; ce conquérant disposant, au début des hostilités, de forces presque doubles de celles des Russes, put pénétrer sur leur territoire par quatre points à la fois, et avoir partout une telle supériorité de forces qu'il ne resta aux Russes, dans ce premier moment, d'autre moyen de salut que de se retirer sur tous les points à marches forcées.

Si cette frontière eût été garnie de places, comme par exemple celle du nord de la France, l'armée russe se fût dispersée dans ces places

pour en former les garnisons ; les corps qui furent exposés à être coupés et qui s'échappèrent par des circuits , en forçant de marche , se seraient réfugiés dans les places ; la Russie n'aurait plus eu d'armée capable de tenir la campagne , tandis que Napoléon disposait d'assez de forces , et pour bloquer les places , et pour pénétrer en Russie avec une nombreuse armée.

Une partie de ces places dénuées de tout , parce qu'il aurait été impossible de les approvisionner toutes , seraient bientôt tombées au pouvoir de Napoléon , et les autres successivement. La Russie eût été asservie ; elle dut son salut à ses armées , à l'immensité de son territoire , au peu de ressources qu'il offrait.

La Russie ne possédait , dans les gouvernemens qui furent le théâtre de la guerre , que deux places fortes , Riga et Bobruisk , très-éloignées l'une de l'autre ; car Dunabourg , ébauchée seulement , n'était pas même en état de résister à une attaque de vive force ; ces places étaient situées à plusieurs journées de marche de la frontière , elles offraient des avantages incontestables et furent fort utiles aux Russes. Riga était un vaste dépôt , donnait un passage sur la Dwina , pouvait être secourue et ravitaillée par mer. Napoléon fut donc contraint à faire obser-

ver cette place par des forces beaucoup plus considérables que celles de sa garnison.

Bobruisk, située au milieu de la vaste forêt de Minsk, au nœud des routes qui la traversent, donnait à un corps d'armée russe la possibilité de traverser cette forêt, empêchait, au contraire, un corps d'armée français d'exécuter cette même entreprise; ce fut ce qui sauva l'armée de Bagration. Cette place était d'ailleurs très-difficile à bloquer ou à assiéger, à cause de la difficulté de nourrir les troupes qui auraient été employées à cette opération, et d'amener le matériel de guerre nécessaire pour en entreprendre le siège.

J'ai dit qu'il fut heureux pour la Russie de n'avoir point eu de places fortes sur cette frontière par laquelle Napoléon pénétra sur son territoire; mais l'invasion de la Russie, en 1812, par des forces si considérables, est un événement tellement extraordinaire, qu'il ne doit pas même en être tenu compte pour l'établissement d'un système de places fortes. Je pense donc qu'il aurait été utile à la Russie, dans tout autre guerre que celle qu'elle soutint alors, d'avoir quelques places sur cette frontière, mais en bien petit nombre; car plus un état est vaste et plus ses places doivent, généralement parlant, être



éloignées les unes des autres. Un état immense comme la Russie jouit de grands avantages pour se défendre, surtout lorsque la guerre se fait dans des provinces pauvres, peu peuplées, et qui présentent peu de ressources.

Après les revers inouis qui accablèrent Napoléon, l'armée russe ayant elle-même essuyé des pertes énormes, exposée à une destruction certaine, si elle continuait ses opérations par des froids devenus insupportables, fut contrainte de s'arrêter : mais aussitôt que l'adoucissement du tems le permit, elle reprit le cours de ses opérations offensives, et franchit la Vistule, l'Oder et l'Elbe, sans que les places fortes lui causassent le moindre retard.

Napoléon reparut enfin à la tête d'une armée nouvelle, reprit partout l'offensive, fut vainqueur dans les champs de Lutzen (2 mai 1813); la victoire fut d'ailleurs si vivement disputée, qu'il est permis de douter que Wittgenstein, qui commandait l'armée ennemie, eût été vaincu s'il n'eût pas laissé dans l'inaction une partie de sa nombreuse cavalerie.

Le gain de la bataille de Lutzen ne conduisit pas les Français à Potsdam, où ils ne reparurent plus, ni en Silésie, puisque Napoléon ne put pénétrer dans cette province qu'après avoir

vaincu de nouveau à Bautzen. Les places fortes, qu'il possédait sur l'Elbe, eurent bien peu de part aux succès qu'il obtint alors, puisqu'aucune de ces places n'était située sur cette partie du fleuve où passa l'armée française; il fallut, pour qu'elle effectuât ce passage, jeter un pont à Priesnitz, une demi-lieue au dessous de Dresde, et réparer ceux de Dresde et de Meissen.

Napoléon aurait dû abandonner les places qu'il possédait en Pologne et sur l'Oder; elles lui avaient été utiles comme dépôts, pour lui assurer des passages sur la Vistule et sur l'Oder, et pour maintenir la Prusse dans l'obéissance; elles lui devenaient nuisibles, s'il les conservait dans la situation nouvelle où ses revers l'avaient placé, puisqu'il y laissait des garnisons et un matériel de guerre qui devaient nécessairement tomber au pouvoir de ses ennemis (a).

La fortune avait jusqu'alors si bien traité ce conquérant, qu'il lui arrivait souvent de se former un état des choses selon ses désirs et de se repaître d'illusions extraordinaires dans un homme de son génie. Il put donc croire que la Prusse et l'Autriche, dont il avait si fort diminué la puissance, et qu'il avait tant humiliées

(a) Avant la bataille de Lutzen, Thorn, Czentochau et Spandau étaient déjà tombés au pouvoir des Prusso-Russes.

par ses discours et par ses écrits , ne saisiraient pas l'occasion qui se présentait , non-seulement de recouvrer ce qu'elles avaient perdu , mais de devenir plus puissantes qu'elles ne l'avaient jamais été.

La conduite politique des monarques qui gouvernaient ces deux états ayant été quelquefois entièrement contraire à ce que leur prescrivait leurs intérêts , Napoléon espérait sans doute qu'ils retomberaient dans de semblables fautes. Mais tout était changé , depuis que les désastres qu'il avait éprouvés en Russie , et les revers qu'avaient essuyés ses armes en Espagne , avaient , en quelque sorte , détruit le prestige qui s'attachait au succès de ses entreprises militaires. Toutefois , contre toutes les probabilités , ses espérances furent près de se réaliser , relativement à l'Autriche.

Lorsque Napoléon , par suite des revers de ses lieutenans et de l'infériorité de ses forces , eut été obligé d'abandonner la Saxe , et qu'il eut été vaincu à Leipsick (18 octobre 1813) , les armées des coalisés ne furent pas arrêtées un seul instant par les places fortes qu'il possédait sur l'Elbe et en Allemagne. Les chefs de ces armées bornèrent volontairement leur fortune en s'arrêtant sur les bords du Rhin ; s'ils avaient fran-

chi ce fleuve et marché sur Paris, ils y seraient arrivés dans le tems nécessaire pour y conduire leurs armées; et cela, malgré la zone de places fortes qui enceignait la France du côté où ils pénétrèrent.

Après deux mois d'inaction, les coalisés se décidèrent enfin à franchir le Rhin (1<sup>er</sup> janvier 1814) pour pénétrer en France; les forces insuffisantes qui leur furent opposées ne les arrêtèrent point, et les places fortes pas plus que si elles n'avaient point existé. Ils en bloquèrent quelques-unes, se contentèrent de masquer les autres, et, se dirigeant sur Paris, pénétrèrent jusqu'en Champagne où Napoléon vint à leur rencontre avec l'armée qu'il avait eu tant de peine à créer. Ils le vainquirent dans les champs de la Rothière (1<sup>er</sup> février 1814), et, s'ils avaient profité de ce succès, ils pouvaient pousser jusqu'à Paris, s'en emparer, et terminer la guerre.

Leurs forces furent toujours tellement supérieures à celles de Napoléon, pendant cette campagne, que s'ils les eussent concentrées et qu'ils eussent marché résolument à sa rencontre, bien décidés à le contraindre de leur abandonner sa capitale sans combattre, ou de recevoir une bataille qu'il ne pouvait gagner, ce qui les aurait conduits au même résultat, ils terminaient la

guerre. Napoléon profita admirablement de la dispersion de ses ennemis , de l'incohérence qui régnait dans leurs opérations , et succomba pourtant : la partie était trop inégale.

M. le général Valazé prétend que, par intérêt autant que par raisonnement , c'était sur les frontières de la France qu'il fallait reformer et réunir les armées françaises , et non pas derrière la Marne ; il ajoute que si nos places n'ont pas fourni à nos armées , lorsqu'elles ont été jointes par l'ennemi , les secours et l'appui qu'elles y avaient trouvés dans les tems antérieurs , c'est que Napoléon agit contrairement à ce que prescrivaient la raison et l'expérience , en plaçant ses forces de manière à ne pouvoir tirer des forteresses le même parti qu'autrefois.

Il serait bien extraordinaire qu'un général tel que Napoléon , auquel on pourrait peut-être reprocher d'avoir péché par trop de résolution et d'audace, eût commis une faute aussi grossière. Mais non ; il plia sous la dure loi de la nécessité ; c'est ce dont se serait convaincu M. le général Valazé , s'il avait examiné plus attentivement la situation dans laquelle se trouvait Napoléon , lorsqu'il repassa le Rhin. Son armée, affaiblie par les garnisons qu'il avait laissées dans les places , et par les désastres qu'il venait

d'éprouver , ne présentait plus que de faibles débris qu'il dispersa derrière ce fleuve ; et il aurait fallu des armées pour en défendre le passage.

Les fleuves ne sont d'ailleurs plus qu'une bien faible barrière depuis que les armées les passent avec une si grande facilité. Napoléon se flatta en vain que les généraux ennemis , se conformant aux anciennes routines , prendraient des quartiers d'hiver ; ce conquérant leur avait donné de trop rudes leçons ; ils ne remplirent qu'en partie son attente.

Pendant les deux mois de repos dont ils le laissèrent jouir , il déploya une activité sans égale. De nombreuses recrues furent dirigées sur Mayence ; mais une maladie épidémique , occasionée par l'encombrement des hôpitaux , en moissonna le plus grand nombre ; il renforça l'armée d'Italie et organisa celle avec laquelle il combattit à la Rothière. Loin de lui reprocher de ne s'être pas trouvé sur le Rhin avec cette armée, ce qui lui fut impossible, il fallait le louer de l'avoir créée en aussi peu de tems ; car il ne suffisait pas, comme en 1813, de réunir des bataillons et des escadrons pour en former des corps d'armée , il fallait créer la plupart de ces bataillons et de ces escadrons. Ainsi, cette invasion

que M. le général Valazé signale comme la conséquence d'une faute de Napoléon, fut, au contraire, la conséquence des circonstances où il se trouva placé ; et ces circonstances elles-mêmes furent une conséquence des avantages immenses ou des revers accablans qui résultent actuellement du gain ou de la perte des batailles.

Les places fortes agglomérées sur la frontière de France ne causèrent aucun embarras et n'apportèrent aucun obstacle aux opérations des armées envahissantes ; elles furent nuisibles à Napoléon par les garnisons qu'il fallut y laisser et par le matériel de guerre qu'elles contenaient et dont il fut privé.

Je conviendrai, avec M. le général Valazé, « que nos places furent bien innocentes de ce » qui arriva de malheureux dans une autre » contrée que celle où elles se trouvaient. » Mais je soutiendrai en même tems que les généraux ennemis auraient été aussi par trop ineptes, si, après avoir reçu tant de vigoureuses leçons, ils avaient employé leur tems, leurs troupes et leurs munitions, à assiéger des places qui n'apportaient point d'obstacles à leurs opérations. Je soutiendrai aussi que si quelques-unes de ces places, au lieu d'être agglomérées sur les frontières, se fussent trouvées convena-

blement placées dans le pays qui était devenu le théâtre de la guerre , elles auraient été utiles à Napoléon , nuisibles à ses ennemis.

La campagne de 1815 fournit un exemple plus mémorable encore de l'inutilité des places fortes pour arrêter une armée victorieuse ; mais, dit M. le général Valazé, il ne fallait pas se retirer sur Paris ; il fallait se retirer sur la droite ou sur la gauche du champ de bataille , au milieu des places de cette frontière. Je répondrai que l'armée française ayant eu toutes ses réserves engagées, et ayant perdu complètement la bataille de Waterloo , cela n'aurait été possible que si l'armée ennemie , comme au tems de la guerre de la Succession , fût restée plusieurs jours sur le champ de bataille, ou se fût contentée de faire suivre lentement l'armée française par un petit corps de cavalerie. Les généraux ennemis, au contraire , imitant la conduite que Napoléon avait tenue dans de telles conjonctures , poursuivirent l'armée française à outrance, et cela dès la nuit même qui suivit la bataille. Cette armée ne put se rallier à Soissons, ainsi qu'elle en avait reçu l'ordre ; comment aurait-elle pu le faire sur la frontière, à peu de distance du champ de bataille ?

L'armée française, pour prendre position au



milieu des places de cette frontière par laquelle elle rentrait en France, aurait d'ailleurs dû exécuter un changement presque à angle droit dans la direction de sa retraite : mais alors prévenue par l'ennemi qui aurait pu marcher directement sur le point où elle se serait dirigée, coupée de la France, poursuivie à outrance, elle aurait été réduite, après avoir essuyé de grandes pertes, à se renfermer dans une ou dans plusieurs places ; car c'est en définitive le sort qui attend actuellement une armée vaincue qui voudra prendre position au milieu de ses places. Paris n'en aurait pas moins succombé ; mais il n'y aurait plus eu d'armée pour tenir la campagne, c'est-à-dire que l'on aurait été à la discrétion de l'ennemi.

M. le général Valazé cite, comme une autorité imposante, l'opinion de la commission, créée en 1818 par le ministre de la guerre, pour examiner quelles étaient les places qu'il fallait détruire, et pour indiquer où il fallait en construire. « Cette commission, dit-il, après un » travail de deux ans, conclut à ce qu'il fallait » conserver toutes les places existantes, moins » deux ou trois, et en créer bon nombre de » nouvelles. »

Je n'aurais point parlé de l'opinion de cette

commission (a), puisque M. le général Valazé ne rapporte point les motifs de ses conclusions

(a) Depuis la restauration, il a été créé par les divers ministres de la guerre qui se sont succédé une étonnante quantité de commissions, toutes composées d'officiers-généraux. Je ne crains pas de dire que, généralement parlant, les choix ont été beaucoup plus le résultat de la faveur que du mérite, et cela se conçoit; ces emplois étaient fort recherchés parce qu'ils fixaient à Paris, et avec la solde d'activité, ceux qui les obtenaient. Par la même raison, la plupart de ces commissions ne marchaient qu'à pas de tortue.

Des commissions bien choisies peuvent sans doute exécuter des travaux préparatoires très-utiles; mais il faudrait que l'impulsion fût donnée par un ministre instruit, rempli de vues élevées, qui eût beaucoup d'autorité et qui restât assez long-tems au timon des affaires pour mettre à exécution ses projets. Il ne devrait d'ailleurs y avoir dans chaque commission aucun officier du grade du président qui serait un lieutenant-général ou un maréchal de camp; et l'on devrait, recherchant le mérite et le savoir plus que le grade, n'exclure de ces fonctions que les seuls lieutenans. L'usage absurde de ne placer que des généraux dans les commissions, qui tend à devenir un privilège, est particulier à la France.

Les généraux ont ordinairement des idées arrêtées sur toutes les questions importantes qui concernent leur arme; mais il y en a bien peu qui n'aient perdu de vue les détails et qui ne soient ennemis des innovations, parce qu'elles les obligent à apprendre et à oublier, ce qui déplaît et est pénible à un certain âge. Les officiers de grades moins élevés sont plus au courant des détails, puisqu'ils les pratiquent journellement, et rien ne peut suppléer des connaissances spéciales sur les matières mises en discussion. Ainsi, par exemple, s'il est question du service intérieur des corps, personne ne pourra mieux en traiter qu'un colonel commandant de régiment, connu par sa capacité et son zèle; s'il est question de leur administration intérieure, il faut s'adjoindre un major ou un trésorier; si l'on veut retoucher le Code pénal militaire, personne ne peut être plus utile dans une commission chargée de préparer un

et que je les ignore , n'ayant point lu son rapport, si je ne voulais faire observer que les officiers d'artillerie et du génie y étaient en majorité.

On tombe d'accord des connaissances spéciales que possèdent ces officiers, relativement à l'attaque et à la défense des places ; mais on convient aussi qu'elles ont peu de rapport avec celles qui sont nécessaires pour déterminer le système de places fortes qui doit dériver du système de guerre que l'on suit actuellement. Si donc ils possèdent ces dernières connaissances , c'est indépendamment des premières ; et , comme il est bien rare que les hommes , même les plus remarquables , puissent se dépouiller entièrement de ces préjugés de corps qui d'ailleurs exercent souvent une si heureuse influence, je pense que les officiers de l'artillerie et du génie devraient être en minorité , dans une commission chargée d'examiner la question qui fut soumise à la commission créée en 1818.

tel travail qu'un officier ayant rempli avec distinction les fonctions de rapporteur d'un conseil de guerre. Voilà de ces vérités qui n'ont pas besoin de démonstration et qu'on relègue pourtant dans les théories pour suivre une tout autre pratique.

# MÉMOIRE

## SUR LE FUSIL DE GUERRE

ET

## SUR LE FUSIL DE CHASSE.

---

---

### ARGUMENT.

Fusils à silex. — Fusils à percussion. — Fusils se chargeant par la culasse. — Conditions auxquelles devrait satisfaire un fusil se chargeant par la culasse pour être propre à la guerre. — Caractère nouveau que le perfectionnement du feu de l'infanterie ferait prendre à la guerre.

---

L'invention de la platine à silex pour transmettre le feu à la charge date de 1630 ; mais on commença seulement en 1670 à remplacer les mousquets par des fusils ; en 1680, presque toute l'infanterie était déjà armée de fusils.

En 1678, les fusils des grenadiers furent armés d'une baïonnette à manche qui se fixait au bout du fusil en enfonçant ce manche dans le canon : ainsi, il fallait retirer la baïonnette pour faire feu.

En 1701, on commença à armer les fusils d'une baïonnette à douille qui permettait d'exé-

cuter le feu sans la retirer; en 1703, toute l'infanterie française était armée de ce fusil, et en 1704, il avait été adopté par toutes les autres puissances de l'Europe. Peu avant la guerre de Silésie, qui éclata en 1740, les Prussiens substituèrent la baguette de fer à la baguette de bois, dont on s'était servi jusqu'alors.

Après que l'infanterie eut été armée de fusils à baïonnette, le feu acquit une telle importance, qu'il devint son principal moyen de combattre, et qu'elle ne se joignit plus que très-rarement à l'arme blanche. Le fusil laissait pourtant encore beaucoup à désirer; son emploi présentait de graves inconvéniens, et l'on continua de s'occuper à le perfectionner.

Examinons-en les inconvéniens, tant pour la guerre que pour la chasse : ce sera la meilleure manière de faire pressentir de quelle nature devraient être les perfectionnemens que cette arme réclame encore.

*L'amorce* s'envole s'il fait grand vent; elle se perd si l'on remplit trop le bassinet; elle se mouille si le fusil a été exposé à la pluie, et alors elle ne s'enflamme plus, ou elle fuse, et le fusil fait *long feu*; le bassinet s'encrasse lorsque l'on a tiré quelques coups de fusil, il faut le nettoyer; la lumière se bouche quelquefois aussi, il faut

l'épingler ; les pierres s'émousent ou se cassent, il faut les remplacer ; la batterie ne découvre plus bien le bassinet, il faut nettoyer et huiler le ressort de batterie. On compte dans le fusil de guerre à silex français un *raté* de platine ou de canon sur neuf coups, un long feu sur dix-huit coups, et il faut ordinairement changer la pierre au bout de trente coups.

*La platine*, cette partie de l'arme destinée à transmettre le feu à la charge, est d'un travail compliqué, et l'on parvient difficilement à établir le rapport de force désirable entre le grand ressort, qui communique le mouvement au chien et le ressort de batterie. Ce n'est pas sans peine que l'on apprend aux soldats à bien démonter et à bien remonter la platine, ce qui est pourtant fort important, puisqu'elle peut être impropre à remplir son but si elle est mal remontée. Elle est sujette à de nombreuses dégradations : ainsi, il arrive, au bout d'un certain tems de service, que la feuille d'acier qui recouvre la batterie s'use, et alors l'arme rate toujours, le bassinet se déforme, la batterie ne le recouvre plus exactement, et l'amorce se perd ; les *crans du repos et de l'armé*, ou le bec de gachette, qui s'engage dans ces crans, se cassent ou s'usent, et le fusil part au moindre choc ; par

exemple, quand on exécute le mouvement de se reposer sur les armes.

*La charge* varie, parce qu'il se perd plus ou moins de poudre en amorçant, et que le soldat en jette souvent une partie pour éviter que son arme ne repousse. Il arrive quelquefois aussi, au milieu du tumulte du combat et du bruit des armes, surtout dans ces momens de trouble et de précipitation qui se rencontrent fréquemment à la guerre, que le soldat charge mal, soit parce qu'il ne laisse tomber qu'une partie de la poudre dans le canon, avant que d'enfoncer la cartouche, soit parce qu'il n'en laisse point tomber du tout, ou qu'il met la balle la première, et alors le coup ne part point. Ordinairement, il ne s'aperçoit qu'il a mal chargé que lorsqu'il a introduit plusieurs charges les unes sur les autres. J'ajouterai, en ce qui concerne le fusil, le mousqueton ou les pistolets que porteraient des cavaliers, que, ces armes ayant alors la bouche dirigée vers la terre, la charge descend par suite du mouvement du cheval.

*Le canon* s'encrasse promptement, et l'on éprouve bientôt de la résistance en y enfonçant la cartouche ; cette résistance augmente progressivement, au point qu'après avoir tiré cinquante coups avec la poudre dont on s'est servi en

France pendant les guerres de la révolution et de l'empire, on était contraint, pour pouvoir tirer de nouveau, de laver le canon. Les Anglais, qui se servent de poudre fine, peuvent tirer plus de cent coups avant que de laver le canon, quoiqu'ils emploient des balles de 16 à la livre, tandis qu'en France elles ne sont que de 20 à la livre. Le canon pourrait d'ailleurs faire un long service sans avoir besoin de réparations, si la lumière ne se détériorait assez promptement. Lorsqu'elle s'est évasée, bientôt la poudre de la charge tombe dans le bassinet par cette lumière, le gaz qui s'échappe du canon diminue la portée, et le *crachement* devient gênant et même dangereux pour le soldat placé à la droite de celui qui tire; on est obligé alors de mettre un grain à la lumière.

*Le tir* a peu de justesse, parce que la charge, ainsi qu'on l'a vu, n'est pas toujours la même; parce que le coup n'est pas à balle forcée; parce que le fusil, si l'on veut le charger de manière à obtenir une portée suffisante, repousse tellement que le soldat n'ose appuyer sa joue sur la crosse pour ajuster. Aussi Gassendi prétendait-il que chaque soldat ennemi tué pendant les guerres de la révolution française avait coûté à l'état son pesant de plomb.



*Le feu* de l'infanterie formée sur deux ou sur trois rangs (et je parle du feu de deux rangs, qui est, pour ainsi dire, le seul en usage à la guerre) a dans le début beaucoup de vivacité; mais son intensité va en diminuant avec une grande rapidité par suite de l'encrassement des armes, de l'augmentation progressive des ratés, de la nécessité de changer des pierres, de déboucher des lumières, de décharger des armes par la bouche du canon, et par suite d'accidens dont il sera parlé tout-à-l'heure, qui mettent hors de combat quelques soldats.

*Plusieurs accidens* peuvent arriver pendant que l'on exécute le feu.

Le soldat, après avoir tiré, relève quelquefois le chien par inadvertance au cran de l'armé, et le fusil peut partir pendant qu'il le charge; le moindre choc le fait partir, même au repos, si les crans ou le bec de gachette sont usés ou cassés, ce qui peut occasioner des accidens et des alertes.

Quelquefois aussi, quoique le chien soit au repos, le soldat, croyant que son fusil est armé, veut le faire partir, et il peut casser le bec de gachette ou le cran de la noix.

Des fusils dans lesquels ont été accumulées plusieurs charges peuvent enfin partir après

avoir été épinglés, et éclater; ils peuvent éclater également si la balle, par suite de l'encrassement du canon, n'a pas été enfoncée jusqu'à la poudre.

Le soldat peut laisser la baguette dans le canon par inadvertance, après avoir chargé; le coup parti, il n'a plus de baguette, et se trouve désarmé.

La baïonnette peut blesser la main droite du soldat pendant qu'il bourre; il peut quelquefois aussi se blesser à la même main avec la pierre, lorsqu'il n'a pas eu l'attention d'en abattre l'angle extérieur.

Enfin, en désarmant le fusil, le chien peut échapper, surtout quand il fait froid, et l'arme part.

Presque tous les chasseurs se servent de fusils à deux coups, emploient pour charger une poire à poudre, et ne chargent ordinairement qu'à plomb. On appréciera facilement ce qui, dans les observations qui viennent d'être faites, est applicable au fusil de chasse; mais il faut y ajouter les observations suivantes.

Le fusil de chasse pourrait tirer un plus grand nombre de coups que le fusil de guerre sans qu'on fût obligé de laver le canon, parce que, quelque sale qu'il soit, le plomb y entre toujours

facilement. Les chasseurs, dans les momens d'é-motion et dans la précipitation qu'occasionne la présence du gibier, mettent souvent une charge ou trop forte ou trop faible, et quelquefois aussi ils mettent le plomb avant la poudre. Dans les fusils à deux coups, ils peuvent mettre tout le plomb d'un côté et toute la poudre de l'autre ; ou, s'ils n'ont déchargé qu'un seul coup, mettre une seconde charge sur celui qui n'a pas été tiré, ce qui peut faire éclater le canon ; ils peuvent enfin recharger ce coup sans avoir pris la précaution de désarmer l'autre, d'où il peut résulter des accidens, ainsi que l'on en a tant d'exemples.

Les chasseurs tirent souvent plusieurs fois le même coup, particulièrement le coup droit, avant de tirer l'autre ; il arrive quelquefois alors que l'ébranlement successif causé par les explosions déplace les bourres du coup qui n'a pas été tiré, surtout celle qui est placée sur le plomb, et cette circonstance peut faire éclater le canon.

Les chasseurs laissent ordinairement la baguette dans l'un des canons pendant qu'ils chargent l'autre, et il y tombe quelquefois des grains de plomb ; ils ne peuvent plus alors retirer cette baguette qu'ils n'aient auparavant fait sortir ces

grains, d'où il résulte des retards plus ou moins longs.

Lorsqu'on désarme le fusil à deux coups, indépendamment de ce que le chien peut échapper, on se trompe quelquefois de gachette, et on fait partir l'autre coup.

Dans les fusils de guerre, la distance du chien à la batterie est toujours la même quand ils sont neufs ; dans les fusils de chasse, elle diffère : aussi ne distingue-t-on pas toujours bien si le fusil est ou n'est pas armé, ce qui peut occasioner des accidens.

Enfin, les fusils des chasseurs étant très-souvent armés, le moindre choc contre la gachette peut alors les faire partir. Cet accident arrive plus particulièrement en traversant les bois taillis et les haies, parce qu'une branche peut tirer la gachette. Il peut arriver aussi que le chien soit soulevé par une branche ou de tout autre manière, et, s'il est abandonné avant que d'avoir atteint le cran de l'armé, le coup part.

On commença, en 1810, à remplacer l'amorce de poudre ordinaire par une amorce de poudre fulminante ; et, après avoir employé différens moyens pour transmettre le feu à la charge avec de la poudre fulminante, on s'arrêta à celui que je vais décrire :

On fixe cette poudre au fond d'une petite capsule en cuivre, qui s'adapte exactement à une cheminée au sommet de laquelle vient aboutir la lumière; la poudre fixée au fond de cette capsule s'enflamme par le choc d'un *chien-marteau*, et communique le feu à la charge. Par cette nouvelle manière d'amorcer les armes à feu portatives, non-seulement les inconvéniens qui existaient en les amorçant avec la poudre ordinaire disparurent presque tous, mais il en résulta de grands avantages.

Le feu fut transmis à la charge beaucoup plus rapidement.

Il n'y eut plus perte de gaz par la lumière; au contraire, une partie du gaz produit par l'inflammation de la poudre fulminante pénétra dans le canon, et il fallut diminuer la charge.

Le vent et la pluie n'exercèrent, pour ainsi dire, plus d'influence nuisible sur ce nouveau genre d'amorce.

La lumière se boucha plus rarement et se dégradait beaucoup plus lentement.

Les ratés furent beaucoup plus rares.

La platine fut simplifiée.

Les fusils à percussion sont actuellement les seuls, en quelque sorte, dont se servent les chasseurs; et si ces armes, qui présentent tant d'a-

vantages, n'ont point encore été adoptées pour la guerre, c'est qu'on ne peut se décider légèrement à opérer un tel changement; aucune puissance n'y a d'ailleurs un intérêt pressant, tant qu'il ne l'a pas encore été par les autres puissances. Mais elles s'observent réciproquement, et si l'une d'elles commençait à armer son infanterie avec des fusils à percussion, elle serait aussitôt imitée par toutes les autres : il en fut ainsi lorsque la platine à silex fut inventée.

Une partie des inconvéniens du fusil à silex disparaîtraient évidemment si l'on pouvait charger les armes à feu par la culasse : aussi, un grand nombre d'essais ont-ils été tentés pour atteindre ce but. Les premiers sont antérieurs à l'emploi des platines à silex ; mais, jusqu'à ces derniers tems, aucune des inventions de ce genre n'avait été adoptée pour les armes de guerre ni même pour celles de chasse ; les plus ingénieuses de ces inventions n'avaient eu définitivement d'autre résultat que de satisfaire le luxe ou la curiosité. Ainsi, par exemple, l'autorité du maréchal de Saxe avait déterminé le gouvernement à établir en France une fabrication d'armes se chargeant par la culasse, d'après un modèle qu'il avait donné ; son régiment de dragons en fut armé ; la marine en reçut une

grande quantité dans ses arsenaux. L'épreuve ne fut point favorable à ces armes ; elles furent bientôt abandonnées.

On parut dès lors convaincu qu'on ne pourrait parvenir à substituer, avec avantage, aux armes à feu se chargeant par la bouche du canon, les armes à feu se chargeant par la culasse, jusqu'en 1810, époque où l'on commença, ainsi que je viens de le dire, à remplacer l'amorce de poudre ordinaire par une amorce de poudre fulminante qui s'enflammait par la percussion. L'emploi de cette poudre ayant conduit à un procédé plus simple, plus prompt et plus sûr, pour communiquer le feu à la charge, permit d'employer de nouvelles combinaisons pour charger les armes par la culasse, et ranima le zèle des inventeurs.

Le fusil à la Pauli est le premier fusil se chargeant par la culasse qui ait été adopté par un assez grand nombre de chasseurs ; mais ils l'abandonnèrent bientôt, et jusqu'à ce jour, quoique plusieurs fusils de ce genre aient été mis dans le commerce, les chasseurs n'ont point encore fait un choix.

Si les fusils qui se chargent par la culasse présentent de grands avantages, ils sont aussi sujets à de graves inconvéniens qu'il ne semble

pas possible de faire disparaître entièrement.

*Les avantages sont :*

Un tir plus juste , surtout si le canon est carabiné , parce que les balles sortent forcées et animées d'un mouvement de rotation ;

L'emploi d'une moindre quantité de poudre , pour une même portée , et par conséquent un recul moins fort qu'avec les fusils qui se chargent par la bouche du canon ;

Un encrassement plus lent du canon , ce qui permet de tirer un plus grand nombre de coups sans le nettoyer ;

Plus de promptitude dans le chargement de l'arme , promptitude qui varie d'ailleurs selon que les combinaisons du mécanisme sont plus ou moins heureuses ;

L'emploi de la cartouche sans la déchirer , d'où il résulte que l'arme reçoit toujours la même charge , qu'elle est toujours bien chargée , et que l'on pourrait prendre pour fantassins des hommes qui manquent de dents ;

La suppression de la baguette et la disparition des inconvéniens et des dangers qui résultent de l'exécution de la charge par la bouche du canon ;

L'avantage pour la cavalerie d'avoir des armes qui ne se déchargeraient jamais , quelque secousse que leur fit éprouver le mouvement du cheval ;



Enfin, on peut ajouter, pour la plupart de ces armes, la possibilité de les charger étant assis ou couché, aussi bien que debout, et surtout de les charger à cheval plus facilement que celles qui se chargent par la bouche du canon.

*Les inconvéniens sont :*

Un mécanisme plus compliqué, du moins à en juger par les essais qui ont été tentés jusqu'à ce jour, et par conséquent une fabrication plus longue et plus difficile ;

Un canon moins solide et moins durable, surtout comme arme de guerre, parce qu'il faut pouvoir l'ouvrir au tonnerre, c'est-à-dire dans l'endroit où il serait à désirer qu'il fût le plus solide ;

Un encrassement des pièces mobiles plus ou moins prompt, qui en gêne d'abord le jeu, et qui peut finir par l'interrompre ;

Un crachement par les joints qui se trouvent nécessairement au tonnerre, lequel crachement augmente à mesure que le feu se prolonge, et peut, dans certaines armes, devenir gênant et même dangereux pour les voisins du tireur.

L'invention d'un fusil propre à la guerre et se chargeant par la culasse présente beaucoup plus de difficultés que l'invention d'un fusil pour la chasse, parce qu'il faut obtenir tout à la fois plus

de solidité , plus de durée et plus d'économie dans la fabrication ; que l'arme doit pouvoir résister mieux aux intempéries des saisons ; qu'on doit pouvoir en exécuter la manœuvre , non-seulement de nuit , mais même sans inconvéniens graves pendant le trouble et la précipitation où tant de circonstances de la guerre jettent les soldats , et parce qu'enfin on doit pouvoir s'en servir dans le rang aussi bien qu'isolément.

Il résulte , en effet , de ce que le fusil est en même tems arme de jet et arme de main , que le fantassin doit pouvoir combattre avec cette arme en ligne aussi bien qu'en tirailleur ; et que , si l'on organise quelques bataillons destinés uniquement à ne faire d'autre service que celui de tirailleurs , le nombre doit en être très-petit.

« Les puissances lèvent souvent , en tems de  
 » guerre , dit Napoléon (a) , des corps irrégu-  
 » liers sous le titre de bataillons francs ou de  
 » légion , recrutés de déserteurs étrangers , ou  
 » formés d'individus d'un esprit ou d'une opi-  
 » nion particulière ; mais cela ne constitue pas  
 » deux espèces d'infanterie. Il n'y en a et ne  
 » peut y en avoir qu'une. Si les singes de l'anti-  
 » quité veulent imiter les Romains , ce n'est pas

(a) *Mémoires de Napoléon* , tome I , p. 241.

» des armés à la légère qu'ils doivent créer,  
» mais des pesamment armés ou des bataillons  
» armés d'épées ; car toute l'infanterie de l'Eu-  
» rope fait le service de troupes légères.

» S'il était possible que l'infanterie n'envoyât  
» en tirailleurs que ses voltigeurs , elle perdrait  
» l'usage du feu ; il se passerait des campagnes  
» entières sans qu'elle tirât un coup de fusil ;  
» mais cela n'est pas possible...

» Une ligne , dans une journée importante ,  
» passe tout entière aux tirailleurs , quelquefois  
» même deux fois. Il faut relever les tirailleurs  
» toutes les deux heures , parce qu'ils sont fati-  
» gués , parce que leurs fusils se dérangent et  
» s'encrassent. »

Il faut remarquer aussi que , si la promptitude avec laquelle un fusil pourrait se charger , et par conséquent avec laquelle il permettrait d'exécuter le feu , ne peut être trop grande dans une arme de chasse , il n'en est pas ainsi , dans tous les cas , pour le fusil de guerre.

Cette promptitude , quelque grande qu'elle fût , serait utile pour les armes à feu dont se servent les cavaliers , parce qu'ils éprouvent nécessairement du retard s'ils chargent l'arme étant à cheval , qu'ils combattent habituellement avec l'arme blanche , et qu'ils n'emploient le feu

que comme avertissement ou que par exception (a). Elle pourrait être utile aussi pour la défense des retranchemens, parce que les soldats, étant séparés de leurs adversaires par un obstacle très-difficile à surmonter, conservent la présence d'esprit nécessaire pour n'employer leur feu qu'avec discernement ; elle pourrait l'être surtout pour la défense des brèches, car quelquefois il est possible d'abriter quelques tireurs ayant vue sur la brèche, et toujours impossible d'en abriter un grand nombre ; enfin, cette promptitude dans le tir serait évidemment utile sur mer, dans le cas d'un abordage.

Mais si l'infanterie, qui combat en rase campagne, était armée de fusils avec lesquels la promptitude du tir pût dépasser une certaine limite, la consommation des munitions deviendrait trop forte pour qu'il fût possible d'en approvisionner l'armée ; car le soldat tire souvent, quoi que l'on puisse faire pour l'en empêcher,

(a) Peut-être serait-il avantageux de fixer le long de la lame des sabres de grosse cavalerie, destinés uniquement à pointer, et près de la poignée, un petit pistolet se chargeant par la culasse ; la détente de ce pistolet devrait être très-dure. Le premier rang seulement serait armé de *sabres-pistolets* ; on conçoit quel effet terrible produirait le feu de ce premier rang, qui ne s'exécuterait qu'au moment où l'on joindrait l'ennemi : une telle arme, qui offrirait sans doute de grands avantages, serait pourtant sujette aussi à des inconvéniens.

beaucoup trop tôt et beaucoup plus qu'il ne faudrait. Aussi, l'approvisionnement en munitions, dans les armées de nos jours, présente-t-il souvent de grandes difficultés, et le manque de munitions peut faire échouer les entreprises les mieux concertées. Cependant, en ce qui concerne l'infanterie, on n'a pas d'exemple que chaque fantassin ait tiré, l'un portant l'autre, soixante coups dans une grande bataille.

Qu'arriverait-il donc s'il pouvait, par exemple, tirer douze coups par minute ? qu'il consumerait ses munitions en quelques instans ; car on ne peut changer le cœur humain comme les machines de guerre. L'on manquerait donc souvent de cartouches d'infanterie, quelquefois même dans les débuts d'une bataille, et l'armée se trouverait alors exposée à éprouver les plus grands désastres.

Ainsi, cette possibilité de tirer avec une grande promptitude, qui offrirait d'immenses avantages si l'on pouvait régler le feu selon la nécessité et les circonstances, pourrait au contraire avoir les conséquences les plus funestes, parce que cela est impossible.

On ne devrait donc point donner de telles armes à toute l'infanterie ; mais peut-être serait-il avantageux d'en donner à quelques bataillons

de tirailleurs d'élite , aux caporaux , et à quelques soldats d'élite que l'on répartirait dans le deuxième rang , l'infanterie n'étant formée que sur deux rangs , ainsi que , selon moi , on devrait la former habituellement. L'expérience seule pourrait servir de guide pour déterminer le degré de promptitude dans le tir que le fantassin destiné à combattre en rase campagne ne doit pas pouvoir dépasser.

Il me semblerait que le fusil de guerre français actuel , si l'on y adaptait une platine à percussion , et que l'on parvînt à le tirer à balle forcée , donnerait un feu suffisamment vif. Par suite de ces améliorations , son feu serait plus nourri , parce qu'il raterait plus rarement ; et il deviendrait beaucoup plus meurtrier , parce que le tir en serait plus juste , et que , l'arme ne repoussant plus , le soldat pourrait ajuster.

Les grandes puissances européennes ont les yeux ouverts sur les inventions ou les perfectionnemens relatifs aux armes à feu. Elles s'observent réciproquement , prêtes à adopter les armes nouvelles qui offriraient des avantages incontestables pour la guerre , et qui auraient été adoptées par l'une d'elles.

La question sur laquelle je viens de me hasarder à émettre mon opinion est d'une haute im-

portance ; car , si la guerre éclatait entre les grandes puissances de l'Europe , celle qui serait parvenue à se procurer un feu de mousqueterie décidément supérieur à celui de ses adversaires, et à en régler l'emploi , se serait donné de grandes chances de succès.

La supériorité incontestable qu'avait le feu de mousqueterie des Anglais est la principale cause de leurs succès dans les batailles qu'ils ont livrées pendant la guerre de la Péninsule.

Si l'on parvient à perfectionner d'une manière notable le feu de l'infanterie, ce qui arrivera enfin , et que ce perfectionnement porte principalement sur la justesse du tir , il en résultera des changemens qui feront prendre à la guerre un caractère nouveau. L'infanterie se joindra encore plus rarement à l'arme blanche ; elle aura encore plus de chances qu'elle n'en avait pour repousser les charges de cavalerie ; le feu des tirailleurs prendra une nouvelle importance ; l'attaque des positions, des retranchemens, des villages, des bois, etc., deviendra plus difficile ; on trouvera des avantages nouveaux à se tenir sur la défensive quand on en viendra aux mains.

Mais, si ce perfectionnement porte principalement sur une plus grande promptitude dans l'exécution du tir , l'infanterie se trouvera sou-

vent sans munitions ; les combats à l'arme blanche deviendront plus fréquens ; la cavalerie acquerra une nouvelle importance , parce que l'infanterie n'osera lui résister quand elle n'aura pas de munitions ; il faudra quitter la formation sur deux rangs pour reprendre la formation sur trois rangs et donner des piques au troisième rang.



QUELQUES REFLEXIONS  
SUR  
**L'INFANTERIE DE NOS JOURS,**  
ET EN PARTICULIER  
SUR L'INFANTERIE FRANÇAISE  
ET SUR L'INFANTERIE ANGLAISE.

---

*In pedite robur.*

**CHAPITRE I<sup>er</sup>. — Importance de l'infanterie depuis qu'elle est armée du fusil à baïonnette. Organisation de l'infanterie de nos jours. Du bataillon. Des cadres, et de leur influence. Doit-on former l'infanterie sur deux ou sur trois rangs?**

**CHAPITRE II. — Des manœuvres et des méthodes de guerre de l'infanterie française. Des manœuvres et des méthodes de guerre de l'infanterie anglaise.**

**CHAPITRE III. — Des changemens que les Anglais ont apportés à leurs institutions militaires, en ce qui concerne l'infanterie, depuis 1792 jusqu'à l'époque de la guerre d'Espagne en 1808.**

---

---

## CHAPITRE PREMIER.

Importance de l'infanterie depuis qu'elle est armée du fusil à baïonnette. Organisation de l'infanterie de nos jours. Du bataillon. Des cadres, et de leur influence. Doit-on former l'infanterie sur deux ou sur trois rangs ?

---

L'infanterie, depuis qu'elle est armée du fusil à baïonnette, est, sans contredit, la partie la plus importante des armées. Elle peut combattre sur tous les terrains; et de bonne infanterie, lorsqu'elle est ployée en colonnes serrées ou formée en carré, et qu'elle peut faire usage de son feu, brave tous les efforts de la cavalerie, si cette cavalerie n'est point appuyée par de l'artillerie.

L'infanterie européenne de nos jours, celle des Turcs exceptée, est divisée en bataillons : la force des bataillons varie depuis cinq cents jusqu'à mille hommes. Les bataillons anglais se forment sur deux rangs et sont divisés en dix pelotons; les bataillons français et ceux des autres puissances de l'Europe se forment sur trois rangs et sont divisés en huit pelotons. L'infanterie est aussi divisée en régimens. Les régimens sont une réunion de bataillons sous les ordres d'un

chef, qui est chargé de leur administration et de leur instruction. Le nombre des bataillons par régiment a varié depuis deux jusqu'à six, dans l'infanterie française, et d'un à deux dans l'infanterie anglaise.

Un bataillon est composé d'hommes ayant une volonté et susceptibles d'être mus par les passions; il se divise en deux parties bien distinctes. La première se compose des soldats : la seconde des officiers et sous-officiers, et est désignée sous le nom de *cadre*. Les soldats sont dirigés dans les manœuvres par le cadre, et en ce qui concerne l'exécution de ces manœuvres, ils sont astreints à une obéissance passive; mais la crainte, à l'aspect d'un grand danger, peut l'emporter sur l'habitude de l'obéissance.

Le cadre, dans la formation habituelle, est réparti derrière les rangs et aux extrémités de chaque peloton, et il contraint le soldat à garder son rang. Lorsque l'on combat en tirailleurs, lorsque l'on donne un assaut, dans tous les cas enfin, où l'on abandonne la formation habituelle, il donne l'impulsion et l'exemple.

Depuis que l'on ne combat plus corps à corps, il n'est point absolument nécessaire, pour constituer de bonne infanterie, que tous les soldats soient animés de ce courage personnel qui leur

était indispensable dans les armées anciennes. La meilleure infanterie est , généralement parlant , celle qui a les meilleurs cadres et le meilleur noyau d'anciens et bons soldats : l'essentiel est donc d'avoir assez de sujets pour former des cadres disciplinés et aguerris. On a vu des bataillons , composés en grande partie de recrues , qu'un cadre aguerrri maintenait dans le rang , quoiqu'ils fussent fort effrayés et entièrement disposés à fuir ; on les a vus , dis-je , vaincre de la sorte de vieilles troupes , tant les cadres ont d'influence.

Pour former de bons cadres , il faut ne laisser parvenir aux emplois d'officiers et de sous-officiers , que des hommes d'un caractère ferme , et qui soient ployés à la discipline militaire et parfaitement instruits , non-seulement de toutes les connaissances qu'exige l'emploi qu'on leur confie , mais encore de celles qui sont nécessaires à leurs subordonnés. En tems de guerre , on ne doit donner d'avancement qu'à ceux qui se montrent braves , car la bravoure est une qualité indispensable à l'homme de guerre qui commande.

Aussitôt que l'infanterie européenne eut été armée du fusil à baïonnette , on ne la forma plus que sur trois rangs. Peu après le commence-

ment de la guerre d'Espagne, en 1808, l'infanterie anglaise commença à abandonner cette formation pour adopter la formation sur deux rangs, dont l'usage devint de plus en plus fréquent jusqu'en 1810, qu'un ordre du duc d'York enjoignit de ne plus la former autrement à l'avenir. La formation sur deux rangs, comparée à celle sur trois rangs, offre effectivement, ainsi que je vais le faire voir, de grands avantages.

Je supposerai d'abord que l'infanterie est déployée. Si elle est formée sur deux rangs, elle occupe la même étendue de terrain avec moins de monde que si elle était formée sur trois rangs. Ainsi donc, de deux armées d'égales forces, celle dans laquelle l'infanterie sera formée sur deux rangs, aura ordinairement une réserve d'infanterie, lorsque celle dans laquelle elle sera formée sur trois rangs n'en aura point; et si les deux armées ont une réserve d'infanterie, la première en aura une beaucoup plus forte que la seconde, avantage incalculable; car ce sont les réserves qui décident du gain de la plupart des batailles.

La marche en bataille est plus facile; il en est de même de toutes les autres manœuvres, qui s'exécutent d'ailleurs avec plus de précision et de promptitude. La perte que fait essayer le

feu , surtout celui de l'artillerie , est moins grande, soit que l'on combatte déployé ou ployé en colonnes serrées.

L'expérience a prouvé que le feu de deux rangs , qui est presque le seul dont on fasse usage devant l'ennemi , est aussi meurtrier quand l'infanterie est formée sur deux rangs , que quand elle l'est sur trois ; beaucoup de militaires qui ont fait la guerre d'Espagne contre les Anglais , dont l'infanterie ne se formait que sur deux rangs , prétendent même qu'il l'est davantage. Cela résulte de ce que le deuxième rang , quand l'infanterie n'est formée que sur deux rangs , étant moins gêné que quand elle est formée sur trois rangs , peut tirer avec plus de précision , et de ce que devant l'ennemi on ne peut obtenir que le soldat du deuxième rang change son arme contre celle du soldat du troisième rang , ainsi qu'il devrait le faire. Si les soldats du troisième rang veulent tirer par les créneaux , ainsi que cela arrive presque toujours , ils tirent trop haut et blessent quelques soldats du premier rang , ordinairement au bras droit , pendant qu'ils bourrent. La crainte d'être blessé ainsi inquiète les soldats du premier rang , et le bruit de l'arme , dont l'extrémité se trouve très-près de leurs oreilles , les étourdit.

La principale raison alléguée en faveur de la formation sur trois rangs , c'est que l'infanterie , ayant alors plus de profondeur , a plus de solidité pour résister aux charges de l'infanterie et de la cavalerie. Cette raison n'est que spécieuse , car depuis que le feu a acquis la principale influence , il est excessivement rare que l'infanterie se joigne à la baïonnette , et par conséquent l'on ne voit presque plus de mêlée comme chez les anciens. Quant aux charges de cavalerie , c'est par le feu qu'elles sont repoussées quand l'infanterie est bonne et qu'on la charge de front.

Ce n'est donc pas cette prétendue solidité qu'il faut considérer , mais principalement le feu et l'influence des cadres. On a vu que le feu était aussi meurtrier sur deux rangs que sur trois , et les cadres exercent une plus grande influence lorsqu'ils n'ont que deux rangs à surveiller. En supposant même qu'il en fût autrement , et que l'on trouvât un léger avantage sous le rapport du feu et de l'influence des cadres à se former sur trois rangs , cet avantage pourrait-il entrer en compensation avec ceux que présente d'ailleurs , ainsi que je l'ai fait voir , la formation sur deux rangs ?

Examinons actuellement dans quelles circonstances et dans quel but on ploie les bataillons en



colonnes serrées par division ; nous pourrons facilement ensuite décider s'il est avantageux que l'infanterie soit alors formée sur trois rangs.

On ploie souvent les bataillons en colonnes serrées par division lorsqu'ils sont placés en réserve ou même en seconde ligne , et presque toujours pour manœuvrer ; et dans l'armée française, on a souvent pris cette formation pour charger l'ennemi.

Lorsque l'on manœuvre en colonnes serrées par division , il est évidemment préférable que chaque division ne soit formée que sur deux rangs , puisque la marche est alors plus facile et la surveillance des cadres plus grande.

Pour charger l'ennemi dans cet ordre, je pense qu'il est avantageux aussi que les divisions ne soient formées que sur deux rangs ; mais cette question se rattachant à celle des avantages et des inconvéniens de l'ordre mince et de l'ordre profond , je crois nécessaire , afin de pouvoir bien motiver mon opinion , de faire quelques réflexions sur cette dernière question.

La plupart des auteurs qui ont traité de la formation de l'infanterie , et par suite de l'ordre mince et de l'ordre profond , ont attribué à une cause physique ce qui est en grande partie le résultat de causes morales. Ils disent qu'un ba-

taillon ployé en colonne serrée enfonce, par sa profondeur et par son choc, un bataillon déployé; raisonnement qui ne serait juste que si les bataillons étaient des machines inanimées et formant un tout compact. Il y en a qui ajoutent que la division de la tête est poussée par celles qui la suivent, ce qui, loin d'être un avantage, entrainerait les plus grands malheurs, puisqu'il en résulterait le désordre, et par conséquent la fuite. On évite, au contraire, de trop serrer sur la tête; mais on sent les coudes du côté du guide, et l'on maintient les distances; en un mot, on conserve l'ordre avec tout le soin possible.

L'infanterie combat ordinairement en tirailleurs, ou déployée, ou ployée en colonnes serrées par division (a). Dans le combat en tirailleurs, il y a pour ainsi dire absence d'ordre; lorsque l'infanterie est déployée, chaque bataillon est formé sur une ligne de deux ou trois rangs de hauteur, non compris les serre-files; lorsqu'elle est ployée en colonnes serrées par division, chaque bataillon est formé sur quatre lignes, c'est-à-dire sur huit ou douze rangs de profondeur, selon que les lignes sont sur deux

(a) C'est-à-dire que chaque bataillon forme une colonne serrée par division.

ou sur trois rangs , non compris les serre-files , qui sont répartis entre les lignes.

Cela posé , faut-il , pour charger l'ennemi , prendre l'ordre en colonne , ou rester déployé ? Si les bataillons ne faisaient pas usage de leur feu et qu'ils ne fussent pas soumis à celui de l'artillerie , il me paraîtrait évident que le bataillon qui chargerait en colonne renverserait celui qui chargerait déployé , tout étant d'ailleurs égal de part et d'autre , mais par des raisons différentes de celles que l'on en donne ordinairement. Voici ces raisons :

Dans l'ordre en colonne , le cadre exerce sur les soldats une plus grande influence , puisqu'il est plus rapproché d'eux. On aborde l'ennemi avec la seule division de la tête de colonne , où se trouve assez ordinairement la compagnie de grenadiers. Cette division marche avec beaucoup plus de résolution que si elle faisait partie d'une ligne déployée , parce qu'elle sait que ses flancs et ses derrières sont assurés ; elle est encouragée par le cri de guerre (1) des trois divisions qui la suivent immédiatement. Ces trois divisions présentent d'ailleurs un obstacle matériel à sa fuite , et sont bien plus solides qu'elles ne le seraient dans une ligne déployée , parce qu'elles ne voient pas le danger et qu'elles se

sentent soutenues et précédées. Je dois ajouter aussi que , dans les troupes aguerries , chacun est convaincu que la force du bataillon est dans cette réunion de secours mutuels qu'on peut se donner , et que la dispersion des individus qui le composent les livrerait aux coups de l'ennemi. Tandis que les circonstances que je viens de développer contribuent à encourager le bataillon qui est ployé en colonne serrée, celui qui est déployé se trouve intimidé , parce qu'il est porté à s'exagérer les efforts de l'ordre le plus épais et qui rassemble le plus d'hommes dans le plus petit espace. Il est donc certain que le bataillon qui est déployé fuira avant que d'avoir été abordé.

Mais si l'on fait usage du feu , ainsi que cela se pratique actuellement , qu'arrivera-t-il ? Et d'abord , si le bataillon qui charge en colonne est soumis à un feu d'artillerie bien nourri et bien dirigé , nul doute qu'il échouera. S'il n'a à redouter que le feu du bataillon déployé , qui l'attend de pied ferme , parviendra-t-il à le renverser ? l'expérience des dernières guerres nous laisserait dans le doute à cet égard. L'infanterie française, ployée en colonnes serrées et précédée par de nombreux tirailleurs , a souvent chargé les infanteries autrichienne , prussienne

et russe , qui l'attendaient déployées et faisaient usage de leur feu , et les a presque toujours renversées ; mais presque toujours aussi ces infanteries commençaient le feu de beaucoup trop loin. Au contraire , elle a presque toujours échoué contre l'infanterie anglaise , qui a employé pour la première fois pendant la guerre d'Espagne , pour repousser ce genre d'attaque de l'infanterie française , une manœuvre nouvelle.

Lorsqu'un bataillon français ployé en colonne serrée chargeait un bataillon anglais déployé, et qu'il était parvenu à petite portée de mousqueterie , le chef du bataillon anglais lançait sur le flanc de la colonne française les premier et dixième pelotons de son bataillon ; ces deux pelotons attaquaient en tirailleurs en poussant de grands cris , tandis que le reste du bataillon exécutait le feu de deux rangs. Lorsque l'attaque du bataillon français était repoussée, c'était ordinairement par le centre de la colonne que commençait le désordre, ce qu'on doit attribuer à l'étonnement que causait aux soldats qui s'y trouvaient une attaque sur leurs flancs. Si , au contraire , le bataillon français continuait sa marche sans s'ébranler , le bataillon anglais se retirait en désordre au pas de course derrière

la seconde ligne, où il se reformait, et cette seconde ligne recommençait la même manœuvre.

Je n'oserais me prononcer sur la valeur de cette manœuvre; le succès qu'elle a souvent obtenu était dû principalement à l'attaque des pelotons jetés en tirailleurs sur les flancs de la colonne serrée, et à ce que le bataillon anglais ne commençait le feu qu'à bonne portée; mais ce succès tenait sans doute aussi à ce que cette colonne n'avait point ou pas assez de tirailleurs devant elle et sur ses flancs. Les bataillons qui se trouvent près de l'artillerie doivent exécuter difficilement cette manœuvre, parce qu'il faut pour cela faire cesser le feu de cette artillerie. Enfin, une telle manœuvre exige beaucoup de précision et ne peut être exécutée que par des troupes très-solides.

Le lieutenant - colonel Napier, dans son *Histoire de la guerre dans la Péninsule et dans le midi de la France, depuis l'année 1807 jusqu'à l'année 1814*, s'exprime ainsi qu'il suit, tome 1<sup>er</sup>, pag. 338, en parlant des attaques en colonnes que les Français exécutèrent à la bataille de Vimiéro :

« La rapidité avec laquelle les soldats français se rallièrent et reformèrent leurs rangs, après un échec

aussi violent , fut admirable ; mais on ne saurait louer leur méthode habituelle d'attaquer en colonne. Ce mode d'attaque peut avoir réussi avec les Autrichiens, les Russes et les Prussiens ; mais il doit toujours échouer contre les Anglais , dont l'infanterie est assez ferme , assez intelligente , assez bien disciplinée pour attendre avec calme la charge de ses adversaires , et assez courageuse pour fondre sur eux à la baïonnette.

» La formation en colonne est sans doute excellente pour les dispositions de nos attaques modernes ; mais ainsi que la phalange macédonienne était incapable de résister à l'ordre déployé des légions romaines , de même la colonne serrée ne peut soutenir le feu et la charge d'une bonne ligne protégée par de l'artillerie. La répugnance si naturelle qu'éprouve le soldat à marcher sur ses compagnons morts ou blessés , les cris des mourans , le sifflement des boulets , à mesure qu'ils déchirent les rangs , produisent le plus grand désordre , principalement au centre des colonnes d'attaque , lesquelles , aveuglées par la fumée , marchant d'un pas mal assuré et troublées par le grand nombre de mots de commandement d'une foule d'officiers , ne peuvent voir ce qui se passe ni faire aucun effort pour avancer ou se retirer sans augmenter le désordre.

» Dans une telle confusion , l'exemple de courage ne saurait plus être utile ; la vigueur de quelques individus ne produit plus aucun effet moral , si ce n'est sur la tête de colonne qui est souvent ferme et même victorieuse , tandis que la queue fuit épouvantée. Néanmoins , des colonnes bien ménagées sont l'ame des opérations militaires : c'est en elles que réside la victoire ;

et ce sont elles aussi qui assurent la retraite. Le secret consiste à savoir les déployer à propos. »

J'ai dit que, si les divisions d'un bataillon ployé en colonnes serrées par division sont formées sur deux rangs, il marchera mieux, et que l'ordre s'y maintiendra mieux que si ces divisions sont formées sur trois rangs ; et j'ai fait voir aussi que les avantages de l'ordre en colonne pour charger une troupe déployée ne résultent point d'un choc ou d'une pression, mais principalement de causes morales. Si un bataillon charge l'ennemi en colonne serrée, les avantages qui résultent de cette formation sont d'ailleurs les mêmes, que les divisions soient sur deux ou sur trois rangs, puisque la colonne sera, dans les deux cas, composée d'un même nombre de divisions. La formation sur deux rangs est donc encore préférable, lorsque le bataillon est en colonne, à la formation sur trois rangs ; et lors même qu'elle ne présenterait dans ce cas aucun avantage direct, il resterait ces deux avantages énormes de perdre moins de monde, d'occuper le même terrain avec moins de troupes, et par conséquent d'avoir une réserve plus forte que celle de son adversaire, si les forces sont égales de part et d'autre.

Il résulte de l'examen auquel je viens de me



livrer , qu'il est plus avantageux de former l'infanterie sur deux rangs que de la former sur trois rangs : si cette formation n'a pas encore été adoptée généralement , cela tient aux difficultés que les innovations éprouvent à s'introduire , et sans doute aussi à ce qu'on ne veut pas se décider légèrement à adopter un changement si important. J'ajouterai , à l'appui de l'opinion que je viens d'émettre , qu'elle est celle d'un grand nombre de généraux de réputation qui ont fait les dernières guerres , et de plusieurs militaires (2) connus par leurs écrits.

---

## CHAPITRE II.

Des manœuvres et des méthodes de guerre de l'infanterie française. Des manœuvres et des méthodes de guerre de l'infanterie anglaise.

---

Il serait inutile de rapporter ici les manœuvres de l'infanterie française , qui sont si clairement détaillées dans le règlement de 1791 ; je vais seulement indiquer celles de ces manœuvres qui ne s'exécutent , pour ainsi dire , que sur les champs d'exercices , et faire connaître les additions et les changemens qu'il serait nécessaire de

faire à ce règlement et ceux que l'usage a déjà consacrés.

Les manœuvres qui ne s'exécutent, pour ainsi dire, que sur les champs d'exercices, sont sans doute destinées à occuper l'infanterie, à la rendre manœuvrière, peut-être à plaire aux yeux. Ce sont les feux de bataillons, de demi-bataillons et de pelotons, la prompte manœuvre, les changemens de direction en marchant en bataille, les changemens de front, les formations en avant et face en arrière en bataille, que l'on remplace avantageusement par des déploiemens ; enfin, le pas ordinaire et le pas oblique, qui ne s'emploient jamais à la guerre.

Les manœuvres dont l'usage est le plus fréquent à la guerre, sont le feu de deux rangs, puisque c'est le seul qu'emploie l'infanterie française, les ploiemens en colonnes serrées, les déploiemens et les changemens de direction en masse.

La colonne d'attaque ne s'emploie pas aussi souvent qu'on pourrait le croire ; en voici la raison. L'infanterie, tant qu'elle suit des routes et qu'elle est à une certaine distance de l'ennemi, marche ordinairement par le flanc, au pas de route ; lorsqu'on est assez rapproché de l'ennemi pour qu'il soit nécessaire de s'étendre, afin de

prendre position , elle quitte les routes et on la forme par pelotons. Puis, on forme les divisions, on serre ensuite à distance de section ; enfin , s'il est nécessaire , on serre en masse. On se trouve donc en colonnes serrées par division , la droite en tête , ce qui offre l'avantage d'avoir la compagnie de grenadiers à la tête de la colonne : la compagnie de voltigeurs, qui est à la queue, est ordinairement envoyée en tirailleurs , lorsque l'on aborde l'ennemi. Dans cet état de choses , pour se former en colonne d'attaque, il faudrait préalablement se déployer.

Les changemens à apporter au règlement de 1791 sont de former l'infanterie sur deux rangs, et de substituer une autre manœuvre à celle qui est prescrite pour le passage des lignes , parce qu'elle est toujours dangereuse à exécuter en présence de l'ennemi. Je parlerai de cette manœuvre et de celles que l'usage y a substituées , lorsque je ferai connaître les méthodes de guerre suivies dans l'infanterie française.

Il faudrait aussi ajouter aux manœuvres du règlement une manœuvre pour mettre une colonne serrée en bataille par la queue de la colonne , ainsi que cela se pratique actuellement dans l'infanterie française , et un carré par bataillon (3), qui s'exécute le bataillon étant en

bataille ou marchant en bataille , et dans lequel chacune des divisions forme une face du carré. Ce carré vaut mieux que le cercle que l'on forme quelquefois , quand on n'a pas le tems de rompre en colonne pour former le carré du règlement. La nécessité de cette manœuvre se fait sentir , lorsqu'un ou plusieurs bataillons étant au bivouac ou en bataille, sans avoir leurs flancs couverts, sont attaqués inopinément par de la cavalerie.

Il n'existe point d'instruction qui prescrive aux généraux de quelle manière ils doivent faire combattre l'infanterie dans les différentes circonstances qui se présentent. Ils suivent pourtant à la guerre des méthodes dont ils s'écartent bien rarement , et qui se sont établies pendant les guerres de la révolution. Je vais les faire connaître ; mais , auparavant , il est nécessaire que j'entre dans quelques détails sur la composition des armées en infanterie.

L'infanterie des grandes armées européennes est actuellement partagée en *corps d'armée*. Le corps d'armée est composé de *divisions* (a) ; la

(a) Le mot *division* a deux acceptions techniques dans le langage militaire ; il signifie la réunion de deux pelotons d'un bataillon , ainsi un bataillon de huit pelotons a quatre divisions , et la réunion d'un certain nombre de brigades sous le commandement d'un général.

division est composée de *brigades* ; la brigade de *régimens* , et le régiment de *bataillons*. Il y a des armées, par exemple l'armée russe, dans lesquelles cette formation est parfaitement régulière ; c'est-à-dire que le corps d'armée y est toujours composé d'un même nombre de divisions , la division d'un même nombre de brigades , la brigade d'un même nombre de régimens , le régiment d'un même nombre de bataillons. Dans l'armée française, au contraire, cette formation est irrégulière ; par cette raison , je la ferai connaître telle qu'elle était sous l'empire , pour servir d'exemple.

Chaque corps d'armée d'infanterie était composé d'un nombre de divisions qui variait depuis deux jusqu'à cinq. Chaque division était composée de deux, trois ou quatre brigades, et contenait depuis neuf jusqu'à vingt bataillons ; la force des bataillons variait depuis cinq cents jusqu'à mille hommes. La brigade était composée d'un ou de deux régimens ; néanmoins , la division ne contenait que six régimens au plus , et pas moins de trois. Chaque régiment comptait depuis deux jusqu'à cinq bataillons. Cette irrégularité dans la composition des corps d'armée, des divisions, des brigades et des régimens d'infanterie, est avantageuse , parce qu'elle permet de donner

aux généraux et aux colonels des commandemens plus ou moins importans, selon leur mérite ; qu'elle met sous la main des généraux des corps tout formés de différentes forces pour les divers détachemens qu'il faut si souvent faire à la guerre, et enfin, parce qu'alors l'ennemi éprouve plus de difficultés pour évaluer les forces qui lui sont opposées, que si la composition de ces diverses subdivisions de l'infanterie était régulière.

Pendant les premières guerres de la révolution française, il n'y avait point de corps d'armée et l'on avait attaché de la cavalerie à chaque division. Napoléon n'en attacha plus qu'aux corps d'armée. Un certain nombre de bouches à feu, qui a varié depuis six jusqu'à trente et peut-être au delà, a toujours été attaché aux divisions pendant les guerres de la révolution. Cette artillerie, à certaines époques, a été de deux espèces, l'une de ligne, l'autre régimentaire ; mais, depuis l'expédition de Russie, on n'a conservé que l'artillerie de ligne, et l'on a bien fait.

J'ai dit que les bataillons, lorsqu'ils approchaient de l'ennemi, étaient ordinairement ployés en colonne serrée par division : c'est presque toujours dans cet ordre qu'ils exécutent les mouvemens qui leur sont ordonnés, tant qu'on reste dans le voisinage de l'ennemi, et

qu'il est possible qu'on en vienne aux mains d'un moment à l'autre.

Les affaires s'engagent ordinairement par un feu de tirailleurs , par une canonnade, ou par l'un et l'autre à la fois. On change les tirailleurs, lorsqu'on s'aperçoit que leur feu se ralentit; quelquefois on mêle des tirailleurs de cavalerie avec ceux de l'infanterie. Dans les terrains couverts ou difficiles, tels que les bois, les vignes et les marais, où l'infanterie ne peut combattre qu'en tirailleurs, des bataillons entiers sont employés à ce service.

On forme ordinairement l'infanterie sur deux lignes, et l'on a derrière ces deux lignes une réserve. Les divisions, autant qu'il est possible, ne sont point morcelées; on les place en entier à la première ligne, à la deuxième ou à la réserve. L'infanterie de la réserve est presque toujours ployée en colonnes serrées par division; celle des lignes est déployée, ployée en colonne serrée, ou formée en carrés, ou offre un mélange de ces formations, selon les circonstances, les localités et la volonté des généraux. Ordinairement la première ligne est déployée.

Lorsque l'infanterie française doit rester sur la défensive dans une position, elle s'y défend par le feu; mais le plus souvent elle attaque, et

alors , après un engagement de tirailleurs et une canonnade , elle charge (4) l'infanterie ennemie l'arme au bras. Cette manœuvre s'exécute étant déployé ou ployé en colonnes serrées par division ; elle a souvent réussi contre les Autrichiens et autres troupes qui commençaient le feu de trop loin ; mais elle a presque toujours échoué contre les Anglais , qui ne le commençaient qu'à petite portée , et cela devait être.

En effet , si deux bataillons déployés sont en présence , et que l'un d'eux charge , tandis que l'autre reste immobile pour ne commencer le feu que quand celui qui le charge sera parvenu à très-petite portée , ce dernier bataillon ne voyant pas commencer le feu à la portée ordinaire en sera intimidé , et lorsque , arrivé à petite portée , il essuiera ce feu , il en sera renversé par suite des pertes énormes qu'il éprouvera ; ou ébranlé , et il s'arrêtera pour répondre. Si , au contraire , le bataillon qui attend a commencé le feu à grande portée , ce feu aura produit peu d'effet , et le cadre du bataillon qui charge , profitant de cette circonstance , accélérera sa marche , en criant aux soldats : *En avant , marchez , ils tirent , ils ont peur* , et il renversera le bataillon qui attend.

Les Anglais ont aussi employé souvent , pen-



dant la dernière guerre d'Espagne , et toujours avec succès , une manœuvre qui consistait à faire exécuter un feu de bataillon , quand les Français étaient parvenus à petite portée , et à les charger aussitôt après , sans prendre même le tems de relever le chien et de fermer le bassinet. On conçoit qu'une troupe qui en charge une autre et qui se voit chargée elle-même après avoir essuyé un feu qui a porté la destruction et le désordre dans ses rangs , doit être renversée.

Si l'on voulait exécuter la même manœuvre étant formé sur trois rangs , il serait très-incertain qu'on réussît , à cause du retard qu'apporterait le mouvement du premier rang qui met le genou à terre pour faire le feu de bataillon ; retard pendant lequel il serait possible que la troupe sur laquelle on a tiré reprît avec résolution son mouvement en avant , suspendu ou ralenti par la décharge qu'elle a essuyée.

Voici un fait que je choisis entre plusieurs qui m'ont été racontés par des témoins oculaires , il offre en même tems un exemple de la force de la discipline , de l'influence des cadres , et de l'excellence de la manœuvre employée par les Anglais contre les Français , quand elle l'est à propos.

La veille de la bataille de Talavera , plusieurs déserteurs d'un régiment anglais , composé d'étrangers , arrivèrent aux avant-postes d'un régiment français qui comptait un grand nombre de vieux soldats , et dirent que beaucoup de leurs camarades étaient comme eux disposés à désertter , s'ils en trouvaient l'occasion. Le lendemain , le régiment français se trouva en présence du régiment anglais auquel appartenaient les déserteurs. Les troupes étaient déployées de part et d'autre. Les Français chargèrent l'arme au bras selon leur usage. Parvenus à une petite distance , et la ligne anglaise restant immobile , il se manifesta quelque hésitation dans la marche. Les officiers et les sous-officiers criaient aux soldats : *En avant , marchez , ne tirez pas ;* quelques-uns même s'écrièrent : *Ils se rendent*. Le mouvement en avant se rétablit donc , et l'on n'était plus qu'à une très-petite distance de la ligne anglaise , lorsqu'elle commença un feu de deux rangs qui porta la destruction au sein de la ligne française , arrêta son mouvement , et produisit quelque désordre.

Tandis que le cadre criait aux soldats : *En avant , ne tirez pas* , et que le feu s'établissait malgré lui , les Anglais , cessant subitement le leur , chargent à la baïonnette. Tout leur était

favorable, l'ordre, l'impulsion donnée, la résolution de combattre à la baïonnette : chez les Français, au contraire, plus d'impulsion, des rangs éclaircis et désunis, la surprise causée par la charge inattendue de l'ennemi ; il fallut fuir. Cette fuite toutefois ne fut pas le résultat de la crainte, mais de la nécessité ; le régiment français se rallia derrière la deuxième ligne, se porta de nouveau en avant, et combattit vaillamment le reste de la journée.

De semblables circonstances amèneront toujours les mêmes résultats ; car, le courage le plus impétueux ne peut manquer de succomber s'il n'est secondé par de bonnes méthodes de guerre.

Lorsque l'infanterie française renverse celle qui lui est opposée, elle la poursuit avec une grande vivacité, et elle a plutôt besoin d'être modérée qu'excitée. Quelquefois, entraînée par son ardeur, elle rompt ses rangs ; et dans plusieurs affaires elle a été repoussée vigoureusement par la deuxième ligne ennemie pour avoir poursuivi la première ligne trop vivement et trop loin après l'avoir renversée.

Le passage des lignes, tel que le prescrit le règlement, est très-dangereux ; l'expérience a prouvé que, si la première ligne est renversée,

il est probable qu'elle entraînera dans sa fuite la deuxième ligne qui n'a plus aucune consistance, puisque tous les bataillons en sont divisés en huit parties séparées. On préfère donc laisser la deuxième ligne ployée en colonnes serrées : si pourtant elle est déployée, et que la première ligne soit renversée, on fait, dans la deuxième ligne, mettre en potence les premier et huitième pelotons, afin d'agrandir l'espace entre les bataillons, et de donner ainsi un emplacement suffisant pour l'écoulement rapide de la première ligne. On pourrait aussi, et je le préférerais, faire placer les premier et huitième pelotons de chaque bataillon derrière les deuxième et septième pelotons : cette disposition offrirait l'avantage de fortifier les ailes des bataillons, qui sont les parties les plus exposées à être entraînées.

Voici la manœuvre que je propose de substituer à celle du règlement pour remplacer la première ligne par la deuxième en présence de l'ennemi. Je supposerai que les bataillons de la deuxième ligne sont placés derrière les intervalles de ceux de la première; non pas que cela soit indispensable pour l'exécution de la manœuvre que je vais proposer, mais parce que cette disposition me semble meilleure que celle

de placer les bataillons de deuxième ligne derrière ceux de la première. Il est d'ailleurs évident qu'on ne les place ainsi qu'afin de pouvoir exécuter ce passage des lignes qui est inexécutable à la guerre.

Lorsque l'on voudra remplacer la première ligne par la deuxième, on fera rapprocher cette dernière de la première, si on le juge avantageux, et les chefs de bataillon de la première ligne commanderont : *Par le flanc droit — à droite ; par divisions par file à droite — pas accéléré — marche*. Aussitôt que les divisions auront commencé à marcher par le flanc, elles serreront les unes sur les autres, de manière à ce que les bataillons se trouvent formés, le plus promptement qu'il sera possible, en colonnes serrées ; ces bataillons se dirigeront sur les intervalles compris entre les bataillons de la deuxième ligne, intervalles que l'on aura agrandis, s'ils sont déployés, en faisant placer les premier et huitième pelotons de chaque bataillon, derrière les deuxième et septième pelotons. Les bataillons de la première ligne, devenue deuxième, resteront, autant qu'ils le pourront, ployés en colonnes serrées, et se placeront derrière les intervalles de la première ligne, de manière à éviter de se trouver à un égoût de boulets.

Je terminerai ce que j'ai à dire sur les méthodes de guerre suivies dans l'infanterie française, par le récit de deux attaques dans lesquelles une partie de l'infanterie était déployée, tandis que l'autre était ployée en colonnes serrées. Je ne prétends d'ailleurs, ni louer, ni blâmer les dispositions qui furent prises alors.

A la bataille de Fuentes-de-Honor (5 mai 1811), le village de Pozzo-Bello fut attaqué par une brigade composée de cinq bataillons formés sur une seule ligne; les deux bataillons des ailes et celui du centre étaient ployés en colonnes serrées par division, les deux autres étaient déployés. Tous les voltigeurs de la brigade étaient dispersés en tirailleurs en avant et sur le flanc des troupes. L'attaque réussit; le village fut enlevé avec rapidité.

A la bataille de la Moskwa (7 septembre 1812), dans la matinée, une brigade enleva la grande batterie, mais ne put la conserver. Dans l'après-midi on renouvela l'attaque: la brigade chargée de l'exécuter était composée de huit bataillons que l'on forma sur deux lignes. Des quatre bataillons de la première ligne, deux placés au centre étaient déployés; les deux autres, qui occupaient les ailes, étaient formés en colonne, à demi-distance, par peloton; les quatre batail-

lons de la seconde ligne étaient déployés et destinés à seconder l'attaque ou à protéger la retraite selon la nécessité. Quatre compagnies de voltigeurs étaient dispersées en tirailleurs en avant et sur le flanc des troupes de la première ligne. L'attaque réussit ; les troupes pénétrèrent dans la batterie par la gorge et en franchissant les épaulements. On sait que, dans le même tems, la cavalerie française pénétrait aussi dans cette batterie par la gorge.

Je n'ai point épuisé ce qu'il y a à dire sur les méthodes de guerre de l'infanterie française ; mais je n'ai rien négligé qui fût important , et c'est ce que je me proposais.

Au commencement des guerres de la révolution française , l'infanterie anglaise jouissait de peu de réputation , et pendant la guerre d'Espagne , elle parut aux Français la meilleure de toutes les infanteries contre lesquelles ils avaient combattu successivement. Ce fait se trouverait en quelque sorte matériellement prouvé par les succès qu'obtinent , contre l'infanterie russe et contre l'infanterie prussienne , deux divisions que Napoléon avait fait venir , en 1814 , de son armée d'Espagne , s'il n'avait existé une cause qui , toutes choses égales d'ailleurs , devait rendre alors l'infanterie anglaise supérieure aux infan-

teries des autres puissances belligérantes ; c'est qu'elle contenait un plus grand nombre d'anciens soldats , parce qu'on la ménageait beaucoup. Elle était ordinairement couverte par les infanteries portugaise et espagnole, qui faisaient presque toujours le service de tirailleurs, celui où l'on perd le plus de monde, et le gouvernement anglais n'épargnait aucune dépense pour procurer à ses troupes tout ce qui leur était nécessaire. Il leur fit envoyer jusqu'à des tentes qui leur furent distribuées dans les cantonnemens qu'elles prirent en Portugal à la fin de l'année 1812.

L'infanterie française de l'armée d'Espagne, indépendamment de ce qu'elle avait reçu un grand nombre de recrues pour remplacer les pertes que lui faisaient éprouver l'armée anglaise, les guérillas et le climat, avait fourni à Napoléon une partie des cadres des nouveaux corps qu'il avait été obligé de former. Elle faisait la guerre depuis 1805 dans différens pays, et ne prévoyant point le terme de celle d'Espagne, si désagréable, sous plusieurs rapports, elle éprouvait de la lassitude. Malgré toutes ces fâcheuses circonstances, cette infanterie était encore , sans contredit , la meilleure qui restât à Napoléon en 1814 ; celle de l'armée qu'il commandait immédiatement, si



l'on en excepte toutefois l'infanterie de sa garde, n'était plus, en grande partie, qu'un amas de recrues sans instruction. L'infanterie russe contenait aussi un très-grand nombre de recrues. L'infanterie prussienne en était entièrement formée, et l'infanterie autrichienne n'était point encore remise de ces grands désastres qu'elle avait éprouvés dans les précédentes guerres.

D'autre part, on ne saurait attribuer uniquement la bonté de l'infanterie anglaise à ce qu'elle avait beaucoup d'anciens soldats, puisque les régimens portugais rivalisaient presque, au bout de deux ans de formation, avec les régimens anglais; on ne saurait l'attribuer non plus à sa composition en hommes, puisque l'on n'a point remarqué que les régimens qui n'étaient composés que d'Anglais fussent meilleurs que les régimens hanovriens, ni que ceux que l'on recrutait avec des hommes de différentes nations. Je pense donc qu'on doit attribuer les qualités nouvelles qu'on avait remarquées dans l'infanterie anglaise, pendant la guerre d'Espagne, aux méthodes de guerre de cette infanterie et aux changemens que les Anglais avaient apportés à leurs institutions militaires, depuis 1792 jusqu'à l'époque de la guerre d'Espagne en 1808.

C'est principalement parce que les régimens

portugais étaient régis par ces institutions et qu'ils suivaient ces méthodes, qu'ils tinrent une conduite si remarquable pour des troupes de nouvelle formation. Les autres causes de la bonne conduite de l'infanterie portugaise furent le choix des officiers et des sous-officiers, dont une partie étaient anglais; le bon exemple que lui donnait l'infanterie anglaise; la confiance que lui inspirait sa présence. La différence qui existait entre les régimens portugais et les régimens espagnols, qui leur étaient si inférieurs, vient à l'appui de mon opinion. Je n'hésite point à attribuer, en grande partie, les succès de Wellington dans les batailles, aux mêmes causes, c'est-à-dire à la bonne constitution de son infanterie.

Aucune étude ne pouvant être plus intéressante pour des militaires, que celle des causes qui ont produit les résultats dont je viens de parler, je vais faire connaître les manœuvres et les méthodes de guerre de l'infanterie anglaise; j'indiquerai ensuite les principaux changemens que les Anglais ont apportés à leurs institutions militaires, depuis 1792 jusqu'à l'époque de la guerre d'Espagne en 1808.

L'infanterie anglaise est divisée en bataillons, et, pour l'administration et l'instruction de ces

bataillons, en régimens. En tems de paix, chaque régiment n'est composé que d'un bataillon; en tems de guerre, on porte une partie des régimens à deux bataillons. Le bataillon est composé en tems de paix de neuf cents hommes, se forme sur deux rangs et se divise en dix pelotons.

Jusqu'en 1824, l'infanterie anglaise avait suivi un règlement qui avait paru peu de tems après la campagne de Flandre, en 1793, et qui était presque entièrement semblable au règlement de 1791, que suit l'infanterie française. Il prescrivait, à la vérité, de diviser le bataillon en dix pelotons, mais cela ne changeait rien aux manœuvres. Il contenait, ainsi que le règlement français, de ces manœuvres qui ne s'exécutent que sur les champs d'exercices; par exemple, une manœuvre pour se former à droite ou à gauche, par quatre, qui n'est point dans le règlement français. Ce règlement ne parlait point des carrés; néanmoins, l'infanterie anglaise les exécutait absolument comme l'infanterie française; elle avait même l'avantage de pouvoir les former avec un seul bataillon, lorsqu'elle se formait sur deux rangs, parce que les bataillons anglais ayant dix pelotons, étant ordinairement plus forts que les bataillons français, occupant plus d'étendue, on faisait exécuter aux demi-

sections ce que les bataillons français font exécuter aux sections. On formait ainsi un carré dans lequel les soldats étaient sur quatre de hauteur, non compris les serre-files, et dont la grande face avait un peloton et demi d'étendue et la petite un peloton.

L'usage avait apporté quelques modifications à ce règlement et consacré un changement important, qui était de ne former l'infanterie que sur deux rangs; ce changement fut sanctionné par un ordre du jour que le duc d'York, commandeur en chef des forces de terre, publia en 1810 : il n'y avait encore alors qu'une partie des régimens d'infanterie de l'armée anglaise d'Espagne qui se formassent sur deux rangs. En 1824, quelques mois après que la première édition de cet écrit eut paru, le roi publia un nouveau règlement dans lequel se trouvent prescrits ces changemens et ces modifications à l'ancien règlement, que l'usage et cet ordre du jour du duc d'York, dont je viens de parler, avaient seuls autorisés jusqu'alors.

L'infanterie de l'armée anglaise, en Espagne, était partagée en divisions. Le nombre des bataillons par division a varié depuis quatre jusqu'à dix. Un certain nombre de bouches à feu était attaché à chaque division.

Lorsque l'infanterie anglaise est dans le voisinage de l'ennemi , et par conséquent exposée à en venir aux mains d'un moment à l'autre , elle exécute ordinairement ses mouvemens ployée en colonnes serrées par division , mais elle se déploie toujours pour combattre. Elle se place comme l'infanterie française , sur deux lignes , avec une réserve derrière la seconde ligne. La première ligne est toujours déployée , la seconde est ordinairement ployée en colonnes serrées par division , et la réserve prend presque toujours cette dernière formation. La seconde ligne est plus éloignée de la première que dans l'infanterie française. Lorsqu'elle est ployée en masse , les bataillons se placent ordinairement , autant qu'ils le peuvent , derrière les intervalles de la première ligne ; ils appuient à droite ou à gauche , pour se couvrir par des accidens du terrain ou se tirer d'un égoût de boulets.

L'infanterie anglaise se couvre par de nombreux tirailleurs (5) qui sont réunis par couples : elle ne les change point , tant qu'ils sont engagés ; on ne mêle point avec eux des tirailleurs de la cavalerie (6). Ordinairement , l'infanterie anglaise fait usage de son feu avant que de charger ; j'ai donné des détails sur l'exécution de cette manœuvre , et j'ai fait connaître ses avan-

tages lorsque j'ai parlé des méthodes de guerre de l'infanterie française.

L'infanterie anglaise, après avoir repoussé une attaque, reprend ordinairement sa position, si elle en a reçu l'ordre; dans le cas contraire, elle se contente de pousser l'infanterie qu'elle a renversée, avec ses tirailleurs, et les suit avec ordre au pas de manœuvre et sans jamais quitter ses rangs.

L'infanterie anglaise repousse les attaques que l'infanterie française exécute ployée en colonnes serrées par division (*a*), par le feu et en jetant les pelotons des ailes de ses bataillons en tirailleurs sur le flanc des colonnes françaises. J'ai donné à ce sujet tous les détails que l'on pouvait désirer lorsque j'ai parlé de la formation de l'infanterie sur deux ou sur trois rangs.

Lorsqu'un bataillon anglais et un bataillon français se fusillent de pied ferme, le chef du bataillon anglais, profitant de ce qu'il déborde le bataillon français, cherche quelquefois à le faire tourner par les pelotons des ailes de son bataillon, ce qui force le chef du bataillon français à mettre une compagnie ou une section en potence à chaque aile de son bataillon. Cette

(*a*) Chaque bataillon forme une colonne serrée.

manœuvre a de l'analogie avec la précédente.

Pour défendre une hauteur , l'infanterie anglaise n'en couronne point la crête , ainsi que le pratique l'infanterie des autres armées ; elle se place une cinquantaine de pas en arrière de cette crête , position dans laquelle elle n'est pas vue , pour peu que la pente soit rapide ; elle a presque toujours des tirailleurs le long de la pente qu'il faut gravir pour venir l'attaquer. La fusillade et le retour de ces tirailleurs l'instruisent de l'arrivée de l'ennemi : au moment où il paraît , elle lui envoie une décharge de mousqueterie dont l'effet ne peut qu'être terrible à une si petite portée , et le charge aussitôt. Si elle réussit à le renverser , ce qui est probable , elle se contente ordinairement de le faire suivre par ses tirailleurs , ne dépasse pas la crête de la hauteur , et vient reprendre sa position. Cette manœuvre est excellente ; il suffira de signaler les inconvéniens de ce que les autres infanteries pratiquent dans cette circonstance , pour en faire connaître les avantages.

En plaçant l'infanterie sur la crête de la hauteur que l'on veut défendre , elle est exposée au feu de l'artillerie ; elle est intimidée de voir l'infanterie ennemie gravir une pente rapide pour venir l'attaquer , sans que le feu qu'elle essuie

puisse l'arrêter. Eh ! comment ce feu l'arrêterait-il ? Il doit nécessairement être dirigé trop haut et ne produire presque aucun effet. De l'infanterie ainsi placée sur le sommet d'une hauteur sera donc renversée beaucoup plus facilement que si elle avait pris position en plaine.

L'expérience vient à l'appui du raisonnement. L'infanterie française a , pendant les guerres de la révolution , enlevé un grand nombre de positions très-redoutables en apparence , parce que l'infanterie ennemie , placée sur les sommets des hauteurs, y était fort en vue ; mais, dans la plupart de ces attaques, l'infanterie française a perdu peu de monde, tandis qu'elle a été souvent repoussée et avec beaucoup de perte par l'infanterie anglaise , qui employait la manœuvre dont je viens de parler. Voici un exemple très-remarquable d'un succès obtenu par l'emploi de cette manœuvre ; je le tiens de témoins oculaires.

A l'affaire du 28 juillet 1813, que Soult engagea à environ deux lieues de Pampelune pour débloquer cette place, une division, forte à peu près de cinq mille hommes, fut chargée d'attaquer l'extrême droite de la position ennemie. Les Anglais y occupaient une colline élevée, dont la pente était assez rapide et vers le milieu de laquelle se trouvait un plateau ; ils avaient



placé sur ce plateau une première ligne qui était déployée parallèlement à la crête formée par l'intersection de la pente de la colline avec le plan du plateau, et environ cinquante pas en arrière de cette crête. Cette première ligne ne pouvait ni voir les troupes qui devaient gravir la colline pour l'attaquer, ni en être vue; mais, du point où se trouvait une division française placée à droite de celle dont je viens de parler, et qui en était séparée par un ravin, on distinguait parfaitement le terrain, ainsi que les troupes chargées d'attaquer et de défendre la position. Ces troupes étaient beaucoup moins nombreuses que celles qui les attaquaient.

La division française chargée de l'attaque se forma en colonnes serrées par division et gravit la colline; elle n'était point précédée par des tirailleurs, et les Anglais n'en avaient pas non plus. De tems en tems, des officiers anglais venaient examiner à quel point se trouvaient les colonnes françaises. Aussitôt qu'elles parurent, les bataillons anglais firent feu, chargèrent à la baïonnette et les renversèrent, mais ne les poursuivirent point; au contraire, après être restés quelques instans près de la crête qui terminait le plateau, ils rétrogradèrent au pas de course à un commandement de leur général, reprirent

leur position, et poussèrent à trois reprises le cri *hourra*.

Cependant, la division française, dont les têtes de colonnes seules avaient atteint le plateau, étonnée d'avoir été repoussée, en quelque sorte sans avoir combattu, se reforma aussitôt et gravit de nouveau la colline avec une grande résolution. Pendant ce tems, les Anglais envoyèrent sur le plateau un renfort de troupes, qui se plaça derrière les premières. Les colonnes françaises débouchèrent comme la première fois, essayèrent une décharge de mousqueterie, et furent de nouveau chargées et renversées. Les bataillons anglais reprirent encore leur position au pas de course, et firent entendre les mêmes acclamations.

De semblables circonstances seront toujours suivies des mêmes résultats ; mais si les colonnes françaises eussent été précédées par de nombreux tirailleurs, leur attaque aurait probablement réussi ; parce que, ou les troupes anglaises qui occupaient le plateau se seraient dispersées en tirailleurs pour tenir tête à ceux des Français, ou, si elles étaient restées en ligne en totalité ou en partie, elles auraient été obligées, pour les repousser, de faire feu sur eux, et, dès lors, elles n'auraient pu employer contre la colonne fran-

çaise la manœuvre à laquelle elles devaient leur succès.

L'infanterie anglaise ne soutient jamais son artillerie (7) en se plaçant derrière elle, mais sur les côtés, et quelquefois assez loin en arrière; elle profite des accidens du terrain pour se couvrir, si bien que l'artillerie semble quelquefois abandonnée à elle-même. Si l'infanterie ennemie s'avance pour s'en emparer, l'infanterie anglaise marche aussitôt à son secours.

Toute retraite, si elle se prolonge, et si votre adversaire vous force à la précipiter, deviendra bientôt une fuite. Les Français sont pénétrés de la vérité de cette maxime, car, lorsque l'arrière-garde d'une armée qui se retire, après avoir été battue, veut tenir, ils l'attaquent vivement et de front, s'il est possible, afin de la renverser pour contraindre ainsi cette armée à précipiter sa retraite.

Les Anglais, au contraire, pendant la guerre d'Espagne, attaquaient rarement de front une arrière-garde qui avait pris position; ils attendaient qu'ils eussent réuni une force supérieure, et la tournaient pour la contraindre à se retirer. Leur poursuite devenait ainsi très-lente; quelquefois même ils se contentaient de suivre l'arrière-garde française sans la contrarier en rien.

Les généraux anglais se sont montrés pendant la guerre d'Espagne circonspects et méthodiques ; ils semblaient avoir pour principe de ne point chercher à obtenir un résultat en s'exposant à des pertes d'hommes, lorsqu'ils espéraient l'obtenir autrement, quoique avec perte de tems. Le général en chef laissait néanmoins une latitude raisonnable à tous les officiers qui avaient un commandement distinct : ainsi, dans l'armée anglaise comme dans l'armée française, une division secourt une autre division , une brigade une autre brigade, un bataillon un autre bataillon , lorsque des circonstances impérieuses l'exigent ; mais un officier détaché ou commandant une avant-garde n'engagera pas légèrement une affaire dans la crainte d'être vivement réprimandé.

On conclura , des développemens qui précèdent, que l'infanterie anglaise est principalement constituée pour se défendre de pied ferme, et qu'il faut, par conséquent , éviter de l'attaquer dans une position où elle ait eu le tems de se bien poser.

Le gouvernement anglais et ses généraux prennent beaucoup de soin pour la conservation des soldats, parce que l'armée anglaise se recrute par enrôlement volontaire, c'est-à-dire

avec l'argent du gouvernement. Pendant la guerre d'Espagne, ce recrutement était devenu très-cher (8) et très-difficile; aussi est-il possible que Wellington, pendant qu'il commandait en Espagne, ait eu plusieurs fois la crainte que le parlement n'accordât point les sommes nécessaires pour le recrutement de son armée, ou que l'on ne pût point faire contracter assez d'enrôlemens pour la compléter.

Le gouvernement français et ses généraux prenaient beaucoup moins de soin des soldats et s'inquiétaient peu des pertes, pourvu qu'on réussît; c'était une suite naturelle de la facilité avec laquelle on se procurait des recrues par la conscription.

L'usage autorisait les généraux français et autres officiers qui avaient un commandement distinct, à recevoir des ordres de la nécessité et à profiter de l'occasion: de là cet esprit entreprenant et audacieux répandu dans l'armée française, et qui a contribué puissamment à ses succès pendant les dernières guerres. Toutefois, si la latitude laissée aux officiers qui ont un commandement est trop grande, elle peut avoir de fâcheux résultats; ainsi, pour faire parler de soi et obtenir des récompenses, on engagera des combats inutiles, quelquefois même évidemment

contraires aux préceptes les plus communs de l'art de la guerre. Les citations ne me manqueraient pas, si je voulais en faire. Ceux qui commettent ces sortes de fautes dans l'armée française ne sont ordinairement punis, s'ils échouent, que par une légère réprimande de leurs supérieurs, et par les critiques et les plaisanteries de leurs compagnons d'armes. S'ils réussissent, ils sont loués et récompensés.

Je vais rapporter un fait peu connu, et qui offre un exemple remarquable de ce que des officiers, même d'un grade peu élevé, osent quelquefois entreprendre sans avoir reçu d'ordres.

Après la paix de Tilsit, Napoléon ne fut plus en guerre qu'avec l'Angleterre et la Suède. Le siège de Stralsund, place très-forte et qui était défendue par un corps d'Anglais et de Suédois, fut donc entrepris avec de grands moyens; on l'attaqua sur trois points à la fois. Au bout de quelques jours de tranchées ouvertes, et lorsque plusieurs batteries étaient déjà armées, le roi de Suède, qui était dans la place, désespérant sans doute de pouvoir la conserver, l'abandonna pour se retirer dans l'île de Rügen, et les Français l'occupèrent.

Les Suédois avaient laissé dans la petite île de

Danholm , située à deux cents toises du camp retranché qui couvre Stralsund du côté du midi, une garnison d'environ six cents hommes avec une batterie d'artillerie à cheval ; un petit fort étoilé, dont la contre-escarpe était roide et élevée , mais qui n'était ni palissadé ni fraisé , se remarquait près du rivage du côté de Stralsund ; ce fort semblait avoir été destiné autrefois à battre la rade. Les Suédois y avaient placé des batteries qui tiraient sur l'intérieur du camp retranché.

On résolut de s'emparer de l'île de Danholm ; un général fut désigné pour conduire cette entreprise. On lui donna environ deux mille hommes d'infanterie, deux bouches à feu, et une quantité suffisante de chaloupes conduites par des marins de la garde. Le jour qui précéda la nuit pendant laquelle devait s'exécuter l'attaque, une batterie de mortiers et d'obusiers, construite dans le camp retranché, dirigea contre le fort suédois un feu très-vif, et un obus qui pénétra dans le magasin à poudre, le fit sauter.

Cependant, les chaloupes destinées à l'expédition avaient été réunies dans le port de Stralsund, à environ sept cents toises de l'île de Danholm, et à l'entrée de la nuit les troupes désignées se rendirent sur le port. Pendant que le

général prenait des dispositions ou donnait des instructions, un capitaine du génie et deux capitaines de sapeurs, qui voulaient sans doute avoir la gloire d'atteindre les premiers le rivage ennemi, s'embarquent avec leurs compagnies fortes à peu près de soixante hommes chacune, et se dirigent aussitôt vers l'île de Danholm. Le tems était très-obscur; il faisait du vent, et il pleuvait abondamment.

Les officiers qui conduisaient cette petite troupe savaient-ils qu'ils se dirigeaient seuls sur l'île, ou croyaient-ils que le reste de l'expédition les suivait? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, ils abordent heureusement et sans être aperçus, favorisés sans doute par le tems affreux qu'il faisait; ils escaladent le fort et font prisonniers quarante hommes qui y étaient de garde: un tambour, en battant la charge au moment de l'attaque, contribua à les faire croire plus nombreux qu'ils n'étaient.

Aussitôt que les Français furent maîtres du fort, l'un des deux capitaines de sapeurs, accompagné de dix soldats et conduisant pour lui servir d'interprète un officier suédois prisonnier, qui parlait français, fut à la recherche du reste de la garnison; il la trouva sur une plage se disposant à s'embarquer, au moins en partie, sur



des chaloupes canonnières qui étaient en rade. Sommée de mettre bas les armes et de se rendre prisonnière de guerre, elle y consentit, ne pouvant reconnaître le petit nombre de ses ennemis, et le but de l'expédition qu'on avait préparée se trouva rempli avant même qu'elle eût quitté le rivage. J'étais de service à la batterie construite dans le camp retranché, pendant que l'on s'emparait ainsi de l'île de Danholm.

---

### CHAPITRE III.

Des changemens que les Anglais ont apportés à leurs institutions militaires, en ce qui concerne l'infanterie, depuis 1792 jusqu'à l'époque de la guerre d'Espagne, en 1808.

---

Après la guerre d'Amérique, l'armée anglaise tomba dans un grand état de délabrement. Les officiers étaient généralement ignorans et adonnés à l'ivrognerie. Le soldat était traité avec dureté et puni arbitrairement. Le désordre et la corruption régnaient dans l'administration à un tel point, qu'on vit faire colonel (9) un enfant qui était au berceau, et qu'une femme obtint l'emploi de cornette (porte-étendard) dans un

régiment de cavalerie. Chaque commandant de régiment faisait manœuvrer son régiment à sa fantaisie, et quelquefois ne le faisait point manœuvrer du tout.

Tel était l'état des choses, lorsque le duc d'York fut fait commandeur en chef des forces de terre. Il entreprit non-seulement de réformer les abus qui existaient, mais même de perfectionner les institutions militaires de l'armée et de lui donner celles qui lui manquaient. Pour réussir dans cette entreprise, il fallait une volonté ferme et une grande persévérance, parce que les chefs de corps et les colonels propriétaires, qui étaient presque tous officiers généraux, opposaient une vive résistance à l'introduction de changemens nuisibles à leurs intérêts, ou qui leur enlevaient plusieurs des prérogatives dont ils avaient joui jusqu'alors. Aussi ne fut-ce qu'après les expéditions d'Egypte et de Hollande que le duc put enfin faire suivre rigoureusement le nouveau système qu'il voulait introduire.

Son premier soin avait été de faire rédiger un règlement qui contenait les manœuvres et les évolutions de ligne de l'infanterie, et qui fut mis en usage après la campagne de Flandre; il fut suivi jusqu'en 1824, époque à laquelle parut ce nouveau règlement qui consacrait tout

ce qui n'avait encore reçu jusqu'alors que la sanction de l'usage et de l'expérience.

Le duc forma, dans les années qui précédèrent la guerre d'Espagne, plusieurs camps d'exercice, et chaque année, suivi d'un nombreux état-major, il venait passer l'inspection des régimens qui les composaient, distribuait la louange et le blâme, les récompenses et les punitions. Une noble émulation s'empara des officiers de l'armée; ils s'occupèrent sans relâche de perfectionnemens; beaucoup de changemens furent proposés, quelques-uns furent adoptés: ce fut alors qu'on créa un nouveau matériel d'artillerie de campagne. Ces divers changemens furent successifs; commencés en 1793, ils ne furent entièrement terminés qu'en 1805.

Le duc fut puissamment secondé dans ces travaux par quelques généraux d'un mérite reconnu. Au premier rang se trouvait sir John Moore, homme plein d'énergie et d'instruction; ce général eut, pendant les années 1803, 1804 et 1805, le commandement d'un camp d'exercice de quatre régimens d'infanterie, et fit, en discipline et en manœuvres, beaucoup d'épreuves. Ce furent ces régimens qui se formèrent les premiers sur deux rangs, et qui composèrent, pendant la guerre d'Espagne, la divi-

sion légère de Crawford , qui se distingua particulièrement. Les méthodes (10) de Moore ne se répandirent pourtant que successivement dans l'armée anglaise , puisque nous avons vu que quand le duc d'York publia , en 1810 , un ordre du jour , pour enjoindre à l'infanterie de se former à l'avenir sur deux rangs , il y avait une partie des régimens de l'armée d'Espagne qui se formaient encore sur trois rangs. Moore périt sous les murs de la Corogne avant que d'avoir vu ses méthodes adoptées par toute l'armée anglaise.

Il me reste à donner quelques détails sur le recrutement , l'armement , l'administration et la discipline de l'infanterie anglaise , et sur le mode d'avancement que l'on suit dans l'armée anglaise.

L'infanterie anglaise se recrute par enrôlemens volontaires ; l'infanterie française par des appels. Les appels , la conscription , la milice ; le recrutement forcé enfin , lorsque l'on peut se faire remplacer à prix d'argent , donnent absolument la même espèce d'hommes que l'enrôlement volontaire , c'est-à-dire des prolétaires. Mais , par le premier mode , c'est l'état qui les achète , et la dépense est supportée par tous les contribuables ; par le second , on met un impôt sur les pères de famille ; impôt insignifiant pour

le riche , cruel pour le pauvre qui l'acquitte en nature.

Ce second mode, et surtout l'autorisation de se faire remplacer, paraissent injustes; mais la France, entretenant un nombre de troupes très-élevé, comparativement à sa population, ne pourrait pas employer le premier mode. En effet, si une guerre très-active se prolongeait pendant plusieurs années, le prix des hommes deviendrait si élevé, que toutes les richesses de l'état ne suffiraient pas pour recruter l'armée. En supposant même que l'on parvint à se procurer ainsi des recrues, ce ne serait que successivement, et l'ennemi aurait déjà pénétré au cœur de vos provinces, avant qu'on les eût réunies. On peut apporter à l'appui de cette assertion une preuve sans réplique, c'est le prix exorbitant que coûtaient les hommes en France, en 1814; on les payait plus de 10,000 f., et pourtant on n'en achetait peut-être pas deux mille par an. Qu'aurait-ce donc été s'il avait fallu en acheter plusieurs centaines de mille? Quant au remplacement, il est inhérent à l'organisation de la société en France, et avantageux sous le point de vue militaire.

Je donnerai à cette occasion mon opinion sur la valeur comparative des soldats que l'on se

procure par le recrutement forcé et par le recrutement volontaire, et je comprends au nombre de ceux que procure ce dernier mode, les hommes qui servent pour un salaire aussi bien que ceux qui ont embrassé la carrière des armes uniquement pour en faire leur état.

Le premier mode donne des hommes généralement plus doux, plus calmes, qui ont moins d'argent à leur disposition et qui sont plus faciles à soumettre au joug de la discipline; mais ils ne servent qu'avec la plus profonde répugnance et ils ont continuellement les yeux fixés sur l'époque à laquelle ils seront libérés du service. Le second mode donne des hommes qui ont ordinairement des passions plus vives et quelque argent à leur disposition; ils sont plus difficiles à soumettre au joug de la discipline, mais ils servent avec goût ou du moins avec résignation.

Les soldats que l'on obtient par le premier mode sont préférables pour le tems de paix; mais quoique les fantassins de nos jours aient été presque réduits au rôle de machines à coup de fusil, je crois ceux que l'on obtient par le second mode plus propres à la guerre. Telle était l'opinion de Vauban, ainsi qu'on le voit, page 58 de ce tome V, lorsqu'il parle des troupes qui se trouvaient devant Turin. « Rem-

» plies, dit-il, de soldats de recrues presque tous forcés. » Effectivement, à cette époque désastreuse du règne de Louis XIV, le recrutement volontaire étant devenu insuffisant, il avait fallu avoir recours au recrutement forcé.

Je sais que cette opinion est opposée à celle qui est généralement accréditée dans le corps d'officiers de l'armée française, et cela ne m'étonne point; car voilà vingt-quatre ans que nous sommes en paix. Pense-t-on, par exemple, que les meilleurs sujets des régimens, parce qu'ils se seraient décidés à devenir remplaçans, après avoir fini leur tems, pour se créer une ressource dans l'avenir ou pour secourir leurs parens, deviendraient, par ce seul fait, de mauvais sujets? Ne sait-on pas, d'ailleurs, que la grande épreuve de la guerre bouleverse le classement du tems de paix? Tel qu'on disait être un mauvais officier ou un mauvais soldat se place souvent alors au premier rang: le tems de paix et le tems de guerre; l'eau et le feu.

Pendant que je servais comme major dans le régiment d'artillerie à pied de la garde royale, un caporal, excellent sujet, et qui avait de bons services de guerre, quitta le régiment, malgré les sollicitations de ses chefs, quoiqu'il eût la certitude, s'il contractait un réengagement, de de-

venir sergent sous peu de tems, et d'obtenir, par la suite, la croix de la légion-d'honneur. Quelques années après, un adjudant sous-officier de hussards m'aborda en me faisant le salut militaire ; je le reconnaissais, et je ne pouvais mettre son nom sur son visage ; il s'en aperçut et me dit : « Vous ne reconnaissez pas le caporal \*\*\* ? — C'est votre faute, lui répondis-je, pourquoi avez-vous changé de robe ? Il fallait rester avec nous, puisque vous vouliez continuer à servir. — J'y serais resté, dit-il, si je n'avais consulté que mes affections ; mais je voulais acheter une petite maison où logera ma mère ; j'espère d'ailleurs devenir officier en servant comme vous savez que je sers, et c'est à quoi je ne serais jamais parvenu, en tems de paix, dans le régiment d'artillerie à pied de la garde ; car la concurrence m'aurait écarté, lors même que j'aurais pu acquérir les connaissances requises. »

Je sais que d'autres ne se font remplaçans que pour vivre quelque tems dans le désordre avec l'argent qu'ils se sont procuré ainsi ; mais je les crois généralement plus propres à la guerre que les hommes dénués de passions. Je reviens à mon sujet.

L'Angleterre ne parvint à compléter sa faible armée nationale, pendant la guerre d'Espagne,



qu'avec beaucoup de peine. Elle permit les engagements pour un tems déterminé (pour sept ou quatorze ans), tandis qu'auparavant on n'en recevait qu'à vie; elle fit recruter dans les milices, et lorsqu'un capitaine de la milice parvenait à faire engager un certain nombre de soldats de sa compagnie, il obtenait d'entrer dans l'armée avec son grade; elle autorisa les jeunes gens au dessous de seize ans à s'engager, et elle accorda une récompense de deux guinées, aux pères et mères et aux tuteurs de ces jeunes gens, lorsqu'ils les décidaient à s'engager pour la vie; elle recruta plus d'une fois dans les bagnes et dans les prisons : et pourtant l'emploi de ces moyens immoraux aurait été insuffisant, si la misère qui régnait alors en Angleterre parmi les basses classes du peuple n'eût porté beaucoup d'individus à s'engager. Il résulta de toutes ces dispositions, que le prix de l'enrôlement volontaire au commencement de 1812, époque à laquelle il fut le plus cher, ne s'éleva qu'à vingt-quatre livres sterlings pour l'engagement à vie, et à dix-neuf livres sterlings pour l'engagement limité. Cette somme, très-forte sans doute, était faible néanmoins, comparativement aux besoins d'hommes à cette époque.

On remarque qu'il s'engage un plus grand

nombre d'individus en Ecosse et en Irlande, proportion gardée de la population de ces royaumes, qu'en Angleterre. C'est une suite de ce que le peuple est plus misérable dans les deux premiers royaumes que dans le dernier. Les soldats écossais et irlandais sont généralement grands, vigoureux et courageux par tempérament ; ainsi, ils réunissent toutes les conditions pour faire d'excellens soldats.

L'Angleterre n'a pu conserver le recrutement volontaire, que parce qu'elle est séparée du continent par un bras de mer ; mais elle emploie la presse pour recruter sa marine militaire, et elle organisa des milices locales et des corps de volontaires lorsqu'elle fut menacée d'un débarquement.

Le fantassin anglais a pour seule arme un fusil à baïonnette, dont le calibre est un peu plus fort que celui du fusil français : on prétend qu'il lui est supérieur sous plusieurs rapports ; mais ce fait n'est point prouvé, et ce que l'on dit de la supériorité de la poudre anglaise ne l'est pas davantage ; il est seulement incontestable que les munitions anglaises sont confectionnées avec plus de soin que les munitions françaises.

Les dépenses pour l'entretien des corps d'infanterie sont trop élevées, puisque le gouver-

nement donne aux colonels-propriétaires des sommes plus fortes que celles qui seraient nécessaires pour cet objet ; mais l'administration des corps est simple et coûte beaucoup moins qu'en France , où elle est si ridiculement compliquée. Le soldat reçoit exactement l'habillement et tout ce que lui accordent les réglemens ; il est mieux traité pour la solde , les vivres et le logement , quand il est caserné (11), qu'aucun autre soldat de l'Europe : de rigoureuses inspections , passées par des officiers-généraux , s'opposent aux malversations.

Je ne parlerai que de la discipline intérieure des corps ; elle me semble très-bonne. Il y a une grande distance des soldats aux caporaux , de ceux-ci aux sous-officiers , et des sous-officiers aux officiers. Les sous-officiers sont considérés comme officiers sans brevet , et sont remarquables par leur instruction , leur belle tenue et leur bonne conduite.

On infligeait autrefois plusieurs punitions corporelles aux soldats ; on n'a conservé que le fouet , encore l'emploie-t-on si rarement aujourd'hui , que l'usage l'aura bientôt entièrement proscrit. Les punitions habituelles sont , comme dans l'armée française , la salle de police , la prison et le cachot.

Il y a trois moyens de devenir officier dans l'armée anglaise : il faut passer par les écoles militaires (12) instituées pour les différentes armes et l'on en sort enseigne, ou acheter une place d'enseigne ; ou enfin il faut s'enrôler comme soldat.

Les sous-officiers de l'armée anglaise sont susceptibles de devenir officiers ; mais il ne leur est point accordé un nombre déterminé de places parmi les emplois qui viennent à vaquer. Un très-petit nombre deviennent officiers en tems de paix ; pendant la guerre il y en a davantage. Ce sont ordinairement des officiers de la classe des sous-officiers qui occupent les emplois d'adjudant et de quartier-maitre.

L'avancement dans l'infanterie anglaise a lieu de trois manières : à l'ancienneté, au choix, et à prix d'argent avec conditions. Dans la cavalerie, le mode d'avancement est le même que dans l'infanterie ; mais dans l'artillerie tout l'avancement est donné à l'ancienneté.

Depuis les réformes introduites par le duc d'York, l'avancement est donné à l'ancienneté, jusqu'au grade de lieutenant-colonel inclus, pour toutes les places vacantes ; à prix d'argent jusqu'au même grade, lorsqu'un officier veut vendre son grade à un officier susceptible d'a-

vancement, et c'est au choix que se donnent les grades de colonels et de généraux : ainsi lorsqu'un lieutenant-colonel est fait colonel, il perd tout ce qu'il avait déboursé pour parvenir jusqu'au grade de lieutenant-colonel.

On ne peut acheter une lieutenance qu'après avoir servi un an comme enseigne ; un emploi de capitaine , qu'après avoir servi deux ans comme lieutenant ; un emploi de major (a) , qu'après avoir servi trois ans comme capitaine ; et tous les officiers du grade de major sont susceptibles d'acheter un emploi de lieutenant-colonel.

Lorsqu'un officier veut vendre , il en fait la demande au lieutenant-colonel qui commande le régiment dans lequel il sert , en indiquant son acquéreur ; le lieutenant-colonel la transmet au commandeur en chef avec son avis motivé , mais seulement après s'être assuré que l'officier le plus ancien du grade immédiatement inférieur à l'emploi que l'on veut vendre ne veut pas l'acheter , car il en a le droit , et ce n'est qu'après qu'il a notifié son refus que le vendeur peut proposer un autre acquéreur. Le roi autorise la transaction ou s'y oppose.

(a) Les majors , dans l'armée anglaise , correspondent aux chefs de bataillon dans l'armée française.

En tems de guerre, l'avancement ne se donne presque qu'à l'ancienneté et que lorsqu'il y a des vacances ; mais on peut accorder à des officiers qui se distinguent des grades supérieurs à l'emploi qu'ils exercent ; ainsi, l'on voit des capitaines brevetés majors et même lieutenans-colonels (13) ; ils portent les décorations de ces grades , mais ne touchent que les appointemens du grade dont ils exercent les fonctions.

Le corps de l'artillerie forme une exception ; tout l'avancement y est donné à l'ancienneté : les fâcheux résultats de ce mode d'avancement s'y font vivement sentir , aussi tous les officiers de ce corps désirent-ils qu'on y introduise la vente des emplois. On a remarqué que , malgré le mouvement donné à l'avancement par la guerre d'Espagne, il avait fallu le terme moyen de dix-sept ans pour devenir capitaine-commandant d'artillerie , et de vingt-trois ans pour devenir major. Cela explique pourquoi c'était un capitaine, ayant rang de lieutenant-colonel, qui commandait en Espagne l'artillerie de Wellington ; on ne manquait pourtant point en Angleterre de généraux et d'officiers supérieurs de cette arme , mais ils étaient trop âgés pour être employés à une armée active.

Le mode d'avancement suivi dans l'armée

anglaise , que l'on est disposé à blâmer au premier aperçu , y produit pourtant d'heureux effets , tant sous le rapport politique que sous le rapport militaire. Sous le rapport politique, car il ouvre la carrière aux membres de l'aristocratie pour parvenir aux grades élevés. On sentira l'importance de ce résultat si l'on considère que les divers changemens apportés à la constitution anglaise depuis Cromwell ont augmenté successivement l'autorité des grands, d'où est enfin résulté le gouvernement actuel , qui est aristocratique.

Les grands ont dû prendre des précautions afin que les rois d'Angleterre ne pussent point se servir de l'armée pour changer ou modifier la constitution. Aussi, non-seulement cette armée n'existe qu'en vertu d'une loi (*mutiny-act*) renouvelée chaque année et dans le préambule de laquelle se trouve proclamée l'autorité du parlement sur l'armée , mais le mode d'avancement en vigueur donne aux membres de l'aristocratie la possibilité de parvenir assez promptement aux emplois élevés de l'armée ou de les mettre entre les mains de leurs créatures.

Le corps d'officiers de l'armée anglaise se trouve donc composé, en très-grande partie, surtout dans les grades les plus élevés, de person-

nes appartenant aux principaux de la société, et il a par conséquent intérêt au maintien des institutions sociales ; par la même raison , il désire la stabilité du gouvernement qui , en Angleterre , est en harmonie avec l'état de la société.

Mais tous les officiers y sont intéressés par un motif généralement plus puissant encore. Les grades ont une valeur , et le gouvernement accorde toujours la permission de vendre aux officiers qui ont acheté, même à ceux qu'il renverrait ; il accorde la même permission aux officiers qui , n'ayant point acheté , auraient des raisons valables pour quitter le service , telles que l'ancienneté, des blessures ou des infirmités. Les officiers considèrent donc la valeur de leur grade comme leur patrimoine , et les appointemens peuvent, pour ainsi dire, être considérés comme les intérêts de cette valeur.

Le mode d'avancement suivi dans l'armée anglaise produit aussi d'heureux effets sous le rapport militaire , car la vente des grades débarrasse l'armée des officiers trop âgés et infirmes qui ne pourraient supporter les fatigues qu'imposent les méthodes de guerre actuelles ; elle les débarrasse aussi des officiers qui sont dégoûtés du service et de ceux que la nature n'a point or-



ganisés pour braver le danger ; ils sont remplacés par des officiers dans la force de l'âge , sachant leur métier , puisqu'ils ont passé par tous les grades, et l'aimant, sans quoi, au lieu d'acheter , ils auraient vendu pour rentrer dans la vie privée.

Cet état de choses est aussi, sous certains rapports , très-favorable aux officiers sortis de la classe des sous-officiers , dont la plupart sont sans fortune, et à ceux qui ne peuvent acheter le grade immédiatement supérieur au leur ; car lorsqu'ils obtiennent de l'avancement, on ne leur donne pas seulement un grade et un accroissement de solde, mais une somme très-forte représentée par la différence de la valeur de leur nouveau grade avec celle de l'ancien. En tems de guerre, où les vacances sont plus nombreuses , cette possibilité d'acquérir en même tems de la gloire et de la fortune est un stimulant qu'aucune puissance de l'Europe ne peut offrir actuellement à ses officiers. On voit qu'en Angleterre les officiers ont dans la possession de leur grade un véritable patrimoine , qui suffit pour les mettre à l'abri du besoin, eux et leur famille, tandis que, dans les autres armées de l'Europe , les officiers qui sont sans fortune ne peuvent envisager l'avenir sans effroi. À tous ces avantages , on peut

ajouter que cet état de choses est économique ; puisque le gouvernement n'a pour ainsi dire point de retraites à donner.

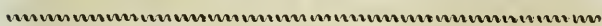
La conduite des officiers de l'armée anglaise , pendant la guerre d'Espagne , est une nouvelle preuve que le mode d'avancement suivi dans cette armée produit d'aussi heureux effets sous le rapport militaire que sous le rapport politique ; car les officiers de l'armée anglaise, comme ceux de l'armée française , marchaient et bivouaquaient avec leur troupe et se montraient les premiers au feu.

Le mode d'avancement à prix d'argent est injuste, même avec les conditions exigées dans l'armée anglaise pour être autorisé à vendre ou à acheter ; mais tous les modes d'avancement le sont. Il blesse l'amour-propre , et au premier abord, on est indigné qu'il soit possible d'acheter de l'avancement. Il en résultait autrefois des abus énormes ; mais le duc d'York , en n'accordant ce droit qu'aux officiers qui sont dans une position déterminée par les réglemens , en astreignant les fils des grands seigneurs à être présens à leurs corps et à y faire leur service, en apportant tous ses soins à n'avancer que des hommes capables et méritans , en ne se servant de son haut rang que pour s'opposer à l'intrigue,

à la faveur et aux sollicitations ; en établissant enfin, par le fait, le droit de renvoyer un officier sans lui rembourser le prix de son emploi , a singulièrement diminué les inconvéniens de l'avancement à prix d'argent.

Je me suis décidé à publier ces résultats de l'expérience des dernières guerres , en ce qui concerne les infanteries de la France et de l'Angleterre , et ces réflexions sur les institutions militaires des Anglais ; parce que la meilleure marche à suivre pour perfectionner l'art est de consulter l'expérience et d'examiner ce qui se pratique chez nos voisins , pour adopter ce qui mérite de l'être.

Si ce faible essai peut conduire à quelques améliorations utiles à mon pays , j'aurai rempli mon but.



## NOTES.



(1) PAGE 321.

*Elle est encouragée par le cri de guerre. — Le cri de guerre , ou cri de combat , est le cri que poussent les troupes au moment où elles abordent l'ennemi ; elles s'é-*

tourdissent ainsi sur le danger , ou cherchent à intimider leurs adversaires ; mais surtout elles cherchent à s'encourager mutuellement. Ce cri est l'équivalent de cette phrase : *Chargeons l'ennemi, nous sommes disposés à combattre vaillamment et à nous secourir mutuellement.*

Les troupes poussaient plus souvent des cris de guerre avant l'usage des armes à feu , parce qu'elles en venaient toujours aux mains , que de nos jours où l'on s'aborde si rarement ; aussi Onozander , dans ses institutions militaires, a-t-il un chapitre, le XXVI<sup>e</sup>, qui est intitulé : *Des Cris de guerre.* « L'usage , dit-il au commencement de ce chapitre , est que le soldat crie en » attaquant , etc. , etc. » On ne cite , parmi les troupes anciennes , que celles de Lacédémone qui abordaient l'ennemi sans crier , mais au son des flûtes.

Il y a des cris de guerre qui ont un sens grammatical , d'autres qui n'en ont aucun. Le cri de guerre des Grecs était *Alala* , mot qui n'a aucun sens grammatical ; celui des Romains *Feri* , frappe.

Les historiens nous ont transmis des détails intéressans sur le cri de guerre des Romains. César en parle souvent , Virgile le rappelle en plusieurs passages ; Joly de Maizeroy donne des renseignemens détaillés sur ce cri. Il se proférait , dit Plutarque , à peu de distance de l'ennemi ; il différait des cris des barbares , en ce que les Romains le poussaient avec méthode au signal de la trompette et en frappant leur bouclier avec l'épée ou le javelot. Plutarque nous rapporte aussi que Crassus reconnut , à la faiblesse et à la timidité du cri de son armée , qu'elle n'était pas disposée à combattre vaillamment ; aussi fut-il vaincu.

Il ne faut pas confondre le *cri de guerre* avec le *cri d'armes*, ainsi que l'ont fait plusieurs auteurs. Le *cri d'armes* a une origine féodale ; c'était ou une devise ou plusieurs mots qui se plaçaient sur la bannière. On poussait ce cri en certaines circonstances comme hommage rendu au chef de bannière ; c'était aussi un moyen de se reconnaître : quelquefois le *cri d'armes* était en même tems le *cri de guerre*.

Voici quelques cris de guerre qui ont été en usage dans les tems modernes ; celui des Croisés était *Dieu el volt*, Dieu le veut ; celui de l'infanterie almogavare , la plus redoutable de son tems , était *Aragon* ; celui des troupes de Charles-Quint , *España*, Espagne, et *a mat*, abréviation de *matar*, tuer. Les six nations de l'Amérique-Septentrionale que nous appelons *Iroquois*, avaient pour cri de guerre *irokoué*, en avant. De là est venu le nom d'Iroquois que les Français leur ont donné.

De nos jours le *cri de guerre* des Russes et des Anglais est *hourra*, mot qui n'a aucun sens grammatical ; celui des Français a été *en avant* et *vive le roi ! vive la république !* et *vive l'empereur !* sous la royauté , la république et l'empire (a).

(2) PAGE 327.

..... et de plusieurs militaires connus par leurs écrits. — Je citerai ici quelques auteurs militaires qui se sont

(a) J'ai consulté, pour la rédaction de cette note, le *Dictionnaire des armées de terre*, ouvrage inédit, auquel M. le général Bardin travaille depuis plus de vingt ans.

prononcés pour la formation de l'infanterie sur deux rangs.

Napoléon, tome v, page 120, de ses *Mémoires*, dit :  
 « Le feu du troisième rang est reconnu très-imparfait et  
 » même nuisible à celui des deux premiers ; on a près-  
 » crit au premier rang de mettre le genou en terre dans  
 » les feux de bataillon, et dans les feux à volonté le  
 » troisième rang charge les fusils du deuxième : cet  
 » ordre est mauvais ; l'infanterie ne doit se ranger que  
 » sur deux rangs, parce que le fusil ne permet de tirer  
 » que sur cet ordre ; il faudrait que cette arme eût six  
 » pieds de long et pût se charger par la culasse, pour  
 » que le troisième rang pût faire un feu avantageux. »

Gouvion Saint-Cyr, tome 1, page 16, de ses *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le directoire, le consulat et l'empire*, s'exprime ainsi qu'il suit : « ..... Cependant  
 » il y a des choses si dangereuses, qu'il n'est pas pos-  
 » sible de les tolérer : tel est l'usage de placer l'infan-  
 » terie sur trois rangs au lieu de deux ; ce qui fait que  
 » dans une affaire nous avons plus de soldats tués ou  
 » blessés par les nôtres que par le feu de l'ennemi.

» Je sais que, sur un terrain d'exercice ou à la pa-  
 » rade, on me démontrera que cela ne peut pas être ;  
 » mais que m'importe l'exercice ou la parade ? et qu'ont-  
 » ils de commun avec la guerre ? Ce n'est pas le cas de  
 » développer ici mon idée, les vrais militaires m'enten-  
 » dront ; je citerai seulement un exemple entre mille.

» A la bataille de Lützen, il y eut une si grande  
 » quantité de soldats d'infanterie blessés aux doigts et  
 » à la main un peu au dessus du poignet, qu'on s'ima-  
 » gina que le plus grand nombre d'entre eux s'étaient

» mutilés pour être réformés. Napoléon voulut en faire  
» fusiller quelques-uns ; des chirurgiens avaient été  
» nommés pour examiner les blessures et lui faire un  
» rapport. Heureusement , aucun de ces officiers ne  
» voulut assurer qu'elles avaient été faites à dessein ,  
» et le projet de Napoléon n'eut aucune suite ; mais l'é-  
» veil étant donné , beaucoup de militaires cherchèrent  
» à expliquer comment il pouvait se trouver tant d'hom-  
» mes blessés aux doigts et à la main ; bientôt on ne  
» douta plus qu'ils l'étaient par les soldats des derniers  
» rangs pendant qu'ils élevaient la main pour placer la  
» baguette dans le canon du fusil ou qu'ils l'en reti-  
» raient pour la remettre en place.

» Durant la campagne de Leipzig , ce vice dans la  
» formation de l'infanterie sur trois rangs se faisait  
» d'autant plus sentir, que nos soldats étaient plus jeu-  
» nes et dépourvus d'expérience ; aussi Napoléon m'as-  
» sura , à Dohna , qu'à la paix il était bien décidé à ne  
» placer l'infanterie que sur deux rangs. Il faut remar-  
» quer que le préjugé qui existe dans toutes les armées  
» de l'Europe pour la méthode des trois rangs est si  
» enraciné , surtout en France , qu'il n'y avait qu'une  
» autorité comme celle de l'empereur qui aurait pu le  
» détruire. Jusqu'à présent nous n'avons vu que l'armée  
» anglaise qui ait osé s'en affranchir. Napoléon n'atten-  
» dit pas la paix ; déjà à la bataille de Leipzig il avait  
» placé son infanterie sur deux rangs , et elle ne fut  
» enfoncée nulle part. »

Gouvion Saint-Cyr avait déjà émis la même opinion ,  
page xliij de l'introduction de ses *Mémoires sur les cam-  
pagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle*. Je ne re-

produirai pas ce qu'il y dit à ce sujet, puisque ce serait une répétition, mais seulement ce qu'il ajoute pour prouver qu'on ne peut apporter aucun remède aux inconvéniens qu'il signale, tant que l'infanterie reste formée sur trois rangs : « On dit à cela : le premier rang » doit mettre un genou en terre, dans les feux sur trois » rangs, et dans les feux de file le troisième rang ne tire » pas, et doit passer son arme chargée aux hommes » du second : tout cela n'est exécutable qu'à l'exercice ; » mais à la guerre les soldats tirent comme ils se trouvent, sans passer leurs fusils à leurs camarades et » sans mettre genou en terre. Qu'ils soient sur trois, » quatre ou six rangs, ils tirent tous ensemble dès que » les balles de l'ennemi sifflent à leurs oreilles, même » sans le commandement du chef s'il tarde trop.

Jacquinet de Presle, dans son *Cours d'art et d'histoire militaire*, chap. de la *Tactique de l'infanterie*; et dans le n° d'août 1831 du *Bulletin universel des sciences*, section des *Sciences militaires*; le général Fririon, dans ses *Considérations sur l'infanterie française*; le major Prokesch, dans le *Journal militaire autrichien*, année 1831, page 302, et le général Loverdo, dans le *Spectateur militaire* du 15 janvier 1832, etc., se prononcent aussi pour la formation sur deux rangs.

(3) PAGE 329.

..... et un carré par bataillon qui s'exécute, le bataillon étant en bataille ou marchant en bataille.— Pour exécuter le carré dont je viens de parler, le bataillon étant en bataille, la deuxième division ne bouge; le chef de la



première commande : *En arrière à gauche alignement* ; celui de la troisième : *En arrière à droite alignement*, et celui de la quatrième : *Par le flanc droit, à droite, pas accéléré, marche*, et il va fermer le carré. On peut aussi faire faire un demi-tour à droite et une conversion aux première et troisième divisions. On les remet face en tête lorsqu'elles sont parvenues sur la face du carré qu'elles doivent former.

Si l'on veut exécuter ce même carré le bataillon marchant en bataille, la deuxième division continue à marcher, le chef de la première commande : *Par le flanc gauche et par file à droite, marche* ; celui de la troisième : *Par le flanc droit et par file à gauche, marche* ; celui de la quatrième : *Par le flanc droit, marche*, et il va fermer le carré.

## (4) PAGE 334.

*Elle charge l'infanterie ennemie l'arme au bras.* — Dans les premières années des guerres de la révolution, on faisait croiser la baïonnette pour charger l'ennemi ; mais on reconnut qu'on ne se joignait presque jamais à la baïonnette, parce que, ou la troupe qui charge est repoussée par le feu de celle qui est en position, ou celle qui est en position, voyant que son feu est sans effet, fuit avant que d'avoir été abordée. On adopta donc de charger l'arme au bras, parce qu'alors on marche mieux que quand on fait croiser la baïonnette.

## (5) PAGE 347.

*L'infanterie anglaise se couvre par de nombreux tirailleurs*

*qui sont réunis par couple ; elle ne les change point tant qu'ils sont engagés.* — Quoique le fantassin anglais portesixante coups dans sa giberne tandis que le fantassin français n'en porte que trente , c'est évidemment une faute de ne pas changer les tirailleurs quand ils commencent à se fatiguer et que leurs fusils sont encrassés. Pendant les dernières années de la guerre d'Espagne , c'était l'infanterie portugaise qui faisait habituellement le service de tirailleurs.

## (6) PAGE 347.

*On ne mêle point avec eux des tirailleurs de la cavalerie.* — La cavalerie anglaise est montée sur des chevaux magnifiques , mais qui sont mal embouchés ; car leurs cavaliers ne peuvent plus les retenir , quand ils les ont mis au galop pour charger. Les Anglais emploient beaucoup moins leur cavalerie que les Français ; j'ignore si c'est par système ou pour la ménager : on ne peut citer que la bataille de Salamanque , où elle ait produit un effet marqué. On a remarqué que la cavalerie hano-vrienne , qui est de la cavalerie légère , vaut mieux que la cavalerie légère anglaise.

## (7) PAGE 353.

*L'infanterie anglaise ne soutient jamais son artillerie en se plaçant derrière elle , mais sur les côtés et quelquefois assez loin en arrière.* — Le matériel de l'artillerie de campagne anglaise est très-différent de celui de l'artillerie française , et les manœuvres des deux artilleries diffèrent aussi.

L'affût anglais n'a qu'une flasque, ce qui le rend plus léger que l'affût français, qui en a deux ; un crochet tient lieu de cheville ouvrière, et un anneau adapté à l'affût, d'entretoise de lunette. Il en résulte qu'un canonnier pour les pièces légères, et deux pour les plus lourdes, suffisent pour retirer très-promptement la pièce de dessus son avant-train et l'y remettre, tandis qu'il en faut le double pour exécuter la même manœuvre dans l'artillerie française, et jamais aussi promptement.

L'artillerie anglaise n'a qu'un seul avant-train, une seule roue, un seul essieu ; l'artillerie française a trois avant-trains, trois roues et deux essieux. Le caisson anglais est composé d'un avant-train et d'un corps de voiture ; le corps de voiture est chargé de quatre caisses, l'avant-train de deux ; la partie supérieure de ces caisses est disposée en siège pour recevoir les canonniers : on en place trois sur l'avant-train, quatre sur le corps du caisson. Par suite de cette disposition, l'artillerie à pied anglaise peut se transporter bien plus rapidement d'un lieu à un autre que l'artillerie à pied française. On a adapté à l'avant-train de l'artillerie anglaise des limons qui se démontent très-facilement, au lieu du timon qui se trouve à celui de l'artillerie française ; on attelle les chevaux de derrière à des boulons fixés à l'avant-train, ainsi les volées se trouvent supprimées.

L'artillerie anglaise ne manœuvre point à la prolonge ; les avant-trains se placent en arrière des pièces dans un lieu abrité, s'il est possible ; les caissons se placent plus en arrière encore.

Si l'ennemi s'empare des pièces , il ne peut les emmener , puisqu'il n'a pas d'avant-trains , ni s'en servir , puisqu'il n'a pas de munitions : on est donc certain de les reprendre , si on peut réoccuper le terrain où elles se trouvent avant la fin de la journée. La manœuvre anglaise offre l'avantage de ménager les hommes et les chevaux , et l'ennemi ne peut emmener les pièces , aussitôt qu'il s'en est emparé ; mais aussi on les lui abandonne souvent dans des circonstances où on les aurait retirées très-facilement , si elles eussent été à la prolonge , et il peut les enclouer , s'il les conserve quelque tems.

A la prolonge , au contraire , les soldats du train et les chevaux sont plus exposés , et l'ennemi peut emmener les pièces aussitôt qu'il s'en est emparé ; mais aussi on peut battre en retraite , si les troupes qui soutiennent l'artillerie sont renversées. Tant qu'on a des succès et qu'on pousse l'ennemi , la manœuvre anglaise me semble excellente , parce que l'on conserve toujours son terrain ; dans le cas contraire , je crois la manœuvre à la prolonge préférable. Mais peut-être , si on voulait adapter la prolonge à la pièce anglaise , faudrait-il changer la manière de l'atteler ; du moins serait-il indispensable de ne pas mettre autant de munitions sur l'avant-train , à cause du dégât que produirait une explosion , si le feu prenait à ces munitions , et l'on se verrait contraint , par suite de ce dernier changement , de faire rapprocher les caissons des pièces.

De ce que je viens d'exposer , on peut conclure que l'artillerie de campagne anglaise est plus légère , a besoin de moins de rechanges que l'artillerie de campa-

gne française, et qu'elle est plus facile à manœuvrer. Je ne puis ni louer ni blâmer leur nouvelle manière d'atteler, ne la connaissant point assez ; j'ai exprimé ma façon de penser sur leur manière de manœuvrer sans prolonge.

Quels que soient les avantages que semble présenter le matériel de l'artillerie anglaise, il ne faut pas se hâter de prononcer que ce matériel est de tout point supérieur à celui de l'artillerie française. Le raisonnement sans l'expérience est insuffisant pour bien juger de ce qui tient au matériel des armées, et l'expérience fait souvent découvrir des inconvéniens qu'on n'avait pas même soupçonnés.

Cette note est celle qui se trouvait dans la première édition de cet écrit, qui parut en 1824. Depuis cette époque, en 1828, on a adopté en France un nouveau matériel d'artillerie de campagne, qui ne diffère essentiellement du matériel anglais, que parce que les avant-trains, au lieu de limonière, ont un timon, et les caissons une roue de rechange. Il faudra un certain nombre d'années pour que ce nouveau matériel remplace l'ancien.

(8) PAGE 355.

*Pendant la guerre d'Espagne, ce recrutement était devenu très-cher et très-difficile. — Voici ce que M. de Montvéran dit, tome v, page 310, de son Histoire de la situation de l'Angleterre : « Des mémoires particuliers, et les » témoignages de quelques personnes respectables éta- » blissent pour nous la conviction que chaque année » de la guerre de la Péninsule a coûté à l'Angleterre,*

» depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1810 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1814 ,  
 » 25 millions de livres sterlings. » Dans cette dépense se  
 trouvent compris les subsides accordés aux Espagnols.

(9) PAGE 359.

*Le désordre et la corruption régnaient dans l'administration à un tel point qu'on vit faire colonel un enfant qui était au berceau.* — Un régiment anglais est commandé par un colonel-propriétaire, qui ne sert presque jamais avec son régiment. Ces emplois sont très-recherchés et presque toujours donnés à des officiers-généraux, même du grade le plus élevé, parce qu'ils sont très-lucratifs. Les colonels-propriétaires ne sont, sous certains rapports, que des entrepreneurs chargés de l'habillement et autres fournitures des régimens. Le gouvernement leur accorde des sommes plus fortes que les dépenses à faire; ainsi, leurs bénéfices sont autorisés. Ils ont des fondés de procuration, sous le titre d'agens régimentaires, qui font toutes les fournitures. Avant les réformes introduites par le duc d'York, ils n'étaient soumis à aucune inspection pour s'assurer de la bonté de leurs fournitures, et ils étaient à peu près les maîtres de toutes les promotions d'officiers. Actuellement la place de colonel-propriétaire est une sinécure. Les véritables chefs de corps dans l'armée anglaise sont les lieutenans-colonels.

(10) PAGE 362.

*Les méthodes de Moore ne se répandirent pourtant que successivement.* — Un changement que Moore avait intro-

duit, qui se pratiquait dans quelques régimens de l'armée d'Espagne, mais qui ne se pratique point sur les champs d'exercice, consistait, lorsqu'on faisait exécuter le feu de bataillon, à faire prendre au soldat, au commandement de *préparez armes*, la position d'un chasseur qui guette une pièce de gibier et à faire exécuter le feu sans commandement aussitôt après le commandement *joue*.

(11) PAGE 369.

*Il est mieux traité pour la solde, les vivres et le logement, quand il est caserné, qu'aucun autre soldat de l'Europe.* — Les troupes anglaises sont les mieux logées de l'Europe; mais les casernes sont en très-petit nombre en Angleterre et ne peuvent servir à loger qu'une faible partie de l'armée. La loi ne permet de loger les troupes que chez les aubergistes et chez les cabaretiers; elles y sont mal, et le soldat, qui reçoit une paie assez forte, a toute facilité de se livrer à l'ivrognerie, ce qui occasionne des désordres. M. Perceval proposa, pendant qu'il était ministre, de construire un plus grand nombre de casernes; cette proposition fut approuvée par le parlement; mais le gouvernement, s'apercevant que la mesure adoptée était repoussée par l'opinion, ne la mit point à exécution. La nation anglaise craignait qu'après avoir augmenté le nombre des casernes, on n'en profitât pour introduire en Angleterre un nombre de troupes plus grand que celui qui était autorisé par la constitution.

(12) PAGE 370.

*Il faut passer par les écoles militaires instituées pour les*

*différentes armes.* — L'école militaire de Woolwich, destinée à former des officiers d'artillerie et du génie, existe depuis 1741. Celle qui est destinée à former des officiers d'infanterie et de cavalerie n'existe que depuis 1801. Une troisième école, créée également en 1801, a pour but de former des officiers d'état-major ; on n'y est admis qu'à l'âge de vingt-un ans et qu'après avoir servi quatre ans dans un régiment, s'il tenait garnison dans la Grande-Bretagne, et trois ans seulement dans le cas contraire. Le candidat doit en outre produire des certificats des officiers sous les ordres desquels il a servi, pour constater sa bonne conduite et ses connaissances dans l'arme à laquelle il appartient. On reste deux ans et demi et quelquefois trois ans dans cette école ; on y enseigne le français, l'allemand, et toutes les connaissances nécessaires à un officier d'état-major.

(13) PAGE 372.

*Ainsi l'on voit des capitaines brevetés majors et même lieutenans-colonels.* — Cet usage est contraire au bien du service, parce qu'un capitaine-major, par exemple, sera moins subordonné envers son major qu'un simple capitaine. Néanmoins les inconvéniens de cet état de choses sont moindres dans l'armée anglaise, qu'ils ne le seraient dans l'armée française, parce que la distance entre les officiers des différens grades est beaucoup moins grande dans la première armée que dans la seconde. Aussi tous les officiers d'un régiment anglais mangent-ils ensemble, tandis que ceux d'un régiment français forment des tables séparées par grade.



# SUR L'ORGANISATION

DES

## LÉGIONS DÉPARTEMENTALES

CRÉÉES PAR L'ORDONNANCE DU 3 AOUT 1815.

---

---

### ARGUMENT.

Recrutement. — Infanterie légère. — Artillerie régimentaire. —  
Eclaireurs. — Sur le mot *légion*, substitué au mot *régiment*.

---

Après le licenciement de l'armée, il fallut s'occuper de la réorganiser. L'ordonnance relative à la formation de l'infanterie donne aux régimens le nom de *légions*. Chaque légion prend le nom d'un département qui fournit seul à son recrutement. Les légions seront composées de deux, de trois ou de quatre bataillons selon la population des départemens qui fournissent à leur recrutement. Parmi les légions composées seulement de deux bataillons, celles qui se recrutent dans les départemens montagneux seront composées en entier de chasseurs, et les autres en entier d'infanterie de ligne. Enfin, il est dit dans l'ordonnance de formation qu'on

pourra ajouter à la légion une compagnie d'artillerie et une de cavalerie qu'on désigne sous le nom d'*éclaireurs*.

Je trouve qu'il vaut mieux recruter chaque légion dans un département, que de la recruter avec des hommes pris indistinctement dans toutes les parties de la France, ainsi que cela se faisait auparavant. Il s'établit ainsi entre les légions et les départemens qu'elles ont recrutées une heureuse sympathie; le recrutement est plus facile et moins coûteux; l'insoumission et la désertion deviennent plus rares, le remplacement est moins fréquent ou moins cher. L'inconduite au milieu de ses parens, de ses amis, de ses proches, devient plus rare; l'esprit de corps acquiert plus de force, d'où naît une noble émulation; les dépenses concernant le personnel se trouvent diminuées. Si l'ennemi envahit une partie du territoire, on peut alors plus facilement et plus promptement augmenter ses moyens de défense sur la partie que l'on a conservée. L'Autriche, la Prusse et les états de la Confédération germanique ont adopté le mode de recrutement par circonscriptions fixes; mais, en Prusse, chaque province fournit au recrutement d'un corps d'armée, les mêmes divisions composent toujours ces corps d'armée; en Autriche, les mêmes ré-

gimens ne font pas constamment partie des mêmes divisions, ni les mêmes divisions des mêmes corps d'armée.

On ne change rien à la forme de l'habillement de l'infanterie de ligne, mais on substitue le blanc au bleu. L'armement et l'équipement restent absolument ce qu'ils étaient.

Les chasseurs diffèrent un peu de l'infanterie légère, qu'ils semblent destinés à remplacer; on leur a donné une veste de chasse au lieu de l'habit croisé de l'infanterie de ligne, ce qui est assez indifférent; mais ils portent le pantalon large et la petite guêtre, tenue qui devait être adoptée même pour l'infanterie de ligne. La giberne est remplacée par une ceinture à laquelle on a fixé sur le devant des tubes destinés à recevoir des cartouches, et qui sont recouverts de trois patelettes de giberne. Ces ceintures sont plus commodes que la giberne pour des tirailleurs, mais dans le rang elles gênent l'exécution du maniement de l'arme.

L'infanterie légère ne l'était que de nom; elle était armée et combattait comme l'infanterie de ligne; cela devait être, car il y a peu de cas où il faille envoyer tout un régiment en tirailleurs; aussi étaient-ce les voltigeurs qui faisaient habituellement le service de tirailleurs; néan-

moins ils étaient armés comme l'infanterie de ligne, et ils combattaient comme elle quand il le fallait : c'était la véritable infanterie légère ; l'habitude du service de tirailleurs les avait formés. Par les mêmes raisons, les chasseurs ne seront aussi que de l'infanterie de ligne, et les voltigeurs continueront à être employés habituellement en tirailleurs. Il aurait donc été préférable de ne point créer de régimens de chasseurs, mais seulement quelques bataillons exercés uniquement au service de troupes légères, et de s'attacher à perfectionner l'institution des voltigeurs.

L'expérience, surtout celle des dernières guerres, a répandu une grande clarté sur les avantages et sur les inconvéniens de l'artillerie régimentaire ; l'opinion des militaires instruits la repousse. Quant aux demi-compagnies d'éclaireurs, si elles ne sont pas nuisibles, elles sont au moins inutiles ; je dirais presque ridicules.

Le retard apporté à la formation de l'artillerie et de la cavalerie régimentaire faisait espérer que, profitant de la latitude laissée par l'ordonnance, on ne la mettrait point à exécution en ce qui a rapport à cette formation ; mais, puisqu'il en est autrement, nous allons donner les raisons sur lesquelles s'appuie l'opinion que

nous venons d'émettre. Nous nous occuperons d'abord de l'artillerie régimentaire.

Avant les guerres de la révolution, l'artillerie de ligne d'une armée marchait et campait toujours réunie; elle était divisée en brigades de dix bouches à feu chacune; on envoyait de l'artillerie aux lieux où elle était nécessaire, et lorsqu'on devait en venir aux mains, on désignait à chaque chef de brigade les troupes près desquelles il devait se porter, et dont il devait suivre les mouvemens pendant la bataille.

On sent qu'avec de telles dispositions, les troupes se trouvaient souvent engagées long-tems avant l'arrivée de l'artillerie, et que le sort d'une affaire pouvait être décidé avant qu'elle eût paru; ce fut sans doute ce qui fit naître l'idée d'attacher des pièces légères aux bataillons. L'usage en fut introduit, en 1626, par Gustave-Adolphe; les Prussiens, les Autrichiens et les Russes l'adoptèrent successivement, et les Français enfin en 1740.

Lorsque la révolution française éclata, au lieu d'une pièce que l'on avait par bataillon, le nombre en fut porté à deux. Mais un grand changement s'opéra bientôt pendant la guerre qui s'alluma alors; l'infanterie fut partagée en divisions, des batteries du corps d'artillerie fu-

rent attachées à ces divisions , et mises pour tout le tems de la guerre sous les ordres des généraux qui les commandaient ; on eut en outre une réserve composée de pièces d'un calibre plus fort que celui de l'artillerie des divisions , et l'on cessa d'avoir du canon de bataillon.

Tel était l'état des choses lorsque Napoléon , après le revers d'Essling , craignant avec raison que son infanterie , composée en grande partie de recrues , n'eût plus la même vigueur , songea , pour la soutenir , à augmenter son artillerie. Il employa le seul moyen d'opérer promptement cette augmentation , ce fut de distribuer à ses bataillons une partie de l'artillerie autrichienne qui était tombée en son pouvoir ; ainsi , une circonstance imprévue fit rétablir l'artillerie régimentaire. En 1812 , pendant la campagne de Russie , ses inconvéniens se firent vivement sentir , et , sans rendre aucun service , elle contribua puissamment à aggraver les maux qui accablèrent l'armée , par les entraves qu'elle apporta à ses mouvemens. Enfin , en 1813 , on la supprima , et elle a été rétablie en 1815 par l'ordonnance relative à la formation de l'infanterie.

Je ne connais aucune raison à faire valoir en faveur de l'artillerie régimentaire , depuis que l'on attache une partie de l'artillerie de ligne aux

divisions ; elle présente , au contraire , de graves et de nombreux inconvéniens.

Le canon ainsi employé n'est pas disponible ; il est trop dispersé pour produire un effet marqué ; il tire ordinairement trop souvent , trop vite et de trop loin. Un jour de bataille , la moitié au moins est en deuxième ligne et à la réserve , et ne prend point part au combat. Le calibre de 6 étant actuellement le plus faible que nous ayons , on le donnera aux légions ; mais ce calibre étant aussi un de ceux que sert l'artillerie de ligne , elle manquera souvent de munitions , parce que l'artillerie régimentaire en aura consommé inutilement.

Voici de plus graves inconvéniens : le soldat s'habitue à ne marcher qu'avec du canon et devient craintif quand il n'en voit point ; ce canon gêne dans les manœuvres , et ralentit souvent la marche des régimens : les colonels , autant par le désir de l'avoir pour appui , s'ils en viennent aux mains , que dans la crainte de le perdre , ne s'en séparent que quand ils y sont absolument forcés , ce qui arrive fréquemment par la difficulté des chemins et par d'autres causes. Ils s'affaiblissent alors en laissant des détachemens pour le garder. Je dois aussi faire observer que cette artillerie leur sert de prétexte pour requérir des chevaux ,

des fourrages, et avoir beaucoup plus d'équipages que le règlement ne leur en accorde.

Si l'on n'a pas assez d'artillerie, il faut augmenter celle des divisions et de la réserve. Huit bouches à feu ajoutées à l'artillerie d'une division de douze bataillons produiront plus d'effet que vingt-quatre bouches à feu attachées à ces bataillons. Dans le cas où il serait nécessaire de donner de l'artillerie à un régiment que l'on détacherait, on lui en donnerait de celle de la division. Enfin, puisque, malgré tous ces inconvéniens, on a jugé à propos de donner de l'artillerie aux légions, au moins devait-on leur en donner en raison du nombre de leurs bataillons.

L'on a vu qu'avant les guerres de la révolution française, l'artillerie de ligne marchait toujours réunie, et qu'on en détachait aux lieux où elle était nécessaire; l'artillerie de bataillon remplissait alors le but incontestable d'arriver presque toujours en même tems que l'infanterie et de la soutenir dans les premiers momens de l'attaque. Cependant Turpin de Crissé, dans ses *Commentaires sur Végèce*, et Dupujet, dans ses *Essais sur l'usage de l'artillerie*, se prononcent pour sa suppression, prétendant qu'elle est plus nuisible qu'utile. Depuis que l'on at-



tache aux divisions de l'artillerie qui, sans avoir les mêmes inconvéniens, procure de bien plus grands avantages, je ne trouve plus, comme je l'ai déjà dit, aucune raison à donner en faveur du canon de bataillon. Le colonel anglais Freshart, dans son ouvrage sur l'organisation du corps d'artillerie, se prononce aussi très-vivement contre ce qu'il appelle le funeste système des canons de bataillon.

Il me reste à parler des compagnies d'éclaireurs; elles ont le mérite de la nouveauté; ainsi je ne saurais appuyer mon opinion sur l'expérience. Leur complet est de quarante-huit hommes, officiers compris, dont trente-six cavaliers; ainsi ce ne sont réellement que des demi-compagnies. Commandées par des lieutenans d'infanterie, elles sont sous les ordres des colonels d'infanterie. Elles ne pourront acquérir l'instruction ordinaire de la cavalerie, puisque leur force ne leur permet même pas de faire l'école d'escadron, et n'étant pas surveillées par des officiers de cavalerie, on doit craindre que leurs chevaux ne soient mal soignés, et que leur tenue ne soit négligée. Ces inconvéniens pourront-ils être compensés par les services qu'on en attend en tems de guerre? C'est ce que nous allons examiner.

Il est hors de doute que les généraux, les colonels et les officiers d'infanterie puiseront dans les demi-compagnies d'éclaireurs des escortes et des ordonnances même au delà des besoins du service. L'on sait aussi que les fatigues de la guerre font éprouver une prompte diminution aux corps de cavalerie; on se trouvera donc n'avoir à disposer que de quelques éclaireurs. A quoi les emploiera-t-on? Obligés de suivre les mouvemens d'un régiment d'infanterie, trop peu nombreux d'ailleurs, ils ne peuvent faire le service de partisans. Je ne vois pas de possibilité de les employer à autre chose qu'à marauder pour le régiment, si la maraude est autorisée; et, qu'elle le soit ou non, ils deviendront tout naturellement les vivandiers et les brocanteurs des régimens.

On ne saurait supposer que l'on soit dans l'intention de réunir les éclaireurs de chaque division d'infanterie pour leur faire faire le service de cavalerie légère à l'avant-garde, car ils ne sont pas au courant de ce service. D'ailleurs, qui commanderait ce faible détachement, formé avec quatre ou cinq détachemens, et où se trouveraient réunis huit ou dix lieutenans, et pas un capitaine? N'est-il pas évident qu'un escadron détaché d'un régiment de cavalerie légère serait

infiniment préférable pour ce service ? Je pense qu'aux yeux des militaires, pour lesquels j'écris, il serait superflu d'ajouter aucune espèce de développement.

Le choix des mots n'est pas indifférent, ils ont quelquefois de l'influence sur les choses. Napoléon avait donné le nom de cohortes aux bataillons de garde nationale qu'il avait organisés avant que d'entreprendre l'expédition de Russie. S'il y eût eu une raison pour changer le nom employé jusqu'alors, celui qu'il y substituait était bien choisi ; car l'infanterie romaine était divisée en cohortes comme l'infanterie française l'est en bataillons, et la cohorte jouait dans l'infanterie romaine à peu près le même rôle que le bataillon dans la nôtre.

Le nom de *Légion* substitué à celui de *Régiment* ne convient point : l'on aurait dû conserver le nom de régiment, en usage depuis si long-tems, et dont la signification est déterminée d'une manière précise. L'on cherche tout naturellement à établir une comparaison entre nos nouvelles légions et le corps qui portait ce nom chez les Romains, mais l'on n'y trouve presque point de ressemblance, ainsi que nous allons le voir.

La légion romaine fut long-tems composée de

dix cohortes d'environ cinq cents hommes chacune, de trois cents et quelques cavaliers, et d'un nombre plus ou moins grand de machines; elle formait un tout, et tant qu'elle était isolée, les troupes qui la composaient combattaient ensemble et se prêtaient un mutuel secours; mais quand on réunissait plusieurs légions pour en former une armée, on plaçait ordinairement la cavalerie sur les ailes et en réserve.

La légion française, ainsi que nous l'avons vu, n'est autre chose qu'une réunion plus ou moins nombreuse de bataillons, pour la commodité de l'administration et la surveillance de l'instruction. Lorsqu'on s'organise pour la guerre, on réunit un certain nombre de légions pour en former une division d'infanterie, et les manœuvres s'exécutant par bataillons, les légions n'existent plus dans cette nouvelle formation qu'en ce qui a rapport à l'administration.

La division est composée d'un nombre de bataillons qui a varié depuis neuf jusqu'à vingt; on y attache de l'artillerie, et pendant un tems on y a attaché de la cavalerie, puis on se contenta d'en attacher aux corps d'armée seulement, et l'on eut des réserves plus fortes de cavalerie; enfin, pour la commodité du commandement, la division est partagée en plusieurs brigades. Il

est donc évident que le nom de légion , substitué à celui de régiment , aurait beaucoup mieux convenu à la division , qui est à peu près , dans nos armées , ce qu'étoit la légion dans les armées romaines.

Je terminerai par faire observer qu'on doit être rempli d'étonnement de ce que l'expérience de tant de guerres nous soit si peu profitable ; il ne manque pourtant point de militaires instruits , et nourris des leçons de l'expérience ; le mal tient à la nature de notre gouvernement , qui nous expose à changer souvent de ministre , et par suite à voir bouleverser à chaque changement notre législation et nos institutions militaires. Aussi , j'ose le dire , dans cet état de choses , il devient urgent et indispensable de créer un conseil supérieur militaire chargé de leur maintien beaucoup plus que de leur amélioration.

Cette question est du plus haut intérêt ; il y va , peut-être , de la gloire et du salut de la patrie. Ce ne fut pas le courage des Romains , mais leurs institutions militaires qui leur asservirent le monde , et ce fut en les tournant contre eux que le héros carthaginois , avec des nations tant de fois vaincues , balança dix-sept ans la fortune de Rome.

Ainsi s'expliquent les succès des Russes dans leurs guerres contre les Ottomans ; ils recrutent parmi leurs serfs des soldats dont le principal mérite est une obéissance passive ; l'armée ottomane , au contraire , est composée d'hommes libres commandés par les principaux d'entre eux. Leur courage individuel s'élève quelquefois jusqu'à la témérité : aussi n'est-ce pas la valeur russe qui triomphe de la valeur ottomane : ce sont l'ordre, la discipline, de bonnes institutions militaires , une bonne méthode de guerre , qui triomphent du désordre , de l'indiscipline , du manque d'institutions militaires et de mauvaises méthodes de guerre.

---

# EXAMEN DE L'OUVRAGE

INTITULÉ :

## ESSAI

SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ART MILITAIRE,

DE SON ORIGINE,

DE SES PROGRÈS ET DE SES RÉVOLUTIONS DEPUIS LA PREMIÈRE FORMATION  
DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES JUSQU'A NOS JOURS;

PAR LE COLONEL CARRION-NISAS.

---

L'histoire de l'art militaire manquait. Hoyer a publié un ouvrage intitulé : *Histoire de l'Art de la guerre depuis les premières applications de la poudre jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*. Cet ouvrage ne justifie point son titre; on y trouve l'histoire de chaque arme en particulier; mais ce ne sont là que des élémens d'une histoire générale de l'art de la guerre. Aussi l'ouvrage de cet auteur ne peut-il être considéré que comme un recueil de matériaux qui seront fort utiles pour écrire l'histoire générale de l'art militaire. M. le colonel Carrion-Nisas n'a point connu l'ouvrage de Hoyer, du moins n'en parle-t-il nulle part, quoiqu'il ait annoncé dans son avant-propos : « Qu'il avait fait, parmi les écri-

» vains militaires de tous les siècles , un choix  
» dont le lecteur serait juge. » Nous verrons qu'il  
a commis dans ce genre des omissions beaucoup  
plus importantes encore.

Barthélemy , dans le *Mémoire* qu'il nous a  
laissé sur sa vie et sur quelques-uns de ses ou-  
vrages , nous apprend qu'il a employé plus de  
trente ans à composer son *Voyage du jeune*  
*Anacharsis en Grèce*, et qu'il regrette de ne pas  
l'avoir commencé dix ans plus tôt et fini dix ans  
plus tard. Pour bien écrire l'histoire générale de  
l'art militaire, il fallait se livrer à un travail plus  
opiniâtre encore ; c'est ce que n'a pas fait M. le  
colonel Carrion-Nisas ; il n'a pas assez tenu  
compte de ce précepte d'un ancien , que le tems  
ne respecte point ce qu'on a fait sans lui : aussi  
son ouvrage porte-t-il presque partout des traces  
de la précipitation avec laquelle il a été écrit. Il  
n'a pas non plus suivi ce conseil de Boileau, que  
les prosateurs ont autant d'intérêt à suivre que  
les poètes :

Faites-vous des amis prompts à vous censurer ;

car son ouvrage contient de ces fautes qui échappent à un auteur, et qu'un sage censeur eût fait disparaître.

Barthélemy , dans le *Mémoire sur Anachar-*



*sis* (a), donne, en racontant les travaux auxquels il s'est livré, et la marche qu'il a suivie, de véritables préceptes qui doivent servir de règle aux auteurs, lorsqu'ils entreprennent des ouvrages qui exigent de vastes recherches et une grande érudition. Je transcrirai ici le passage où il se résume.

« Je me contenterai de dire que je n'ai traité aucun sujet sans l'avoir long-tems médité, sans avoir rapproché, au milieu des contradictions qu'il présentait, les témoignages des auteurs anciens, et les opinions des commentateurs et des critiques modernes; sans avoir donné, quand il l'a fallu, le résultat qui m'a paru le plus approchant de la vérité. J'ai caché mon travail pour le rendre plus utile; j'ai renoncé au mérite, si c'en est un, d'étaler dans le texte une grande érudition. Quand certains points m'ont paru assez importants pour exiger des discussions, je les ai examinés dans des notes à la fin de chaque volume. Toutes ces notes m'ont paru nécessaires, et il y en a quelques-unes qui me semblent à l'abri du reproche d'être superficielles.

» J'ai mieux aimé être exact, que de paraître profond; supprimer certains faits, que de ne les établir que sur des conjectures; me dispenser de remonter aux causes, toutes les fois que mes recherches, comme celles des plus habiles critiques, ne servaient qu'à les obscurcir; mettre le lecteur à portée de faire des réflexions, que d'en hasarder moi-même, etc., etc. »

(a) Mémoires sur la vie et sur quelques-uns des ouvrages d

M. le colonel Carrion - Nisas a rattaché l'histoire de l'art militaire à l'histoire générale , et a suivi l'ordre des tems autant que cela a été possible ; ainsi, il parle des Grecs avant que de parler des Romains, et termine entièrement ce qu'il a à dire des premiers avant que de s'occuper des seconds. Ce plan me semble le meilleur ; mais comment l'auteur l'a-t-il exécuté, et ne s'en est-il pas écarté quelquefois ?

L'histoire générale de l'art militaire doit contenir l'histoire des institutions militaires des différens peuples , celle des méthodes de guerre qu'ils ont suivies ; elle doit présenter des détails sur la manière dont les généraux conduisaient les grandes opérations de la guerre et ordonnaient leurs troupes dans les batailles ; et l'on doit appuyer les faits rapportés et les opinions émises par des citations puisées dans l'histoire , et autant que possible dans les auteurs contemporains.

Voilà le cadre d'une histoire générale de l'art militaire : M. le colonel Carrion-Nisas est loin de l'avoir rempli. En effet, s'il a traité avec beaucoup de détail de l'art militaire chez les Grecs et chez les Romains, il n'a donné qu'imparfaitement

J. J. Barthélemy , écrits par lui - même en 1792 et 1793. III<sup>e</sup> Mémoire sur *Anacharsis*.

l'histoire de l'art chez les nations modernes , même chez les Français , surtout dans ces derniers tems , où l'art a subi de notables changemens. Il a à peine parlé de l'art militaire chez les Turcs , quoique plusieurs auteurs en aient traité , et quoique ce peuple ait joué un rôle important dans l'histoire par l'éclat de ses armes.

S'il manque beaucoup de choses à l'ouvrage de M. le colonel Carrion-Nisas pour justifier le titre qu'il lui a donné , il en contient beaucoup d'autres qui ne devaient pas s'y trouver ou qu'il fallait rejeter dans des notes. Ce sont particulièrement des dissertations sur différens sujets , des analyses d'ouvrages ou des réflexions sur ces ouvrages et sur leurs auteurs. Ainsi , par exemple , il aurait dû rejeter dans des notes ce qu'il dit de la *Retraite des dix mille* de Xénophon , des *Institutions militaires* de Végèce , de l'*Art de la guerre* de Machiavel , qui est d'ailleurs le moindre des ouvrages de cet homme de génie : ce qu'il dit des ouvrages de Montécuculi , Feuquière , Follard , Puysegur , Santa-Cruz , du père Daniel , du marquis de Quincy , etc.

Par toutes les raisons que je viens de donner , l'ouvrage de M. le colonel Carrion-Nisas ne me paraît mériter que le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire générale de l'Art militaire* :

J'ajouterai aux réflexions précédentes qui portent sur l'ensemble de l'ouvrage quelques réflexions relatives à divers passages , et je les donnerai dans l'ordre où les passages se présentent à la lecture. L'ouvrage de M. le colonel Carrion-Nisas est divisé en deux parties et en huit livres , ainsi qu'il suit :

*Première partie.* — L'Art depuis sa naissance jusqu'à la révolution opérée par la découverte de la poudre à canon.

Livre 1<sup>er</sup>. Origine de l'Art et histoire de la phalange ou armée grecque.

Livre II. Histoire de la milice romaine jusqu'à l'état le plus florissant de la légion.

Livre III. Décadence de la légion.

Livre IV. L'Art dans le moyen âge et jusqu'à la fin du seizième siècle.

*Seconde partie.* — L'Art depuis la révolution opérée par la poudre à canon jusqu'à nos jours.

Livre I<sup>er</sup>. Etat de l'Art après le développement des premiers effets de la poudre à canon.

Livre II. Première décadence de l'Art depuis la découverte de la poudre à canon.

Livre III. Etat de l'Art vers le milieu du dix-huitième siècle.

Livre IV. Effets qu'ont produits sur l'état de l'Art les événemens militaires amenés par la révolution de 1789 , continués jusqu'à 1815.

La révolution opérée par la poudre à canon n'a point été brusque ; elle a , au contraire , été très-lente. L'art a éprouvé depuis l'adoption des armes à feu des changemens successifs par suite des améliorations apportées successivement à ces armes , et à mesure que leur usage devenait plus étendu ; la division adoptée par M. le colonel Carrion-Nisas est donc vague et par conséquent vicieuse.

Il n'a pas indiqué , d'une manière précise , à quelle époque commence la seconde partie de son ouvrage ; cependant , il semble que ce soit à la guerre des Pays-Bas ou à celle de Trente-Ans ; mais , avant ces guerres , l'adoption des armes à feu avait déjà occasioné de grands changemens ; on en peut juger par la description que M. le colonel Carrion-Nisas nous donne , d'après Paul Jove (1<sup>re</sup> partie , livre iv ) , de l'armée de Charles VIII , lorsque ce monarque fit son entrée à Rome en 1494. On y voit qu'il avait beaucoup d'artillerie ; ainsi , l'emploi des armes à feu avait déjà opéré de grands changemens dans la composition des armées. Il me semble qu'il aurait été préférable de diviser l'ouvrage ainsi qu'il suit :

*Première partie.* — L'art depuis sa naissance jusqu'à l'emploi des armes à feu.

*Seconde partie.* — L'art depuis l'emploi des armes à feu jusqu'à nos jours.

(Tome 1, pages 185 et 564.) L'auteur donne l'ordre de bataille de la légion tel qu'il fut depuis Camille jusqu'à Marius. Cet ordre de bataille est connu sous le nom d'ordre en *quinconce* ou en *échiquier*, parce que dans chacune des trois lignes il y a du plein et du vide, et que les manipules des deuxième (les princes) et troisième lignes (les triaires) sont placés derrière les vides de la première (les hastats) et de la deuxième lignes.

M. le colonel Carrion-Nisas ne citant presque jamais les sources où il a puisé, les lecteurs qui ne remontent pas aux sources, et c'est le plus grand nombre, croiront que cet ordre de bataille nous a été transmis par les historiens, tandis qu'ils ne nous ont rien appris de bien précis à cet égard. Les commentateurs ont déduit cet ordre de bataille de la manière de combattre des Romains, que Tite-Live (a) nous a fait connaître avec quelque détail; mais ils ne sont pas tous d'accord, puisque M. le général Roguiat, par exemple, dans son ouvrage intitulé : *Considérations sur l'Art de la guerre*,

(a) Tite-Live, livre VIII.

a prétendu que l'ordre en quinconce n'avait point été celui des Romains (b).

(Tome 1, page 237). Le premier paragraphe du chapitre iv du livre II de la première partie est intitulé ainsi : *Ce qu'on doit entendre par tactique, stratégie, stratagème, en étudiant les faits militaires des anciens*. L'auteur définit les mots *tactique, stratégie* et *stratagème*. On est étonné de trouver réunis dans ce paragraphe les mots *stratégie* et *stratagème*, qui n'ont qu'un rapport de consonnance; mais je ne veux m'occuper que du mot *stratégie*, mot dont les auteurs qui ont écrit sur l'art militaire depuis quelques années font un usage si fréquent. L'auteur le définit ainsi : *C'est la direction imprimée aux mouvemens militaires dans un cercle plus étendu que celui que l'œil peut embrasser*. Cette définition est celle que Bulow donne de ce mot dans son ouvrage intitulé : *Esprit du système de guerre moderne*.

M. le colonel Carrion-Nisas a beaucoup employé le mot *stratégie*, et souvent de manière à ce qu'il soit impossible d'en justifier l'emploi d'après la définition qu'il en a donnée. Ainsi, il parle d'une haute stratégie, d'une grande stra-

(b) J'ai examiné l'opinion de cet auteur dans la note (4) de ma *Philosophie de la Guerre*.

tégie, comme s'il y en avait une petite; d'une doctrine stratégique, de vues et de circonstances stratégiques, de spéculations stratégiques, etc. En parlant des croisades, il s'exprime ainsi : « Les premiers moteurs des croisades parurent » sentir qu'une grande diversion était nécessaire, » et qu'il fallait attaquer les Sarrasins dans leur » centre pour les obliger à replier leurs ailes. » Cette stratégie, si l'on peut appliquer cette » expression à une si grande échelle, etc. » Je ne pense pas que tel ait été le but des premiers moteurs des croisades, ni que le mot *stratégie* soit bien employé dans cette phrase.

(Tome 1, page 257.) La décadence de la légion est l'époque à laquelle l'auteur termine le livre II et commence le livre III; mais il s'est trompé dans la fixation de cette époque. Il prétend que cette décadence commença à se faire sentir pendant que Marius commandait les armées romaines : il en attribue la cause à ce que ce Romain tira indistinctement les soldats de toutes les classes de la société, et au changement qu'il apporta dans l'organisation de la légion, en prenant la cohorte pour unité au lieu du manipule, d'où il résulta un changement dans l'ordre de bataille.

Sous le rapport moral, les légions déchurent



sans doute, et les liens qui les attachaient à la république furent relâchés. Sous le rapport militaire, ce fut tout le contraire ; jamais la supériorité des armes romaines ne se fit mieux sentir que pendant les tems de Marius, de Sylla, de César. Le Beau, dans son premier *Mémoire sur la légion romaine* (a), s'exprime ainsi à cet égard : « Il faut pourtant convenir que ces légions, dégradées de leur ancienne noblesse, conservèrent encore long-tems toute leur réputation. Ce ne fut qu'une première atteinte qui n'amollit pas leur courage, mais qui relâcha les liens qui les tenaient attachées à la république. »

La formation par cohorte me semble supérieure à la formation par manipule, non-seulement pour résister à la cavalerie, mais même pour combattre contre l'infanterie; c'est l'opinion de Folard, de Turpin de Crissé et de plusieurs autres auteurs.

(Tome I, page 312-358). M. le colonel Carrion-Nisas a consacré les chapitres III et IV du livre III, qui contiennent quarante-six pages, à l'analyse de Végèce. Dans le paragraphe IV du chapitre III, il rapporte la formation en bataille

(a) Ce mémoire est inséré dans le tome XXV de l'*Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres*.

que Végèce donne dans le chapitre iv du livre iii de ses *Institutions militaires* ; il dit que c'est celle du tems de Végèce , mais cela n'est pas du tout prouvé ; il est tout aussi probable que c'est celle d'une époque antérieure. Le chapitre iv est intitulé : *Systèmes tactiques de Végèce ; ses maximes stratégiques*. Ce chapitre contient la traduction des deux chapitres dans lesquels Végèce donne les ordres de bataille et des maximes générales de guerre ; il n'y a pas une seule de ces maximes que l'on puisse appeler *stratégique* , d'après la définition que M. le colonel Carrion-Nisas a donnée du mot *stratégie*.

On est étonné qu'un auteur qui consacre un si grand nombre de pages à l'analyse de Végèce, et qui le cite si souvent comme autorité , ne soit point entré dans quelques détails sur le degré de confiance qu'il mérite. On conviendra que cela était nécessaire, si l'on prend la peine de lire les détails que j'ai donnés à ce sujet dans la note (5) de ma *Philosophie de la Guerre*.

L'ouvrage de M. le colonel Carrion-Nisas est bien écrit, mais souvent le style en est trop fleuri, et l'on s'aperçoit que cet auteur est quelquefois dominé par son imagination. C'est une influence contre laquelle il aurait dû se tenir bien vivement en garde en traitant de telles ma-

tières. Je citerai à l'appui de ces remarques un passage dans lequel il donne des raisons nouvelles pour expliquer « ce grand mouvement » politique et militaire de la circonférence au centre de l'empire romain, connu dans l'histoire sous le nom d'irruption et d'invasion des Barbares. »

On sait que Montesquieu a adopté l'opinion du Goth Jornandès, qui appelle la zone cimbrique la manufacture du genre humain. L'erreur d'un homme de génie est contagieuse ; aussi beaucoup de personnes ont-elles adopté l'opinion de Montesquieu, probablement sans se donner la peine de l'examiner, et le Nord s'est trouvé en possession de fabriquer extraordinairement le genre humain, quoique l'expérience nous prouve que c'est sous cette zone glacée qu'il se multiplie le plus difficilement.

M. le colonel Carrion-Nisas, après avoir réfuté l'opinion de Montesquieu, explique les invasions des Barbares dans l'empire romain ainsi qu'il suit :

(Tome 1, page 387-391.) « Long-tems le joug de Rome avait été léger ; les provinces le portaient avec amour, les peuples trouvaient la justice, le repos et la liberté sous l'égide du pouvoir consulaire ou de l'autorité du préteur ; l'esclavage domestique était doux ; on a vu avec quel empressement, après la défaite de

Cannes, les esclaves acceptèrent des armes pour défendre leurs maîtres ; avec quelle fidélité ils s'en servirent. On sait quelle affection Rome trouva dans ses alliés à toutes les époques d'une occupation étrangère en Italie ; avec quelle joie ils rentraient sous le patronage de la république.

» Vers la fin du sixième siècle de Rome, tout se dénatura au dedans et au dehors, les mœurs et les lois ; les grands eurent, autour de la capitale, des peuples d'esclaves ; ce n'était plus ce maître simple et frugal au milieu de sa plus grande gloire, qui mangeait le même pain et buvait le même vin que ses laborieux serviteurs ; c'était un propriétaire opulent et superbe qui à peine connaissait et daignait compter ses esclaves, et pour qui la mort de l'un d'eux était une perte presque insensible : la médiocrité avait été humaine, le luxe fut cruel. A cette époque se multiplièrent les atroces combats de gladiateurs ; à cette époque, les guerres d'esclaves fugitifs devinrent sérieuses et menaçantes ; à cette époque, l'ancienne modération des magistrats chez les alliés, des gouverneurs dans les provinces, fut petit à petit remplacée par les exigences, les concussions, les rapines, enfin par les vexations de tout genre, et ces outrages insupportables que le mépris accompagne.

» Les premiers abus furent réprimés ; mais bientôt les plus criantes iniquités restèrent impunies ; on répondit aux plaintes par des supplices, et pour faire taire les provinces on les dépeupla ; l'empire romain tout entier n'offrait plus d'asile ; partout le même pouvoir, partout les mêmes rigueurs et la même difficulté

d'exister; une population malheureuse, déshéritée, sans propriété, sans abri, fut chassée de proche en proche aux frontières de l'empire, c'est-à-dire à toutes les extrémités de l'univers. C'est là qu'elle se mêla à ces races incultes qui, dans leur état sauvage, conservaient encore quelque chose d'humain; voilà ce qui, au bout d'un tems donné, produisit ce nombre immense, cette force extraordinaire à la circonférence, et laissa au centre ce vide et cette faiblesse; voilà l'impulsion motrice de cette réaction puissante, irrésistible; ce qu'on appelle des *barbares*, combattait plutôt comme des frères irrités que comme des étrangers seulement avides ou ambitieux; on les repoussait avec une fureur égale à leur rage, et par des moyens qu'on n'avait jamais employés contre aucun autre ennemi.

» Je n'écris point l'histoire, mais qu'on y jette les yeux, on sera étonné de la conformité de tous les faits avec mes conjectures: je me bornerai à présenter ici ceux qui appartiennent à mon sujet; ainsi, au livre suivant, le lecteur remarquera les imitations, les traditions romaines dans les manœuvres et dans le genre de guerre des Barbares. On sent, on comprend aisément qu'il y a, dans cette multitude guerrière, bien moins de barbares proprement dits que de soldats déserteurs, d'esclaves fugitifs, de citoyens opprimés conservant, de génération en génération, des armes et des notions militaires par là même diverses, bizarres, incohérentes, sans uniformité; mais cette oppression, cette tyrannie et cette faiblesse qui amenèrent et consolidèrent la réaction et l'envahissement, durèrent près de cinq cents ans; cette considération explique

bien des choses , et doit contribuer puissamment à justifier le système à l'énonciation , ou plutôt à la simple indication duquel nous a conduit l'apparition d'un phénomène politique et militaire , qu'autrement on ne saurait expliquer que par l'hypothèse unique dans le cours des siècles d'une fabrication extraordinaire d'hommes au nord de l'Europe. »

Je ne puis adopter les conjectures que forme M. le colonel Carrion-Nisas , relativement aux invasions des Barbares dans l'empire romain ; il a généralisé des faits particuliers , ce qui l'a conduit à de faux résultats.

Je ne pense pas que les provinces conquises aient jamais porté le joug de Rome avec amour : Rome trouva ordinairement de la fidélité dans ses alliés , de l'affection bien rarement ; il semble au contraire que cette fidélité était le résultat de la crainte. Aucun de ses alliés ne l'abandonna , pendant la seconde guerre punique , jusqu'à la bataille de Cannes , mais on doit convenir que l'alliance d'Annibal ne leur offrait qu'une protection bien incertaine , car il ne possédait pas une seule ville en Italie ; et , s'il eût éprouvé un échec , il ne pouvait manquer d'être anéanti.

Après la défaite de Cannes , plusieurs des peuples , alliés des Romains , les abandonnèrent , et ce fut avec le secours de ces peuples

qu'Annibal se maintint si long-tems en Italie. Depuis , en l'an 661 de la république romaine , les alliés de Rome lui firent la guerre pour en obtenir le droit de citoyen romain , et si on ne le leur eût accordé , il est probable qu'ils auraient détruit la république.

Les esclaves acceptèrent des armes après la défaite de Cannes , non pas pour défendre leurs maîtres , mais dans l'espérance de recouvrer la liberté et de devenir ainsi les égaux de leurs maîtres. Marius voulut aussi enrôler volontairement des esclaves , et il ne s'en présenta que trois , ce qui porterait à penser que les esclaves étaient plus heureux du tems de Marius , que du tems de la seconde guerre punique.

La guerre d'esclaves de Spartacus fut sérieuse et menaçante ; mais il n'y en eut plus de semblables par la suite.

On sait que le luxe et la corruption pénétrèrent à Rome à mesure que les Romains devinrent puissans et riches : c'est la marche ordinaire des choses ; mais si le peuple romain était devenu tel que nous le dépeint l'auteur , ç'aurait été un peuple de furieux et d'insensés.

Pendant l'empire , la manière de gouverner des empereurs eut une grande influence sur le sort du peuple romain ; aussi vante-t-on le bon-

heur dont il jouit sous les règnes de Titus, de Nerva, de Trajan, des deux Antonins. Il y a beaucoup d'exagération dans ce qu'a dit M. le colonel Carrion - Nisas, « que l'empire romain » tout entier n'offrait plus d'asile,..... qu'une » population malheureuse, déshéritée, sans » abri, fut chassée de proche en proche aux » frontières de l'empire, c'est-à-dire à toutes » les extrémités de l'univers... » La conclusion que l'auteur tire d'un tel état de choses doit donc être erronée; aussi est-elle en opposition avec des faits dont l'histoire nous a transmis exactement le souvenir.

On sait qu'une partie des Barbares qui envahirent l'empire romain étaient des peuples nomades venus de l'Asie, tels que les Huns, les Alains, etc. ; peuples dont les Romains ne connaissaient même pas le nom avant leur établissement en Europe. D'autres de ces Barbares étaient agriculteurs; devenus trop nombreux pour que les pays qu'ils habitaient pussent les nourrir, une partie d'entre eux émigra pour chercher des établissemens dans d'autres pays.

Des Alains, des Suèves, des Vandales envahirent la Gaule, l'an 406 (a), et s'y établirent :

(a) Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, chap. 27.



ce furent les premiers peuples barbares qui conquièrent une partie de l'empire romain. Les Alains, venus originairement de l'Asie, avaient été poussés par les Huns vers l'Occident ; ils s'étaient établis depuis peu de tems sur les bords du Danube, et ils n'étaient séparés de l'empire romain que par ce fleuve. Les Vandales et les Suèves, qui s'étaient réunis aux Alains pour attaquer la Gaule, occupaient une partie du territoire situé entre l'Elbe et la Vistule ; ainsi ces peuples étaient séparés de l'empire romain par une partie de la Germanie. Je le demande, peut-on supposer « qu'il y avait dans cette multitude guerrière bien moins de Barbares proprement dits, que de soldats déserteurs, d'esclaves fugitifs, de citoyens opprimés ? »

Montesquieu, après avoir donné les raisons pourquoi l'empire d'Occident fut le premier abattu, se résume ainsi (a) : « Rome s'était agrandie, parce qu'elle n'avait eu que des guerres successives ; chaque nation, par un bonheur inconcevable, ne l'attaquant que quand l'autre avait été ruinée. Rome fut détruite, parce que toutes les nations l'attaquèrent à la fois et pénétrèrent partout. »

(a) Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, chap. XIX.

Je ne trouve dans l'histoire qu'un seul fait qui ait quelque rapport avec les conjectures formées par M. le colonel Carrion-Nisas, d'une émigration extraordinaire et long-tems prolongée : c'est celui de la formation des légions armées à la romaine par Mithridate, qui y mêla, dit Frontin (a), les fugitifs d'Italie.

L'auteur a employé les trois premiers livres de la première partie à tracer l'histoire de l'art militaire chez les anciens. Dans le livre iv, il donne l'histoire de *l'art dans le moyen âge et jusqu'à la fin du seizième siècle* ; il emploie quarante-cinq pages de ce livre à parler de Machiavel, particulièrement de son *Art de la Guerre* ; il rattache l'histoire de l'art au tems où vivait et où écrivait cet auteur, tandis qu'il aurait dû la rattacher à des époques historiques.

(Tome I, page 404.) Dans le paragraphe iv du chapitre 1<sup>er</sup>, intitulé : *De la Cavalerie, récapitulation de l'histoire de cette arme chez les anciens*, l'auteur traite une matière qui appartenait aux livres précédens. Le paragraphe ix du même chapitre, qui est intitulé : *De l'effet*

(a) Frontin, *Stratagèmes*, liv. II, chap. III. « *In tertiâ (acie) Romanorum more armatos auxiliares, mixtis fugitivis Italicæ gentis, quorum pervicaciæ plurimum fidebat, etc.* »

*des Armes à feu sur l'usage des Armes défensives*, semblerait devoir appartenir à la seconde partie de l'ouvrage, puisqu'elle est intitulée : *L'Art, depuis la révolution opérée par la poudre à canon jusqu'à nos jours* ; mais ce paragraphe doit pourtant aussi faire partie du livre iv, puisque presque toutes les armes défensives furent abandonnées par suite de l'emploi des armes à feu, avant la fin du seizième siècle. Si l'auteur eût intitulé la deuxième partie, ainsi que je pense qu'il devait le faire : *l'Art, depuis l'emploi des armes à feu jusqu'à nos jours*, le contenu du paragraphe ix aurait été classé tout naturellement dans cette seconde partie.

Le plan de l'auteur est assez bien suivi dans les trois premiers livres ; mais il règne beaucoup de désordre dans le classement des matières du livre iv.

Les fautes que j'ai reprochées à l'ensemble de l'ouvrage de M. le colonel Carrion-Nisas se reproduisent avec plus de gravité dans la seconde partie. Les analyses d'ouvrages et les jugemens sur leurs auteurs, les dissertations sur différens sujets, les jugemens sur plusieurs généraux célèbres, y tiennent beaucoup de place. Je continuerai, comme précédemment, à faire des observations sur quelques passages, en sui-

vant toujours l'ordre dans lequel ils se présentent à la lecture.

(Tome II, page 153.) L'auteur intitule son livre II : *Première décadence de l'art depuis la découverte de la poudre à canon*, et il indique la mort de Turenne comme l'époque de cette première décadence : je ne partage point son opinion.

Pendant la carrière militaire de Turenne, le perfectionnement successif des armes à feu avait fait apporter quelques changemens à l'armement et à la formation de l'infanterie, et aux méthodes de guerre que suivaient les généraux. Vingt-huit ans après la mort de ce grand capitaine, les piques furent entièrement abandonnées ; toute l'infanterie fut armée d'un fusil muni d'une baïonnette à douille qui permettait d'exécuter le feu sans qu'on fût obligé de la retirer ; il en résulta que les combats à l'arme blanche ne furent plus qu'une exception, que l'infanterie combattait habituellement par son feu, que la valeur individuelle eut moins d'influence que précédemment, que l'ordre mince fut substitué à l'ordre profond.

Ce changement à l'armement et à la formation de l'infanterie fut le plus grand qui eût été exécuté depuis que l'art de la guerre existait ; plus

tard, on adopta la baguette de fer, ce qui donna plus de vivacité au feu. A peu près dans le même tems, on introduisit le pas cadencé, d'où il résulta plus d'ordre, de régularité et de promptitude dans les manœuvres, et l'artillerie devint plus nombreuse et plus mobile.

Par suite des changemens que je viens d'indiquer, le système de guerre changea, et il arriva ce qui arrive ordinairement dans de telles conjonctures; on fit des essais qui ne furent pas tous heureux: la France et l'Allemagne étaient alors les pays de l'Europe où l'on s'occupait le plus de l'art militaire et où s'exécutaient ces essais.

L'art ne rétrograda point, il éprouva des variations; il en a éprouvé encore pendant les dernières guerres, et il n'est point fixé, puisque l'infanterie anglaise ne se forme que sur deux rangs, tandis que celle des autres puissances de l'Europe se forme sur trois rangs: cette infanterie se distingue d'ailleurs par quelques différences importantes dans ses manœuvres et dans ses méthodes de guerre. Le matériel de l'artillerie anglaise est aussi fort différent du matériel de l'artillerie des autres puissances de l'Europe.

Selon l'auteur, l'art avait été « dans un état » stationnaire ou même rétrograde depuis Tu-  
» renne jusqu'au roi de Prusse. » Comment peut-

on dire que l'art avait été dans un état rétrograde pendant que Luxembourg, Eugène, Marlborough et Villars commandaient des armées ? Le grand Frédéric a sans doute apporté quelques perfectionnemens à l'art ; néanmoins, ses succès militaires furent encore plus l'ouvrage de son génie et de son caractère que de ces perfectionnemens. Les troupes françaises qui combattirent contre Frédéric étaient bonnes, mais elles étaient mal conduites : l'armée était alors en proie aux courtisans ; c'est le plus grand malheur qui puisse arriver à une armée.

(Tome II, page 226.) « Le mérite de l'ordre » oblique une fois reconnu, dit M. le colonel » Carrion-Nisas, décide en faveur des petites ar- » mées contre les grandes, puisque ce mérite » consiste à frapper des points seulement en » n'employant jamais toute sa force. » Le principe que pose M. le colonel Carrion-Nisas demandait à être développé. Si cet auteur a voulu dire qu'une petite armée composée de troupes disciplinées, bien exercées et aguerries, l'emportera sur une armée plus nombreuse, mais composée de troupes qui n'auraient aucune de ces qualités, cela est probable, si la disproportion numérique entre ces deux armées n'est pas trop grande : je ne saurais supposer qu'il ait voulu

poser en principe que , toutes choses égales d'ailleurs, une petite armée l'emportera sur une grande ; cela serait trop absurde. De nos jours , le nombre a plus d'influence qu'il n'en avait chez les anciens, parce que les troupes des différentes puissances européennes sont armées et organisées à peu près de la même manière , et parce qu'actuellement le feu joue le principal rôle. Napoléon s'exprime ainsi dans le chapitre v de son *Précis des guerres de Frédéric II* : règle générale : *Quand vous voulez livrer une bataille , rassemblez toutes vos forces , n'en négligez aucune ; un bataillon quelquefois décide d'une journée.* Quant à l'ordre oblique, voici ce qu'en dit Napoléon, tome v, page 336, de ses *Mémoires*, et cela me semble bien dit.

« Mais qu'est-ce donc que l'ordre oblique ? Ses partisans varient. Les uns disent que toutes les manœuvres que fait une armée, soit la veille, soit le jour d'une bataille, pour renforcer sa ligne sur sa droite, son centre ou sa gauche, soit même pour se porter derrière l'ennemi, appartiennent à l'ordre oblique..... En ce cas, Cyrus a manœuvré dans l'ordre oblique à la bataille de Thymbré, les Gaulois-Belges à la bataille de la Sambre contre César ; le maréchal de Luxembourg à Fleurus, où il profita d'une hauteur pour déborder la droite de l'ennemi ; Marlborough à Hochstedt, le prince Eugène à Ramillies et à Turin, Charles XII à Pultawa. Il n'est presque aucune bataille, ancienne ou moderne, où le

général qui a attaqué n'ait renforcé ses colonnes d'attaque, soit par un plus grand nombre de troupes, soit en y plaçant des grenadiers, soit par un grand nombre de canons. Si Frédéric avait imaginé cette manœuvre, il eût imaginé la guerre, qui malheureusement est aussi ancienne que le monde.

» D'autres disent que l'ordre oblique est cette manœuvre que le roi faisait exécuter aux parades de Potsdam, par laquelle deux armées étaient d'abord en bataille parallèlement. Celle qui manœuvre se porte sur une des ailes de son adversaire, soit par un système de colonnes serrées, soit par un système de colonnes ouvertes, et se trouve tout d'un coup, sans que le général ennemi s'en soit aperçu, sur une de ses ailes, l'attaque de tous côtés, sans que l'on ait le tems de la secourir.

» 1° Il est impossible que de deux lignes parallèles de trois mille toises et placées à la distance de neuf cents toises, l'une s'inclinant sur l'autre, de manière qu'une des ailes étant à trois cents toises, l'autre soit assez éloignée pour être à l'abri et hors d'atteinte. L'armée, pendant qu'elle marche pour prendre l'ordre oblique, prête le flanc; si elle est attaquée, elle sera battue; l'aile menacée sera facilement mise hors de péril en la renforçant par la seconde ligne de l'armée ou par la réserve;

» 2° Il faudrait que la ligne d'opération de l'armée qui prendrait l'ordre oblique fût du côté de l'aile sur laquelle elle appuie; sans quoi elle la perdrait, ce qui exposerait à des conséquences fâcheuses. Il est deux principes de guerre qu'on ne viole point impunément: le premier, *ne faites pas de marches de flanc devant une*



*armée qui est en position ; le deuxième , conservez avec soin et n'abandonnez jamais de gaieté de cœur votre ligne d'opération.* Aussi est-il des personnes, parmi les partisans de l'ordre oblique, qui veulent que la manœuvre en soit dérobée à l'ennemi, qu'il soit étonné et surpris, qu'elle soit faite de nuit, ou favorisée par les brouillards, ou couverte par des rideaux.

» 1° Puisque cette manœuvre doit être dérobée à l'ennemi, ce n'est pas un ordre de tactique ; sa force n'est pas en elle-même, mais en ce qu'elle surprend, étonne ; elle est de la nature des embuscades, des marches dérobées, des surprises, etc. ;

2° Les embuscades, les marches dérobées, les surprises ont été pratiquées dans tous les tems, non-seulement par des troupes disciplinées, mais même par des sauvages et des troupes indisciplinées.

» Frédéric a livré dans la guerre de Sept-Ans dix batailles ; il n'a dans aucune d'elles fait exécuter les manœuvres des revues de Potsdam, ni n'a mis en usage aucune nouvelle manœuvre ; toutes celles qu'il a ordonnées étaient connues et pratiquées de tout tems. »

J'ajouterai à la citation que je viens de faire que, dans les grandes armées de nos jours, c'est la veille d'une bataille, ou dans la nuit qui la précède, qu'un général doit faire exécuter les mouvemens destinés à renforcer l'une de ses ailes ou son centre. Le jour de la bataille, il serait trop tard ; indépendamment des dangers auxquels il s'exposerait, le tems lui manquerait.

( Tome II , page 338. ) M. le colonel Carrión-

Nisas, après avoir parlé de l'invention de l'artillerie à cheval par le grand Frédéric, ajoute les réflexions suivantes :

« On demandera peut-être comment, quand cette artillerie existe, on en a d'autre en campagne; mais la mobilité même de l'artillerie à cheval a cet inconvénient, que la troupe à pied peut craindre d'en être abandonnée, crainte qui suffit pour produire un mauvais effet. Cette considération et celle de quelques localités d'un accès très-difficile, même en plaine, a dû faire maintenir l'artillerie ordinaire en concurrence avec l'artillerie à cheval. »

L'auteur ne donne pas une seule des raisons qui ont fait conserver l'artillerie à pied; la principale, c'est qu'on ne peut s'en passer, tandis qu'on pourrait se passer d'artillerie à cheval. L'artillerie à pied fait un service; l'artillerie à cheval en fait un autre.

L'artillerie à pied peut seule exécuter les travaux de l'attaque et de la défense des places; elle peut seule escorter les parcs d'artillerie, et en prendre soin; elle peut mieux que l'artillerie à cheval servir des batteries de réserve d'un gros calibre. On attache de l'artillerie à pied à l'infanterie, parce qu'elle peut en suivre les mouvemens aussi bien que l'artillerie à cheval pourrait le faire.

L'artillerie à cheval étant plus dispendieuse et

plus embarrassante que l'artillerie à pied, ne doit être employée qu'à un service auquel cette dernière ne serait pas aussi propre que l'autre. On doit donc attacher de l'artillerie à cheval à la cavalerie, et l'on devrait toujours en avoir en réserve et à l'avant - garde, ainsi que plusieurs généraux l'ont pratiqué.

M. le colonel Carrion-Nisas parle de presque tous les auteurs français de quelque réputation, qui ont écrit sur l'art militaire, depuis la mort de Turenne jusqu'à la révolution française; mais de ceux-là seulement. Il a cependant fait une exception en faveur de Lloyd et de Santa-Cruz, auteurs qui ont été traduits en français et qu'il loue beaucoup; ces éloges, particulièrement ceux qu'il donne à Santa-Cruz, me semblent exagérés.

Je reprocherai à M. le colonel Carrion-Nisas quelques omissions fort importantes. Il n'a pas dit un seul mot des ouvrages de Vauban; il a parlé avec beaucoup de détail de la discussion qui s'éleva sous Louis XV, relativement à l'ordre profond et à l'ordre mince, et des auteurs qui prirent part à cette polémique; mais il a omis de parler de l'excellent ouvrage intitulé : *Essai sur l'influence de la poudre à canon dans l'art de la guerre moderne*. L'auteur, M. Mau-

villon, quoique officier hessois, l'avait publié en français. Il a omis de parler des *Préjugés militaires* et des *Fantaisies militaires* du prince de Ligne, ouvrages pleins d'originalité, de réflexions judicieuses, et qui mériteraient d'être plus répandus. On n'a exécuté, que je sache, aucun changement à l'art militaire pendant les guerres de la révolution française, qui ne se trouve indiqué dans ces deux ouvrages, dans ceux de Guibert ou dans ceux du maréchal de Saxe.

Le livre iv et dernier est intitulé : *Effets qu'ont produits sur l'état de l'art les événemens militaires amenés par les révolutions de 1789, continués jusqu'à 1815*. Ce livre est celui sur lequel la critique trouve le plus à s'exercer, surtout en ce qui a rapport aux jugemens que l'auteur porte des campagnes de Napoléon. MM. Jomini et Koch ayant fait une critique détaillée de ce livre dans les articles qu'ils ont publiés sur l'ouvrage de M. le colonel Carrion - Nisas, l'un dans le premier et unique numéro d'une *Revue européenne*, l'autre dans le numéro vi de l'année 1824 du *Bulletin des Sciences militaires*, et mon opinion se trouvant presque entièrement conforme à la leur, je ne pourrais que reproduire ici leurs observations critiques : je me dis-

penserai donc de le faire, et je me bornerai à une seule observation.

L'auteur, en parlant de l'amalgame des bataillons de ligne avec les bataillons de volontaires, s'exprime ainsi qu'il suit (tome II, page 409) :

« Ce fut en vertu des lois d'août 1793 qu'eut lieu cette formation qui porte le caractère de la plus grande simplicité; on prit pour unité de forces l'ancien bataillon d'environ sept cents hommes; mais au lieu de former les régimens de deux bataillons, comme était la formation des anciens corps, on prit *un bataillon d'ancien régiment et deux bataillons de volontaires*, et on les réunit sous le commandement d'un chef qui remplaça les anciens colonels. Ainsi, soit à dessein, soit par la seule force des choses, ce ne fut point la garde nationale qui renforça l'armée, mais l'armée qui fut fondue dans la garde nationale; et ce qui semblait le confirmer aux yeux, c'est que l'armée de ligne adopta alors le costume de la garde nationale, et quitta l'habit blanc pour l'habit bleu. »

Je suis d'une opinion diamétralement opposée à celle de l'auteur. Qu'importe que le nombre des bataillons de volontaires ait été plus grand que celui des bataillons de l'armée de ligne! le fait est que les officiers, les sous-officiers et les caporaux de l'armée de ligne conservèrent leurs grades, et qu'il y eut au contraire des officiers, des sous-officiers, et des caporaux des bataillons de volontaires qui perdirent les leurs, ou qui ne

furent employés qu'avec des grades moins élevés. On cite même des officiers qui devinrent soldats.

Les nouveaux bataillons prirent les mœurs, les usages et l'esprit des bataillons de l'armée; ils furent régis par les mêmes réglemens, en ce qui concernait la discipline et les manœuvres; cet amalgame n'apporta aucun changement à la composition de l'état-major-général de l'armée; ce furent donc les bataillons de volontaires qui furent fondus dans l'armée.

L'ouvrage de M. le colonel Carrion - Nisas est bien écrit, ce qui n'est pas un mérite commun; il contient beaucoup de recherches intéressantes, un grand nombre de réflexions judicieuses, et l'auteur ferait facilement disparaître les fautes de détail qui s'y trouvent. Néanmoins, il ne me paraît mériter, ainsi que je l'ai déjà dit, que le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire générale de l'art militaire*. Quoi qu'il en soit, il y aura toujours beaucoup de mérite à pouvoir dire :

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris (a).

(a) *Fables de La Fontaine*. Dédicace.

---

**OBSERVATIONS**  
SUR QUELQUES PARTIES DE L'OUVRAGE INTITULÉ :  
**TABLEAU ANALYTIQUE**  
DES  
**PRINCIPALES COMBINAISONS DE LA GUERRE ,**  
ET DE LEURS RAPPORTS AVEC LA POLITIQUE DES ÉTATS ,  
pour servir d'introduction  
**AU TRAITÉ DES GRANDES OPÉRATIONS MILITAIRES ,**  
PAR LE BARON DE JOMINI.

Troisième édition. — Paris , 1830. Un vol in-8°.

I<sup>re</sup> OBSERVATION. — Sur les titres de l'ouvrage, et des trois chapitres qui le composent.

II<sup>e</sup> OBSERVATION. — Sur la signification que Lloyd, le général Jomini et moi, avons donnée à l'expression *philosophie de la guerre*.

III<sup>e</sup> OBSERVATION. — Sur ce que l'auteur appelle *le Principe fondamental de la guerre*.

IV<sup>e</sup> OBSERVATION. — Sur l'emploi de quelques mots et de quelques expressions nouvelles, et sur une fausse acception donnée à des mots anciens.

V<sup>e</sup> OBSERVATION. — Sur ce que l'auteur dit des passages de rivières et de fleuves.

VI<sup>e</sup> OBSERVATION. — Sur le système de places fortes que propose l'auteur.

EPILOGUE.



## PREMIÈRE OBSERVATION (a).

Sur les titres de l'ouvrage, et des trois chapitres qui le composent.

---

L'ouvrage auquel le tableau de M. le général Jomini doit servir d'introduction a deux titres :

(a) Ces observations sur quelques parties de l'ouvrage du général Jomini, ne sont pas moins une critique des opinions qui m'ont paru erronées, qu'une occasion d'émettre les miennes sur les mêmes matières. Elles avaient été insérées en partie, pendant le cours de l'année 1832, dans le *Spectateur militaire*; depuis, en 1838, le général Jomini a publié une nouvelle édition en deux volumes de son *Tableau analytique*; cette nouvelle édition a pour titre : *Précis de l'art de la guerre ou Nouveau tableau analytique des principales combinaisons de la Stratégie, de la Grande tactique et de la Politique militaire*. Paris, 1838. Deux vol. in-8°.

Le changement dans le titre, la suppression du passage où l'on disait que ce tableau était destiné à servir d'introduction au *Traité des grandes opérations militaires*, l'augmentation considérable que cet ouvrage a éprouvée, puisqu'il n'avait que 299 pages, et qu'il en a actuellement 757; toutes ces circonstances réunies, me faisaient craindre que mes observations ne fussent devenues surannées; mais je me suis assuré que l'auteur n'avait apporté, pour ainsi dire, aucun changement aux opinions que j'avais combattues. Je me contenterai donc d'indiquer, dans des notes, les passages de l'édition de 1838 qui correspondent à ceux de l'édition de 1830, sur lesquels portent mes observations.

L'augmentation considérable que l'auteur a faite à son *Tableau analytique*, résulte de ce qu'il donne de nouveaux développemens, de ce qu'il y a intercalé des réfutations, de ce qu'il a fait des additions relatives à des opérations de guerre secondaires, et de ce qu'il donne de nouveaux exemples à l'appui de ses opinions.

le premier, *Traité des grandes opérations militaires*, est inscrit sur le dos de chaque volume et au faux titre; le second, inscrit au titre de l'ouvrage, est : *Histoire critique et militaire des guerres de Frédéric II, comparées au système moderne, avec un recueil des principes les plus importants de l'art de la guerre*. Le premier titre ne convient pas à cet ouvrage; le second est plus exact; néanmoins l'auteur n'emploie dans les trois volumes que quatre ou cinq pages à comparer sommairement quelques-unes des opérations de Frédéric avec quelques-unes de celles de Napoléon, et il en conclut que le second est fort supérieur au premier (a). Ces courtes réflexions ne me paraissent pas du tout justifier la partie du titre où il est dit que les guerres de Frédéric II seront comparées au système de guerre moderne; une telle comparaison aurait exigé bien d'autres développemens.

L'ouvrage du général Jomini est une histoire

(a) Le jugement que le général Jomini porte de ces deux grands capitaines, repose sur la comparaison qu'il fait de quelques-unes de leurs opérations, envisagées dans leurs résultats. Cette comparaison manque de justesse, parce que l'auteur n'a pas eu égard à la différence de la situation respective dans laquelle ils se trouvaient, tant sous le rapport politique que sous celui des forces dont ils pouvaient disposer; à la différence des ressources qu'ils pouvaient tirer des pays qui étaient soumis à leur domination; enfin, à la différence entre les systèmes de guerre suivis aux deux époques.

militaire et critique des guerres de Frédéric II, entremêlée de maximes déduites de celles des opérations qui lui ont semblé avoir été conduites d'après les vrais principes. L'introduction que cet auteur vient de publier me paraîtrait mériter beaucoup mieux le titre de *Traité des grandes opérations militaires*, que le corps même de l'ouvrage.

Quoi qu'il en soit, cette introduction forme un volume de 299 pages, et elle est divisée en deux chapitres et un supplément. Dans le premier chapitre, l'auteur traite *de la politique de la guerre et de la politique militaire, ou de la philosophie de la guerre*. Dans le second, *de la stratégie et de la grande tactique, de la formation et de l'emploi des troupes pour le combat*. Dans le supplément, il fait des observations *sur les lignes d'opérations*, et il donne *un aperçu des principales expéditions d'outre-mer*.

L'auteur appelle politique de la guerre *les combinaisons par lesquelles un homme d'état doit juger si une guerre est convenable, opportune ou même indispensable*. Il appelle politique militaire *les combinaisons morales qui se rattachent aux combinaisons des armées*. Telles sont les définitions qu'il donne au commencement des chapitres dans lesquels il traite ces sujets ;

mais on trouve les définitions ou les développemens suivans dans le courant de ces chapitres.

(Page 6.) (a) « On donne le nom de politique militaire ou philosophie de la guerre aux combinaisons qui n'ont de rapport qu'aux opérations des armées lorsque la lutte est une fois engagée. »

(Page 39.) (b) « La politique de la guerre s'entend de tous les rapports de la diplomatie avec la guerre, tandis que la politique militaire ne désigne que les combinaisons militaires d'un état ou d'un général.

» La politique militaire peut embrasser toutes les combinaisons d'un projet de guerre autre que celle de la politique diplomatique et de la stratégie. »

Je ferai d'abord observer que le mot *militaire* étant, sous plusieurs rapports, synonyme de l'expression *de la guerre*, l'auteur ne devait pas donner aux deux expressions *politique de la guerre* et *politique militaire* une signification entièrement différente. Ses définitions ne me paraissent, d'ailleurs, ni claires, ni entièrement d'accord entre elles; néanmoins, on voit qu'il nomme politique de la guerre les diverses circonstances qui peuvent donner naissance aux guerres; cette matière avait été classée jusqu'alors dans la politique proprement dite. Il ne me paraissait pas qu'il fût nécessaire d'en parler dans

(a) Tome I, page 41 de l'édition de 1838.

(b) Tome II, page 92 de l'édition de 1838.

l'introduction d'un traité des grandes opérations militaires.

Ce que M. le général Jomini dit de ce qu'il appelle la politique militaire ou la philosophie de la guerre, m'y semble au contraire convenablement placé ; mais le titre ne me paraît pas convenir au sujet.

L'auteur ne me paraît pas avoir défini d'une manière satisfaisante ce qu'il entend par *la stratégie*, science dont il traite dans son second chapitre ; il dit au commencement de ce chapitre :

(Page 58.) (a) « La stratégie comprend toutes les opérations qui embrassent le théâtre de la guerre en général. » Mais précédemment (page 3) (b), il avait défini la stratégie : « l'art de mouvoir les masses sur le théâtre de la guerre. » Plus loin (page 60) (c), « on lit que la stratégie est l'art de faire la guerre sur la carte, l'art d'embrasser tout le théâtre de la guerre, tandis que la tactique est l'art de commander sur le terrain, d'y placer ses forces selon les localités, et de les mettre en action sur divers points des champs de bataille, c'est-à-dire dans un espace de trois ou quatre lieues, de manière que tous les corps agissans puissent recevoir des ordres et les exécuter dans le courant même de l'action. » Plus loin encore (page 181) (d), on

(a) Tome 1, page 153 de l'édition de 1838.

(b) Tome 1, page 36 de l'édition de 1838.

(c) Tome 1, page 155 de l'édition de 1838.

(d) Tome 1, page 196 de l'édition de 1838.

trouve les développemens suivans : « La stratégie se compose de lignes géographiques invariables, dont l'importance relative se calcule d'après la situation des forces ennemies, situation qui ne peut jamais amener qu'un petit nombre de variations, puisque les forces ennemies se trouveront divisées ou rassemblées, soit sur le centre, soit sur une des deux extrémités. Rien n'est si facile que de soumettre des élémens si simples à des règles dérivant du principe fondamental de la guerre ; aussi, jamais science militaire ne fut mieux fixée que la stratégie ne l'a été de nos jours. »

Enfin, M. le général Jomini, dans le *Traité des grandes opérations militaires*, au commencement du chapitre xxvi, intitulé *Observations sur la campagne de 1760*, définit aussi la stratégie.

« La guerre se composant, dit-il, de trois combinaisons, la théorie peut être divisée en trois branches qui ont chacune leurs principes, d'où il suit que l'heureuse application des maximes de ces trois combinaisons réunies constitue une bonne opération. La première de ces combinaisons est *l'art d'embrasser les lignes d'opérations de la manière la plus avantageuse* qu'on nomme improprement *plan de campagne*. Je ne vois pas, en effet, ce que l'on entend par cette dernière définition : car il est impossible, dans un plan général d'opération, de prévoir au delà du second mouvement.

» La deuxième est *l'art de porter ses masses le plus rapidement possible au point décisif de la ligne d'opération primitive ou accidentelle*. C'est ce qu'on entend ordinaire-

ment sous la dénomination de *stratégie*, qui n'est que le moyen d'exécution.

» La troisième est *l'art de combiner l'emploi simultané de ses masses sur le point important d'un champ de bataille*. C'est celui du *combat*, que plusieurs auteurs ont appelé *ordre de bataille*, et que d'autres ont présenté sous le nom de *tactique*. »

Bulow, Jomini et plusieurs autres auteurs ont employé le mot *stratégie*, mais ils ne sont pas encore tombés d'accord sur ce qu'ils appellent *la stratégie*. On voit par ce qui précède que le général Jomini n'est pas entièrement d'accord avec lui-même à cet égard. Je ne blâme d'ailleurs point ces auteurs d'avoir désigné par un mot technique la science du général, ou une partie de cette science. La première des notes de ma *Philosophie de la Guerre* étant consacrée à l'examen du mot *stratégie*, et de la signification qu'on devrait lui donner selon moi, je me contenterai d'y renvoyer mes lecteurs.

*L'aperçu des principales expéditions d'outre-mer* qui termine le volume, est une compilation intéressante, mais incomplète, qui n'a aucun rapport avec le sujet indiqué par le titre de l'ouvrage.

---

---

## DEUXIÈME OBSERVATION.

Sur la signification que Lloyd, le général Jomini et moi, avons donnée à l'expression *philosophie de la guerre*.

---

Je citerai trois passages : le premier, du général Jomini ; le second, de Lloyd, et le troisième, de la préface de ma *Philosophie de la Guerre*, pour prouver que nous avons traité, sous le même titre, des sujets différens, surtout Lloyd et moi, quoique le général Jomini prétende, ainsi qu'on va le voir, que j'ai traité le même sujet que cet auteur.

JOMINI. Page 38 (a). — Section II du chapitre I, intitulée : *De la politique militaire ou de la philosophie de la guerre*. — « Nous avons déjà exprimé ce que nous entendons sous cette dénomination. Ce sont toutes les combinaisons morales qui se rattachent aux opérations des armées. Si les combinaisons politiques dont nous venons de parler sont aussi des causes morales qui influent sur la conduite de la guerre, il en est d'autres qui, sans tenir à la diplomatie, ne sont pas non plus des combinaisons de stratégie ou de tactique. On ne saurait donc leur donner une dénomination plus propre

(a) Tome I, page 91 de l'édition de 1838.



que celle de politique militaire ou de philosophie de la guerre (1).

» Nous nous arrêterons à la première , car bien que la véritable acception du mot de philosophie puisse s'appliquer à la guerre aussi bien qu'aux spéculations de la métaphysique , on a donné une étendue si vague à cette acception que nous éprouvons une sorte d'embarras à réunir ces deux mots. On se rappellera donc que la *politique de la guerre* s'entend de tous les rapports de la diplomatie avec la guerre , tandis que la *politique militaire* ne désigne que les combinaisons militaires d'un état ou d'un général.

» La politique militaire peut embrasser toutes les combinaisons d'un projet de guerre , autres que celles de la politique diplomatique et de la stratégie.

» On peut ranger dans cette catégorie les passions des peuples contre lesquels on va combattre , leur système militaire , leurs moyens de première ligne et de réserve , les ressources de leurs finances , l'attachement qu'ils portent à leurs gouvernemens et à leurs institutions. Outre cela , le caractère du chef de l'état , celui des chefs de l'armée et leurs talens militaires , l'influence que le cabinet ou les conseils de guerre exerce sur les opérations du fond de la capitale ; le système de guerre

« (1) Lloyd a bien traité ce sujet dans les deuxième et troisième parties de ses Mémoires ; ses chapitres du Général et des Passions sont remarquables : la quatrième partie offre aussi de l'intérêt ; mais il s'en faut qu'elle soit complète et que ses points de vue soient toujours justes. Le marquis de Chambray a aussi traité ce sujet et ne l'a pas fait sans quelque succès , bien qu'il ait éprouvé des contradicteurs. »

qui domine dans l'état-major ennemi, la différence dans la force constitutive des armées et dans leur armement, la géographie et la statistique militaire du pays où l'on doit pénétrer; enfin, les ressources et les obstacles de toute nature que l'on peut y rencontrer, sont autant de points importants à considérer, et qui ne sont néanmoins ni de la diplomatie, ni de la stratégie. »

LLOYD. Seconde partie des *Mémoires politiques et militaires*, intitulée : *Philosophie de la guerre*. Commencement du chapitre 1, intitulé : *Du général* : « On considère ordinairement une armée comme une machine propre à exécuter toutes les opérations de la guerre; chacun essaie d'établir les méthodes qui semblent les plus propres à perfectionner ses mouvemens. Une armée cependant diffère essentiellement d'une machine purement mécanique. Dans les mécaniques, l'effet est toujours en raison de la force, il ne s'agit que d'appliquer un moteur; mais, dans une armée, chaque individu qui fait partie de l'ensemble porte en lui-même son principe d'action dont il est absolument maître; d'où il suit que quelque bon arrangement qu'aient les parties, c'est-à-dire, quelque bonne que soit la formation de vos hommes, le tout restera sans mouvement, si le chef qui a la direction de leurs forces ne peut leur offrir des motifs qui les engagent à agir, et de la manière dont il le désire : il ne peut créer dans chacun un principe de mouvement, il ne peut forcer chacun à agir; tout ce qu'il peut, c'est persuader et diriger : et voilà en quoi *l'autorité*, qui est la puissance morale, diffère de la *force* qui est la puissance physique. Ses ordres restent

sans effet au moment que l'armée ou la plus grande partie de l'armée refusera d'obéir. La supériorité du rang n'a plus lieu contre la supériorité des forces, et l'autorité née de l'opinion disparaît avec elle ; il n'est donc pas sûr de s'y confier sans réserve. Dans les cas ordinaires et sur le pied où sont nos armées modernes, le commandement seul donne assez d'autorité ; mais, dans bien des occasions, et surtout dans des circonstances extraordinaires, il devient bien insuffisant pour quiconque n'a pas le talent de persuader ; et cet art de ranimer le courage du soldat quand il est abattu, ou de le calmer et de l'enchaîner par la parole quand il devient tumultueux et insolent, de manière à se rendre maître absolu des esprits, et à disposer des forces de tous avec une autorité illimitée, voilà ce que j'appelle la *philosophie de la guerre*, et ce que je regarde comme la partie de l'art la plus difficile, la plus sublime, et telle, enfin, qu'aucune profession, aucun art n'en offre de pareille : elle suppose une profonde connaissance du cœur humain, et c'est la source d'où un général doit prendre ses argumens pour persuader ou dissuader. »

Je citerai encore la fin de ce chapitre, parce que l'auteur y fait connaître quel sujet il y a traité, et que c'est le seul dont le titre soit le même que celui de l'un de mes chapitres, quoique ces deux chapitres n'aient d'ailleurs pour ainsi dire aucun rapport entre eux.

« Le lecteur me pardonnera, j'espère, ce long discours où j'ai essayé de tracer, quoique imparfaitement, le caractère d'un général ; ces qualités, bien employées,

le mettront en état d'exécuter ce qu'il y a de plus difficile ; en plusieurs occasions, elles peuvent suppléer le talent, et réparer les fautes qui échappent à la faiblesse humaine, au lieu que les talens les plus sublimes, dépourvus de ces qualités essentielles, ne pourront faire réussir des entreprises auxquelles l'armée entière ne se portera pas de cœur et d'affection.

» Après avoir établi quelques-unes des qualités morales qu'un chef doit posséder, il nous reste à expliquer les ressorts du cœur humain, à montrer dans quelles sources le général doit puiser ses raisons et ses motifs pour engager les hommes à développer et exalter même leurs facultés ; car ce n'est pas assez qu'on sache exécuter telle ou telle opération, il faut qu'on veuille s'y porter de tout son pouvoir et au delà : c'est à quoi tient tout le succès. »

La seconde partie des *Mémoires politiques et militaires de Lloyd* contient les chapitres suivans :  
 CHAPITRE I. *Du Général.* — II. *Des Passions.*  
 — III. *De la Crainte machinale.* — IV. *De l'Honneur et de la Honte.* — V. *De l'Amour des richesses.* — VI. *De la Liberté.* — VII. *De la Religion.* — VIII. *Des Femmes, et de leur influence sur le cœur de l'homme.* — IX. *De la Musique.*

La troisième partie est intitulée : *De la Liaison qui se trouve entre les différentes espèces de gouvernemens et les opérations de la guerre.* Elle a été réimprimée avec la seconde partie, sous

le titre commun de *Philosophie de la Guerre*; j'ignore si c'est du consentement de l'auteur, mais il n'en est pas moins vrai que les deux parties réunies et imprimées à part portent ce titre. Cette troisième partie contient les chapitres suivants : CHAPITRE I. *Des Rapports entre la politique et la guerre.* — II. *Du Gouvernement despotique.* — III. *Du Gouvernement monarchique.* — IV. *Du Gouvernement républicain.* — V. *De l'Aristocratie.* — VI. *De la Guerre civile.*

CHAMBRAY. Préface de la *Philosophie de la Guerre* : « Le mot *Philosophie* ayant plusieurs acceptions, je crois devoir faire connaître celle que je lui ai donnée dans le titre de cet ouvrage.

» On trouve quatre degrés dans ce qui concerne l'exercice de l'intelligence humaine : 1° métier, 2° art, 3° science, 4° philosophie. Le métier est une routine ou une capacité acquise par la pratique sans connaissance des principes et des règles; l'art est soumis à des règles ou à des principes; la science est un système de connaissances sur un objet utile; la philosophie est le fond, le positif, l'essence ou même les généralités d'une science.

» C'est dans cette acception que j'ai employé le mot *philosophie* : Linnée (a), Voltaire (b), Fourcroy (c).

(a) *Philosophia botanica.*

(b) Dans les premières éditions, l'introduction de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* est intitulé *Philosophie de l'histoire.*

(c) Philosophie chimique.

Geoffroy Saint-Hilaire (a) et plusieurs autres auteurs l'ont employé dans cette même acception.....  
 ..... Je traite dans cet ouvrage des parties élevées et des parties importantes de l'art de la guerre ; j'y donne des notions succinctes sur les troupes et sur les armées des principaux peuples qui ont acquis de la célébrité par les armes , et je fais connaître dans quelle situation se trouva l'art militaire après ces mémorables guerres européennes qui furent l'une des conséquences de la révolution française. »

Ma *Philosophie de la Guerre* est divisée en onze chapitres dont voici les titres : CHAPITRE I. *Des Troupes et des Armées.* — II. *Suite du précédent.* — III. *Quelques Réflexions sur l'organisation des armées.* — IV. *Des Moyens d'enflammer le courage des troupes.* — V. *Du Général.* — VI. *Du Commandement des armées.* — VII. *Des Places fortes, particulièrement dans l'état actuel de l'art de la guerre.* — VIII. *De trois Chapitres de l'Esprit des Lois.* — IX. *De la Constitution de la guerre.* — X. *Des Institutions militaires dans leurs rapports avec les institutions politiques et avec les institutions civiles.* — XI. *De la Difficulté d'écrire l'histoire militaire avec exactitude, particulièrement en ce qui concerne les batailles.*

On voit , par l'acception dans laquelle nous

(a) Philosophie anatomique.

avons pris, Lloyd et moi, l'expression philosophie de la guerre et par la comparaison des titres de nos chapitres, que nos deux ouvrages sont complètement dissemblables; l'assertion que j'ai traité le même sujet que cet auteur ne saurait donc se soutenir. Mon chapitre v, il est vrai, est intitulé : *du Général*, comme le chapitre 1 de Lloyd; mais il n'a d'ailleurs, pour ainsi dire, aucun rapport avec ce chapitre; il me suffira, pour le prouver, de reproduire l'argument qui précède ce chapitre v.

ARGUMENT. — Les qualités nécessaires à un général diffèrent en raison des circonstances du commandement. Quelles sont les qualités qui devraient être communes à tous les généraux? Le mérite nécessaire à un général est d'un genre tout particulier, et ne se connaît qu'à l'épreuve. La résolution est la première qualité dans un général. Les fonctions du commandement se divisent en deux parties bien distinctes, le travail du cabinet et les ordres donnés sur le terrain : détails à ce sujet. Cause des succès des généraux de la république française. Difficulté de juger du mérite intrinsèque d'un général et du mérite relatif de deux généraux. Presque tous les généraux auxquels on confie le commandement des armées dans les tems ordinaires sont mauvais ou médiocres. Situation particulière dans laquelle se trouvent les princes qui commandent des armées. Qualités qui sont nécessaires aux chefs de parti. Comparaison entre les chefs de parti et les généraux des armées régulières.

---



---

 TROISIEME OBSERVATION.

Sur ce que l'auteur appelle *le Principe fondamental de la guerre*.

---

L'ouvrage du général Jomini contient (page 63) (a) un article intitulé : *Du Principe fondamental de la guerre* ; il est ainsi conçu :

« Le but essentiel de cet ouvrage est de démontrer qu'il existe un principe fondamental de toutes les opérations de la guerre, principe qui doit présider à toutes les combinaisons pour qu'elles soient bonnes. Il consiste : 1° à porter la majeure partie des forces disponibles d'une armée sur le point décisif, soit du théâtre de la guerre, soit d'un champ de bataille ; 2° à opérer de manière à ce que cette masse de forces ne soit pas seulement *présente* au point décisif, mais à ce qu'elle y soit habilement *mise en action*.

» Nous allons d'abord appliquer ce principe incontestable aux différentes combinaisons de la stratégie et de la tactique, puis prouver, par l'histoire de vingt campagnes, que tous les succès ou les revers, furent le résultat de l'application ou de l'oubli qu'on en fit. »

Le principe que le général Jomini donne comme *fondamental de toutes les opérations de la guerre*, n'est applicable qu'à l'offensive ; on

(a) Tome 1, page 157 de l'édition de 1838.



ne pourrait donc, lors même que ce principe serait vrai, l'appeler *fondamental*. Quoi qu'il en soit, pour le mettre à exécution, il faut nécessairement que le général Jomini donne le moyen de trouver *les points décisifs*; aussi consacre-t-il un article spécial à traiter ce sujet. Cet article ne fait d'ailleurs pas suite au paragraphe dans lequel il traite du principe fondamental de la guerre, ainsi qu'on devait s'y attendre; il en est séparé par des articles sur *le théâtre des opérations, les bases d'opérations, les points objectifs, les fronts d'opérations et les lignes d'opérations*.

Puisque le but essentiel de l'ouvrage du général Jomini est de démontrer qu'il existe un principe fondamental de toutes les opérations de la guerre, et que pour l'appliquer il faut, d'après sa définition, déterminer les points décisifs, il est indispensable que je reproduise, avant que de réfuter cet auteur, l'article où il traite des points décisifs.

Page 88 (a), ARTICLE VI, intitulé : *Des Points décisifs d'un théâtre de guerre ou d'un champ de bataille*. « Les points décisifs d'un théâtre de guerre sont de deux espèces : les premiers sont les points géographiques, dont l'importance est permanente et dérive de la con

(a) Tome 1, page 191 de l'édition de 1838.

figuration même de cet échiquier : prenons, par exemple, le théâtre de la guerre des Français en Belgique ; il est tout simple que celui des deux partis qui sera maître du cours de la Meuse sera maître du pays ; car son adversaire, débordé et enfermé entre la Meuse et la mer du Nord, ne pourrait recevoir bataille parallèlement à cette mer, sans courir risque d'une perte totale.

(a) » Les seconds sont les points décisifs de manœuvres qui sont relatifs, et résultent de l'emplacement des troupes des deux partis ; par exemple, Mack se trouvant concentré en 1805 vers Ulm et attendant l'armée russe par la Moravie, le point décisif pour l'attaquer était Donawerth ou le Bas-Lech ; car, en le gagnant avant lui, on coupait sa ligne de retraite sur l'Autriche et sur l'armée destinée à le seconder. Au contraire, en 1800, Kray, se trouvant dans la même position d'Ulm, n'attendait le concours d'aucune armée du côté de la Bohême, mais bien du Tyrol et de l'armée victorieuse de Mélas en Italie ; dès lors, le point décisif pour l'attaquer n'était plus Donawerth, mais bien du côté opposé, c'est-à-dire par Schaffouse, puisque c'était le moyen de prendre à revers son front d'opérations, de le couper de sa retraite et de l'isoler de l'armée secondaire, aussi bien que de sa base, en le rejetant sur le Mein.

» On peut poser comme principe général que les points décisifs, en stratégie, sont sur celles des extrémités de l'ennemi où l'on pourrait le séparer plus faci-

(a) Tome 1, page 196 de l'édition de 1833.

lement de sa base et de ses armées secondaires, sans s'exposer soi-même à courir ce risque.

» On doit toujours préférer l'extrémité opposée à la mer, parce qu'il est aussi avantageux de refouler l'ennemi sur la mer que dangereux de s'exposer à pareille chance.

» Si l'armée ennemie est morcelée, ou sur une ligne très-longue, alors le point décisif est le centre; car en y pénétrant on augmente la division des forces ennemies, c'est-à-dire on double leur faiblesse, et ces troupes, accablées isolément, doivent être perdues.

» Le point décisif d'un champ de bataille se détermine 1° par la configuration du terrain; 2° par la combinaison des localités avec le but stratégique que se propose une armée; 3° par l'emplacement des forces respectives.

(a) » Donnons quelques exemples : Lorsqu'une aile ennemie appuie sur des hauteurs d'où l'on battrait sa ligne dans tout son prolongement, l'occupation de ces hauteurs semble le point tactique le plus avantageux; mais il peut se faire néanmoins que ces hauteurs soient d'un accès très-difficile et situées précisément au point le moins important relativement aux vues stratégiques. A la bataille de Bautzen, la gauche des alliés appuyait aux montagnes escarpées de la Bohême (alors plutôt neutre qu'ennemie); il semblait donc qu'en tactique le versant de ces montagnes dût être le point décisif à emporter, et c'était tout l'opposé : 1° parce que le terrain était très-favorable à la défense; 2° parce que l'armée alliée n'avait qu'une seule ligne de retraite

(a) Tome II, page 22 de l'édition de 1838.

sur Reichenbach et Gorlitz, et que les Français, en forçant la droite dans la plaine, s'emparaient de cette ligne et rejetaient l'armée alliée dans les montagnes, où elle eût perdu son matériel et une grande partie de son personnel. Ce parti offrait donc plus de facilités de terrain, de plus immenses résultats, moins d'obstacles à vaincre.

» Il résulte de tout ce que nous venons de dire les vérités suivantes : 1° La clef topographique d'un champ de bataille n'en est pas toujours la clef tactique ; 2° le point décisif d'un champ de bataille est incontestablement celui qui réunit l'avantage stratégique avec les localités les plus favorables ; 3° dans le cas où il n'y a pas de difficultés de terrain trop redoutables sur le point stratégique de ce champ de bataille, ce point en est ordinairement le plus important ; 4° toutefois, il peut arriver aussi que la détermination de ce point dépende surtout de l'emplacement des forces respectives ; ainsi, dans les lignes de bataille trop étendues et morcelées, le centre sera toujours le plus essentiel à attaquer ; 5° dans les lignes serrées, ce point sera, au contraire, toujours sur une des extrémités ; 6° avec une grande supériorité de forces, on peut attaquer les deux extrémités en même tems, mais non à forces égales ou inférieures ; 7° on voit donc que toutes les combinaisons d'une bataille consistent à employer ses forces de manière à ce qu'elles obtiennent le plus d'action possible sur celui des trois points qui offre davantage de chances, point qu'il sera facile de déterminer en le soumettant à l'analyse que nous venons d'exposer. »

Ma première observation sur le passage que je viens de citer sera relative à l'emploi du mot *décisif*; ce mot signifie *qui décide, qui amène une décision*, et si je résume ce que l'auteur dit des points décisifs, je vois qu'il donne ce nom aux points et même aux positions (quoiqu'une position ne soit pas un point) qu'un général a intérêt à occuper, ou dont il a intérêt de s'emparer. Mais, à la guerre, l'état des choses étant excessivement variable, ces points changent en même tems que cet état de choses. Ainsi, par exemple, un général qui a l'offensive peut, par suite des changemens résultant des manœuvres et des engagements des troupes, avoir porté son principal effort d'abord sur une aile, puis sur un ou sur plusieurs autres points d'une même position occupée par l'armée ennemie, soit le même jour, si c'est pendant une bataille, soit à des intervalles d'un ou de plusieurs jours, s'il s'agit d'une position fort étendue dont l'attaque donne lieu à plusieurs attaques partielles. Il peut arriver aussi que la possession d'un point, jugée d'abord fort importante, devienne ensuite insignifiante ou même nuisible.

Une partie de ces réflexions s'applique également aux points et aux positions auxquelles l'auteur donne le nom de points décisifs géogra-

phiques, et qu'il prétend avoir une importance permanente. En effet, quoique l'importance de ces points, lorsqu'ils se trouvent sur le théâtre de la guerre, résulte presque toujours de leur position topographique, il n'en est pas moins vrai qu'elle augmente, diminue ou s'anéantit, selon la situation respective des armées belligérantes. L'épithète de *décisif* ne convient donc pas aux points et aux positions dont parle l'auteur.

Actuellement, il n'y a de décisif à la guerre que les batailles perdues ou gagnées complètement; aussi, quelle que soit la position qu'occupe un général, possédât-il tous les points auxquels le général Jomini donne le nom de décisifs, il sera contraint de les abandonner, et n'en essuiera pas moins des pertes énormes s'il perd complètement une bataille. Quoi qu'il en soit, on voit que le général Jomini divise les points décisifs en points décisifs géographiques, points décisifs de manœuvre qu'il appelle aussi points décisifs en stratégie, et points décisifs des champs de bataille.

L'auteur ne donne aucun moyen de reconnaître les points décisifs géographiques, il dit seulement que leur importance est permanente et dérive de la configuration du théâtre de la guerre. Il donne pour exemple la Belgique

comme théâtre de la guerre , et dit « qu'il est » tout simple que celui des deux partis qui sera » maître du cours de la Meuse sera maître du » pays. » Mais l'influence qui résulterait de la possession du cours de cette rivière dépendrait principalement de la situation respective des armées , et il ne fait aucune hypothèse à cet égard. D'ailleurs, rien n'est décidé tant qu'il n'y a pas eu de bataille livrée , et si le général qui possède le cours de la Meuse perd complètement une bataille , il faudra bien qu'il l'abandonne brusquement. Quelque importans d'ailleurs que soient les points auxquels M. le général Jomini donne le nom de points décisifs géographiques, je ne crains pas d'affirmer que les généraux sont devenus plus souvent maîtres de ces points par la victoire, qu'ils ne sont devenus victorieux par leur possession. L'auteur, après avoir dit que les points décisifs de manœuvre « sont relatifs et » résultent de l'emplacement des troupes des » deux partis , » ajoute :

« Qu'on peut poser comme principe général que les points décisifs en stratégie sont sur celles des extrémités de l'ennemi, où l'on pourrait le séparer plus facilement de sa base et de ses armées secondaires, sans s'exposer soi-même à courir ce risque, et que si l'armée ennemie est morcelée ou sur une ligne très-longue, alors le point décisif est le centre. »

Un général qui prend l'offensive peut attaquer l'armée qui lui est opposée de trois manières bien distinctes : d'abord , de front sur toute la ligne , en engageant ses troupes aussitôt qu'elles pourront aborder celles de son adversaire ; 2° en attaquant une des ailes ou les deux ailes , et en évitant de s'engager sur les autres points de la ligne , ou en n'y faisant que de fausses attaques ; il peut enfin attaquer sur l'un des points de la ligne situés entre les deux ailes , en évitant de s'engager sur les autres points ou en n'y faisant que de fausses attaques. Ces désignations sont d'ailleurs bien vagues à cause de l'excessive variété que présentent dans la pratique ces diverses opérations.

La première manière n'exige aucune espèce de combinaisons ; il n'en est pas ainsi des deux autres : aussi est-ce pour ces deux cas que le général Jomini pose son *principe général* ; mais en supposant même que ce principe fût vrai , il est si vague qu'il ne pourrait être d'aucune utilité dans la pratique. Et d'abord on ne peut donner le nom de centre , dans l'usage habituel de ce mot , qu'au point d'une position qui se trouve sensiblement à égale distance des deux extrémités , et ce serait une circonstance extraordinaire si ce point était tout justement celui sur



lequel il est le plus important de diriger son principal effort ; il faut d'ailleurs que les localités le permettent. Il y aura donc ordinairement plusieurs points entre les deux ailes susceptibles d'être attaqués et entre lesquels on aurait à choisir.

Je conviens qu'un général se place dans une situation très-favorable, s'il parvient à porter son principal effort sur l'une des ailes de l'armée ennemie, de manière à s'emparer des communications de son adversaire en cas de succès et à conserver les siennes s'il est repoussé ; mais, par des raisons contraires, son adversaire a intérêt à éviter de se trouver dans une telle situation. Ainsi donc, pour qu'on puisse attaquer une armée avec de tels avantages, il faut non-seulement que les circonstances et les localités s'y prêtent, mais encore il faut ordinairement que le général qui la commande commette des fautes énormes. Il y a d'ailleurs plusieurs manières d'attaquer l'aile d'une armée ; on peut l'attaquer de front, de flanc ou à revers ; on peut aussi l'attaquer de deux de ces manières ou de toutes les trois à la fois.

Comment donc l'auteur peut-il proclamer comme points décisifs des points qui, indépendamment des difficultés quelquefois insurmonta-

bles que présentent les localités , ne peuvent offrir les avantages qu'il indique qu'avec un concours de circonstances qu'on ne peut apprécier que sur les lieux mêmes , et dont il est toujours difficile et souvent impossible de reconnaître l'existence ?

Les observations que je viens de faire sur les points décisifs de manœuvre s'appliquent aux points décisifs des champs de bataille ; j'y ajouterai quelques réflexions sur les *sept vérités* qui terminent ce que l'auteur dit des points décisifs des champs de bataille.

Je ne ferai aucune réflexion sur la première *vérité*, l'auteur n'ayant pas fait connaître ce qu'il entend par *clef topographique* et *clef tactique*.

Quoique je ne comprenne pas bien la seconde et la troisième *vérités*, il me semble que la troisième n'est que le développement de la seconde, et que la pensée de l'auteur est celle que je vais exprimer.

Lorsque des armées sont en présence , il y a ordinairement , dans la position de celle qui est sur la défensive, un point dont l'occupation offre au général qui a l'offensive le plus de chances pour obtenir la victoire ; c'est , je crois , ce point que l'auteur appelle *clef tactique* ; ordinairement

aussi il y a encore un autre point dont l'occupation ne présenterait pas à ce général autant de chances pour obtenir la victoire , mais qui , s'il était vainqueur , le conduirait à de plus grands résultats ; c'est , je crois , cet autre point que l'auteur appelle *le point stratégique* , et il me semble que c'est aussi celui qu'il a appelé *le point décisif*. Un général qui a l'offensive aurait donc ordinairement à choisir entre ces deux points pour y porter son principal effort ; car si le point dont l'occupation présente le plus de chances pour obtenir la victoire est en même tems celui dont la possession conduit à de plus brillans résultats , il n'y a plus d'alternative. Ces faits sont incontestables , mais la difficulté est tout entière dans l'application , c'est-à-dire dans la détermination de ces points , et je ferai voir que le général Jomini ne donne et ne peut donner aucun moyen pour cela. Ce qu'il dit à ce sujet me paraît d'ailleurs fort obscur.

La quatrième *vérité* nous apprend que , dans les lignes trop étendues et morcelées , *le centre sera toujours le plus essentiel à attaquer*. Je répéterai ce que j'ai déjà dit précédemment , que le mot *centre* ne peut désigner que le point situé à peu près à égale distance des deux ailes d'une position ; que , dans une position étendue et

morcelée, on pourra ordinairement attaquer plusieurs points, situés entre les deux ailes autres que le centre; que ce seront les localités et les dispositions topographiques du pays qui devront décider un général à attaquer de préférence l'une des ailes ou l'un des points situés entre les deux ailes. La quatrième *vérité* ne saurait donc en être une pour moi.

La cinquième *vérité* nous apprend que, dans les lignes serrées, le point décisif sera toujours sur l'une des extrémités. Je conviens que dans cette circonstance il sera ordinairement plus avantageux de diriger son principal effort sur l'une des ailes, mais pas toujours; cela saute aux yeux et n'a besoin d'être prouvé ni par des exemples, ni par des raisonnemens.

La sixième *vérité* me paraît incontestable.

Dans la septième, l'auteur, résumant ce qu'il a dit sur les points décisifs des champs de bataille, réduit toutes les combinaisons d'une bataille « à employer ses forces de manière à ce » qu'elles obtiennent le plus d'action possible » sur celui des trois points (le centre ou l'une des » deux ailes) qui offrent davantage de chances, » point qu'il sera, dit-il, facile de déterminer, » en le soumettant à l'analyse qu'il vient d'ex- » poser. »

Je ne partage point l'opinion que le général Jomini émet dans ce résumé, d'abord sur les trois points que l'on devra attaquer de préférence ; car il pourra y en avoir, ainsi que je l'ai fait voir, un plus grand nombre parmi lesquels on aura à choisir, pour peu que la position soit étendue ; encore moins sur la facilité avec laquelle on pourra, dit-il, déterminer ce point en le soumettant à l'analyse qu'il vient d'exposer.

Non-seulement je ne trouve rien, dans ce qu'a exposé cet auteur, qui puisse aider à déterminer ce point, mais je prétends *qu'on ne peut donner aucun enseignement théorique à ce sujet* : d'abord, parce qu'il est souvent impossible de se déterminer, même lorsque l'on est sur les lieux, à attaquer un point plutôt qu'un autre autrement qu'en ayant égard aux données les plus incertaines ; ensuite parce que la possibilité de cette détermination dépend de tant de circonstances variables de leur nature, que le général le plus habile se trompe souvent, sans qu'il y ait de sa faute dans le choix qu'il fait du point sur lequel il dirige son principal effort. En effet, il arrive presque toujours qu'un général arrête ses dispositions d'attaque avant que d'avoir eu le tems d'étudier suffisamment la position de son adversaire, ou qu'il n'a pu la reconnaître que très-

imparfaitement , ou qu'il a été dans l'impossibilité absolue de le faire. J'entrerai dans quelques détails à ce sujet , et je prévien mes lecteurs que tout ce qui va suivre , aussi bien que ce qui précède , est principalement relatif au commandement des grandes armées , telles qu'on en a employé dans ces derniers tems.

Lorsqu'un général ne peut parcourir une position et qu'il veut la reconnaître de celle qu'il occupe , ce qui est le cas ordinaire , les accidens du terrain , des obstacles tels que des bois , des haies , des villages , peuvent la masquer de manière à empêcher qu'on ne puisse la reconnaître , ou simplement de manière à empêcher qu'on ne puisse voir des marais , des bois et beaucoup de circonstances intéressantes du terrain. Il ne peut d'ailleurs ordinairement reconnaître cette position que s'il trouve à s'abriter , car , dans les endroits découverts , les sentinelles avancées de l'ennemi le forcent à se tenir hors de la portée du fusil. Il est possible , à la vérité , qu'il puisse s'aider d'une carte , si elle est construite sur une assez grande échelle , et qu'il puisse obtenir quelques renseignemens des habitans ; mais pourtant il n'acquerra ordinairement ainsi qu'une connaissance superficielle de la position , et quelquefois même il s'en formera une très-fausse

idée. Généralement parlant , il faut parcourir une position pour la bien connaître; il n'est pas moins utile de s'en procurer un lever à vue; on ne doit jamais y manquer quand on le peut.

Il arrive souvent aussi qu'un général n'a et ne peut avoir aucune connaissance de la position de son adversaire, par exemple, si le brouillard, la pluie ou la neige l'ont empêché de faire une reconnaissance; s'il engage ses troupes successivement en débouchant d'un défilé; s'il est arrivé pendant la nuit, ainsi que ses troupes, en présence de l'ennemi, et qu'il l'attaque au point du jour.

Mais, en supposant même qu'un général connaisse parfaitement le terrain occupé par son adversaire, parce qu'il a pu l'étudier d'avance, il ne peut s'instruire exactement, ni presque jamais suffisamment, de la manière dont les troupes y sont disposées. Un général voit peu de chose par ses yeux à la distance qui le sépare de l'ennemi, et il lui faudrait beaucoup plus de tems qu'il n'en a à sa disposition pour que le rapport des prisonniers et des espions pût l'éclairer à ce sujet, si toutefois cette ressource, toujours insuffisante, ne lui manquait pas. Il faudrait d'ailleurs, pour que cela fût possible, que les troupes de son adversaire restassent constamment dans la position où il les a placées d'abord;

taudis, qu'au contraire, il arrive ordinairement que, la veille d'une bataille ou dans la nuit qui la précède, il se fait de grands mouvemens de troupes. C'est même alors seulement qu'un général doit exécuter ses dernières dispositions, afin d'en dérober la connaissance à son adversaire. Il est donc presque toujours impossible à un général de déterminer ce que le général Jomini appelle *le point décisif*, et il faut la plupart du tems qu'il improvise ses dispositions d'attaque sans autre guide que les probabilités les plus éventuelles.

Indépendamment de la difficulté que l'on éprouve à reconnaître une position et la manière dont elle est occupée par les troupes ennemies, il y a encore d'autres circonstances variables dont un général doit s'instruire, et qu'il ne peut étudier que sur les lieux mêmes; c'est l'état des chemins et des différentes parties du terrain. Les hommes, les chevaux, et même les voitures peuvent, pendant de fortes gelées et pendant les sécheresses, passer en beaucoup d'endroits qui deviennent impraticables pendant les pluies et les dégels. Un changement de tems peut donc opérer de tels changemens dans une position que *le point décisif de la veille ne soit plus celui du lendemain.*



Ce n'est pas tout ; il arrive souvent qu'un général se trompe dans le choix qu'il fait du point le plus important à attaquer , ce qui ne tient pas toujours à sa négligence ou à son incapacité ; mais à ce que le tems lui a manqué ou à ce qu'il s'est trouvé dans l'impossibilité de bien reconnaître la position de son adversaire , et de savoir comment elle est occupée par ses troupes. Ainsi ; par exemple , ce général sera repoussé parce qu'il trouve , sur le point où il avait cru avantageux de diriger son principal effort , des troupes d'élite et beaucoup plus de forces qu'il ne l'avait présumé ; ou bien il parvient à se rendre maître de ce point , mais l'ennemi lui échappe et l'arrête tout court , parce qu'en arrière , il se trouve des obstacles imprévus , tels que marais , bois impénétrables , ruisseau grossi par quelque orage , et que l'ennemi tenant la seule route qui sert de communication sur ce point , ne peut y être forcé. L'histoire est pleine de semblables faits , quoique l'amour-propre cherche souvent à les faire oublier ou à les dénaturer. Il faut bien alors qu'un général se décide brusquement à attaquer un autre point décisif. Je le demande ! *A quoi servent les théories dans de telles conjectures , et peut-on prendre un parti autrement que soudainement et*

*qu'en ayant égard à des circonstances dont une partie est variable de sa nature ?*

Enfin, en supposant même qu'un général connaisse parfaitement la position occupée par son adversaire et la manière dont ses troupes y sont disposées, il pourra prendre, pour l'attaquer, des dispositions plus ou moins hasardeuses par l'importance des résultats, en cas de réussite, et par les dangers auxquels il pourrait être exposé dans le cas où il échouerait, selon le caractère de son adversaire, la qualité et la situation morale des troupes qu'il commande et de celles qui lui sont opposées.

Je conclurai des développemens qui précèdent qu'on ne saurait rigoureusement donner aux points qu'il est le plus important d'occuper ou d'attaquer, le nom de *points décisifs*; que les enseignemens donnés par M. le général Jomini, les principes qu'il pose, les *vérités* qu'il énonce, ne seraient, en quelque sorte, d'aucune utilité pour aider à reconnaître les points qu'il appelle *décisifs*, lors même qu'une partie de ces principes et de ces vérités ne seraient pas contestables; qu'enfin le petit nombre de principes généraux incontestables qui existent sur les hautes parties de la guerre ne saurait servir de guide aux généraux, parce que ce sont des vérités triviales qui

offrent une variété infinie dans leur application. On peut déterminer facilement les points décisifs après l'événement, lorsqu'on s'est procuré tous les renseignemens ; mais avant l'événement presque jamais. A Nordlingen , Condé se porte à sa droite , attaque l'ennemi et est repoussé ; il se rend aussitôt au centre, attaque de nouveau et est encore repoussé ; enfin il tente encore la fortune avec sa gauche et est vainqueur. Voilà comment on gagne une bataille ! Condé avait-il déterminé le point décisif ?

Je trouve dans les ouvrages de deux grands capitaines des passages qui me paraissent s'appliquer parfaitement à la question que je viens de traiter ; par cette raison, je les reproduirai textuellement.

Le maréchal de Saxe dit dans l'avant-propos de ses *Réveries* :

« Toutes les sciences ont des principes et des règles (1) ; la guerre seule n'en a point. Les grands capitaines qui en ont écrit ne nous en donnent point. Il faut être consommé pour les entendre , et il est impossible de se former le jugement sur les historiens qui ne parlent de la guerre que selon qu'elle se peint à leur imagination. »

« (1) La guerre a des règles dans les parties de détail , mais elle n'en a point dans les sublimes. »

Napoléon s'exprime , ainsi qu'il suit , dans ses *Mémoires* :

Tome II , page 51 et page 41. « Les généraux en chef sont guidés par leur propre expérience ou par leur génie. La tactique , les évolutions , la science de l'ingénieur et de l'artilleur , peuvent s'apprendre dans les traités , à peu près comme la géométrie ; mais la connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'expérience et par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines. Apprend-on dans la grammaire à composer un chant de l'Iliade , une tragédie de Corneille ?

» ..... Les principes de la guerre sont ceux qui ont dirigé les grands capitaines dont l'histoire nous a transmis les hauts faits , Alexandre , Annibal , César , Gustave-Adolphe , Turenne , le prince Eugène , Frédéric-le-Grand.

» Alexandre a fait huit campagnes pendant lesquelles il a conquis l'Asie et une partie des Indes ; Annibal en a fait dix-sept , une en Espagne , quinze en Italie , une en Afrique ; César en a fait treize , huit contre les Gaulois , cinq contre les légions de Pompée ; Gustave-Adolphe en a fait trois , une en Livonie contre les Russes , deux en Allemagne contre la maison d'Autriche ; Turenne en a fait dix-huit , neuf en France , neuf en Allemagne ; le prince Eugène de Savoie en a fait treize , deux contre les Turcs , cinq en Italie contre la France , six sur le Rhin ou en Flandre ; Frédéric en a fait onze en Silésie , en Bohême et sur les rives de l'Elbe. L'histoire de ces quatre-vingt-quatre campagnes , faite avec soin , serait un traité complet de l'art de la

guerre ; les principes que l'on doit suivre dans la guerre défensive et offensive en découleraient comme de source. »

Tome II, page 179 et page 195. « Voulez-vous savoir comment se donnent les batailles ? Lisez , méditez les relations des cent cinquante batailles de ces grands capitaines.

» . . . . . Faites la guerre offensive comme Alexandre, Annibal, César, Gustave-Adolphe, Turenne, le prince Eugène et Frédéric ; lisez , relisez l'histoire de leurs quatre-vingt-huit campagnes , modelez-vous sur eux ; c'est le *seul moyen* de devenir grand capitaine et de surprendre les secrets de l'art. Votre génie ainsi éclairé vous fera rejeter des maximes opposées à celles de ces grands hommes. »

Tome V, page 76. « Achille était le fils d'une déesse et d'un mortel : c'est l'image du génie de la guerre ; la partie divinée, c'est tout ce qui dérive des considérations morales, du caractère, du talent, de l'intérêt de votre adversaire, de l'opinion, de l'esprit du soldat, qui est fort ou vainqueur, faible ou battu, selon qu'il croit l'être ; la partie terrestre, c'est les armes, les retranchemens, les positions, les ordres de bataille, tout ce qui tient à la combinaison des choses matérielles. »

On voit que Napoléon ne réduisait pas la guerre aux combinaisons des choses matérielles.

Je terminerai ces citations, par rapporter la comparaison que Napoléon fait entre un général commandant en chef une armée navale, et un général commandant en chef une armée de terre.

Tome II (*bis*), page 189. « Un général commandant en chef une armée navale et un général commandant en chef une armée de terre , sont des hommes qui ont besoin de qualités différentes. On naît avec les qualités propres pour commander une armée de terre, tandis que les qualités nécessaires pour commander une armée navale ne s'acquièrent que par expérience.

« Alexandre, Condé, ont pu commander dès leur plus jeune âge ; l'art de la guerre de terre est un art de génie, d'inspiration ; mais ni Alexandre, ni Condé, à l'âge de vingt-deux ans, n'eussent commandé une armée navale. Dans celle-ci, rien n'est génie, ni inspiration, tout y est positif et expérience. Le général de mer n'a besoin que d'une science, celle de la navigation. Celui de terre a besoin de toutes ou d'un talent qui équivaut à toutes, celui de profiter de toutes les expériences et de toutes les connaissances. Un général de mer n'a rien à deviner ; il sait où est son ennemi, il connaît sa force ; un général de terre ne sait jamais rien certainement, il ne voit jamais bien son ennemi, ne sait jamais positivement où il est. Lorsque les armées sont en présence, le moindre accident de terrain, le moindre bois cache une partie de l'armée ; l'œil le plus exercé ne peut pas dire s'il voit toute l'armée ennemie ou seulement les trois quarts. C'est par les yeux de l'esprit, par l'ensemble de tout le raisonnement, par une espèce d'inspiration, que le général de terre voit, connaît et juge. Le général de mer n'a besoin que d'un coup-d'œil exercé, rien des forces ennemies ne lui est caché.

« Ce qui rend difficile le métier de général de terre,

c'est la nécessité de nourrir tant d'hommes et d'animaux ; s'il se laisse guider par les administrateurs, il ne bougera plus , et ses expéditions échoueront. Celui de mer n'est jamais gêné ; il porte tout avec lui. Un général de mer n'a point de reconnaissance à faire, ni de terrain à examiner, ni de champ de bataille à étudier : mer des Indes, mer d'Amérique, Manche, c'est toujours une plaine liquide. Le plus habile n'aura d'avantage sur le moins habile que par la connaissance des vents qui régneront dans tels ou tels parages , par la prévoyance de ceux qui doivent régner ou par les signes de l'atmosphère ; qualités qui s'acquièrent par l'expérience, et par l'expérience seulement.

» Le général de terre ne connaît jamais le champ de bataille où il doit opérer ; son coup-d'œil est celui de l'inspiration ; il n'a aucun renseignement positif. Les données pour arriver à la connaissance du local sont si éventuelles, que l'on n'apprend presque rien par expérience. C'est une facilité de saisir tout d'abord les rapports qu'ont les terrains selon la nature des contrées ; c'est enfin un don que l'on appelle coup-d'œil militaire, et que les grands généraux ont reçu de la nature. Cependant , les observations que l'on peut faire sur des cartes topographiques, la facilité que donnent l'éducation et l'habitude de lire sur les cartes, peuvent être de quelque secours. »

Cette comparaison est remarquable , sans doute ; mais elle pêche par l'oubli de la différence importante , qui existe entre les qualités nécessaires à un général commandant en chef

une armée navale, et à un général commandant en chef une grande armée de terre, telle par exemple que celles qu'a commandées Napoléon.

Dans une bataille, le général de mer est ordinairement l'homme le plus exposé de son armée, puisqu'il est au milieu des combattans, et qu'il occupe, sur son vaisseau, une place déterminée. Le général de terre, au contraire, est ordinairement l'un des moins exposés, il peut même ne l'être pas du tout ; c'est une conséquence nécessaire de ce qu'il doit se tenir derrière les combattans, et des devoirs qu'il a à remplir. La qualité la plus importante dans le premier, celle sans laquelle il ne peut jamais être qu'un mauvais général, c'est donc la bravoure ; car un lâche pourrait éviter de combattre, quand il le faudrait, ou ordonner la retraite intempestivement, pendant le combat, ou enfin perdre la tête. Pour le second, le travail du cabinet est le plus important (a), et puisqu'il ne se trouve sérieusement exposé que par rares exceptions, la bravoure n'est en quelque sorte, pour lui, qu'une qualité accessoire. Un poltron peut être un fort bon général d'une grande armée de terre, et un brave, un fort mauvais général.

(a) On peut voir ce que j'ai dit du travail du cabinet dans le chapitre v de ma *Philosophie de la Guerre*.



Je terminerai ces réflexions, sur ce que le général Jomini appelle le principe fondamental de la guerre, par contester « *que tous les succès ou les revers, furent le résultat de l'application ou de l'oubli qu'on en fit.* » Si l'application d'un principe pouvait ainsi donner la victoire avec certitude, il faudrait qu'il n'y eût pas de différence dans la constitution des troupes des différens états, que leur valeur fût égale, et restât toujours égale, tandis qu'il en est tout autrement, puisqu'elles sont soumises à des influences physiques et morales; il faudrait que la disposition des lieux fût toujours la même, tandis qu'elle offre une très-grande variété; il faudrait, enfin, que cette influence incontestable de la fortune sur les événemens de la guerre n'existât point.

Un général, en se donnant la supériorité du nombre, pour attaquer des positions ou des points qui sont les plus importans à attaquer, met seulement les chances de son côté, en faisant toutefois abstraction de l'influence que peuvent exercer la force des positions et la différence entre les qualités des troupes; mais, pour qu'il parvienne à déterminer ces positions et ces points, il ne suffit pas qu'il ait la capacité nécessaire; car une foule de circonstances, ainsi que je l'ai

fait voir , peuvent l'induire en erreur ou s'opposer à ce que cela soit possible.

On ne manque pas d'exemples de généraux qui , ayant pris de bonnes dispositions , tant avant que pendant une bataille , ont cependant été battus par des adversaires qui en avaient pris de mauvaises : c'est que la valeur des troupes et même la fortune ont souvent plus d'influence que les bonnes dispositions. Un général croit une bataille perdue et songe à se retirer , lorsqu'il apprend qu'elle est gagnée par suite des succès de l'un de ses lieutenans ; ou , il la croyait gagnée et il apprend qu'elle est perdue.

J'appuierai les opinions que je viens d'émettre par deux exemples remarquables , tirés du commencement des campagnes de 1805 et de 1806 , et j'en rapporterai les opérations d'après l'ouvrage intitulé : *Vie politique et militaire de Napoléon , racontée par lui-même au tribunal d'Alexandre , de César et de Frédéric* ; ouvrage du général Jomini , dont le titre n'est qu'une fiction.

Le premier exemple a été cité , ainsi qu'on l'a vu , par le général Jomini lui-même ; il a dit « que Mack se trouvant concentré en 1805 vers » Ulm et attendant l'armée russe par la Moravie , le point décisif pour l'attaquer était Do-

» navert ou le Bas-Leck ; car, en le gagnant  
» avant lui, on coupait sa ligne de retraite sur  
» l'Autriche et sur l'armée destinée à le se-  
» conder. »

Il est évident que, si un général parvient à s'établir avec son armée sur les communications de son adversaire, ce dernier se verra contraint, pour rétablir ses communications, de livrer une bataille, et que, s'il l'a perdue, les suites en seront très-désastreuses. Mais un général ne peut s'établir ainsi sur les communications de l'armée qui lui est opposée qu'en la tournant, et pendant qu'il exécute les marches nécessaires pour atteindre ce but, son adversaire peut l'attaquer avant qu'elles soient terminées ; souvent même aussi il peut le couper de ses communications avant que d'avoir perdu les siennes, et les deux armées se trouvent alors dans une situation également critique.

On voit que dans de telles conjonctures les deux généraux sont exposés à de terribles chances et placés dans l'alternative de grands succès ou de grands revers, selon qu'ils seront victorieux ou vaincus. Un général ne doit donc entreprendre une opération si hasardeuse que lorsqu'il se croit certain de vaincre ou qu'il compte sur l'inéptie de son adversaire.

C'était précisément le cas dans lequel se trouvait Napoléon ; son armée était plus nombreuse que celle de Mack ; les troupes étaient plus aguerries et plus manœuvrières ; elles avaient le sentiment de leur supériorité ; elles étaient remplies de confiance dans leur chef. Avec de telles troupes il n'y a pas d'entreprises, si hasardeuses qu'elles soient, dont on ne puisse se promettre la réussite ; on peut échouer dans une attaque et éprouver quelques pertes, on ne peut essayer de grands revers ; les troupes résistent , quelle que soit leur infériorité numérique ; elles se retirent avec ordre et ne se débandent point ; le général a le tems d'amener de nouvelles troupes à leur secours , il reprend l'offensive , bat son adversaire , et change un revers insignifiant en un succès éclatant.

Mack était en position sur le Danube depuis Ulm jusqu'à Donawert. Son armée était moins nombreuse que celle de Napoléon (a), ses troupes étaient moins aguerries et moins manœuvrières ; meurtries encore de ces derniers désastres qui avaient contraint l'Autriche de subir la loi du consul français, elles avaient le sentiment

(a) Les forces militaires de Napoléon étaient de 180,000 hommes, et celles de Mack de 84,000, d'après l'ouvrage du général Jomini, précédemment cité.

de leur infériorité, et, ce qui est plus fâcheux encore, de l'infériorité de leur général. Avec de telles troupes, il n'y a pas d'entreprises, si bien combinées qu'elles soient, dont on puisse se promettre le succès; elles attaquent mollement, quelle que soit leur supériorité numérique, et n'obtiennent qu'un succès momentané. Si elles éprouvent le moindre échec, elles se retirent en désordre, se débandent bientôt ou mettent bas les armes, même devant des forces qui leur sont inférieures en nombre.

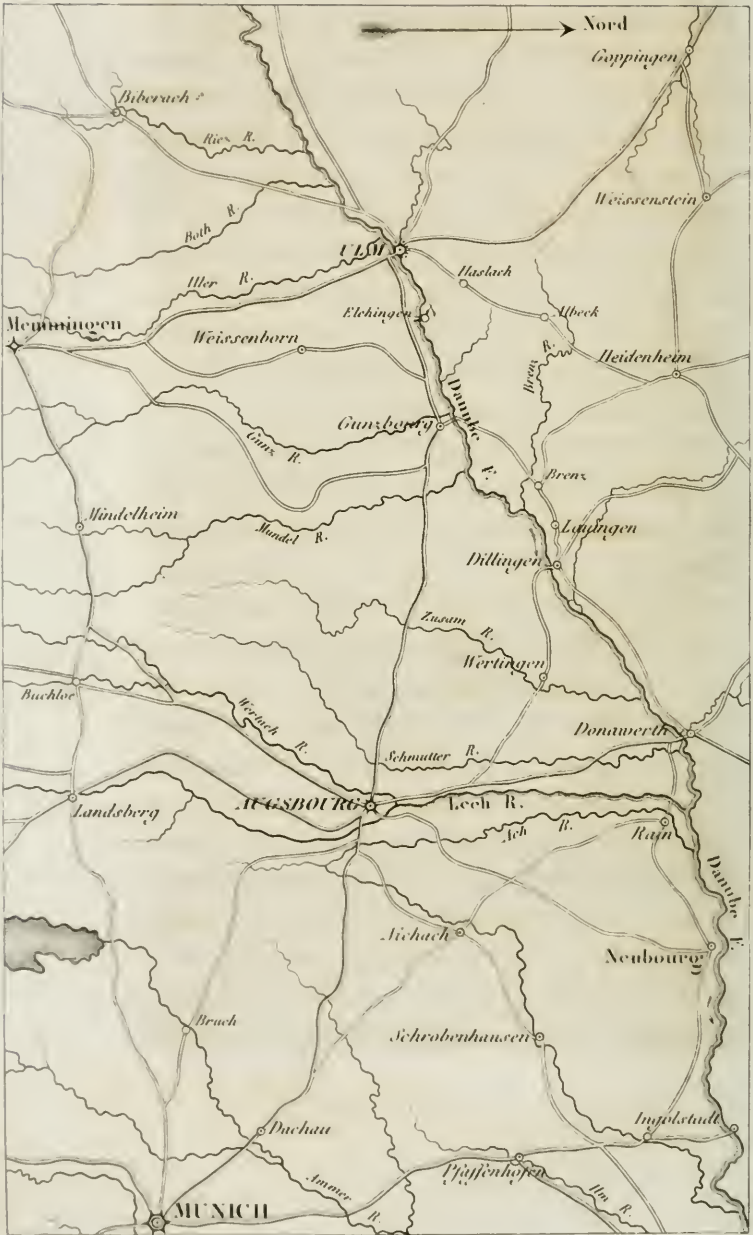
Napoléon, par suite de cet état de choses, avait une telle certitude de vaincre, s'il en venait aux mains, que non-seulement il n'hésita pas à tenter de s'établir sur les communications de l'armée autrichienne, en tournant complètement cette armée par son aile droite; mais il avait un tel sentiment de sa supériorité, qu'il dirigea une partie de son armée (a) sur Munich, quoique, en lui faisant prendre cette direction, elle ne pût se trouver en mesure de le joindre assez tôt s'il était inopinément attaqué pendant l'exécution de son mouvement pour tourner l'armée autrichienne, ou s'il se donnait une bataille dans les environs d'Ulm.

(a) Le premier corps et le corps bavarois sous le commandement de Bernadotte, et le corps commandé par Davout.

Mack, dans de telles conjonctures, ne pouvait, au contraire, qu'essayer des revers s'il en venait aux mains ; il devait donc se retirer jusqu'à ce qu'il eût opéré sa jonction avec l'armée russe qui s'avavançait au secours de l'Autriche, et il devait préparer cette opération, ou même la commencer, avant que d'y avoir été contraint par la présence de l'armée française. Il devait surtout employer tous ses soins pour être instruit de la marche des différens corps de cette armée, ce qui était facile, car ils traversèrent le Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Mayence, pour marcher sur la Bavière, sur Donawert et sur le Bas-Leck, en quelque sorte sous ses yeux ; il fut au contraire, à cet égard, dans une telle ignorance, que lorsqu'il eut connaissance de ce grand mouvement, il ne pouvait déjà plus, sans combattre, effectuer sa retraite que sur le Tyrol par Memmingen. Mais Napoléon ayant commis la faute de ne laisser devant Ulm, sur la rive gauche du Danube, que la seule division Dupont, forte de 7,000 hommes, dont trois régimens de cavalerie, Mack se décida à attaquer cette division qui était à Haslach ; il réunit pour cette attaque 25,000 hommes et l'exécuta le 11 octobre. Dupont, malgré l'infériorité de ses forces, se maintint jusqu'à la nuit, et se retira



CARTE DES ENVIRONS D'ULM ET DU COURS DU LECH EN 1805.





aussitôt après sur Albeck ; le lendemain il continua sa retraite dans la direction de Guntzbourg. Mack fit occuper Albeck et attaquer le pont d'Elchingen sur le Danube, qui n'était défendu que par un seul régiment du corps de Ney ; ce régiment se retira sur la rive droite et coupa une arche du pont ; mais Ney étant arrivé avec du renfort, les Autrichiens coupèrent aussi le pont de leur côté : Mack aurait pu employer les journées du 12 et du 13 octobre à se retirer sur la Bohême et n'en fit rien.

Napoléon, instruit de ces circonstances, se rendit sur les lieux ; il fit rétablir le pont par Ney qui passa sur la rive gauche, enleva la position d'Elchingen et repoussa les Autrichiens ; le corps de Lannes et la cavalerie de Murat passèrent ensuite. Le lendemain, les Autrichiens furent contraints de rentrer dans Ulm, à l'exception de Werneck, celui des lieutenans de Mack qui était opposé à Dupont, et qui se retira avec 10,000 hommes sur Nordlingen ; mais bientôt cerné, près de Nordlingen, par la cavalerie de Murat, il mit bas les armes. La retraite de Werneck, après la défaite des Autrichiens à Elchingen, le 14, prouve que Mack pouvait le 12 et le 13 octobre, après avoir repoussé Dupont, effectuer sa retraite sur la Bohême ; il put aussi,

jusqu'au 11 octobre, faire retirer la garnison de Memmingen sur le Tyrol : mais n'en ayant rien fait , les Français s'emparèrent le 13 octobre de cette ville et de sa garnison, et deux jours après Mack , avec les débris de son armée , était entièrement cerné dans Ulm.

Les succès de Napoléon furent prodigieux. Après avoir battu , pris , ou dispersé tous les corps de l'armée de Mack , à l'exception de celui de Kienmayer qui , étant à Donawert , parvint à se retirer sur l'Autriche ; après avoir contraint les débris de ces corps à se renfermer dans Ulm , il devint bientôt possesseur de cette ville , que Mack lui rendit sans coup férir , et dont la garnison , forte de 30,000 hommes , fut faite prisonnière. L'armée de Mack fut presque anéantie ; il ne s'en échappa que le corps de Kienmayer et qu'un corps de cavalerie qui , sous le commandement de l'archiduc Ferdinand , parvint après le combat d'Elchingen à gagner la Bohême. L'armée française éprouva d'ailleurs une très-forte diminution , du moins momentanément , par suite des marches forcées , des bivouacs , de la continuité et de la violence des pluies. Nous pouvons actuellement apprécier les raisonnemens qui vont suivre.

Le général Jomini indique les positions de Do-

nawert ou du Bas-Leck comme les points décisifs que Napoléon devait attaquer et faire occuper. Effectivement , s'il parvenait à faire occuper ces positions par son armée, il cernait l'armée autrichienne et la mettait dans une situation désespérée , puisque cette armée, inférieure en nombre de moitié à l'armée française, lui était plus inférieure encore par la qualité des troupes. Mais pour que l'auteur pût donner une telle manœuvre comme une application du principe général qu'il avait posé, il aurait fallu qu'elle offrît les probabilités de réussite que doivent présenter les opérations qu'on entreprend à la guerre , et c'était précisément tout le contraire. En effet, la réussite de cette opération reposait sur la possibilité de cacher au général autrichien les marches qu'il fallait faire exécuter à l'armée française pour attaquer les positions de Donawert et du Bas-Leck, et l'on cite comme un fait inoui que ce général n'ait pas pris les mesures nécessaires pour en être instruit. S'il eût pris ces mesures , il aurait indubitablement effectué sa retraite assez tôt pour pouvoir opérer sa jonction avec l'armée russe avant que d'être obligé d'en venir aux mains avec l'armée française.

Que si l'on suppose actuellement une armée autrichienne qui eût pu combattre avec des

chances égales de succès contre l'armée française, et qui eût été commandée par un général habile, la manœuvre de Napoléon pour s'emparer des positions que le général Jomini indique comme points décisifs, et le détachement qu'il fit du corps de Bernadotte, eussent causé la ruine de l'armée française; car alors le général autrichien l'eût attaquée avec la totalité de ses forces, pendant qu'elle était en marche pour le tourner, et il aurait indubitablement obtenu un succès éclatant.

La conclusion que l'on tire de l'exemple cité par le général Jomini, à l'appui de son principe fondamental, c'est qu'un général doit tâcher de s'établir sur les communications de l'armée qui lui est opposée lorsqu'elle est totalement inférieure à la sienne par le nombre et par la qualité des troupes; et, en vérité, cela est tellement évident qu'il paraissait inutile de le dire.

Le commencement de cette campagne de 1806, si remarquable par le désastre que les Prussiens éprouvèrent le 14 octobre 1806 dans les champs d'Iéna et d'Auerstedt, servira encore mieux que l'exemple que je viens de rapporter à faire apprécier si le principe fondamental du général Jomini est vrai et peut être de quelque utilité.

L'armée française, que Napoléon commandait immédiatement, était cantonnée dans l'électorat de Wurtzbourg et dans cette partie de la Bavière qui touche à la Saxe; elle était composée des corps de Bernadotte, Davout, Soult, Ney, Lannes et Augereau, de la garde impériale et de la cavalerie de Murat; elle était forte de 180,000 hommes; quelques jours avant le commencement des hostilités, Napoléon la concentra dans les environs de Bamberg et de Cobourg.

L'armée saxo-prussienne était divisée en trois corps : l'un de 50,000 hommes, commandé par le roi en personne qui commandait aussi toute l'armée, mais il avait sous ses ordres le duc de Brunswick, qui était le commandant de fait; le second de 50,000 hommes, commandé par le prince Hohenlohe; le troisième de 20,000 hommes, commandé par le général Ruchel : en tout 120,000 hommes. Elle s'étendait depuis Eisenach, où se trouvait sa droite, jusqu'à la Bohême, où s'appuyait sa gauche, commandée par Hohenlohe; ses principales forces se trouvaient aux environs d'Erfurt et de Weimar. Le duc de Brunswick commença peu de jours avant les hostilités à les concentrer dans les environs de Weimar (a); il n'avait laissé que des divi-

(a) Le général Jomini, dans l'ouvrage où je puise le récit de ces

sions détachées sur la frontière , en présence de l'armée française.

L'armée de Napoléon avait sur celle du duc de Brunswick tous les genres de supériorité qu'elle avait eus sur celle de Mack ; et les troupes françaises avaient sur les troupes prussiennes la supériorité qu'ont des troupes aguerries sur celles qui n'ont pas fait la guerre depuis douze ans. Il faut ajouter que le général en chef de l'armée prussienne et une bonne partie des généraux et des officiers supérieurs étaient des vieillards, c'est-à-dire des hommes hors d'état de supporter les fatigues excessives qu'imposait le genre de guerre que faisait Napoléon : cette dernière circonstance seule suffisait pour attirer sur l'armée prussienne les plus grands désastres.

Napoléon , ayant donc la certitude de vaincre s'il en venait aux mains , ne songeait qu'à contraindre son adversaire à recevoir une bataille , et le moyen était de tenter de s'établir sur les

opérations, dit, tome II, page 280, en parlant de la concentration de l'armée prussienne dans les environs de Weimar : « Cette concentration était sage ; mais c'était sur la gauche de Hof qu'il fallait la faire , au lieu d'attirer cette aile gauche au corps de bataille , et de laisser à découvert le chemin même qui conduisait à mon but. » Cela s'appelle juger après l'événement ; car si l'armée prussienne se fût concentrée sur la gauche de Hof, petite ville qui n'est située qu'à quelques lieues de la Bohême, Napoléon aurait pu la tourner par sa droite, avec encore plus de facilité qu'il n'en trouva à la tourner par sa gauche.

communications de l'armée prussienne , ainsi qu'il l'avait fait précédemment avec tant de succès en attaquant l'armée de Mack. Dans de telles conjectures , il ne restait d'autres voies de salut à l'armée prussienne que de se retirer pour opérer sa jonction avec l'armée russe qui arrivait à son secours ; mais alors il fallait abandonner , sans combattre , une partie du royaume et probablement la capitale. Le roi et le duc de Brunswick ne prirent point cette résolution , soit parce qu'ils n'en reconnurent point la nécessité , soit parce qu'en se retirant ainsi ils auraient blessé l'orgueil national de l'armée prussienne , dans laquelle on était convaincu qu'on pouvait lutter contre l'armée française ; mais ils résolurent de garder la défensive et de recevoir une bataille. C'était dès lors une bonne disposition d'établir l'armée prussienne à quelques marches en arrière des avant-postes ; car le duc pouvait alors prendre , en tems utile , les mesures nécessaires pour s'opposer à ce que Napoléon ne s'établît sur ses communications ; mais , pour cela , il fallait qu'il employât tous ses soins à être instruit des mouvemens de l'armée française , et que l'armée prussienne fût toujours prête à exécuter à tout moment des marches forcées , de jour comme de nuit.

Napoléon entreprit de s'établir sur les communications de son adversaire en le tournant par sa gauche. Les hostilités commencèrent le 8 octobre; des corps d'observation que les Prussiens avaient à Schleitz et à Saalfeld furent culbutés, et le 13 octobre au soir, les corps de l'armée française occupaient les positions suivantes : Davout et Bernadotte venaient d'arriver à Naumbourg; ils s'y étaient emparés de magasins considérables appartenant à l'armée prussienne; Murat les suivait de près. Lannes, Soult et la garde impériale étaient à Iéna ou dans les environs; Augereau à Kahla, Ney à Roda. Napoléon était de sa personne à Iéna.

Pendant que Napoléon exécutait avec tant de rapidité le grand mouvement que je viens d'indiquer, le duc de Brunswick achevait la concentration de son armée dans les environs de Weimar; ce général était dans une telle ignorance des mouvemens de son adversaire, malgré l'échec des deux détachemens qui étaient en observation à Schleitz et à Saalfeld, que ce ne fut que le 12 octobre seulement qu'Hohenlohe eut achevé son mouvement par sa droite pour se rapprocher de Weimar, laissant le passage pour ainsi dire entièrement libre aux corps d'armée de Napoléon; et ce mouvement, le duc



# CARTE DES ENVIRONS D'ËNA ET D'AUERSTEDT EN 1806.





l'avait ordonné malgré l'avis d'Hohenlohe , qui l'engageait au contraire à concentrer l'armée prussienne sur sa gauche. Le 12, l'armée était en position depuis Erfurt jusqu'à Iéna.

Le 13 , le duc , accompagné du roi , et avec les corps que ce monarque commandait immédiatement , vint s'établir à Sulza et à Auerstedt : au lieu d'attendre Napoléon pour lui livrer bataille , ainsi qu'il en avait formé d'abord la résolution , il songeait à se reposer sur l'Elbe par Naumbourg et Freybourg. Hohenlohe avait pris position sur les hauteurs qui dominant Iéna ; Ruchel était à Weimar ; ces deux généraux devaient suivre le mouvement du corps d'armée du roi. Le duc soupçonnait si peu la position critique dans laquelle il se trouvait que la reine accompagna le roi jusqu'à Auerstedt , d'où elle retourna à Weimar. L'on trouvait à Auerstedt deux chemins qui conduisaient directement sur l'Elbe , l'un par Naumbourg , l'autre par Freybourg ; le duc savait que les Français venaient d'entrer dans la première de ces deux villes , mais il pensait qu'ils n'y avaient qu'un corps de partisans ; il n'en devait pas moins , ainsi que cela lui était si facile , faire occuper le soir même le défilé de Kôsen , et le pont en pierre sur la Saale qui se trouvait en cet endroit , et il n'en fit rien ,

Cependant Napoléon ayant fait repousser l'avant-garde de l'armée prussienne, dans la soirée du 13, jusque sur le plateau qui domine la ville d'Iéna, et étant persuadé que la totalité de cette armée était en sa présence, vint établir son quartier-général sur ce plateau, au bivouac, au milieu de ses troupes; et il employa la nuit entière à diriger vers ce point tous les corps d'armée qui se trouvaient dans le voisinage d'Iéna. Une partie de ces corps arriva dans la nuit même; l'autre partie ne devait arriver que dans la matinée du lendemain. Pendant que ces mouvemens s'exécutaient en quelque sorte sous ses yeux, présumant que l'armée prussienne étendait sa gauche dans la direction d'Apolda, il ordonna à Davout de se diriger sur ce bourg par la rive gauche de la Saale, à Bernadotte de se diriger sur le même point en suivant la rive droite jusqu'à Dornbourg, et à Murat de rétrograder sur Iéna.

Davout, plus prévoyant que le duc de Brunswick, envoya pendant la nuit, aussitôt qu'il eut reçu de Napoléon l'ordre de marcher sur Apolda, par la rive gauche de la Saale, l'une de ses trois divisions occuper le défilé de Kôsen, ce qu'elle n'aurait pu faire si le duc l'avait prévenu. Cette circonstance exerça la plus funeste

influence sur le sort de l'armée prussienne et apporta de très-grands changemens dans la position respective des armées , à l'insu des généraux en chef. Ainsi , tandis que tout d'un côté , depuis Napoléon jusqu'au dernier soldat , était en mouvement , de l'autre tout était plongé dans le sommeil.

Le 18 au matin , après qu'un épais brouillard qui couvrait la terre eut été un peu dissipé , Napoléon , toujours persuadé que toute l'armée prussienne était en sa présence , attaqua Hohenlohe et le mit en déroute ; Ruchel , qui était venu à son secours , éprouva le même sort. Les troupes prussiennes se retirèrent en partie sur Erfurt par Weimar , dont Napoléon s'empara dans la journée même. Il n'avait fait donner , pour obtenir ce succès éclatant , qu'une partie des forces qu'il avait rassemblées dans les environs d'Iéna ; il s'attendait , lui fait dire le général Jomini , à plus de résistance. Cependant , comment croire que l'armée prussienne , inférieure à l'armée française , sous tous les rapports , pût lutter contre elle , lorsque , au lieu de s'aguerrir dans des combats partiels , elle débutait par livrer une grande bataille , après douze années de paix.

Dans le même tems que Napoléon attaquait

une partie de l'armée prussienne dans les champs d'Iéna, Davout en venait aux mains avec l'armée que le roi commandait immédiatement. Le combat s'engagea d'abord entre la division qui avait passé le défilé de Kösen et la division qui marchait à l'avant-garde de l'armée prussienne; puis, toutes les troupes des deux armées arrivant successivement, l'engagement devint général. L'armée du roi, deux fois plus nombreuse que le corps d'armée de Davout, pouvait être considérée comme l'élite de l'armée prussienne; la garde royale en faisait partie, et elle comptait 10,000 hommes de cavalerie, tandis que Davout n'en avait que 1,500. Néanmoins, contre les probabilités, si la qualité des troupes eût été sensiblement la même, cette armée fut complètement battue par le corps d'armée français; et le général français, l'ayant repoussée jusqu'au delà du chemin d'Iéna à Freybourg par Eckartsberg, enleva à l'armée prussienne la seule retraite qui lui restât (a).

(a) On trouve dans l'ouvrage du général Jomini, où je puise le récit des opérations, tome II, page 294, relativement à la bataille d'Auerstedt : « Davout jugea alors que le moment était venu de » frapper le coup décisif : les hauteurs d'Eckartsberg dominaient » la gauche de l'ennemi. S'en emparer, c'était gagner à la fois le » point tactique et le point stratégique du champ de bataille, puis- » que c'était s'emparer du chemin direct de Freybourg et fermer la

L'armée du roi et son chef (a), ignorant encore le désastre de l'autre partie de l'armée prussienne, se retiraient sur Weimar lorsqu'ils aperçurent les bivouacs du corps de Bernadotte qui venait d'arriver à Apolda et qu'ils rencontrèrent les fuyards d'Iéna; il en résulta un grand désordre, et il ne leur resta d'autre ressource que de prendre les chemins de traverse qui se trouvent entre Weimar et Naumbourg. Je m'arrête, n'ayant pas besoin de pousser plus loin mon récit, puisque je me propose seulement d'essayer d'appliquer la théorie des points décisifs, au commencement de la campagne de 1806 et aux batailles d'Iéna et d'Auerstedt.

» dernière ligne de retraite à l'ennemi. » Si j'ai bien compris ce que le général Jomini entend par point tactique, expression qu'il emploie, je crois, indifféremment avec l'expression clef tactique, et si la signification de l'expression clef stratégique d'un champ de bataille est telle que j'ai cru la comprendre, je trouve que cet auteur fait, en cet endroit, une fausse application de ses propres principes en indiquant Eckartsberg comme point tactique, car ce village n'était pas sur le champ de bataille, et la victoire était décidée depuis long-tems lorsque Davout s'en empara, vers la chute du jour. Ce fut une circonstance très-importante du succès de Davout que d'être parvenu à repousser l'armée qui lui était opposée, après l'avoir battue, jusqu'au delà de la route d'Iéna à Freybourg par Eckartsberg, puisqu'il enlevait ainsi à l'armée prussienne sa retraite la plus directe, mais voilà tout.

(a) Le duc de Brunswick, ayant été blessé, fut remplacé par Molendorf, qui, ayant été blessé aussi, avait été remplacé par Kalkreuth; trois vieillards.

On a vu que le général Jomini avait dit, en parlant de la campagne de 1805, « que Mack » se trouvant concentré en 1805 vers Ulm et attendant l'armée russe par la Moravie, le point décisif pour l'attaquer était Donawert ou le Bas-Leck ; car, en le gagnant avant lui, on coupait sa ligne de retraite sur l'Autriche et sur l'armée destinée à le seconder. » Le raisonnement analogue pour la campagne de 1806 est que le duc de Brunswick se trouvant concentré en 1806 vers Weimar, et attendant l'armée russe par la Pologne prussienne, le point décisif pour l'attaquer était Naumbourg et le cours de la Saale au dessous de cette ville ; car, en le gagnant avant lui, on coupait sa ligne de retraite sur la Prusse et sur l'armée destinée à le seconder.

Mes observations à ce sujet seront absolument de même nature que celles qui m'avaient été suggérées par ce qu'avait dit le général Jomini du point décisif pour attaquer Mack ; c'est-à-dire que Napoléon, ayant sur le duc de Brunswick tous les genres de supériorité qu'il avait eus sur Mack, devait tenter de s'établir sur ses communications pour le contraindre à recevoir une bataille, étant certain de la gagner ; et réciproquement, que le général prussien, ne pouvant sauver son armée qu'en évitant de livrer



bataille jusqu'à ce qu'il eût opéré sa jonction avec l'armée russe , devait se tenir constamment au courant des mouvemens généraux de son adversaire , afin de pouvoir se retirer en tems utile. Il fut au contraire , à cet égard , dans une ignorance aussi extraordinaire que celle dans laquelle s'était trouvé Mack. Les raisonnemens que j'ai faits pour blâmer la dénomination de *points décisifs* donnés à Donawert ou au Bas-Leck , dans la campagne de 1805 , s'appliquent parfaitement à cette dénomination donnée à Naumbourg ou au cours de la Saale , au dessus de cette ville ; je ne les reproduirai donc pas. Passons actuellement à la détermination des *points décisifs des champs de bataille*.

Comment Napoléon aurait-il pu déterminer le point décisif d'un champ de bataille qu'il ne possédait même pas encore lorsque la bataille commença , et que ses troupes , agglomérées sur le plateau d'Iéna , devaient conquérir en repoussant l'ennemi ? Il faut ajouter que lorsqu'il établit son bivouac sur ce plateau , dans la nuit du 13 au 14 , il croyait toute l'armée prussienne réunie en sa présence , tandis qu'il n'y en avait pas la moitié , et que la bataille commença pendant un épais brouillard qui ne permettait de voir qu'à une très-petite distance.

Si Napoléon crut qu'il avait toute l'armée prussienne en sa présence, Hohenlohe, de son côté, ne se doutait pas qu'il allait lutter contre la plus grande partie de l'armée française commandée par Napoléon en personne; ce général ignorait la position des troupes qu'il avait devant lui, puisqu'elles n'étaient en grande partie arrivées que la veille au soir et pendant la nuit. Enfin le brouillard s'opposa d'abord à ce qu'il pût rien voir; comment aurait-il pu déterminer le point décisif?

Le duc de Brunswick ne savait où se trouvait l'armée française, et ne soupçonnait pas qu'elle dût attaquer l'armée prussienne le lendemain; ce général s'engagea avec Davout, croyant n'avoir affaire qu'à un corps de partisans. Quant à Davout, il débouchait d'un défilé pendant un épais brouillard, ignorant la disposition des lieux et ne se doutant pas qu'il attaquait l'élite de l'armée prussienne d'une force double de celle dont il disposait, commandée par le roi en personne et le duc de Brunswick. Je le demande, où se trouvaient les points décisifs, et comment ces généraux auraient-ils pu les déterminer!

Si les observations que je viens de faire sur *le principe fondamental de la guerre* du général Jomini sont fondées, ainsi que j'en ai la conviction

tion, elles ne seront peut-être point sans importance. En effet, beaucoup de jeunes officiers ou même des officiers-généraux n'ayant jamais fait la guerre et ayant pourtant la chance de commander en chef des armées, tels par exemple que des princes du sang, peuvent se persuader, après avoir lu le général Jomini, qu'ils n'ont pas besoin de conseils parce qu'ils se sentent très-capables de *déterminer le point décisif*. Et pendant que ces généraux perdraient un tems si précieux, la veille d'une bataille, à vouloir *déterminer* ce qui ne serait pas *déterminable*, il pourrait leur arriver comme à cet astrologue qui tomba dans un puits pendant qu'il examinait les astres. Mais, dira-t-on :

La critique est aisée, et l'art est difficile (a).

Sortez donc de votre rôle de critique pour nous tracer des principes généraux sur la conduite que doivent tenir des commandans d'armée en présence de l'ennemi. Volontiers, et ce sera en peu de mots, car sur cette partie du commandement des armées que le maréchal de Saxe appelle *les parties sublimes de la guerre* (b), et Napoléon, *la partie divine du génie de la*

(a) Destouches, *le Glorieux*.

(b) *Réveries du maréchal de Saxe*, avant-propos.

guerre (a), on ne peut que poser cette maxime, *les généraux en chef doivent saisir l'occasion et la faire naître*; et encore, à quoi bon! tout le mérite est dans l'application. Le seul enseignement théorique que l'on puisse recevoir sur ces matières, consiste à étudier les campagnes et les batailles des grands capitaines. Mais en ce qui concerne cette partie du commandement des armées qui peut s'apprendre, parce qu'elle repose sur des bases constantes et qu'elle est indépendante des circonstances particulières à chaque campagne, j'ai énoncé mon opinion dogmatiquement dans le chapitre VI de ma *Philosophie de la Guerre*.

#### QUATRIÈME OBSERVATION.

Sur l'emploi de quelques mots et de quelques expressions nouvelles, et sur une fausse acception donnée à des mots anciens.

Pour qu'un auteur se fasse bien comprendre, il faut qu'il définisse clairement les mots techniques qu'il emploie, et qu'il ne donne jamais aux mots et aux expressions une autre signifi-

(a) *Mémoires de Napoléon*, tome V, page 76.

cation que celle que leur accorde la langue. Examinons donc et ces mots techniques, inconnus à nos pères, et ces expressions prises dans une nouvelle acception, qui ont été introduits dans la langue militaire, et que le général Jomini a adoptés ou créés. Auparavant, je ferai observer que cette néologie, qui est bien rarement justifiée par le besoin d'exprimer des idées nouvelles, ne sert quelquefois, par l'abus qu'on en fait, qu'à embrouiller les idées les plus simples, ou qu'à mettre des mots à la place des choses, si bien qu'on serait quelquefois tenté de s'écrier : *sunt verba et voces, prætereaque nihil!* Les mots et les expressions nouvelles, lors même qu'elles seraient bien définies, n'enrichissent point une langue si elles n'ont point un but d'utilité incontestable ; elles l'appauvrissent. Mais, il arrive ordinairement que le public refuse alors de les adopter.

Voici la nomenclature de ces mots et de ces expressions : *la politique de la guerre, la politique militaire, la stratégie, l'échiquier, l'échiquier stratégique, l'échiquier général, la base d'opérations, le but objectif, le point objectif, le front d'opérations, les lignes d'opérations, les lignes de communications, les lignes d'approvisionnement, le point décisif, la clef topo-*

*graphique, la clef tactique, la logistique, etc.*

Je ne parlerai plus des expressions et des mots sur l'emploi desquels j'ai précédemment émis mon opinion.

*L'Échiquier* : l'auteur ne définit point ce mot, mais on voit à la manière dont il l'emploie qu'il le considère comme synonyme de *théâtre de la guerre*, car il dit, page 67 (a) : « Chaque théâ-  
» tre ou échiquier, sur lequel on doit opérer  
» avec une ou plusieurs armées, se compose :

» 1° D'une base d'opérations ;

» 2° D'un but objectif, etc., etc. »

Que Napoléon, dans le cours d'une campagne, et se comparant à un joueur d'échecs, ait dit : Mon échiquier n'est pas clair; cela se conçoit; mais je ne saurais approuver qu'on veuille, dans la langue militaire, substituer le mot *échiquier* à l'expression *théâtre de la guerre*.

Ces deux mots, *théâtre* et *échiquier*, sont employés dans le sens figuré. Le premier, avec l'addition de ces mots, *de la guerre*, rend parfaitement la pensée; il n'en est pas ainsi du second. En effet, un échiquier est une petite surface plane, divisée en petits carrés égaux et sur laquelle on fait mouvoir des pièces qui ont cha-

(a) Tome 1, page 171 de l'édition de 1838.

cune une marche régulière et uniforme ; il n'offre pour ainsi dire aucune similitude avec les surfaces vastes , irrégulières , recouvertes d'une grande variété d'objets , sur lesquelles les armées se meuvent avec tant d'irrégularité. Je pense donc qu'il faut s'en tenir à l'ancienne expression. L'auteur n'emploie qu'une seule fois l'expression *échiquier stratégique* (page 85) (a). Il ne la définit pas ; mais il ne semble pas qu'il veuille , par l'addition de l'épithète *stratégique*, changer la signification qu'il a précédemment donnée au mot *échiquier*. Je ferai la même observation sur l'expression *échiquier général*.

*La Base d'opérations* : « Le premier point d'un plan d'opérations est , dit l'auteur (page 69) (b), de s'assurer d'une bonne base : on nomme ainsi l'étendue des frontières d'un état d'où une armée tirera ses ressources, ses renforts ; celle d'où elle devra partir pour une expédition offensive , ou sur laquelle elle devra s'appuyer si elle couvre son pays défensivement.

» Quoique la base des opérations soit aussi ordinairement celle des ressources , cependant toute ligne par laquelle viendrait une partie de ces ressources , ne serait pas pour cela une ligne d'opérations , mais une ligne d'approvisionnement.

• Chaque armée peut avoir plusieurs bases succes-

(a) Tome 1, pages 179 et 254 de l'édition de 1838.

(b) Tome 1, page 176 de l'édition de 1838.

sives ; une armée française opérant sur le Rhin a pour première base le Rhin ; mais si elle est ramenée derrière le fleuve, elle a une nouvelle base sur la Moselle ; elle peut en avoir une troisième sur la Seine , une quatrième sur la Loire. »

Je ne saurais adopter ni la définition de l'auteur, ni la distinction qu'il semble établir entre la base des opérations et celle des ressources. Le mot *base*, employé dans le sens figuré, signifie appui, soutien : ainsi l'expression *base d'opérations* ne peut indiquer que ce qui sert d'appui, de soutien aux opérations. En quoi une frontière ou un fleuve peuvent-ils servir d'appui ou de soutien aux opérations dont le théâtre est situé en avant de cette frontière ou de ce fleuve ? Je citerai à ce sujet deux auteurs de nos jours, dont les écrits didactiques sur les grandes opérations militaires ont acquis de la célébrité, Bulow et le prince Charles.

Bulow est le premier qui ait employé l'expression *base d'opérations*, dans son ouvrage intitulé : *Esprit du système de guerre moderne*. Il ne définit pas cette expression d'une manière précise, mais ce qu'il en dit fait bien comprendre dans quelle acception il l'emploie. Il s'exprime ainsi qu'il suit à ce sujet (a) :

(a) Je dois d'ailleurs déclarer que, n'ayant pu lire l'ouvrage de



« On a donc formé des plans de campagne ; on a désigné des places fortes comme points fondamentaux ; en un mot, on a fixé une *base* où les magasins ont été établis , de laquelle on a fait partir les lignes d'opérations , et dont la destination a été de servir à protéger les retraites aussi bien qu'elle favorisait les attaques.... Comme on n'établit une base que pour avoir des magasins fixes , et que ce sont les places où les magasins sont renfermés qui constituent la base militaire de laquelle doit partir nécessairement toute opération pour produire de l'effet , etc. , etc. »

Le prince Charles , dans l'ouvrage intitulé : *Principes de la Stratégie*, ne définit pas non plus cette expression , mais on voit qu'il l'emploie dans le même sens que Bulow (a).

Bulow dans l'original, mes citations seront puisées dans la traduction de Tranchant-Laverne ; j'exprime aussi mes regrets de n'avoir pu lire d'autres ouvrages allemands , sur les mêmes matières , parce qu'ils n'ont pas été traduits.

(a) J'avais d'abord pris les passages de l'ouvrage du prince Charles que je citerai , dans la traduction que le général Jomini a donnée de cet ouvrage ; mais , soupçonnant que le mot *objectif*, que ce traducteur employait dans deux de ces passages , ne rendait pas la pensée de l'auteur , je consultai une personne qui avait l'ouvrage allemand et qui possède bien la langue allemande. Elle me fit voir que M. le général Jomini avait traduit l'expression *opérations object*, dérivée de deux mots français , par le mot *objectif*, tandis qu'elle doit être traduite par l'expression *objet d'opération*. J'ai donc adopté , pour la traduction des passages que je cite , celle qui m'a été donnée par la personne que j'ai consultée. N'ayant pu me procurer l'ouvrage de Bulow en allemand , j'ignore quelle est l'expression que son traducteur a rendue par le mot *object*, mais je présume que c'est aussi *opérations object*.

• La base d'opérations, dit-il, consiste en plusieurs points situés près les uns des autres et liés entre eux, dans lesquels sont réunis tous les approvisionnemens et d'où ces approvisionnemens sont dirigés sur l'armée agissante.... Les points qui constituent une base doivent être liés entre eux par des communications praticables. Il est bon qu'ils se trouvent derrière ou sur une ligne de défense avantageuse dont une armée puisse se couvrir au besoin ; dans ce dernier cas, la ligne de défense elle-même deviendra base. Il serait à désirer que ces points fussent fortifiés, et pussent ainsi, dans certains cas, être momentanément abandonnés à eux-mêmes, sans que l'on fût exposé au danger de perdre les magasins qui y sont placés. »

Je partage l'opinion de ces auteurs ; je pense qu'on peut donner le nom de *base d'opérations* à l'ensemble des places où l'on a réuni les approvisionnemens de vivres et de matériel de guerre nécessaires à l'armée. Ces places sont ordinairement situées dans le voisinage de la frontière où doivent se porter les premiers coups, et l'on a alors sa base sur cette frontière ; si elles sont situées sur un fleuve, on peut dire aussi que l'on a sa base sur ce fleuve ; mais ni la frontière ni le fleuve ne me paraissent pouvoir recevoir le nom de *base d'opérations*.

Lorsque toutes les ressources sont réunies dans un seul dépôt, la base se réduit à un point. Si l'armée a pénétré assez avant sur le territoire

ennemi, pour que ses communications soient exposées, ou pour qu'elle ne puisse que difficilement tirer de sa base ce qui lui est nécessaire, on en établit une nouvelle plus à proximité ; si au contraire l'ennemi, ayant pris l'offensive, occupe ou cerne les dépôts qui constituaient la première base, on crée en arrière de l'armée de nouveaux dépôts qui forment une nouvelle base.

*Le But objectif, le Point objectif* : L'auteur qui a employé ces deux expressions paraît s'être fixé à la seconde ; il dit combien il y a d'espèces de points objectifs, et ce qu'il entend par l'expression *point objectif* dans des circonstances déterminées ; citons pour tâcher de saisir sa pensée :

« En stratégie, dit-il (page 72) (a), le but d'une campagne détermine le point objectif. Si ce but est offensif, le point sera l'occupation de la capitale de la puissance ennemie, ou celle d'une province militaire, dont la perte pourrait déterminer l'ennemi à la paix.... A défaut de cette capitale, le point objectif sera un front quelconque d'opérations, qui servirait de première base à l'ennemi, et où se trouveraient quelques places importantes dont la possession assurerait à l'armée celle du territoire occupé. Par exemple, dans une guerre contre l'Autriche, si la France envahissait l'Italie, son premier objectif serait d'atteindre la ligne du Tessin et du Pô, le second point objectif serait Man-

(a) Tome 1, page 198 de l'édition de 1838.

toue et la ligne de l'Adige, le troisième serait déjà sur les Alpes noriques.

» Dans la défensive, le point objectif, au lieu d'être celui que l'on veut conquérir, sera celui que l'on cherche à couvrir. La capitale, étant censée au centre de la puissance, devient le point objectif principal de la défensive ; mais il peut y avoir des points plus rapprochés, comme, par exemple, la défense du premier front et de la première base d'opérations ; ainsi, une armée française, réduite à la défensive derrière le Rhin, aura pour premier point objectif d'empêcher le passage du fleuve ; elle cherchera à secourir les places d'Alsace, si l'ennemi parvenait à effectuer son passage et à les assiéger : le second point objectif sera de couvrir la première base d'opérations qui se trouvera sur la Meuse ou sur la Moselle.

» Il y a deux espèces de points objectifs ; les premiers sont des points géographiques, c'est-à-dire, un fleuve, une forteresse, un front d'opérations avantageux à occuper, ou bien, comme nous l'avons dit, une capitale.

» Les seconds sont des points objectifs de manœuvres qui dépendent de la position de l'ennemi : car on doit avoir pour but de lui porter les coups les plus sûrs et les plus sensibles, ce qui dépend de l'emplacement de ses forces. Dans la campagne de 1800, le premier point objectif de Bonaparte était de fondre sur la droite de Mélas, par le Saint-Bernard, pour s'emparer de ses communications. On juge que le Saint-Bernard et Aoste n'étaient pas des points objectifs géographiques, mais

bien de manœuvres, attendu que leurs avantages résultaient de la marche de Mélas sur Nice.

» Ces derniers points sont incontestablement les plus importants, puisqu'ils auraient pour but l'anéantissement total de l'armée ennemie, en tombant avec la rapidité de l'aigle sur ses communications, afin de la couper de sa base, et de la refouler sur un obstacle insurmontable. Ce genre de guerre, auquel il faut avouer que Napoléon excellait plus particulièrement, semble la perfection de l'art, car on avouera que non-seulement les points objectifs géographiques, mais les états tombent dès que l'armée qui devait les couvrir a cessé d'exister.

« Nous renvoyons, d'ailleurs, à ce que nous dirons plus bas des points décisifs, attendu que chacun d'eux sera un point objectif convenable. »

Bulow s'exprime ainsi qu'il suit, dans l'ouvrage précédemment cité. « Toute opération » guerrière se divise donc aujourd'hui en trois » parties principales : le sujet ou la base de l'o- » pération ; la ligne d'opérations et l'objet. » Cet auteur définit l'*objet* le but vers lequel se dirigent les lignes d'opérations, et c'est une acception dans laquelle on peut prendre ce mot.

« On compte dans l'offensive, dit le prince » Charles, trois sortes de points stratégiques. » Les premiers forment la base d'opérations, » comme une ligne d'où l'opération doit partir. » Les seconds sont déterminés par le but de l'o-

» pération , et par cette raison s'appellent *objet*  
 » *d'opérations*. Les troisièmes sont intermé-  
 » diaires entre les deux premiers. » Ce que cet  
 auteur appelle *point stratégique* ayant été bien  
 défini, la signification du mot *objet d'opérations*  
 se trouve l'être également.

Le mot *objectif* n'était connu dans la langue française que comme terme technique d'optique : c'est le nom de celui des verres d'une lunette qui est tourné du côté de l'objet. Le général Jomini, réunissant le mot *objectif* au mot *point*, donne à l'expression *point objectif* des significations dont plusieurs n'ont aucun rapport avec les mots qui composent cette expression. C'est tantôt un point géographique comme une forteresse, ou une capitale, tantôt un fleuve ou une province ; quelquefois c'est un but que l'on se propose d'atteindre , et quelquefois enfin cette expression s'applique à des manœuvres ; car fondre sur la droite de Mélas par le Saint-Bernard pour s'emparer de ses communications , c'est bien exécuter une manœuvre , et même une manœuvre très-remarquable.

Je n'approuve ni l'emploi de cette expression , ni les définitions qu'en donne le général Jomini ; je ne pense pas qu'il soit besoin de dire pourquoi ; cela saute aux yeux. Je pense même

qu'il n'est point nécessaire de créer un mot technique pour exprimer le but qu'un général se propose d'atteindre; ce but est, avant tout, de battre l'armée de son adversaire, pour tâcher de la détruire; car, ainsi que l'auteur le dit lui-même, *non-seulement les points objectifs géographiques, mais les états tombent dès que l'armée qui devait les couvrir a cessé d'exister.*

Les mouvemens et les manœuvres des armées exercent tant d'influence sur les succès et sur les revers; il y a tant de nuances entre anéantir l'armée de son adversaire ou perdre la sienne; les climats et les saisons présentent des circonstances si différentes, que le but d'un général, autre que de battre l'armée de son adversaire pour la détruire, peut varier plusieurs fois dans le cours d'une campagne: pourquoi donc désigner, par un mot technique, un but indirect et incertain, soumis ordinairement à de telles variations?

*Le Front d'opérations*: « Un front d'opérations, dit l'auteur (page 76), est l'étendue d'une ligne qu'occupe l'armée en avant de sa base, soit en pays ennemi, soit dans son propre pays. En 1813, le front d'opérations de l'armée de Napoléon était la ligne de l'Elbe, sa base d'opérations était le Rhin, sa ligne d'opérations était l'espace compris entre le Rhin et l'Elbe. »

L'expression *front d'opérations* me paraît

inadmissible, parce que la langue ne permet pas de réunir les deux mots qui la composent. En effet, le mot *front* exprime, dans le sens propre, une partie du visage de l'homme et de la tête de quelques animaux; dans le sens figuré, on ne l'applique qu'à l'étendue de certains objets immobiles ou qui sont dans une position déterminée et vus de face. Ainsi l'on dit *front de fortification*, *front d'un bâtiment*, *front de bandière*, *front d'une armée*, *d'un bataillon*; mais le mot *opérations*, appliqué à une armée, exprimant mouvement, on ne peut dire *front d'opérations*. La définition de l'auteur me semble d'ailleurs inintelligible, car on ne sait ce que c'est que cette ligne qu'occupe l'armée en avant de sa base; s'il veut désigner la ligne des avant-postes, elle varie à chaque instant pendant le cours des opérations, excepté quand il y a suspension d'armes par suite de conventions écrites, verbales ou tacites, ou parce qu'un obstacle, tel qu'un fleuve, par exemple, contraint momentanément à suspendre les opérations; mais alors on ne peut donner le nom de front d'opérations à la ligne des avant-postes, puisque les opérations sont suspendues.

Je ne comprends pas ce que dit le général Jomini, qu'en 1813 le front d'opérations de l'ar-



mée de Napoléon était la ligne de l'Elbe, puisque, pendant cette campagne, Napoléon passa l'Elbe aussitôt après la bataille de Lutzen; et que depuis il n'eut jamais la ligne de ses avant-postes sur ce fleuve; ils furent toujours au delà ou en deçà. Si l'on pouvait grammaticalement réunir les deux mots *front* et *opérations*, il me semble que je désignerais par l'expression *front d'opérations*, l'espace embrassé par les têtes de colonnes d'une armée qui a l'offensive.

Dans un supplément destiné par le général Jomini à réfuter les diverses critiques qui ont été faites du chapitre xiv de son *Traité des grandes opérations militaires* et de la définition qu'il avait donnée des lignes d'opérations, on trouve (page 248) la définition suivante : « Je » crois devoir nommer *front d'opérations*, l'es- » pace qu'une armée couvre défensivement ou » celui qu'elle occupe à la suite d'une opération » offensive. » Cette définition n'est nullement d'accord avec la précédente, et ne me semble pas meilleure, par les mêmes raisons.

Je n'hésite pas à affirmer que si je ne comprenais pas la définition que l'auteur donnait de l'expression *front d'opérations*, dans l'édition de 1830, je ne comprends pas davantage la définition qu'il en donne dans celle de 1838; je me

décide donc à rapporter textuellement le passage de cette édition qui est relatif à cette expression, pour que mes lecteurs puissent en juger par eux-mêmes.

Tome I, page 206 de l'édition de 1838, ARTICLE XX, intitulé : « *Des fronts d'opérations, des fronts stratégiques, des lignes de défenses et des positions stratégiques.* »

» Il est certains points de la science militaire qui ont tant d'affinité entre eux, que l'on est souvent tenté de les prendre pour une seule et même chose, bien qu'ils diffèrent au fond.

» De ce nombre sont les fronts d'opérations, les fronts stratégiques, les lignes de défense et les positions stratégiques. On pourra s'assurer, par les observations suivantes, des rapports intimes et des différences qui existent entre eux, et apprécier les motifs qui nous ont décidés à les réunir dans un même article.

» *Des fronts d'opérations et fronts stratégiques.*

» Dès qu'une armée est disposée sur la zone de l'échiquier qu'elle veut embrasser, soit pour attaquer, soit pour se défendre, elle y occupe ordinairement des positions stratégiques ; nous dirons un peu plus loin ce qu'il faut entendre sous cette dénomination.

» L'étendue du front qu'elles embrassent et qui fait face du côté de l'ennemi se nommera le *front stratégique*. La portion de l'échiquier d'où l'ennemi pourra présumentablement arriver sur ce front en une ou deux marches sera le *front d'opérations*.

» Il existe entre ces deux sortes de fronts une si

grande analogie, que bien des militaires les ont confondus tantôt sous l'une de ces dénominations, tantôt sous l'autre. En prenant néanmoins les choses à la rigueur, il est incontestable que le nom de front stratégique convient mieux pour désigner celui des positions réelles occupées par l'armée; tandis que le nom de front d'opérations désignerait mieux cet espace géographique qui sépare les deux armées, s'étend à une ou plusieurs marches au delà de chaque extrémité de leur front stratégique, et où il est probable, enfin, qu'elles viendront s'entrechoquer.

» Ceci paraît si rationnel, que je n'hésiterais nullement à consacrer désormais cette double définition si je ne craignais d'être encore accusé de m'attacher à des subtilités de terminologie par trop minutieuses, car, dans l'application pratique que d'autres écrivains voudront faire de ces mots, il est probable que plusieurs d'entre eux continueront à ne pas les distinguer et les emploieront indistinctement pour formuler une même idée. Je me contente donc de signaler la différence que l'on pourrait assigner à ces deux expressions, et de m'y conformer, pour ma part, autant que cela peut se faire. »

On remarquera que l'on trouve dans ce passage les expressions *fronts stratégiques* et *zones de l'échiquier* qui ne se trouvaient point dans l'édition de 1830, qui me paraissent nouvelles, et dont je ne suis pas plus partisan que de l'expression *front d'opérations*.

*La Ligne d'opérations* : Le général Jomini

ne définit pas cette expression, mais il fait connaître, par des développemens et par des exemples, quelle signification il lui donne.

« Les lignes d'opérations, dit-il (page 77), doivent être considérées sous deux points de vue : 1° *celui des lignes territoriales*; 2° *celui des lignes manœuvres*. Cette distinction a trouvé des contradicteurs; je m'efforcerais de la justifier. J'entends par lignes d'opérations territoriales celles que la nature ou l'art ont tracées pour la défense ou l'invasion des états. Les frontières couvertes de forteresses; celles qui sont défendues par la nature; des chaînes de montagnes; de grands fleuves; la mer ou d'autres obstacles insurmontables; en un mot tout ce qui constitue le théâtre des opérations, se rattache aussi à la première combinaison des lignes d'opérations. Les dispositions du général pour les embrasser dans leur développement exigent une seconde combinaison plus importante encore et presque toujours décisive; elle est sans contredit liée avec la précédente; mais, comme elle présente un point de vue tout différent, j'ai cru pouvoir la désigner exactement par le titre de *ligne manœuvre*, parce qu'elle est réellement la base de la stratégie. Quelques exemples ne seront pas inutiles pour rendre mon idée plus intelligible.

« Les trois grandes lignes d'opérations de la France contre l'Autriche sont : l'Italie à droite, le Tyrol au centre, l'Allemagne à gauche, etc., etc. »

L'auteur subdivise ensuite les *lignes manœuvres* en *lignes d'opérations simples*, *lignes dou-*

*bles et multipliées, lignes intérieures, lignes extérieures, lignes profondes, lignes concentriques, lignes secondaires et lignes accidentelles.* En supposant même que toutes ces expressions fussent bien définies, il serait nuisible d'en faire usage dans l'histoire militaire, parce qu'on n'en a pas besoin et qu'elles ne pourraient que jeter de l'obscurité dans des récits qui peuvent être rendus avec clarté au moyen du langage ordinaire. Mais peut-être y en aurait-il quelques-unes qu'il serait utile d'employer dans les ouvrages didactiques où l'on traite des grandes opérations militaires.

Je ne me permettrai qu'une seule observation sur ce que l'auteur appelle lignes d'opérations, c'est qu'il donne ce nom à des surfaces d'une grande étendue, ce qui est intolérable, puisque ce serait changer complètement la signification bien déterminée du mot *ligne*. On peut donner le nom de *ligne* à une route, à un fleuve, parce que leur largeur est très-petite comparativement à leur longueur; mais on ne peut donner ce nom à un royaume ou à une province. L'auteur dit : « que les trois grandes » lignes d'opérations de la France contre l'Au- » triche sont : l'Italie à droite, le Tyrol au » centre, l'Allemagne à gauche. » Moi je dirai

que le théâtre de la guerre de la France serait , dans une guerre contre l'Autriche , l'Italie à droite , l'Allemagne à gauche , et que même le Tyrol pourrait le devenir aussi , si la France poussait jusque-là ses armes victorieuses. Donnons encore un exemple. Le général Jomini , dans un passage précédemment cité , dit « qu'en » 1813, le front d'opérations de l'armée de Na- » poléon était la ligne de l'Elbe , que sa base » d'opérations était le Rhin , et que sa ligne » d'opérations était l'espace compris entre le » Rhin et l'Elbe. » Moi je prétends qu'en 1813, Napoléon eut d'abord sa base d'opérations sur le Rhin ; que, lorsqu'il eut passé l'Elbe, il la transporta sur ce dernier fleuve , puisqu'il y eut les dépôts et les magasins de son armée , et que sa principale ligne d'opérations fut la route de Mayence à Dresde par Erfurth.

L'expression *ligne d'opérations* me paraît utile à adopter ; sa signification dérive tout naturellement de celle des mots qui la composent. Les lignes d'opérations sont donc les principales routes que suit le gros d'une armée qui a l'offensive ; ces lignes servent presque toujours aussi de lignes de communications pour le transport ou le passage de tout ce qui est nécessaire à l'armée , en matériel , en personnel de guerre

et en vivres ; par analogie , on peut appeler *lignes de retraite* les principales routes que suit le gros d'une armée qui bat en retraite.

Les petites armées n'ont presque jamais qu'une seule ligne d'opérations et qu'une seule ligne de retraite ; mais on a l'exemple de très-grandes armées qui n'ont eu aussi qu'une seule ligne d'opérations et qu'une seule ligne de retraite. Lorsque Napoléon marcha de Smolensk sur Moskou avec une armée de 150,000 hommes présens sous les armes, il n'eut qu'une seule ligne d'opérations , la grande route de Smolensk à Moskou. A la vérité, des corps d'armée suivaient des chemins de traverse à une faible distance de chaque côté de la grande route ; mais ils restaient sous les ordres immédiats de Napoléon ; ils étaient en mesure d'assister à la bataille si l'on en venait aux mains, et ils y assistèrent, en effet , dans les champs de Borodino. Cette même armée n'eut qu'une seule ligne de retraite depuis Mojaïsk jusqu'à Kowno.

Je me trouve encore d'accord, sur ce point, avec le prince Charles, car il dit :

« Qu'on appelle *ligne d'opérations* celle que suit l'armée pour atteindre l'*objet d'opération* déterminé , pour la distinguer des communications secondaires, qui conduisent, à la vérité, au même point stratégique,

mais qui sont moins importantes, et qui sont seulement utilisées comme moyens de coopération. »

Selon Bulow, « les lignes d'opérations commencent du moment qu'une armée s'éloigne de ses magasins, car ce sont, dit-il, les convois qui, à proprement parler, forment ces lignes. »

Je ne partage point, ainsi qu'on l'a vu, l'opinion de Bulow : il confond les lignes d'opérations avec les lignes de communications. Assurément, les convois arrivent presque toujours à l'armée par les mêmes routes qui ont servi de lignes d'opérations, mais pas toujours. Ainsi, par exemple, un fleuve pourrait servir de ligne de communications, et non pas de ligne d'opérations.

Dans un supplément intitulé : *Observations sur les lignes d'opérations et sur les ouvrages qui ont combattu le chapitre XIV du Traité des grandes opérations militaires*, l'auteur réfute les critiques que l'on a faites de quelques parties de ce chapitre XIV, et de la définition qu'il a donnée de l'expression *lignes d'opérations*; la lecture de ce supplément m'a appris que je partageais, en grande partie, l'opinion des auteurs qui y sont réfutés, en ce qui concerne les lignes d'opérations.

Je ne parlerai des *lignes de communications*



et des *lignes d'approvisionnement* que pour dire que l'auteur appelle lignes de communications toutes les routes que suivent les différentes parties d'une armée, et lignes d'approvisionnement les routes par lesquelles arrivent les approvisionnements.

L'auteur a modifié, dans l'édition de 1838, ce qu'il disait des *lignes d'opérations* ; cependant mes observations me paraissent n'avoir rien perdu de leur force. Pour que l'on puisse en juger , je citerai textuellement le passage de l'édition de 1838 , qui y est relatif.

Tome I, page 225, ARTICLE XXI. *Des zones et des lignes d'opérations.*

« On doit entendre par zone d'opérations une certaine fraction du théâtre de la guerre qui serait parcourue par une armée dans un but déterminé, soit qu'elle agisse isolément , soit que ses mouvemens fussent combinés avec celui d'une armée secondaire. Par exemple , dans l'ensemble du plan de campagne de 1796 , l'Italie était la zone d'opérations de la droite ; la Bavière était celle de l'armée du centre (Rhin-et-Moselle) ; enfin , la Franconie était la zone de l'armée de gauche (Sambre-et-Meuse).

« Une zone d'opérations peut quelquefois ne présenter qu'une seule ligne d'opérations, tant par la configuration même de la contrée , que par le petit nombre de routes praticables pour une armée qui s'y trouveraient. Mais ce cas est rare, et la zone présentera ordi-

nairement plusieurs lignes d'opérations, dont le nombre dépendra en partie des projets du général, en partie du nombre des grandes communications qu'offrira le théâtre de ses entreprises.

» On ne doit pas en conclure néanmoins que chaque chemin soit en lui-même une ligne d'opérations : sans doute, d'après la tournure que prendraient les événemens de la guerre, chaque bonne route d'abord occupée pourrait devenir momentanément une ligne d'opérations ; mais, tant qu'elle ne serait suivie que par des détachemens de coureurs, ou qu'elle se trouverait dans une direction hors de la sphère des principales entreprises, il serait absurde de la confondre avec la ligne réelle d'opérations ; outre cela, trois ou quatre routes praticables, qui se trouveraient à une ou deux marches seulement l'une de l'autre et conduiraient à un même front d'opérations, ne formeraient pas trois lignes d'opérations ; car ce nom n'appartient qu'à un espace suffisant pour que le centre et les deux ailes d'une armée puissent s'y mouvoir dans la sphère d'une ou deux marches de chacune de ces ailes, ce qui suppose au moins l'existence de trois ou quatre chemins menant au front d'opérations.

» On peut inférer de là que, si les mots de *zones* et de *lignes d'opérations* ont été jusqu'à présent confondus et employés souvent l'un pour l'autre, il en a été de même pour les lignes d'opérations, les lignes stratégiques et les chemins de communications éventuels.

» Je crois donc que le mot de *zones d'opérations* doit être employé pour désigner une grande fraction du théâtre général de la guerre ; celui de *lignes d'opéra-*

*tions* désignera la partie de cette grande fraction que l'armée embrassera dans ses entreprises, soit qu'elle suive plusieurs routes, soit qu'elle n'en suive qu'une; le mot de *lignes stratégiques* désignerait alors les lignes importantes qui lient les divers points décisifs du théâtre de la guerre, soit entre eux, soit avec le front d'opérations de l'armée; enfin, par la même raison, on donnerait aussi ce nom aux lignes que suivrait l'armée pour atteindre un de ces points, ou marcher à une manœuvre décisive, en déviant pour un moment de la ligne principale d'opérations. Enfin, le nom de *lignes de communications* conviendra pour désigner les routes praticables qui lieraient les différentes fractions de l'armée réparties dans l'étendue de la zone d'opérations (1). . . . .

» Cherchant à distinguer par un seul mot les lignes matérielles de toutes les combinaisons de l'art qui s'y rattachent, j'avais jadis donné à celles-ci le nom de *lignes-manœuvres*, et aux premières celui de *lignes territoriales*. C'était, à mon avis, le vrai moyen de résumer, par une seule expression technique, les diverses conceptions stratégiques qu'un général peut imaginer pour choisir ses lignes de la manière la plus habile, la plus conforme aux principes, et la plus propre à donner de grands résultats. En effet, ces conceptions pouvant être considérées comme autant de manœuvres différentes les unes des autres, le mot *lignes-manœuvres*

(1) « Cette définition, qui diffère un peu de celle que j'avais d'abord donnée, me semble satisfaire à toutes les exigences; j'aurai occasion de la développer successivement dans le présent article et dans celui qui suit. »

n'avait rien que de très-rationnel. Toutefois, comme plusieurs militaires, au lieu de s'attacher à saisir le sens figuré qu'il renferme, ont trouvé plus simple de m'opposer cette vérité triviale, qu'une ligne ne saurait être une manœuvre, j'abandonne volontiers cette dénomination conventionnelle, pour ne la donner désormais qu'aux lignes stratégiques instantanées qu'on adopte souvent pour une manœuvre passagère, lignes qu'il faut se garder de confondre avec la véritable ligne d'opérations, et qui feront le sujet de l'article 22. »

L'auteur subdivise ensuite les *lignes d'opérations* en lignes simples, doubles, intérieures, extérieures, concentriques, divergentes, profondes, secondaires, accidentelles, provisoires et définitives.

*La Logistique* : Ce mot me paraît être tout-à-fait nouveau, car je ne l'avais encore vu employer nulle part dans la littérature militaire.

« *La Logistique* est, dit l'auteur (page 93), l'art de bien ordonner les marches d'une armée, de bien combiner l'ordre des troupes dans les colonnes, le tems de leur départ, leur itinéraire, les moyens de communication nécessaires pour assurer leur arrivée à point nommé : c'est le fond des devoirs d'un officier d'état-major. Mais, outre ces détails tout matériels, il existe une espèce de marche qui appartient aux grandes opérations de stratégie. Par exemple, la marche de Napoléon par le Saint-Bernard, pour tomber sur les communications Mélas; celles qu'il fit en 1805 par Donawert pour couper Mack, et en 1806 par Géra

pour tourner les Prussiens ; la marche de Suwarof pour voler de Turin sur la Trebbia, au devant de Macdonald ; celle de l'armée russe sur Taroutin, puis sur Krasnoï, furent des opérations décisives, non par leur rapport avec la logistique, mais par leur rapport avec la stratégie. » L'auteur ajoute, dans une note, « qu'autrefois les officiers de l'état-major se nommaient maréchal-des-logis, major-général-des-logis ; et que de là est venu le terme de *logistique* qu'on emploie pour désigner ce qui se rapporte aux marches d'une armée. »

Le général Jomini parle du mot *logistique* comme s'il ne l'introduisait pas pour la première fois dans la langue militaire (a) ; néanmoins, je le répète, je ne l'y ai point encore vu employer : il paraît le faire dériver du mot *logis*, étymologie singulière ; puisqu'il emploie le mot *logistique* à désigner *ce qui se rapporte aux marches d'une armée dans les détails tout matériels*, et il prétend que c'est là *le fond des devoirs d'un officier d'état-major*. Je ne crains pas d'affirmer que l'auteur s'est trompé, et que ce n'est là qu'une faible partie des devoirs que

(a) Le mot *Logistique* ne se trouve point dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie* ; mais, dans les éditions précédentes, on trouvait : « *Logistique*, s. fém. Il n'est d'usage que » dans cette phrase : *la logistique précieuse*. C'est le nom qu'on » donnait autrefois à l'algèbre, et qui signifie : *l'art de faire un » calcul avec des lettres.* »

ces officiers ont à remplir : il existe assez de bons ouvrages sur le service des officiers d'état-major, pour que cette assertion puisse se vérifier en quelque sorte matériellement ; il serait donc superflu de rien ajouter à ce sujet. En définitive, le mot *logistique* me semble inutile, mal choisi, et je pense que l'on continuera à s'en passer comme précédemment.

L'auteur, dans l'édition de 1838, paraît vouloir donner plus d'extension à la signification de l'expression *la logistique* ; il s'exprime ainsi qu'il suit (tome II, page 146 de l'édition de 1838) au commencement du chapitre VI, intitulé : *Sur la logistique ou art pratique de mouvoir les armées.*

« La logistique est-elle uniquement une science de détail ? Est-ce, au contraire, une science générale formant une des parties les plus essentielles de l'art de la guerre, ou bien, enfin, ne serait-ce qu'une expression consacrée par l'usage pour désigner vaguement les diverses branches du service de l'état-major, c'est-à-dire les divers moyens d'appliquer les combinaisons spéculatives de l'art aux opérations effectives ?

» Ces questions paraîtront singulières à ceux qui sont dans la ferme persuasion qu'il n'y a plus rien à dire sur la guerre, et qu'on a tort de chercher de nouvelles définitions lorsque tout leur semble si bien défini. Pour moi, qui suis persuadé que de bonnes définitions amènent la clarté des conceptions, j'avoue

que je suis presque embarrassé de résoudre ces questions en apparence si simples.

» Dans les premières éditions de cet ouvrage, j'ai, à l'exemple de bien des militaires, rangé la logistique dans la classe des détails d'exécution du service de l'état-major, qui font l'objet du règlement sur le service de campagne et de quelques instructions spéciales sur le corps des quartiers-maîtres.

» Cette opinion était le résultat de préjugés consacrés par le tems : le mot de *logistique*, dérivé, comme on sait, de celui de major-général des logis (traduit en allemand par celui de *quartier-meister*), espèce d'officiers qui avaient jadis la fonction de loger ou camper les troupes, de diriger les colonnes, de les placer sur le terrain. Là se bornait toute la logistique, qui, comme on le voit, embrassait néanmoins la castramétation ordinaire. Mais, d'après la nouvelle manière de faire la guerre sans camps, les mouvemens furent plus compliqués, et l'état-major eut aussi des attributions plus étendues. Le chef de l'état-major fut chargé de transmettre la pensée du généralissime sur les points les plus éloignés du théâtre de la guerre, de lui procurer les documens pour asseoir ses opérations. Associé à toutes ces combinaisons, appelé à les transmettre, à les expliquer, et même à en surveiller l'exécution dans leur ensemble, ainsi que dans les moindres détails, ses fonctions s'étendirent nécessairement à toutes les opérations d'une campagne. Dès lors, la science d'un chef d'état-major dut embrasser aussi les différentes parties de l'art de la guerre, et si c'est elle que l'on désigne sous le nom de *logistique*, il suffirait à peine des deux

ouvrages de l'archiduc Charles, des volumineux traités de Guibert, de Laroche-Aymon, de Bousmard et du marquis de Ternay, pour esquisser le cours incomplet d'une logistique pareille, car elle ne serait rien moins que la science d'application de toutes les sciences militaires.

» De ce qui précède, il me semble résulter naturellement que l'ancienne logistique ne saurait plus suffire pour désigner la science des états-majors, et que les fonctions actuelles de ce corps, si l'on tenait à lui donner une instruction qui répondit pleinement à son but, demanderaient encore à être formulées, partie en corps de doctrine, partie en dispositions réglementaires. Ce serait aux gouvernemens à prendre l'initiative en publiant des réglemens bien mûris, qui, après avoir tracé tous les devoirs et les attributions des chefs et officiers de l'état-major, seraient suivis d'une instruction claire et précise pour leur tracer aussi les méthodes les plus propres à bien remplir ces devoirs.....  
..... S'il est reconnu que l'ancienne logistique n'était qu'une science de détails pour régler le matériel des marches; s'il est avéré que les fonctions de l'état-major embrassent aujourd'hui les combinaisons les plus élevées de la stratégie, il faudra admettre aussi que la logistique n'est plus qu'une parcelle de la science des états-majors, ou bien qu'il faut lui donner un autre développement et en faire une science nouvelle, qui ne sera pas seulement celle des états-majors, mais encore celle des généraux en chef. »

Quoiqu'il paraisse, ainsi que je l'ai dit, que le général Jomini voudrait donner plus d'exten-



sion à la signification de l'expression *la logistique*, on voit pourtant qu'il n'est pas encore entièrement fixé à cet égard.

Je sais qu'on peut citer des auteurs qui ne pensent pas comme moi sur l'abus du néologisme que je reproche au général Jomini ; ainsi, par exemple, M. le colonel Okounef, dans ses *Mémoires sur les principes de la stratégie et sur ses rapports intimes avec le terrain*, dit (p. 154) en parlant du général Jomini :

« Il serait difficile, ou pour mieux dire impossible, de donner une nomenclature plus complète et des explications plus satisfaisantes des différens genres de lignes d'opérations dont la stratégie est susceptible, que celles que le général Jomini nous a communiquées dans son *Traité des grandes opérations*. Aussi, ne me dissimulant pas l'impossibilité de donner quelque chose de meilleur à la place, je resterai fidèle au système du savant qui nous a si bien éclairés sur cette matière. Que le lecteur me nomme un ouvrage où l'explication des lignes d'opérations soit plus satisfaisante que celle que nous trouvons dans le *Traité des grandes opérations*; et il me verra revenir franchement de ma conviction actuelle. Maintenant, je soutiens encore que le général Jomini est le seul qui nous ait donné quelque chose de complet sur cette matière intéressante de la stratégie. Le général Jomini accepte dix lignes d'opérations différentes, etc. »

Mais, selon moi, M. le colonel Okounef est un

disciple qui est tombé dans les mêmes fautes que son maître ; je me contenterai de faire une courte citation pour justifier cette opinion.

\* *Le système opératif de la stratégie*, dit cet auteur (page 179), embrassant de grandes sphères et non des sections tronquées, ne pouvant prévoir ou régler que les modulations des grandes opérations et non des parties de détail, nous met dans l'obligation, pour ne pas dépasser les limites de son état naturel, de ne nous occuper des échiquiers que dans leur état d'ensemble ; d'autant plus que nous avons déjà eu l'occasion de discuter les ressources des différens objets topographiques qui se présentent à nos yeux sur la surface du globe, en les considérant dans leurs détails. Le théâtre de la guerre, dans son ensemble, peut se présenter à nos opérations : 1° en échiquier ouvert et sans aucune valeur intrinsèque ; 2° en échiquier fortifié par l'art ; 3° en échiquier fortifié par la nature ; 4° en échiquier fortifié par l'art et la nature. Le secours des armées est indispensable pour tous les quatre, mais jamais ce secours ne devient plus nécessaire et plus efficace que lorsqu'on veut défendre un échiquier de la première catégorie ou attaquer ceux des trois dernières. La facilité d'aborder le premier et de défendre les trois derniers, ainsi que la difficulté de défendre l'un et d'attaquer les autres, rendent la présence de l'agent mobile indispensable. »

---

### CINQUIÈME OBSERVATION.

Sur ce que l'auteur dit des passages de rivières et de fleuves.

---

Dans l'article intitulé : *Des Passages de rivières et de fleuves*, on trouve, page 112 (a) :

« Que dans un passage de rivière, comme en tout autre opération, il y a des points décisifs permanens ou géographiques, et d'autres qui sont relatifs ou éventuels, puisqu'ils résultent de l'emplacement des forces ennemies. »

Je ne comprends absolument rien à ce que l'auteur dit de cette nouvelle espèce de points décisifs. Il y a sur les rivières et sur les fleuves des points qui sont favorables pour l'établissement d'un pont, il y en a où il n'est pas possible d'en établir, il y en a enfin où l'on aurait à surmonter des difficultés plus ou moins grandes pour y parvenir. Il est évident qu'un général doit tenter d'exécuter, par surprise, un passage de rivière sur l'un des points où l'établissement des ponts est praticable; et, s'il est contraint d'exécuter ce passage de vive force, qu'il doit choisir, s'il le peut, une position favorable pour

(a) Tome II, page 96 de l'édition de 1838.

ce genre d'opérations. Je ne vois pas qu'il y ait autre chose à dire sur cette question, si l'on veut se maintenir dans les généralités.

---

### SIXIÈME OBSERVATION.

Sur le système de places fortes que propose l'auteur.

---

L'article intitulé : *Des Forteresses, des sièges et des lignes retranchées*, me paraît contenir d'excellentes idées, mais je ne saurais donner mon assentiment au système de places fortes que propose l'auteur.

« Un état, dit-il (page 122) (a), doit avoir des places échelonnées sur trois lignes, depuis la frontière jusque vers la capitale : trois places en première ligne, autant en seconde, et une grande place d'armes en troisième ligne, près du centre de puissance, forment un système à peu près complet pour chaque partie des frontières. S'il y a quatre fronts pareils, cela fera vingt-quatre à trente places. »

Les dispositions aussi régulières supposeraient dans l'emplacement de la capitale, dans l'étendue de l'état qu'on veut fortifier, dans la disposition topographique du pays, une sorte

(a) Tome 1, page 340 de l'édition de 1838.

de régularité qui ne se rencontre en quelque sorte jamais. On peut comparer à ce système celui qui me paraîtrait devoir être adopté actuellement ; je l'ai décrit dans le chapitre VII de ma *Philosophie de la Guerre*, intitulé : *Des Places fortes dans l'état actuel de l'art de la guerre*.

---

### ÉPILOGUE.

---

Après avoir blâmé, dans l'ouvrage du général Jomini, le vague et le vide de quelques théories, ainsi que l'abus du néologisme, je dois déclarer, dans un esprit d'équité, que cet ouvrage, considéré dans son ensemble, ne m'en paraît pas moins, par les principes qui y sont posés, par les dissertations et par les réflexions qu'il contient, et par les nombreux exemples qui y sont rapportés, très-utile à méditer si l'on veut étudier la grande guerre, telle qu'on l'a faite dans ces derniers tems. x

**ERRATA.**

Note de la page 211, au lieu de :

*Tactique de l'infanterie*, tome 1, chap. 5,

Substituez :

*Tactique de l'infanterie*, tome 1, chap. 8.

Page 365, au lieu de : *réengagement*,

Substituez :

*Rengagement.*



A decorative border with a repeating floral motif surrounds the page. The motif consists of a central flower-like shape with radiating lines, enclosed in a circular frame with small scrolls at the top and bottom.

IMPRIMERIE DE FILLET AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7.